

M É M O I R E S S E C R E T S

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE LA

RÉPUBLIQUE DES LETTRES
E N F R A N C E ,

DEPUIS MDCCLXII JUSQU'A NOS JOURS;

O U

J O U R N A L
D'UN OBSERVATEUR,

CONTENANT *les Analyses des Pièces de Théâtre qui ont paru durant cet intervalle, les Relations des Assemblées Littéraires, les Notices des Livres nouveaux, clandestins, prohibés; les Pièces fugitives, rares ou manuscrites, en prose ou en vers; les Vaudevilles sur la Cour; les Anecdotes & Bons Mots; les Eloges des Savans, des Artistes, des Hommes de Lettres morts, &c. &c. &c.*

PAR FEU M. DE BACHAUMONT.

TOME CINQUIÈME.

..... *buc propius me,*

..... *vos ordine adite.*

HOR. L. II. Sat. 3. vs. 81 & 82.

A L O N D R E S,
C H E Z J O H N A D A M S O N.
M D C C L X X V I I.

4



ME

Pour

Ré

F

i No

Lettre

Poètes,

des Na

la Patri

Rois, P

les, Ar

même à

des talen

du génie

natiques

phelins,

Exemple

Cette

M. de

nom, co

pussent

d'accord

semble

louanges

sans com

Tome 1

MEMOIRES SECRETS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA
RÉPUBLIQUE DES LETTRES EN
FRANCE, DEPUIS MDCCLXII,
JUSQU'A NOS JOURS.

L'AN MDCCLXIX.

1 Novembre. Il s'est trouvé à la poste une Lettre ayant pour suscription: *Au Prince des Poëtes, Phénomene perpétuel de gloire, Philosophe des Nations, Mercure de l'Europe, Orateur de la Patrie, Promoteur des Citoyens, Historien des Rois, Panégyriste des Héros, Aristarque des Zōïles, Arbitre du goût, Peintre en tout genre, le même à tout âge, Protecteur des Arts, Bienfaiteur des talens, ainsi que du vrai mérite, Admirateur du génie, Fléau de persécuteurs, Ennemi des fanatiques, Défenseur des opprimés, Pere des orphelins, Modele des riches, Appui des indigens, Exemple immortel des sublimes vertus.*

Cette Lettre, tout considéré, a été rendue à M. de Voltaire, quoiqu'elle ne portât pas son nom, comme le seul à qui toutes ces qualités pussent convenir. Bien des gens ne seront pas d'accord qu'elles soient toutes méritées, & il semble que le suscripteur lui eût pu donner des louanges moins équivoques & plus délicates, sans compromettre la vérité.

Les ennemis de M. de Voltaire prétendent que c'est lui-même qui s'est adressé ou fait adresser la Lettre ; ils appuient cette conjecture sur l'in vraisemblance qu'elle pût venir d'ailleurs que des petites maisons, sur la fureur insatiable qu'a ce grand homme de faire parler de lui, & sur mille petites ruses de la même espece qu'on sçait, à n'en pas douter, qu'il a employées plusieurs fois avec une impudence aussi grossiere.

2 Novembre 1769. *Dieu & les Hommes, Oeuvre Théologique, mais raisonnable, par le Docteur Oberu : traduit par Jacques Aimon.* Tel est le titre d'un volume in-8°. de 204 pages, qui repaît en ce moment la curiosité des Incrédules. En effet, cette œuvre prétendue théologique, n'est qu'une œuvre du diable, & n'en est que plus courue. Le fond, très rebattu, est enrichi des graces du style, & les connoisseurs y reconnoissent la touche du Philosophe de Ferney. Cet auteur infatigable a voulu donner, sans doute, matière à une nouvelle abjuration pour l'année prochaine, lorsqu'il fera ses pâques avec la ferveur dont il édifie le public depuis deux ans.

4 Novembre. L'arrangement de la ville au sujet de l'opéra n'est pas encore fini, quoi qu'il soit arrêté. Bien des gens présument que malgré ces premieres dispositions, il n'aura pas lieu de la maniere dont on a parlé. On remue fortement auprès du corps municipal pour changer cette administration, qui n'opéreroit rien de

mie
fen
con
ne
disp
auff
une
D'u
pas
anci
men
trie,
éloig
le &
grand
tiel
Font
neur
ballet
jourd
lieu d
& T
qu'on
8 N
qu'av
le Pa
pelle
Fran
St. Q
disculp
flattoit

mieux que du tems où elle a eu lieu déjà. On sent qu'un magistrat & des échevins tirés du commerce, ou d'autres états du tiers-ordre, ne peuvent apporter dans cette manutention les dispositions nécessaires à bien régir une machine aussi compliquée & qui exige dans le directeur une réunion de connoissances presqu'impossible. D'un autre côté, les nouveaux préposés n'ont pas un mérite plus transcendant que leurs deux anciens confreres. D'ailleurs, les encouragemens qu'on leur offre pour exciter leur industrie, sont trop foibles, trop incertains, trop éloignés. Ces réflexions, qu'on propose à la ville & sur lesquelles on appuye, excitent une grande fermentation à ce bureau & il est essentiel de bien débiter. Les opéra exécutés à Fontainebleau cette année, n'ont pas fait honneur à ceux qui en ont fait le choix, & les ballets mêmes, genre où nous excellons aujourd'hui, n'ont pas répondu à ce qu'on avoit lieu d'attendre. C'étoit le cas où Mrs. le Breton & Trial auroient pu réparer le mauvais goût qu'on leur reproche.

8 *Novembre* 1769. On a parlé de la fermentation qu'avoit occasionnée, il y a près de trois mois, le Panégyrique de St. Louis prêché à la chapelle du Louvre devant MM. de l'Académie François par M. l'abbé Couturier, chanoine de St. Quentin. L'orateur avoit été obligé de se disculper par devant M. l'Archevêque, & se flattoit d'avoir fait revenir ce Prélat des impres-

sions fâcheuses qu'on lui avoit données contre lui. D'ailleurs, ce discours imprimé avoit eu pour censeur M. Riballier, Syndic de la Faculté, Docteur très connu par son attachement à la saine doctrine, & par le zele ardent avec lequel il a combattu les erreurs répandues dans le roman de *Belisaire* de M. Marmontel. Au moment où M. l'abbé Couturier s'y attendoit le moins, il vient d'être interdit de la chaire par le Prélat, à raison d'hétérodoxie, & ne pourra prêcher l'avent à l'église des freres de la Charité, ainsi qu'on l'avoit annoncé.

11 Novembre 1759. En attendant qu'on puisse reprendre le grand ouvrage de paver en marbre le reste de l'église de Notre Dame, on travaille à différentes décorations particulieres: on est occupé aujourd'hui à relever la fameuse épitaphe de M. l'abbé de la Porte, qui servira de pendant à celle du cardinal de Noailles. Ce Chanoine est célèbre dans le Chapitre par ses bienfaits à l'église, & par son zele à la servir; c'est lui qui sur la fin du regne de Louis XIV fût trouver ce Monarque, lui représenta que le vœu de Louis XIII, son prédécesseur, concernant le rétablissement du chœur de Notre Dame n'étoit pas encore rempli, & offrit à S. M. de faire les avances nécessaires pour mettre au moins en train ce projet. Louis XIV se rendit à ses sollicitations, & l'abbé de la Porte répandit cent mille écus de ses fonds, qui ont depuis été rendus à sa famille. Il est de l'intérêt

du Chapitre de ne point laisser dans l'oubli un si bel exemple, & de rappeler des faits aussi intéressans, tous détaillés dans son épitaphe.

12 Novembre 1769. On écrit de Rome qu'on a frappé une estampe allégorique & tout-à-fait plaisante. Elle représente le Pape dans un berceau, qu'agite doucement M. le Cardinal de Bernis; & au bas il est écrit, *il a beau faire, il me berce, mais il ne m'endormira pas.* On a attaché cette pasquinade, suivant l'usage, à la statue de Marforio. Elle n'a pas besoin de commentaire. L'auteur de la Lettre, à cette occasion imagine une nouvelle charge, non moins vraie; ce seroit de représenter le Cardinal dans le berceau, & le Pape caressant le poupon & l'endormant véritablement.

14 Novembre. On a répandu dans le monde une autre pasquinade contre le Très Saint Pape, dans le goût de celles qu'on s'est souvent permises à Rome, adressée à Marforio. Elle a pour titre: *Lettre très canonique de M. l'Abbé Francœur, Licentié en Théologie, au Pape Clément XIV, ci-devant Volontaire dans la Légion de François d'Assise, Collecteur des Impôts Divins & Recruteur d'ames.* C'est une satyre de la conduite du Pape, depuis son exaltation, tant à l'égard du Duc de Parme, qu'avec les Princes de la maison de Bourbon, au sujet des Jésuites. C'est aussi une espece de réponse à la Lettre de sa Sainteté au Roi, dont on a parlé dans le tems, & qu'on regarda dès-lors comme un

trait de politique d'autant plus adroit qu'il portoit tout le caractère de l'ingénuité & de la bonhomie. Cette facétie, qui ne peut sortir de la plume d'un bon Catholique, n'a pas même le sel de la plaisanterie pour les indévots.

14 Novembre 1769. *Assemblée publique de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres.* M. le Beau, Secrétaire, a ouvert la séance en déclarant que M. Zavetti, Bibliothécaire de St. Marc à Venise, avoit remporté le prix remis depuis plusieurs années, dont le sujet étoit quels furent les noms & les attributs divers de Saturne & de Rhée, chez les différens peuples de la Grece & de l'Italie? Quelles furent l'origine & les raisons de ces attributs?

Il a ensuite annoncé que l'Académie proposoit pour sujet du prix, qui dût être distribué dans l'Assemblée de pâques 1771, & qui sera double de celui qu'elle avoit déjà proposé pour 1770, attendu que les Mémoires qui lui ont été envoyés n'ont pas rempli ses vues: d'examiner quels ont été depuis les tems les plus reculés jusqu'au quatrième siècle de l'ère chrétienne, les tentatives des différens peuples pour ouvrir des canaux de communication, soit entre diverses rivières, soit entre deux mers différentes, soit entre des rivières & des mers, & quel en a été le succès?

Après cette annonce M. de Guignes a lu une préface servant d'introduction au *Chou-King*, un des livres sacrés des Chinois, qu'il se propose de

de traduire. On connoît la constance infatigable de ce savant laborieux, qui continue à nous familiariser avec tout ce que la littérature qu'il cultive, a de plus curieux & de plus relevé.

A cette lecture a succédé celle d'un mémoire de M. Bouchaud, sur les différentes sortes de testamens qui avoient lieu chez les Romains, avant la loi des douze tables.

M. l'abbé Ameilhon, après cette lecture, a entretenu l'assemblée de quelques réflexions critiques sur une épreuve usitée anciennement, appelée *l'épreuve à l'eau froide*. Cette épreuve consistoit à mettre l'accusé dans un volume d'eau, assez étendu: s'il furnageoit, il étoit censé convaincu; s'il plongeoit au fond, il étoit déclaré innocent. L'auteur rend raison pourquoi cette épreuve singulière se faisoit ainsi, & comment il arrivoit que contre les regles ordinaires le prodige s'opéroit plutôt en faveur du criminel, que de l'innocent.

La séance a fini par un mémoire de M. l'abbé Bellot sur les villes Eleutheres sous la domination Romaine, & sur leur différence d'avec les villes Autonomes.

15 Novembre 1769. *Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences.* Avant de commencer la séance M. Grandjean de Fouchy, Secrétaire, a fait part au public d'une nouvelle qu'il a cru devoir l'intéresser; il a annoncé qu'un vaisseau venu de la Havane avoit apporté la nouvelle que les Académiciens envoyés dans l'Ouest du

globe pour observer le passage de Vénus sur le disque du soleil le 3 Juin de cette année, & surtout M. l'abbé Chappe, étoient arrivés le 17 Mai à la côte de la Californie: ce qui donnoit lieu d'espérer qu'ils avoient été à tems pour remplir leur destination.

Après cette annonce, le même Académicien a lu l'*Eloge de M. de l'Isle*, Astronome mort l'année dernière. La vie d'un Savant n'est autre chose d'ordinaire que le récit de ses travaux & de ses ouvrages: celle de M. de l'Isle, très remplie, fournissoit au panégyriste une longue énumération de cette espece, dont il n'a omis aucun détail. On n'y voit de remarquable que son séjour en Russie, qui fixé d'abord à quatre ans fut prolongé successivement jusques à 22 ans. Ensorte que cet Astronome, presque le Doyen de l'Académie, s'y trouva comme étranger à son retour, & vit toutes les places occupées par ses élèves. Un pareil oubli jetta de l'amertume sur le reste de ses jours & peut-être en abrégea la durée. Quoi qu'il en soit, il a enterré avec lui un nom célèbre dans les fastes des sciences & sur lesquelles trois grands hommes ont répandu un lustre qui ne s'effacera jamais. On doit savoir gré à M. de Fouchy d'avoir été sobre d'ornemens dans cet éloge, & de l'avoir réduit à la simplicité du sujet. Du reste, il le termina suivant son usage, par une description trait pour trait de la figure de son héros, par le détail de ses qualités, toujours excellentes, & de sa mort très religieuse.

Pendant que l'orateur se reposoit, M. le Monnier prit la parole & fit part à l'assemblée d'un Mémoire d'astronomie, contenant une comparaison d'observations faites en Europe du passage de Vénus & de celles faites à St. Domingue : il paroît différer en plusieurs choses du sentiment des autres astronomes sur le phénomène principal, & il conclut par un reprochement de la parallaxe du soleil.

Après ce Mémoire peu intéressant pour le public, heureusement court & fort mal lu, M. de Fouchy a continué par *l'Eloge de M. Fortin*, médecin fameux pour son système sur la voix, qu'il prétend être un instrument à vent & à corde. Cette idée plus ingénieuse que solide, fit beaucoup de rumeur dans le monde savant ; elle occasionna à son auteur quantité de répliques, & M. Diderot entr'autres chercha à le couvrir de ridicule dans son roman des *Bijoux indiscrets*. Depuis cette époque, la plus intéressante de la vie du docteur, on n'y trouve rien de remarquable que sa mort : il étoit grand praticien & fut frappé d'apoplexie, comme il étoit en consultation chez un malade ; il périt ainsi au lit d'honneur &, pour ainsi dire, les armes à la main ; il étoit grand anatomiste, mais il n'a pas beaucoup écrit, & les Mémoires de l'Académie sont peu chargés des siens.

A cet éloge a succédé un Mémoire d'économie rurale de M. d'Aubenton & débité par M. d'Alembert ; il roule sur de nouvelles expérien-

ces de l'Académicien, pour appuyer son système concernant le parquage des bêtes à laine. Il veut qu'on les parque pendant l'année entière : tout ce qu'il a tenté à cet égard a parfaitement réussi. Il propose pour l'hiver un parc artificiel, composé d'un terrain enclos de deux murs & de deux clayes. L'utilité de cette façon d'élever les troupeaux de moutons, est de former ces animaux plus vigoureux, de procurer à leurs toisons de meilleures qualités & de rendre leurs chairs plus délicates & plus saines. Les inconvéniens sont nuls, puisque toutes choses égales il meurt moins de brebis & même d'agneaux, dans les troupeaux conduits de cette manière, que dans ceux régimés suivant l'ancienne routine. M. d'Aubenton a fait disséquer presque tous les agneaux morts dans l'hiver ; il n'a rien trouvé qui indiquât que le nouveau genre de vivre eût occasionné la perte d'aucun. Du reste, ce sçavant patriote n'a pas encore perfectionné son système, qu'il ne met en pratique que depuis peu de tems, & il continuera à faire part au public de ses heureuses découvertes & de ses utiles instructions. Les spectateurs enchantés du zèle de l'Académicien ont donné à son Mémoire tous les éloges qu'il méritoit.

Celui de chymie, du Sr. Cadet, roulant sur la nature & les qualités de la bile, n'a pas produit la même sensation.

17 *Novembre* 1769. Un enfant posthume né en Bretagne après le terme ordinaire, a donné

lieu de renouveler en justice la question des naissances tardives. M. Bouvard, médecin fameux de la faculté, a écrit contre la possibilité du phénomène. Il lui a été répliqué par M. Petit, qui a soutenu l'opinion contraire avec beaucoup de chaleur. Il s'est élevé entre ces docteurs une querelle personnelle, qui a dégénéré bientôt en injures. La victoire paroissoit restée à M. Petit; mais son adversaire vient de répandre trois lettres en date du 1^{er}. Novembre, qui renversent au gré des connoisseurs tout le triomphe du vainqueur. On voit avec peine qu'elles soient assaisonnées ou plutôt surchargées d'invectives dignes des athlètes littéraires du XVI^e. siècle. Il est fâcheux que ce genre de combattre proscriit aujourd'hui du monde poli se soit encore conservé dans les écoles.

18 *Novembre*. Les comédiens François sont dans une grande perplexité sur leur transmigration aux Tuilleries, & sur la construction de leur nouvelle salle. Un jeune architecte, nommé Liégeon, vient de leur proposer un autre plan, qu'ils goûtent beaucoup. Il semble parler à tous les inconvéniens; il ne les oblige point à se déplacer, il n'est à charge ni au public, ni au Roi, ni à eux-mêmes: en un mot, il réunit une infinité d'avantages. L'artiste veut construire la salle au carrefour de Bussy, en coupant à chaque angle deux maisons, qui sont presque toutes vuides & de peu de valeur. Il se procure tout de suite un emplacement très

commode, formant une place circulaire & fournissant une multitude de débouchés. Par ce moyen les comédiens continueroient à jouer où ils sont, jusqu'au moment où le nouveau théâtre seroit construit. Il porteroit en diagonale sur leur terrain d'aujourd'hui; en sorte que de leurs loges & de leur foyer actuels ils déboucheroient tout-à-coup dans la salle moderne. On est surpris qu'ils hésitent encore à recevoir un projet si peu frayeux & qui remplit tous les points à desirer, l'essentiel surtout pour eux, qui est de ne pas quitter leur possession & d'avoir toujours pignon sur rue.

19 *Novembre*. On a parlé l'année dernière du concert exécuté par les virtuoses pour les élèves des écoles gratuites de dessin; institution dont on est redevable au magistrat patriote qui préside à la police de cette ville, à laquelle il donne sans cesse de nouveaux encouragemens: il est question d'un concert de cette espece, affiché pour le mercredi 22 de ce mois, jour de Ste. Cécile, Patrone de la musique & des musiciens. M. Garinès est à la tête de cette sorte de souscription des talens; & M. de Chabanon, de l'Académie des Belles Lettres, mais plus renommé encore par son goût pour le violon, a composé un petit divertissement, dont il a fait les paroles & la musique, qu'il a consacré au profit de l'établissement nouveau. On ne doute pas que l'assemblée ne soit nombreuse & brillante, & que les grands seigneurs & les gens

ri
m

pl
du
do
de
fac
Ell
jou
con
teur
cipa
les
,,
,, le
,,
,, tr
,, se
,, Sa
,, au
,, d'e
,, s'e
,, ver
,, J
,, des
,, M.
,, thes
,, St.
,, Mac
20

riches ne déploient en cette occasion toute leur magnificence.

19 Novembre 1769. On vient de faire une plaisanterie, intitulée le *Credo*, d'un amateur du théâtre. Elle roule sur quelques anecdotes, dont il faut être au fait & qui sont très connues de ceux qui fréquentent les foyers, où cette facétie occasionne surtout beaucoup de rumeur. Elle porte d'ailleurs sur M. de la Harpe, aujourd'hui compagnon travaillant sous le Sr. Lacombe, entrepreneur du *Mercur*; ce petit auteur s'est chargé de la partie littéraire, & principalement de celle du théâtre, dont il prononce les jugemens. Voici ce *Credo*.

„ Je crois en Voltaire, le pere tout-puissant,
 „ le créateur du théâtre & de la philosophie.
 „ Je crois en la Harpe, son fils unique, notre seigneur, qui a été conçu du comte d'Essex, est né de le Kain, a souffert sous M. de Sartine, a été mis à Bicêtre, est descendu aux cabanons, le troisieme mois est ressuscité, d'entre les morts, est monté au théâtre, & s'est assis à la droite de Voltaire, d'où il est venu juger les vivans & les morts.

„ Je crois à le Kain, à la sainte association des fideles, à la confrairie du sacré génie de M. d'Argental, à la résurrection des Scythes, aux sublimes illuminations de M. de St. Lambert, aux profondeurs ineffables de Madame Vestris. Ainsi soit-il!”

20 Novembre 1769. On commence à parler

d'une production posthume de Dumarfais contre les préjugés. Il est arrivé de Hollande quelques exemplaires imprimés de cet ouvrage, un des plus formidables traités qu'on eût fait encore, à ce qu'on assure, contre la religion.

21 *Novembre.* L'auteur du livre ayant pour titre *Dieu & les hommes*, établit d'abord la per-
versité de la nature humaine, qui a donné lieu à l'idée d'un maître éternel qui nous voit & qui jugera jusqu'à nos plus secrètes pensées, & prétend que ce Dieu a été reconnu chez toutes les nations civilisées. Il parcourt ensuite les anciens cultes &, en premier lieu, celui de la Chine, qui consiste principalement dans la morale mise en pratique & réduite à cette maxime: *adorez Dieu & soyez juste.* En parlant de l'Inde & des Brachmanes, il fait voir que la théologie de leur Veidam & celle de leur Shaf-ta, livre de beaucoup antérieur au premier, a été imitée très tard par les Juifs & ensuite par les Chrétiens, & que l'histoire de la chute des anges, dont il n'est pas dit un seul mot dans l'Ancien Testament, & fondement de notre religion, n'est qu'une parabole Indienne. Il jette un coup d'œil rapide sur la théogonie des Caldéens, des anciens Persans & de Zoroastre, des Phéniciens, des Arabes, des Grecs & des Romains. Il conclut que toutes ces religions étoient d'une morale saine, parce qu'il ne peut y avoir deux morales; d'une métaphysique absurde, parce que toute métaphysique l'a été jus-

qu'à Locke; & pleine de rites ridicules, parce que le peuple a toujours aimé les momeries.

L'écrivain passe ensuite aux Juifs, il discute leur origine & les fait descendre d'une horde d'Arabes vagabonds, sujets à la lèpre, qui venoient piller quelquefois les confins de l'Egypte, & qui furent repoussés dans le désert d'Horeb & de Sinaï, quand on leur eut coupé le nez & les oreilles. Il établit qu'ils n'avoient d'abord aucune religion déterminée: que la leur éprouva des changemens continuels jusqu'au tems de la captivité: que leurs mœurs étoient alors aussi abominables que leurs contes étoient absurdes; que l'immortalité de l'ame n'est ni énoncée, ni même supposée, dans aucun endroit de la loi Juive; qu'elle est la seule dans l'univers qui ait ordonné d'immoler des hommes. Après des recherches savantes, si le Pentateuque est de Moïse, si ce Juif a existé, & s'il ne seroit pas le Bacchus de la fable, avec lequel il a beaucoup de ressemblance; après un parallèle des événemens de la fable & de l'ancienne histoire grecque avec ceux de l'histoire juive, qu'il veut n'être qu'un tissu de plagiats continuels, il parle de Jésus, qu'il fait naître, vivre & mourir Juif; qui, suivant le critique, n'a jamais voulu fonder une secte nouvelle, qui n'a été que le prétexte de l'établissement du Christianisme & jamais l'auteur, dont les disciples même ont été constamment Juifs, & qui n'a été divinisé que depuis.

Il fait une longue énumération des fraudes

innombrables des Chrétiens pour établir leur secte, qui ne dut ses progrès qu'à l'esprit apocalyptique répandu alors chez tous les peuples, à l'occasion des prédictions sur la fin du monde. Il montre une grande ressemblance entre les dogmes du Christianisme, dont Jésus n'a jamais enseigné aucun, & le Systême de Platon sur la Trinité, l'immortalité de l'ame, la résurrection, le paradis, l'enfer & même le purgatoire. C'est donc du Platonisme, mêlé de Judaïsme, qu'est résulté le Christianisme, qui a lui-même essuyé beaucoup de métamorphoses avant d'être au point où il est. De-là les querelles théologiques, qui donnent lieu à l'historien de faire un calcul malheureusement trop vrai des victimes immolées aux fureurs de ces persécutions, & dont par une réduction modérée il ne fait monter le nombre qu'à neuf millions quatre cents soixante-huit mille huit cents hommes. D'où il conclut que la moins mauvaise de toutes les religions, est celle où l'on voit moins de dogmes & plus de vertus, & que la meilleure est la plus simple.

22 Novembre 1769. M. Robé est un auteur très connu dans le monde, par ses talens littéraires, par le genre érotique dans lequel il a excellé & par un fameux poëme *sur la Vénole*, qui n'est pas encore imprimé, mais qu'il a lu & relu si souvent que tout Paris en est imbu. Depuis quelques années ce poëte revenu des égaremens de sa vie licencieuse, s'est jetté dans la dévo-

tic
att
vu
pr
fan
a
len
pu
fur
pou
cau
sui

24
merc
d'aff
dans
rie d
déplo
joué
Féel
cher
y a e
non,
Ce
thétiq

tion ; mais étant d'un caractère ardent, il s'est attaché au Jansénisme, a donné dans les convulsions, comme le genre de secte le plus propre à alimenter son imagination exaltée jusqu'au fanatisme. Dans cette effervescence de zèle il a voulu tourner au profit de la religion, un talent trop profané jusque-là, il a entrepris depuis plusieurs années un poème en cinq chants sur cette matière auguste. Cet ouvrage passe pour achevé & doit s'imprimer bientôt. Un caustique a fait en conséquence l'épigramme suivante :

Tu croyois, ô divin Sauveur,
Avoir bu jusques à la lie,
Le calice de ta douleur :
Il manquoit à ton infamie
D'avoir Robé pour défenseur.

24 Novembre 1769. Le concert annoncé pour mercredi dernier a eu lieu avec beaucoup moins d'affluence qu'on ne comptoit ; il a été exécuté dans une salle des Tuilleries, appelée la *Galerie de la Reine*. Beaucoup de virtuoses y ont déployé leurs talens ; Mrs. Duport & Janfon ont joué du violoncelle, M. Capron du violon, Mlle Féel a chanté, Mrs. le Gros, Durand & Richer ont contribué à la beauté du spectacle. On y a exécuté un divertissement de M. de Chabannon, ainsi qu'on l'a annoncé.

Ce divertissement consiste dans une scène pathétique entre la France & une multitude d'en-

fans fans secours, qui implorent son assistance; elle invoque le Dieu des richesses. Apollon se présente; il reproche à la nymphe d'avoir recours à une Divinité vile, méprisable & incapable de faire des heureux: il offre à initier dans les arts toute cette jeunesse; ce qui s'exécute. Les élèves sont enflammés de l'amour de la gloire & le Dieu leur montre les lauriers dont ils vont se couvrir.

L'allégorie ingénieuse est soutenue par une musique analogue, qui fait autant d'honneur aux talens de M. de Chabanon, qu'aux qualités de son ame noble & sensible.

Il auroit été à souhaiter que dans une occasion comme celle-ci, le zele de cet auteur eût été mieux secondé & que les virtuoses du premier ordre eussent contribué à son acte de patriotisme; on auroit, sans doute, déterminé M. Geliotte à sortir de son repos pour une pareille occasion, & Mlle. le Maure, qui soumet à ses caprices jusques aux têtes couronnées, se seroit déterminée par l'impulsion de son cœur pour une aussi belle action.

On ne doit point omettre dans le détail de la fête M. Gariniès, à l'invitation duquel elle a commencé & elle continue à s'exécuter. Il étoit à la tête de la musique & en dirigeoit toute la machine. En reconnoissance de son zele pour le soutien de l'école gratuite de dessin, M. le Lieutenant général de police lui a accordé quatre places d'élèves.

M. le Duc de Chartres a honoré l'assemblée de sa présence.

26 Novembre 1769. Le livre de l'*Essai sur les préjugés, ou de l'influence des opinions sur les mœurs & sur le bonheur des hommes*, ouvrage contenant l'apologie de la philosophie, par M. D. D., est la meilleure preuve qu'on puisse fournir des progrès de la raison humaine depuis quelques années, & de l'énergie qu'elle a acquise chez ceux qui ont réfléchi sur les discussions multipliées de la morale & de la physique, que des Sages infatigables ne cessent d'agiter & de répandre.

On trouve dans ce traité complet, sous le titre modeste d'*Essai*, ce que c'est que la vérité, son utilité, les sources de nos préjugés; que la vérité est le remède des maux du genre humain, qu'elle ne peut jamais nuire, l'excellence de la raison & les avantages qu'elle procure. On examine si le peuple est susceptible d'instruction; s'il est dangereux de l'éclairer: quels maux résultent, au contraire, de l'ignorance des peuples. On établit que la vérité n'est pas moins nécessaire aux souverains qu'aux sujets: comment la corruption & les vices résultent des préjugés des souverains: quelles suites funestes a la vénération pour l'antiquité, c'est-à-dire le respect des hommes pour les usages, les opinions & les institutions de leurs pères: que les préjugés religieux & politiques corrompent l'esprit & le cœur des souverains & des sujets; que le citoyen doit la vérité à ses con-

citoyens. On définit la philosophie, les caractères qu'elle doit avoir, le but qu'elle doit se proposer, ce que c'est que la philosophie spéculative: on découvre les motifs qui doivent animer le philosophe, quel courage doit lui inspirer la vérité. On parle de l'antipathie qui subsista toujours entre la philosophie & la superstition; de l'esprit philosophique & de son influence sur les lettres & les arts; de la cause des vices & des incertitudes de la philosophie; du scepticisme & de ses bornes. On prouve que la philosophie contribue au bonheur de l'homme, & peut le rendre meilleur; quelles sont les vraies causes de l'inefficacité de la philosophie: que la vraie morale est incompatible avec les préjugés des hommes; & qu'enfin la vérité doit triompher tôt ou tard des préjugés & des obstacles qu'on lui oppose.

26 *Novembre* 1769. Les amateurs de l'opéra sont aujourd'hui calmes sur les craintes qu'ils avoient concernant Mlle. Arnoux. Cette actrice, par une audace sans exemple, avoit manqué à Fontainebleau si essentiellement à Madame la comtesse Dubarri, qu'elle s'en étoit plainte au Roi. S. M. avoit ordonné que Mlle. Arnoux fût mise pour six mois à l'hôpital: mais Madame Dubarri revenue bientôt à son caractère de douceur & de modération, a demandé elle-même la grâce de celle dont elle avoit désiré le châtiement, & a sacrifié sa vengeance personnelle aux plaisirs du public, qui aime cette actrice. Le

Roi
tout
me,
27
succ
en s
déjà
dame
duite
étoit
cette
tés d
28
Arno
profite
grand
de F
une c
cette
jours
beauc
28
de la
orienta
taire,
de Lau
s'étoit
Roi, a
vât trop
gé de

Roi a eu peine à se laisser fléchir, & il a fallu toute l'aménité, toutes les graces de cette Dame, pour retenir sa sévérité.

27 *Novembre*. La cour & la ville vont voir successivement la nouvelle salle de l'opéra, en attendant qu'on y joue. On l'a illuminée déjà plusieurs fois & tout récemment pour Madame la comtesse Dubarri, qui y a été introduite par M. le comte de Saint Florentin. Elle étoit accompagnée de plusieurs Seigneurs, & cette Dame, ainsi que sa suite, ont été enchantés de cet édifice.

28 *Novembre* 1769. Les camarades de Mlle. Arnoux, trop souvent en bute à ses sarcasmes, profitent de l'occasion de s'en venger, & ont eu grand soin de ne pas laisser ignorer son aventure de Fontainebleau ; elles l'ont répandue avec une charité merveilleuse, & toutes les fois que cette actrice paroît parmi elles, on lâche toujours un petit mot d'*Hôpital*, ce qui humilie beaucoup cette superbe reine d'opéra.

28 *Novembre*. On a découvert que l'auteur de la suscription emphatique, à la maniere orientale, d'une lettre adressée à M. de Voltaire, dont on a parlé, étoit un certain abbé de Launay. Cet abbé avoit été en Portugal, s'étoit insinué dans la confiance d'un frere du Roi, au point qu'on avoit craint qu'il ne captivât trop sa bienveillance, & qu'il avoit été obligé de revenir en France, où il s'étoit soutenu

par les bienfaits de ce Prince, qui lui a même laissé une pension à sa mort, mais mal payée, suivant l'usage. L'abbé a contracté beaucoup de dettes, il a été arrêté, il y a quelques années, & est en prison depuis ce tems, dénué de ressources. Il s'occupe à écrire à tous ceux dont il espere obtenir quelque chose, & fait valoir de son mieux un assez méchant talent qu'il a pour la poésie. Il est connu surtout par deux épitres, l'une *au chien du Roi*, & l'autre à *M. l'Evêque d'Orléans*.

29 Novembre 1769. M. de Mairan, cet académicien connu de toute l'Europe savante, âgé de 91 ans, s'est trouvé très mal, il y a quelques jours, d'une indigestion, après avoir dîné chez M. de Fonterriere, fermier général; on n'a pu le ramener chez lui tout de suite, & on lui a administré sur le lieu même les secours d'usage, qui ont procuré une double évacuation très copieuse. Un accident aussi grave avoit alarmé sur le compte de ce vieillard, mais il s'en est très bien tiré & a recommencé à dîner en ville très peu de tems après.

29 Novembre. Le projet dont on a parlé concernant la nouvelle salle de comédie Française à construire, a été agité solennellement à l'hôtel des acteurs François, devant eux & leur conseil, le samedi 25 de ce mois. Il a été unanimement adopté, & l'on n'a hésité de conclure sur le champ que pour en référer aux

gen-

Ce
reté de
qu'ils
pices
l'intégr
qui ne
gne, s'
30 N
Tome

gentilshommes de la chambre, supérieurs immédiats de la troupe, & sans l'attache desquels ils ne doivent rien faire.

En conséquence les deux amateurs du théâtre, qui par un zèle vraiment patriotique se mêlent de cette affaire, ont dressé un mémoire pour être présenté aux gentilshommes de la chambre, où ils exposent tous les avantages du plan en question, dont il résulte d'abord un embellissement pour ce quartier-là, par une place circulaire, presque aussi grande que la place des Victoires & encore mieux percée, & par de plus grands débouchés qu'on procure aux environs, en coupant de nouvelles rues à peu de frais, ou plutôt sans frais : ensuite on améliore de beaucoup la situation des comédiens, on leur procure un terrain plus vaste, plus commode, d'une valeur beaucoup plus considérable, & sans qu'il leur en coûte rien : on débarrasse la ville, ou le Roi, des secours qu'ils auroient été obligés de leur donner : enfin, le public jouira dans peu, puisqu'on ne demande que trois ans pour l'entière confection du plan.

Ce qui doit encore mieux rassurer sur la pureté des vues des spéculateurs en question, c'est qu'ils demandent à ne rien faire que sous les auspices de M. de Sartine. On connoît toute l'intégrité & toute la sagesse de ce magistrat, qui ne se chargeroit pas de présider à la besogne, s'il n'étoit certain de son excellence.

30 Novembre 1769. L'Académie Royale de
Tome V.

musique a repris avant-hier *Dardanus*. Il a été remis avec les applaudissemens généraux de tous les amateurs. On l'a joué, comme il avoit été exécuté à Fontainebleau, c'est-à-dire avec les meilleurs acteurs & dans toute la magnificence des habillemens de la cour. Le Roi a bien voulu permettre qu'on en fît usage pour le public. Mlle. Arnoux, qui a senti toute l'importance dans ce moment-ci de réparer sa triste aventure, en captant de plus en plus les suffrages du public & en fermant la bouche à ses ennemis, a redoublé l'intérêt de son rôle par l'onction & l'intelligence qu'elle y a répandue.

1^{er}. Décembre 1769. La machine pour faire aller un chariot sans chevaux, est de M. de Gribeauval; on en a réitéré dernièrement l'expérience avec plus de succès, mais pas encore avec tout celui qu'il a lieu de s'en promettre: il est question de la perfectionner. La machine est une machine à feu.

1^{er}. Décembre. On a découvert près de Meulan une terre, dont on compose une porcelaine qui va au feu le plus violent sans eau, & qui, jetée sur le champ dans de l'eau froide, ne casse pas davantage. Cette trouvaille peut être d'un grand secours. La pâte en question est blanche & point chère.

3 Décembre. M. le Lieutenant général de police a prié, il y a quelques jours, par un billet fort honnête M. Bouvard de passer chez lui à l'heure de sa commodité. Ce médecin s'y est

re
de
du
ma
Pe
gue
éto
rep
mên
gard
tena
en a
confi
qu'il
son
est al
tous l
nu por
l'ouvra
Ce p
ces let
rechere
d'hui t
voles, v
le mond
5 Déc
de l'éco
agé de c
du Roi,
Prusse &
suivant:

rendu & affecté de croire que M. ou Madame de Sartine étoient malades. Sur la déclaration du premier qu'il n'étoit pas question de cela, mais d'un libelle sanglant dont se plaignoit M. Petit, son confrere, le docteur a eu une longue explication, d'où il a résulté que M. Petit étoit l'agresseur, que l'autre n'avoit fait que repliquer, qu'il tenoit sa défense légitime & même indispensable; qu'au surplus, il ne se regardoit pas comme le justiciable de M. le Lieutenant général de police; il a refusé d'entrer en aucun accommodement à cet égard avec son confrere. Alors le magistrat lui ayant signifié qu'il alloit user de son autorité pour supprimer son livre, M. Bouvard a pris congé de lui, est allé sur le champ chez son libraire, a retiré tous les exemplaires restans, & quand on est venu pour exécuter les ordres de la police & saisir l'ouvrage, on n'a rien trouvé.

Ce petit véhicule fait merveilleusement bien à ces lettres, qui jusqu'ici n'avoient été lues & recherchées que par les gens de l'art: aujourd'hui toutes les femmes & les gens les plus frivoles veulent les avoir, par l'éclat que fait dans le monde l'aventure qu'on vient de raconter.

5 Décembre 1769. En 1752, un jeune élève de l'école militaire de Berlin, nommé *Mingard*, âgé de onze ans, curieux d'assister au spectacle du Roi, écrivit à M. de Voltaire, alors en Prusse & dans la confiance du Prince, le billet suivant:

Ne pouvant plus gourmander
 Le desir ardent qui m'anime,
 Daignez, Seigneur, m'accorder
 Un billet pour voir *Nanine*.

M. de Voltaire lui fit la réponse suivante :

Qui fait si fort intéresser,
 Mérite bien qu'on le prévienne;
 Oui, parmi nous viens te placer,
 Nous dirons qu'il y revienne.

En effet l'enfant plut beaucoup, & dès le soir eut l'honneur de souper entre le Roi de Prusse & M. de Voltaire. Le goût du jeune homme pour les lettres lui ayant fait perdre de vue celle de sa fortune, il est tombé dans la disgrâce de sa famille, & par une suite de catastrophes sinistres s'est trouvé très malheureux. Venu à Paris il s'y est conduit avec honnêteté, & n'a point oublié les sentimens de sa naissance & de son éducation. La hauteur de son ame l'a porté à avoir plutôt recours à des étrangers qu'à des parens, dont il avoit à se plaindre. Un homme de lettres qu'il a eu occasion de connoître, a cru devoir en ce moment réveiller l'intérêt que M. de Voltaire avoit pris autrefois à ce jeune élève d'Apollon: pour lui en rappeler le souvenir, il lui en a envoyé les deux billets ci-dessus. Le Philosophe de Ferney a répondu laconiquement; mais par ce qui se passe depuis peu de tems, M. Mingard présume que cet apôtre de l'humanité a excité les sentimens de

tendresse de la famille de l'enfant prodigue, & elle vient de lui procurer des consolations qu'il croit devoir à M. de Voltaire: nouveau trait de bienfaisance qu'on se hâte d'annoncer au public.

6 Décembre 1769. Mlle. Caron, aujourd'hui Madame de la Sône, connue longtems dans Paris comme maîtresse de M. le Comte de Charolois, a eu deux filles de ce Prince, qui devenues grandes sont en état d'être mariées. On assure qu'elles sont charmantes, pleines de talens & très propres à faire des passions. Un gentilhomme attaché à Madame la Princesse de Conti, est à la veille d'en épouser une. Cette Princesse, pour rendre le mariage plus honorable, a bien voulu solliciter des lettres de légitimation, qu'elle a obtenues. Ces lettres patentes ont été revêtues des formalités nécessaires, & les jeunes personnes s'appellent aujourd'hui *Mesdemoiselles de Bourbon*.

Madame de la Sône est digne, à bien des égards, de cette faveur, par son esprit, par ses grâces, par la manière distinguée dont elle vit & dont elle fait usage de la fortune que le Prince lui a laissée, & par la bonne éducation qu'elle a donnée à ses filles. Elle demeure dans un couvent, avec toute la décence convenable à son état. Elle a rendu aujourd'hui le pain béni à St. Nicolas du Chardonnet, sa paroisse, dans toute la pompe possible.

M. Bouret, toujours inépuisable en fait de

galanteries, a eu l'honneur de présenter à la fiancée une tabatiere très riche, mais surtout précieuse par une miniature exquise, où il a fait représenter cette jeune bergere, cueillant des lys: allégorie ingénieuse pour la circonstance & qui caractérise parfaitement le goût fin de ce courtisan délicat.

7 Décembre 1769. Extrait d'une lettre de Rome du 20 Novembre 1769.... Le Saint Pere continue à s'occuper de l'administration intérieure de ses états, de la réforme des mœurs & des abus. Vous avez sçu qu'il avoit pros crit l'usage ridicule sur les théâtres de cette ville de faire jouer les rôles de femmes par de jeunes garçons, & qu'il avoit remis le sexe en possession de toutes ses fonctions à cet égard. Il vient d'abolir une coutume plus horrible & plus abominable: par une barbarie qui fait la honte de tous ses prédécesseurs, on outrageoit la nature dans de jeunes enfans, & on les dresseoit dans ce malheureux état à remplir les fonctions de musicien à la chapelle des Papes. On se procuroit ainsi des voix claires & argentines, qui flattoient les oreilles de ces Souverains, & pour leur plaisir on avoit consacré une horreur qu'on ne devoit lire que dans l'histoire des tyrans de Rome. Sa Sainteté aime beaucoup la musique, mais encore plus l'humanité; & pour suppléer à cette espece de chanteurs appelés *Castriati*, elle a permis de prendre des femmes dans les musiques d'église. Un pareil trait fe-

ra bénir à jamais le Pontificat de Clément XIV. Il est adoré de ses sujets & surtout du sexe, qu'il fait sortir de la nullité à laquelle l'avoient réduit ses prédécesseurs.

8 *Décembre* 1769. On assure que M. le comte de Saint Florentin a vivement réprimandé le docteur Bouvard sur la maniere dure & brutale dont il a traité son confrere, M. Petit; que cette conduite a fait grand tort à la cour au premier, & que cela pourra l'exclure de succéder à M. Senac dans sa place. Au surplus, elle ne doit pas être vacante sitôt, puisqu'il se porte beaucoup mieux. M. de Vernage est aussi sur les rangs pour le remplacer.

10 *Décembre*. M. l'abbé Couturier, dont on a rapporté les tracasseries, qui lui ont été suscitées par ses ennemis auprès de M. l'Archevêque, a eu le bonheur de faire revenir de sa prévention ce Prélat très entêté ordinairement. L'interdiction a été levée bientôt, & l'orateur en question a prêché le premier dimanche de l'avent dans l'église de la charité, pour laquelle il étoit désigné. Sa disgrâce passagere est un véhicule de plus à sa réputation, & l'on s'empresse d'aller entendre ce prédicateur censuré, avec la même avidité qu'on recherche un livre défendu & qui se vend sous le manteau.

13 *Décembre*. On a parlé depuis longtems des mouvemens que M. de Voltaire s'étoit donnés pour faire rendre justice à la famille des Sirven, ces malheureux pere & mere, accusés

d'être auteurs du meurtre de leur fille & condamnés comme tels par contumace au parlement de Toulouse. Ils ont eu le courage de se rendre en cette ville, de faire juger la contumace, & ils ont été déclarés généralement innocens : on les a remis en liberté & en possession de tous leurs biens, confisqués au profit du roi par le domaine, suite nécessaire de l'arrêt.

Cet événement, qu'on doit principalement aux soins & aux réclamations de M. de Voltaire, assure de plus en plus à ce poëte philosophe une place parmi les bienfaiteurs de l'humanité. On ne doute pas que M. Elie de Beaumont, avocat célèbre au parlement de Paris, & qui a passé plusieurs mois de l'été & de l'automne à Ferney, n'ait beaucoup contribué à éclairer & à faire juger l'affaire : on ne doute pas non plus que M. de Vaudeuil, le nouveau Premier Président du Parlement de Languedoc, n'ait versé dans ce tribunal l'esprit de tolérance dont est animé le magistrat en question, & qu'il n'éteigne tout-à-fait le feu du fanatisme, qui n'avoit que trop éclaté dans la malheureuse affaire des Calas.

14 *Décembre* 1769. C'est avec douleur que les amateurs du théâtre italien, qui avoient conçu les plus grandes espérances sur le compte du Sr. Gretri, ce Pergolese de la France, voient que ce musicien est sur le point d'être moissonné à la fleur de son âge. Il est attaqué de la poitrine, & son genre de vie ne contribue

bue pas peu à aggraver son état. On convient assez généralement qu'il étoit fait pour opérer une révolution dans la musique de ce théâtre, dont les coryphées ne paroissent que des gens médiocres auprès de cet auteur.

15. *Décembre* 1769. Vendredi dernier, à l'opéra, un spectateur du parterre s'enthousiasmoit sur la danse vigoureuse & hardie de Mlle. Asselin, une des coryphées du théâtre lyrique. Son voisin la déprimoit, au contraire, & la trouvoit détestable. Chacun soutenoit son avis avec opiniâtreté & y resta suivant l'usage. A la dernière reprise, le détracteur de la danseuse s'écria qu'il falloit être bien bête pour l'admirer; son adversaire lui dit: „ jusqu'ici, Mon-
„ sieur, j'ai cru que c'étoit à Mlle. Asselin
„ que vous en vouliez: je vois très bien à pré-
„ sent que c'est à moi, & vous allez m'en faire
„ raison.” Ils sortent, ils se battent, sans s'être jamais connus ni vus qu'en ce moment, & l'agresseur reste mort sur la place. Il se trouve par les informations que c'est un M. Hooke, officier, parent d'un Hooke connu par une aventure à peu près semblable, qui lui arriva au concert spirituel, qui fit beaucoup de bruit dans le tems, & qui ne s'est terminée qu'après plusieurs combats arrivés en divers endroits entre les deux contendans.

Au surplus, cette catastrophe relève merveilleusement la réputation de Mlle. Asselin. Toutes ses camarades la regardent avec envie & vou-

droient bien compter dans les fastes de leur histoire quelques combats singuliers de cette espece.

16 *Décembre* 1769. M. l'abbé Riballier, Docteur de Sorbonne, Syndic de la faculté de théologie, si connu par ses démêlés avec Mrs. de Marmontel & Voltaire, est surtout célèbre par les sarcasmes dont ce dernier l'a criblé. Il a la vue très mauvaise: un plaisant a supposé qu'il l'avoit entièrement perdue en travaillant à la censure de *Belisaire*, & que réduit à prendre un chien pour guide, il avoit choisi celui de ce héros dans son malheur. En conséquence on a gravé l'abbé Riballier conduit par l'animal, ayant au col un collier, sur lequel on lit ces vers :

Passant, lisez sur mon collier
Ma décadence & ma misère:
J'étois le chien de *Belisaire*,
Je suis le chien de *Riballier*.

17 *Décembre*. Extrait d'une lettre de Châlons, le 14 *Décembre* 1769.... Il y a toute apparence que Madame la Dauphine passera par ici; il n'y a cependant encore que des présomptions. Quoi qu'il en soit, on vient toujours d'ériger une nouvelle porte en forme d'arc de triomphe, par où entrera cette Princesse, si elle prend la route de Strasbourg. On a nommé à bon compte cette porte *la Porte Dauphine*. Elle est magnifique, elle a 50 pieds de haut & doit être enrichie de médaillons & de bas-re-

liefs, relatifs à l'événement du mariage de M. le Dauphin. C'est le Sr. Pigale qui est chargé de ce travail. Le monument en question coûtera 30,000 livres, quoique les pierres aient été apportées par corvée des divers endroits de la province, dont on les tire. Cela n'a pas accommodé le paysan, mais Châlons s'en embellit beaucoup. Notre Intendant, M. Rouillé d'Orfeuil, ne cesse de travailler à rendre cette ville très belle, d'infame qu'elle étoit.

Si Madame la Dauphine passe par ici, M. l'Archevêque de Rheims se propose d'y venir jouir de son droit de Pairie, qui est d'embrasser à la joue la Princesse, droit qu'il ne pourroit faire valoir lorsqu'il la recevra à la tête de son clergé.

17 Décembre 1769. Les partisans du *Pere de famille* font valoir deux événemens qui se sont passés à la comédie françoise, hier jour où l'on jouoit ce drame. Le premier, est celui d'une femme, qui, au moment où le jeune homme défend l'épée à la main sa maîtresse qu'on veut enlever, a été si vivement saisie, qu'elle en a jetté les hauts cris, qu'elle est tombée en convulsions & qu'il a fallu la tirer de sa loge; ensorte que le spectacle a été interrompu pendant quelque tems.

Le second, est la fureur avec laquelle le parterre, lorsqu'on est venu annoncer la reprise d'*Hamlet* pour mercredi, s'est recrié : *point d'Hamlet : le Pere de famille !* & cela à plusieurs fois.

Il paroît que les comédiens n'ont point eu égard aux réclamations du parterre, puisqu'*Hamlet* est annoncé sur l'affiche pour mercredi. On dit que le cinquieme acte est refait & fera neuf absolument.

18 *Décembre* 1769. Extrait d'une Lettre de Pologne du 1 *Décembre* 1769.... Vous connoissez M. le comte Oginski, grand général de Lithuanie : vous connoissez l'étendue de ses lumieres & les graces de son esprit. On peut renvoyer ceux qui voudroient en voir un échantillon, à l'article *Harpe*, qu'il a fourni au Dictionnaire Encyclopédique. Il vient de faire une action qui le rendra encore plus précieux & plus immortel, que tous les ouvrages qu'il pourroit composer. Il a entrepris de faire à ses frais un ouvrage de la plus grande utilité pour la province de Lithuanie : c'est un canal de communication entre les rivières Jasiolda & Szezara, par le moyen duquel les productions du fertile district de Pinsko, qui n'avoient point de débouché, en auront un pour être envoyées à Königsberg, parce que la rivière Szezara se décharge dans le Niemen, qui porte les batteaux dans ce port. Ce canal de communication aura environ douze lieues d'étendue, & un assez grand nombre d'écluses. Il est déjà avancé de plus de moitié, & il coûtera plusieurs millions à M. Oginski, qui en fait le sacrifice à sa patrie.

21 *Décembre*. M. l'abbé Vatry, pensionnaire de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres,

est mort le 16 de ce mois. Il étoit infirme depuis longtemps & la tête ne faisoit plus de fonctions; c'étoit un des plus savans hommes de l'Europe dans le Grec, qu'il avoit professé au College Royal.

21 *Décembre*. Les comédiens François ont repris hier *Hamlet*. Le cinquieme acte, quoique tout neuf, n'a pas paru moins mauvais que le précédent. L'auteur, à un dénouement trivial & usé, a substitué une catastrophe ridicule & absurde. Tous les personnages y semblent autant de marionnettes, dont le poëte retarde ou accélère les mouvemens à son gré. Le tyran surtout y complete parfaitement son caractère du plus insigne, du plus plat & du plus sot coquin qu'on puisse voir. Il faut travailler pour la troisieme fois à refaire ce cinquieme acte, qui dépareille absolument les autres, où il y a au moins quelques belles choses.

22 *Décembre* 1769. On a envoyé de Brest les vers suivans, faits sur la mort de Gordon. Ils paroissent récapituler en bref toute la trame de ce fatal événement. Il faut savoir qu'il s'est plaint d'avoir été excité par le comte d'Harcourt, Ambassadeur de la cour de Londres à la cour de France, non à incendier le port de Brest, comme on a dit, mais à en reconnoître la situation, à en examiner tous les détails, pour en profiter au besoin. Quant au sage Magistrat, on connoît aisément qu'il veut parler de M. de

Clugny, Intendant de Brest & Président de la Commission.

Un perfide Vieillard abusa ma jeunesse,
Un sage Magistrat confondit mes projets,
Une mort héroïque expia ma foiblesse,
Un peuple généreux me donna des regrets.

24 *Décembre* 1769. Le triomphe du Docteur Petit sur le Docteur Bouvard n'a pas été long; ce dernier a eu recours à M. le Chancelier, & ce chef suprême de la justice a fait révoquer l'ordre de la police, qui avoit arrêté le débit de l'ouvrage de ce médecin contre son confrere; il se vend aujourd'hui publiquement: mais ce qu'on avoit prévu malheureusement pour M. Bouvard est arrivé; ce véhicule produisit un débit étonnant du livre, qui maintenant n'est plus recherché.

27 *Décembre*. On a déjà parlé du procès pendant par devant le chef de la librairie entre les libraires & M. Luneau de Boisjermain. On a résumé les diverses prétentions des deux parties & surtout les deux mémoires de Me. Linguet, ce Démosthène de nos jours, qui réfute ceux des libraires avec autant de solidité que d'éloquence & de feu. Ces derniers viennent de fournir une réplique & c'est à cette occasion qu'un anonyme a répandu une brochure intitulée: *Avis aux gens de lettres*. Après une exposition nette & précise du sujet, l'auteur fait rapidement quelques notes sur la dé-

fenſe nouvelle des libraires & prouve qu'ils ne ſont pas heureux en réparties. Non content de cela, il les ſuit pas à pas, il montre que conduits par l'avidité, ils marchent toujours entre l'injuſtice & l'extravagance. Il examine & diſcute ſéparément chacune de leurs prétentions & en fait voir palpablement l'indécence. Il termine ſon écrit par des réflexions générales, qui naiſſent naturellement de ſon ſujet. Il ſe plaint que la France, étant le pays du monde où les lettres ſoient le plus floriffantes, ſoit en même tems le pays où ceux qui les cultivent, ſoient traités le plus défavorablement. Il les peint, avec non moins de vérité que d'énergie, gémiſſant ſous le joug des libraires, travaillant en vils eſclaves au champ fécond de la littérature, tandis que ces maîtres durs recueillent tout le fruit de leurs ſueurs, & vivent à leurs dépens dans l'abondance & dans le luxe. Il compare les procédés des libraires de France & de ceux de Londres envers les auteurs, & il en fait voir l'énorme différence à la honte des premiers. Il cite l'exemple d'une *Histoire de Charles V*, en cinq volumes, dont le manuscrit a été vendu par M. Robertſon quatre mille guinées; tandis que l'*Encyclopédie*, ce vaſte dépôt de toutes les connoiſſances humaines, ce monument, qui ſeul forme une bibliothèque entière, qui a rapporté plus de deux millions de gain aux libraires, n'a valu à M. Diderot, entrepreneur, direc-

teur, & surtout seul architecte de cet immortel édifice, que cent pistoles de rentes viagères. Il finit par une peroraison vigoureuse, où il exhorte les gens de lettres à secouer un joug aussi honteux que tyrannique, pour s'aider mutuellement dans l'impression & le débit de leurs ouvrages, & pour donner des secours aux jeunes gens qui entrent avec du talent dans la même carrière. Il sonne le tocsin même à l'égard des seuls amateurs, fait craindre le dépérissement du goût & des lettres, si l'on ne met un prompt remède à la rapacité dévorante des libraires, sang-sues des auteurs & qui se gorgent impitoyablement de leur sang.

27 Décembre 1769. *Discours de Gordon à ses Juges.*

Monsieur & Messieurs,

Vous êtes pères, vous tous, pères heureux; vos enfans ne vous sont pas enlevés, vous leur êtes conservés. Le mien, père de treize, nous fut enlevé dans sa 38^e année. Je n'en avois alors que 12: quelle perte pour moi! Ma mère me resta encore: veuve à 32 ans, elle se retira dans une maison de campagne, déterminée à y passer le reste de ses jours avec ses cinq filles. Le soin de l'éducation de nous autres fut confié à nos plus proches parens. Ma faute, ou, si vous voulez, mon crime, n'est pas l'effet d'un tempéramment vicieux, fuite souvent d'une éducation négligée, mais d'un malheur (*) qui

(*) Pour avoir tué un homme dans une rixe.

m'avoit obligé de venir en France. Milord Harcourt promit à ma sollicitation de me remplacer dans mon ancien régiment: il se prévalut de cette conjoncture, en me proposant ce fatal voyage. Mon peu d'expérience me laissa séduire, ma reconnoissance me le fit entreprendre. Figurez-vous en Milord Harcourt un homme de soixante ans, décoré de toutes les beautés de la vieillesse: en lui je voyois un homme de naissance, Lieutenant général de nos Armées, Ambassadeur en France & mon protecteur. Que de prévoyance n'auroit-il pas fallu pour appercevoir la chaîne de malheurs qui devoient s'ensuivre? Et sous quelles couleurs ne me présentait-il pas sa proposition? Il me fut impossible d'éviter son piège.

Je n'ai, hélas! que peu à espérer du côté des loix, elles ne regardent que les fautes. J'ai toujours espoir en vous, vu que l'Etat ne peut souffrir aucun préjudice de tout ce que j'ai fait. De plus: je déclare n'avoir jamais eu intention de former aucunes liaisons ici: c'est le cruel hazard qui me les a fait trouver.

Mitigez donc, s'il se peut, la sévérité des loix: permettez que je vous rappelle encore une fois que j'ai une mere, & que je vous représente la douleur d'une famille nombreuse; elle est noble: & s'il faut mourir, ne me faites pas souffrir d'ignominie; laissez-moi agir en liberté & je saurai éviter la honte. Enfin, pour dernière grace, que je meure avec mon écharpe

militaire & qu'on la fasse tenir ensuite à mon frere.

29 Décembre 1769. Outre l'*Avis aux gens de lettres*, dont on vient de parler, il avoit paru dans l'affaire de M. Luneau de Boisjermain avec les libraires, un troisieme Mémoire, sous le titre de *Derniere Réponse signifiée & Consultation pour le Sr. Luneau de Boisjermain contre les syndics & adjoints des Libraires de Paris*. Dans ce Mémoire, encore plus vigoureux que les précédens, l'auteur a sçu répandre un intérêt dont on ne croiroit pas la matiere susceptible, & qui d'une cause particuliere, a fait une générale avec tous les gens de lettres, par le détail des vexations que ces derniers en éprouvent continuellement & qui deviendroient de plus en plus odieuses, si on les laissoit empiéter sur eux comme ils le prétendent. On fait que depuis longtems ils affectent envers eux une dureté & un despotisme, qu'il grossit, & les a déjà couvert du ridicule qu'ils méritent, dans la *Charitreuse*, où il dit en décrivant les entours du college des Jésuites & de la rue St. Jacques :

Où trente f... imprimeurs
Donnent froidement audience
A cent faméliques auteurs, &c.

L'Avocat, dans le Mémoire en question, plus approfondi que les premiers, remonte à l'origine des Libraires, qui avant la découverte de l'imprimerie étoient dans la plus humiliante,

la plus servile dépendance des gens de lettres, entièrement aux ordres & aux gages de l'université. On les appelloit alors *Stationarii*, c'est-à-dire entreposeurs, comme servant précifément & uniquement au courtage des livres peu communs alors. Elle avoit sur eux le droit d'inspection, de correction, & elle en ufoit. Il refute victorieusement leur assertion, par laquelle ils prétendent n'être pas confondus avec les autres especes de négoces, & distinguer dans la librairie une partie purement matérielle, qu'ils dédaignent, & une partie purement spirituelle, qu'ils s'approprient. Il fait voir, au contraire, qu'ils n'occupent qu'un rang très peu distingué dans l'ordre des vanités sociales, qu'ils sont exclus de l'échévinage de Paris, espece d'apothéose bourgeoise, à laquelle peuvent être admises des communautés de marchands, au-dessus desquels ils voudroient s'élever, & qu'enfin le Souverain lui-même les a assimilés quelquefois aux états mécaniques les plus vils.

Mais ce qui doit surtout les confondre & les couvrir de confusion, c'est une table jointe à cet écrit, par laquelle il est démontré que les Libraires, tous frais faits pour le Dictionnaire Encyclopédique, montant à 938,291 livres, 2 sols, 6 den., ont gagné 2,444,202 livres, 17 sols 6 den. &c., dont 634,307 livres 4 sols qu'ils ont pris de trop aux souscripteurs. Ceci n'est point, au reste, une récrimination

inutile & hors d'œuvre, puisque M. Luneau de Boisjermain étoit un des souscripteurs de l'Encyclopédie & qu'il a déjà entamé une procédure juridique contre les libraires, pour se faire restituer la somme qui lui a été prise de trop.

Après ce Mémoire savant & éloquent de Me. Linguet, suit une Consultation de dix Jurisconsultes, en date du 15 Novembre, tous du même avis & donnant entièrement gain de cause à M. Luneau. Le procès est toujours en délibéré par devant M. le Lieutenant général de police.

30 *Décembre* 1769. M. le Président le Monnier rentre de nouveau en lice contre M. de Valdahon, à l'occasion de Mlle. le Monnier, qui depuis qu'elle est majeure lui a fait des sommations respectueuses pour épouser son amant, dont la constance a été mise à de si rudes épreuves. Tous les papiers publics ont parlé si souvent & d'une façon si intéressante du procès célèbre qui dure depuis sept ans entre ce premier Président de la Chambre des Comptes de Dole, & le Mousquetaire gris, qu'on s'en souvient sûrement & que les cœurs tendres sont encore affectés de cette histoire romanesque. On blâme généralement l'opiniâtreté de M. le Monnier, qui par des Mémoires infâmes a cherché à rendre odieux & méprisable un homme estimé publiquement.

La fille vient de répandre un Mémoire en réponse aux horreurs débitées par M. le Monnier, où elle est obligée par sa position cruelle

de
ret
Me
ma
plu
que
ge,
qui
Jug
M
logi
date
à e
cenc
il d
des
des
perm
conf
ancie
de C
cemb
signe
31
à Sir
derni
la pl
suis
entre
midi.
rible

de défendre un amant contre un pere. On y retrouve l'Avocat difert qui a déjà fait d'autres Mémoires dans la même cause: il a traité cette matiere plus en romancier qu'en jurisconsulte: plus de mots que de choses, plus de phrases que de raisons constituent le fond de cet ouvrage, qu'on trouve sur toutes les toilettes & qui y aura plus de succès que sur le bureau des Juges.

M. Loiseau de Mauléon termine cette apologie par une Lettre à Mlle. le Monnier, en date du 5 Décembre, où après avoir donné à entendre avec autant de vanité que d'indécence, qu'il lui a prêté sa plume gratuitement, il déclare que devenant Maître de la Chambre des comptes de Nancy, les usages de l'Ordre des Avocats & ceux de la Compagnie ne lui permettent pas de signer ce Mémoire; qu'en conséquence il le remet entre les mains d'un ancien confrere. Ce dernier, après un bout de Consultation fort platte, datée du 10 Décembre, adopte l'ouvrage du Sr. Loiseau & signe le Mémoire.

31 Décembre 1769. *Lettre d'Alexandre Gordon à Sir Charles Gordon, son frere.* „ C'est avant mon dernier moment, cher Charles, que je prends la plume pour te faire part de mon sort. Je suis condamné à perdre la tête sur un échaffaud entre 4 & 5 heures, ce 29 Novembre, après midi. Ma seule consolation en ce moment terrible est de n'être pas coupable des crimes que

l'on m'a imputés & d'avoir arraché des larmes de mes juges mêmes. Depuis l'existence des loix, jamais arrêt aussi cruel n'a été rendu contre qui que ce soit. En effet, si j'avois été coupable des crimes dont un Anglois nommé Stuart m'a accusé, à quel supplice les juges m'eussent ils donc condamné? Je suis le plus infortuné de tous les hommes. Les deux personnages que j'avois cru mes amis m'ont trompé, ils m'ont toujours flatté de pouvoir obtenir ma grace, ils m'ont empêché d'intéresser en ma faveur la noblesse d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande. J'ai été condamné, non pour avoir eu le projet d'incendier tous les ports de France, parce que mes juges n'ont pu prouver un si horrible crime, mais pour avoir pris des mesures avec deux hommes ici apostés pour me séduire (*), pour avoir plusieurs détails de ce port, lorsque je serois en Angleterre. Le moment fatal approche, cher frere! j'entends dans

(*) Ceci a trait à deux *moutons*, en termes du métier, c'est-à-dire à deux hommes, que M. de Clugny avoit excités à paroître entrer dans les projets de Gordon, pour mieux les connoître, & à gagner sa confiance, pour le trahir ensuite plus sûrement. Cet intendant avoit écrit à la cour dès les premiers soupçons qu'il eut sur le compte de l'Anglois, & le ministre lui répondit de le faire veiller, de ne témoigner aucune inquiétude & de s'y prendre de façon à acquérir des preuves plus sûres de ses desseins.

les
cher
de co
de fi
cent
mes
Rem
les fo
d'êtr
res. L
t'env
teinte
cher
ce!
Oh!
vous
plus.
que l
mon

I 7
comiq
dit be
premi
l'usage
ment
cheme
public
a trou

les escaliers les gardes qui viennent me chercher. Je te demande en grace, cher Charles, de consoler ma tendre mere: il m'est impossible de finir ma lettre pour elle. Mes pleurs effacent chaque mot que je trace. Embrasse tous mes parens & dis-leur que je meurs innocent. Remercie mon oncle Pierre Gordon pour tous les soins qu'il a pris. J'ai heureusement obtenu d'être exécuté avec toutes les marques militaires. M. de Clugny, mon juge, m'a promis de t'envoyer mon écharpe: elle te sera envoyée teinte de mon sang innocent. Quel motif, cher frere, pour t'exciter à une juste vengeance! Je laisse la plume pour aller à l'échaffaud. Oh! mes adorables & tendres sœurs, je ne vous verrai donc jamais, je ne vous reverrai plus... Cet arrêt est mille fois plus terrible que la mort. Adieu, cher frere, mon frere, mon ami: dans une demi-heure je ne suis plus.

L'AN MDCCLXX.

1 Janvier 1770. *La rosiere de Salenci*, cet opéra comique disgracié à la cour, & dont on avoit dit beaucoup de mal lorsqu'il a paru pour la premiere fois à la comédie italienne, suivant l'usage de ce théâtre n'a repris que plus fortement depuis, au moyen de quelques retranchemens, de changemens, de corrections. Le public enchanté de la docilité du Sr. Favart, a trouvé que cela faisoit un excellent effet,

qu'il avoit eu tort de condamner si promptement un grand maître.

3 Janvier 1770. M. Rose de Chantoiseau, ancien directeur du bureau général d'indication, premier auteur des *restaurateurs*, & célèbre par diverses autres inventions qui indiquent son génie & la fertilité de ses ressources, vient de répandre aussi un prospectus, qui n'est encore qu'une esquisse d'un projet dont on parle dans le public depuis quelque tems, mais qui n'avoit pas reçu toute sa forme. Il a pour titre: *l'ami de tout le monde, ou précis d'un plan de banque générale de crédit public, sociale & commerçante, de confiance & de ressources dans les besoins de l'état; proposée pour la liquidation des dettes d'un état, le soulagement des peuples, l'agrandissement du commerce & le tombeau de l'usure.*

L'auteur propose son plan, comme un moyen très simple & peu dispendieux pour liquider les dettes de l'état, sans établir aucun impôt, pour subvenir & satisfaire avec autant de rapidité que d'efficacité aux besoins *pressans* de la France, à ses engagements *passés, présens & à venir*, & finalement enrichir le Roi & soulager ses sujets.

Il voudroit pour cela, qu'en établissant sa *banque générale de crédit public*, on y fondât un certain nombre déterminé de billets de crédit, qui y seroient relatifs, remboursables au trésor royal tous les ans par quart, au *pro rata* chacun de sa valeur représentative.

Il entend qu'il seroit expressément énoncé par l'édit de création que ces billets ne pourroient être refusés dans *aucun cas* par le créancier, du débiteur, qui s'en trouveroit titulaire, aux offres & conditions expresses par le débiteur de supporter en son propre & privé nom la perte d'un pour cent, c'est-à-dire, d'environ deux sols par pistole, pour chaque *mutation* de propriété.

Il prétend que par ce moyen il n'y auroit plus de *répercussion* à craindre dans le commerce de la part de l'Etat, qui acquitteroit alors sur le champ ses fournisseurs, les fournisseurs leurs fabricans, les fabricans leurs créanciers, &c.

Suit un développement du plan proposé, où, pour rendre son idée plus sensible, cet écrivain politique met sous les yeux un même exemple présenté sous deux points de vue différens. Il en résulte, qu'en suppléant à l'espèce numéraire par la création des nouveaux billets de crédit proposés, l'état seroit dans le cas en effet de liquider toutes ses dettes, suivant l'objet de l'auteur, sans établir aucun nouvel impôt, sans altérer les finances, & sans rien faire perdre aux créanciers, ou du moins en ne leur faisant essuyer qu'une perte volontaire, momentanée & insensible; qu'il en provient un très grand avantage pour chacun d'eux, par la jouissance accélérée de leurs fonds.

On insinue d'ailleurs que les particuliers, obligés par des revers inattendus d'avoir recours

aux usuriers, ou prêteurs sur gages, trouveroient bientôt dans une des branches de cet établissement des secours prompts & gratuits: M. Rose se réserve de le mettre au jour en tems & lieu.

Au surplus, l'auteur, pour donner plus de confiance au ministère, annonce qu'il a remis en 1764 son plan à découvert sous les yeux de MM. les juges consuls & des six corps assemblés, pour être réfuté, contesté ou applaudi, & qu'il ne craint point d'avancer que d'après quelques observations auxquelles il s'est soumis, ils l'ont tous unanimement regardé comme le plus économique, le moins équivoque & le plus avantageux au public, qui leur eut encore été présenté jusqu'alors. Mais il convient que l'exécution de ce plan exige une manutention particulière, d'où dépend le succès des opérations, que la brièveté d'un prospectus ne lui permet pas de déduire.

Pour ne rien laisser à désirer, M. de Chantoufeu a la bonne foi de se faire les objections les plus fortes qu'il puisse s'imaginer, ou qui lui aient été faites. Elles sont au nombre de six, & il établit les réponses à côté.

A la fin se trouve un modèle des billets de crédit public, qui constitue leur façon, & met sous les yeux le mécanisme de l'opération.

5 Janvier 1770. Il est venu des lettres d'Espagne pour demander les statuts des écoles gratuites de dessin établies à Paris, & l'on juge

qu'on veut en former de semblables dans ce royaume; ce qui fait infiniment d'honneur à M. de Sartine, protecteur de cette institution patriotique.

6 *Janvier*. On continue les quolibets sur M. l'abbé Terrai. On dit que le Roi va payer toutes ses dettes, parce qu'il a trouvé un trésor enterré (*en Terrai.*)

7 *Janvier* 1770. Un nouveau thermometre a été présenté au Roi le 10 Décembre dernier, & en conséquence on lui a donné le nom de *thermometre royal à quatre tubes.*

11 *Janvier* 1770. Extrait d'une lettre d'un chanoine de l'église de Paris, du 8 Janvier 1770.... M. l'Archevêque vient de nous donner pour confrere un curé (M. Bergier) des montagnes de la Suisse, qui a beaucoup écrit contre les philosophes de nos jours. On le dit homme de génie. Je ne connois pas encore ses ouvrages, dont il a fait présent au chapitre en se présentant; mais à son allure je gagerois que ce n'est point un homme de ce monde.....

12 *Janvier*. Extrait d'une lettre de Châlons en Champagne, du 8 Janvier 1770..... Les médaillons, Monsieur, dont est chargé le Sr. Pigale, doivent représenter, l'un Minerve, offrant aux spectateurs le buste de Madame la Dauphine; l'autre, celui de M. le Dauphin, soutenu par le dieu Mars. Ceux qui ont vu les dessins, les trouvent admirables; ils préten-

dent que l'ouvrage sera d'un goût exquis, & que les têtes surtout auront la plus exacte ressemblance, & seront d'une vérité noble & intéressante. Le reste consiste en ornemens, en trophées, &c. Nous comptons toujours jouir de ce beau monument pour le passage de Madame la Dauphine.

13 *Janvier* 1770. M. l'abbé Soumille, associé correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, &c. s'est flatté de trouver encore une plus grande précision dans le thermometre de comparaison, dressé suivant les principes de feu M. de Réaumur, si renommé dans cette partie. En conséquence, pour faire connoître d'une maniere plus sensible les plus petits changemens de chaleur & de froidure qui s'operent dans l'air, il vient d'en construire un à quatre tubes, rangés sur un même tableau, & réglés avec tant d'harmonie que chacun marque à son tour le quart de la température ordinaire, & cela sans confusion, puisqu'il n'y en a jamais que deux qui marquent à la fois, chacun de ces tubes cessant de marquer lorsque son voisin commence.

14 *Janvier*. La chute du St. Pere, le jour de son entrée à Rome, a été célébrée par Morphorio. On a gravé une estampe, où sa Sainteté est représentée tombant de cheval, comme St. Paul; & St. Ignace, qui en est le témoin, lui rappelle ce trait de l'apôtre & lui crie: *Clément! Clément! pourquoi me persécutes-tu?*

15 *Janvier*. Les comédiens François ont donné samedi la premiere représentation *des deux amis*: drame bourgeois de M. Caron de Beaumarchais, annoncé depuis longtems sous différens titres, tels que *le bienfait rendu*, *le marchand de Londres*, *la tournée du fermier-général*, &c. Cette piece prônée d'avance avec beaucoup d'emphase, a attiré une affluence prodigieuse, & Madame la Duchesse de Chartres l'a honorée de sa présence. L'auteur y a fait entrer des scenes si analogues aux circonstances du jour, qu'il avoit excité une curiosité générale. C'est une double banqueroute qui fait l'intrigue du drame; mais le sujet, défectueux en lui-même, a encore plus révolté par la manière dont il a été présenté. On y a pourtant trouvé des scenes heureuses & produisant le plus tendre intérêt. Quoique les spectateurs, en général, paroissent avoir proscrit cette piece, elle a encore des défenseurs. Elle a eu un succès plus marqué hier, mais qu'on attribue à un redoublement de cabale. S'il se soutient, on en parlera plus amplement.

16 *Janvier* 1770. M. l'abbé Chauvelin, ancien conseiller de grand'chambre & conseiller d'honneur du Parlement, est mort avant-hier âgé de 54 ans. Né avec une complexion foible, & disgracié de la nature, il étoit épuisé par les plaisirs & par le travail. Coryphée tour-à-tour du théâtre & du Jansénisme, il s'étoit fait une grande célébrité par l'audace avec la-

quelle il avoit attaqué le colosse des enfans d'Ignace. Le succès de son entreprise l'avoit rendu très recommandable dans ce parti. On avoit frappé des médailles, des estampes, toutes plus emphatiques les unes que les autres, pour célébrer son triomphe. Depuis quelque tems cependant, il étoit dans une sorte d'oubli, occasionné peut-être par sa mauvaise santé: il étoit attaqué d'une hydropisie de poitrine. Dimanche matin il s'est levé comme à son ordinaire, à six heures. A huit heures il a donné audience à ses médecins; il plaisantoit avec eux, lorsqu'il lui a pris une foiblesse, dans laquelle il a passé, sans qu'il ait pu recevoir les sacremens. Il étoit ancien chanoine de Notre-Dame, & doit en conséquence être enterré dans la cathédrale.

17 *Janvier* 1770. L'académie royale de musique a fait afficher qu'elle ouvriroit incessamment son nouveau théâtre par l'opéra de *Zoroastre*, sans assigner aucun jour. Sur le livre des paroles on a indiqué le 23, avec un petit avertissement, qui n'annonce pourtant pas la chose comme sûre. Du reste, on a pris toutes les précautions possibles pour que la curiosité de cette ouverture ne soit pas nuisible aux spectateurs. On déclare sur l'affiche en question, que le nombre des billets de chaque espece sera fixé aux trois premieres représentations; & pour éviter l'inconvénient du nouvel usage, d'envoyer retenir ses places par des valets de chambre, ou des laquais, ou même des Savoyards: on

ajoute, qu'on ne rendra l'argent à personne, conformément aux ordres du Roi.

18 Janvier 1770. Extrait d'une lettre de Brest du 10 Janvier..... Une actrice attachée au théâtre de cette ville, intéressante par sa figure & par ses talens, & plus encore par un cœur romanesque, dont on ne laisse pas de trouver des exemples parmi ces Demoiselles, mais envers des sujets de qui le choix ne fait pas toujours honneur à leur délicatesse, s'étoit épuisée pour secourir un officier, dont la fortune ne répondoit pas à la tendresse. Ce procédé généreux étoit fait pour lui concilier de plus en plus la bienveillance des officiers de terre & de mer..... Pour la dédommager d'un aussi noble sacrifice, les plus ardens avoient imaginé de lui accorder une représentation; mais dans leur enthousiasme ils s'étoient contentés de comploter la chose entre eux, & n'avoient pas pris les voies convenables, en s'adressant aux chefs. Ces jeunes gens, emportés par le feu de l'âge, ont demandé cette faveur pour l'héroïne, par acclamation & en plein spectacle. Un pareil esprit de licence a déplu aux gens graves, & la représentation a été refusée. Les auteurs du projet, piqués, sont convenus entre eux de ne plus aller à la comédie, de se tenir à la porte & de huer tous ceux qui entreroient: ce qu'ils ont exécuté. Par suite du désordre ils ont manqué à M. l'intendant & à Madame l'intendante, personnes qui leur en imposent peu d'ordinaire.

Les commandans les ont punis sévèrement. M. de Clugny, de son côté, s'est piqué de générosité; il s'est élevé au-dessus de ces miseres, il a demandé la grace des coupables, a sollicité leur sortie, &, dans la crainte des suites funestes que pourroit avoir pour eux leur étourderie, a exigé des chefs qu'ils n'écrivissent point en cour. Il a poussé l'honnêteté jusqu'à prier à souper les jeunes gens. On croyoit tout apaisé & terminé lorsqu'il est arrivé des ordres du ministre aux commandans respectifs de se rendre à la cour. Ils ont été vivement réprimandés de ne l'avoir point informé de tout ce qui s'étoit passé & ont reçu ordre de chasser de Brest la jeune actrice..... Voilà la récompense de son héroïsme.

19 Janvier 1770. *La requête à tous les magistrats du royaume, composée par trois avocats d'un parlement*, est un ouvrage grave, purgé de toutes les mauvaises plaisanteries que M. de Voltaire a trop prodiguées depuis quelque tems dans les agréables productions qu'il ne cesse d'enfanter dans sa retraite.

Cette brochure-ci, écrite avec autant de chaleur que d'onction, est une espece de sermon moral, ou de plaidoyer en faveur du peuple. Après une peinture aussi vraie que touchante des calamités accumulées sur cette nombreuse portion de l'humanité, il attaque la *Quadragesime* & les fêtes, division naturelle de ce petit discours.

Quant

Quant au carême, il fait sentir l'absurdité de l'arbitraire dans les commandemens de l'église, de laisser un homme maître à son gré de prescrire les alimens qu'on mangera, & de forcer à jeûner & à faire maigre des malheureux ne mangeant presque jamais de viande & toujours mourant de faim. Il exhorte les magistrats à décider si la différence du sol n'exige pas une différence dans les loix, & si cet objet n'est pas essentiellement lié à la police générale, dont ils sont les administrateurs.

Dans cette première partie donc, le peuple demande la permission de vivre. Dans la seconde, il demande la permission de travailler, par la suppression de ces fêtes, dont M. de Voltaire prouve l'inutilité, l'indécence & le danger. Il prouve encore que la puissance législative, ayant seule institué le dimanche, c'est à elle seule à connoître de la police de ce jour, comme de tous les autres; qu'en un mot, l'agriculture doit dépendre des magistrats, & non du sacerdoce; que c'est aux juges qui sont sur les lieux à examiner quand la culture est en péril, & non à un évêque renfermé indolemment dans son palais.

20 Janvier 1770. M. de Voltaire n'a pu se contenir avec la même réserve dans la petite brochure, intitulée *les adorateurs*, ou *les louanges de Dieu: ouvrage unique de M. Imhof, traduit du latin*. Il ne l'a pas soigné avec autant de sagesse que la *requête aux magistrats*, & l'esprit

fatyrique de l'auteur y perce à chaque page. Cependant il y a d'excellentes choses. Des deux adorateurs dialoguant ensemble, l'un est un profond raisonneur, qui disserte en philosophe sur l'existence de Dieu, son essence, la création du monde, & toutes les autres questions abstraites qui divisent depuis si longtems les écoles, sans qu'on ait acquis de plus profondes connoissances en métaphysique. L'autre, guidé par une ame vive & active, admire moins & sent davantage. Il s'embarrasse peu de connoître, il demande à jouir: il paroît pénétré de reconnaissance d'être un être végétant, sentant & ayant du plaisir quelquefois. Mais cette même faculté, qui le rend si pénétrable à la joie, le rend susceptible aussi de douleur; & comme il y a plus de mal que de bien dans cet univers, il gémit, il se plaint, & voudroit trouver le remede à tant de choses qui l'affligent. C'est alors qu'il se sent obligé d'avoir recours aux réflexions, aux raisonnemens de l'autre, qui lui donne beaucoup d'argumens & aucune consolation réelle: il l'exhorte à se résigner & à espérer; il croit que tout est nécessaire comme cela, & finit par lui dire que, s'il connoît quelque chose de plus positif, de le lui apprendre. Il résulte pour morale de ce traité, d'après le développement de la façon d'être de chacun des acteurs, que la sensibilité est, sans doute, le don du ciel le plus funeste, & qu'on doit préférer d'ergoter en aveugle comme le premier adorateur, avec

une ame froide & sèche, qu'à sentir & à se contrister, ainsi que le second, avec un cœur trop ouvert à toutes les impressions. M. de Voltaire, dans un ouvrage aussi court & aussi frivole en apparence, a concentré les connoissances profondes d'une infinité de traités de métaphysique & de physique, &c. enrichies de toutes les graces d'une imagination brillante.

20 *Janvier* 1770. Les représentations successives des *deux amis* ont encore essuyé beaucoup de contradiction. Dans l'une, à l'occasion de *l'imbroglia* fort mal développé du drame, un plaisant s'est écrié du fond du parterre : *le mot de l'énigme au prochain Mercure*. L'auteur a cependant été obligé de faire beaucoup de changemens, qui répugnoient à son amour-propre, mais que les comédiens ont exigé.

21 *Janvier* 1770. Après tous les délais dont on a parlé, il paroît définitivement arrêté que l'académie royale de musique ouvrira son nouveau théâtre vendredi prochain 26 du mois, par l'opéra de *Zoroastre*. Outre l'affiche raisonnée qui paroît depuis quelque tems, on voit aujourd'hui un placard détaillé, qui prescrit l'ordre & la marche de toutes les sortes de voitures qui seront dans le cas de passer dans ce quartier-là, pour quelque usage que ce soit. La police semble avoir prévu tous les cas possibles, & chaque cocher s'y trouve instruit exactement de tout ce qu'il a à faire, soit en ren-

trant, soit en sortant. Tant de précautions, résultat du génie étendu & de combinaison de ceux qui président à cette partie, sont une preuve en même tems des difficultés de la circulation dans ce nouvel emplacement, & d'un vice local, toujours très grand pour un pareil spectacle.

Quant à la salle même, il y a déjà eu plusieurs répétitions, auxquelles ont assisté beaucoup d'amateurs. Tout le monde n'en est pas sorti également satisfait; bien des gens craignent qu'il n'en résulte un mauvais effet pour les voix, mais c'est le tems seul qui puisse apprendre à quoi l'on doit s'en tenir à cet égard. La forme apparente du lieu n'est pas dans le même cas. Jusqu'ici on avoit donné beaucoup d'éloges à la nouvelle salle, parce qu'elle n'avoit été vue que par les amis de l'auteur, ou par les amis de ses amis, &c. Aujourd'hui, qu'on ne peut plus la défendre aux regards des censeurs & des envieux, on la critique beaucoup, on en détaille les défauts sans nombre, & l'on conclut que, telle supérieure qu'elle soit aux autres, elle est mesquine, sans goût & n'annonce qu'un génie très étroit dans le Sr. Moreau, son inventeur.

23 Janvier 1770. Il paroît un écrit, intitulé: *Réflexions sur les divers écrits qui ont paru sur la compagnie des Indes*. On l'attribue à M. de Godeheu, ancien directeur de la compagnie des Indes. Il a, sans doute, été destiné à

éclairer les actionnaires avant l'assemblée, & à les disposer à voter favorablement pour la continuation de leur commerce. L'auteur établit sommairement : 1^o. qu'on doit continuer le commerce de l'Inde, puisque cette suppression procureroit à nos rivaux tous les ans une supériorité de vingt millions : 2^o. que ce commerce ne pouvant se faire que par une compagnie, l'état doit la dédommager politiquement de ses pertes, tant qu'elle ne lui fera pas à charge d'une somme plus considérable que celle calculée ci-dessus.

Il détruit ensuite radicalement la brochure intitulée : *Balance des services de la compagnie des Indes envers l'état, & de l'état envers la compagnie des Indes*, en affirmant que l'auteur est coupable d'une grande ignorance des faits, puisqu'il cite comme réels des dons imaginaires de la part du Roi, & qui n'ont jamais existé que dans les arrêts du conseil, par une convention de forme, essentielle aux circonstances.

23 Janvier. Le Sr. d'Auberval, un des coryphées de la danse, du théâtre lyrique, vient de faire construire dans sa maison un fallon, qui lui coûte environ 45,000 livres, & que tout Paris va voir. Il est admirable par le goût, l'élégance & la richesse de la décoration & des ameublemens. Il y a en outre un jeu de mécanisme, au moyen duquel on peut, quand on veut, en faire une salle de théâtre. On n'admire pas moins le travail d'une espèce de vesti-

bule en bas, qui se monte & se démonte en dix minutes, & qui s'établit dans la cour pour mettre à couvert toute la livrée des gens qui assisteront aux bals, objet principal auquel ce fallon est destiné. Il paroît que plusieurs femmes de la cour & des seigneurs voulant s'exercer de loin à briller aux divertissemens qui doivent avoir lieu lors du mariage de M. le Dauphin, ont imaginé de faire des répétitions chez le danseur en question; que de-là est venu l'idée de la construction de ce fallon, & que pour se dédommager des frais d'un tel établissement, le Sr. d'Auberval a eu la permission de donner des bals. Il répand dans le public un prospectus de la souscription, dont on y peut voir les détails. Les Princes se proposent aussi de se servir de ce lieu pour répéter également les fêtes qu'ils voudront donner. Plusieurs se sont fait ménager des loges en cet emplacement, & l'on attend avec empressement l'ouverture de la nouvelle école choréographique.

23 *Janvier* 1770. Au commencement de 1674, Louis XIV fit demander au corps de la mercerie un secours d'argent. On proposa à ce corps en récompense le premier rang parmi les six corps, le droit de donner tous les ans plusieurs sujets au consulat, & l'affranchissement d'une espèce de servitude à laquelle son commerce étoit assujetti depuis quelques années.

Le corps chargea les gardes en charge d'of-

frir au Roi 50,000 livres & d'accepter l'affranchissement de la servitude du commerce, mais de déclarer que, content de son rang entre les fix corps & de l'usage établi pour le consulat, il prioit qu'il n'y fût rien changé.

Peu de tems après, M. de Colbert annonça aux gardes en charge, &c. que le Roi, content du zele que le corps avoit témoigné pour son service, leur rendoit les 50,000 livres, & leur donnoit deux mille écus pour faire prier Dieu pour Sa Majesté, décorer leur chapelle & boire à sa santé.

En conséquence les gardes firent célébrer dans l'église du Sépulchre les prieres de quarante heures pour S. M. & pour la prospérité de ses armes. Cela se fit avec la plus grande solemnité.

Tous les jours il y eut au bureau une table de vingt couverts, à laquelle dînèrent les prélats qui avoient officié & les prêtres de leur suite. On manda toutes les pauvres familles des marchands, auxquelles on distribua des aumônes.

Enfin, pour remplir entierement les vues du Roi, ils firent décorer la chapelle des marchands merciers par un tableau du célèbre le Brun, qui se voit au rétable du maître-autel du sépulchre.

Le dernier jour des quarante heures on apprit que la citadelle de Besançon s'étoit rendue le 22 Mai. Dans les réjouissances publiques

pour cet événement, on fit un grand feu de joie devant la porte du bureau & de chacun des gardes en charge, chez lesquels il y eut jusqu'à deux heures après minuit table ouverte pour les honnêtes gens. Au dehors on distribua des bouteilles de vin à tous ceux qui en voulurent ; on ne laissoit passer personne sans le faire boire à la santé du Roi.

Ces fêtes furent répétées pour la prise de Dole, rendue le 6 Juin. Il y eut de plus au bureau une grande collation, à laquelle M. le Lieutenant général de police, M. le Procureur du Roi & les anciens gardes furent invités.

Pour transmettre les témoignages publics de leurs sentimens pour S. M., les marchands merciers prièrent M. de Santeuil de faire un poëme sur ce sujet & M. Corneille voulut bien le traduire.

C'est ce poëme & cette traduction qu'on vient de remettre au jour, sous le titre de *Poëme à la louange de Louis XIV, présenté par les gardes des marchands merciers de la ville de Paris*, avec une magnificence typographique digne du sujet.

On a placé en tête l'historique de l'anecdote ci-dessus, amplement détaillée dans un registre d'anciennes délibérations du bureau de la mercerie & très curieuse par le fond & par plusieurs circonstances, que le lecteur remarquera facilement. Quant au poëme, il est en aussi beau latin qu'on en pouvoit faire dans le dix-septieme

fié
on
bea
ref
2
nen
con
spéc
beau
chan
vais
par f
font
mult
s'en
préc
le pl
prop
25
cerna
premi
de mu
lemen
de co
comm
princip
te de
ayant
Sartine
ont eu
premier

siècle. La traduction est de Corneille, comme on l'a observé, c'est-à-dire qu'il y a de très beaux vers, mais en général beaucoup d'incorrection, d'emphase, peu de sentiment.

24 Janvier 1770. Les comédiens italiens donnent depuis quelque temps *l'arbre enchanté*, comédie italienne en cinq actes, avec grand spectacle & divertissement. Cette pièce attire beaucoup de monde, & achève de leur donner chambrée complete, même à leurs plus mauvais jours. Arlequin y joue un grand rôle, non par ses lazzi, mais avec sa baguette. Les yeux sont le seul sens qui s'y satisfasse. Il y a une multitude de magnifiques décorations; le jeu s'en exécute avec beaucoup de rapidité & de précision, & le machiniste est l'auteur qui retire le plus de gloire de cette comédie, qui n'est proprement qu'une optique.

25 Janvier 1770. Le fameux règlement concernant la circulation des voitures pour les trois premières représentations de l'académie royale de musique dans sa nouvelle salle, n'est pas seulement le résultat de quelques têtes subalternes de commis; M. le Maréchal Duc de Biron, comme colonel des gardes Françaises, garde principale des spectacles de Paris; M. le Comte de St. Florentin, comme Secrétaire d'Etat ayant le département de cette ville, & M. de Sartine, comme Lieutenant général de police, ont eu plusieurs comités sur cet objet, & le premier n'a pas dédaigné d'aller en personne

visiter, à cheval, le local & tous les postes. Au moyen de tant de précautions & de l'activité patriotique du zèle de ces Messieurs, on se flatte que rien ne troublera l'ordre & la tranquillité des évolutions des carosses.

26 *Janvier* 1770. Enfin la fameuse nouvelle salle de l'opéra s'est ouverte aujourd'hui, & au moyen des précautions multipliées qu'on avoit prises, le concours prodigieux des spectateurs & des voitures s'est exécuté avec beaucoup d'ordre. Une grande partie du régiment de gardes étoit sur pied extraordinairement. Les postes s'étendoient depuis le Pont Royal jusqu'au Pont-Neuf, c'est-à-dire environ jusques à un quart de lieue de l'opéra; ce qui ne pouvoit manquer d'opérer une circulation très libre dans les entours du spectacle si couru; mais ce qui a gêné désagréablement tout le reste de Paris. La police n'a pas été si bien exécutée pour la distribution des billets. Outre le tumulte effroyable que l'avidité des curieux occasionnoit, il a redoublé par la petite quantité qu'on en a distribué, soit de parterre, soit d'amphithéâtre. Mrs. les officiers aux gardes, les gens de la ville & les directeurs avoient accaparé la plus grande partie des billets. Cette intervention de la règle ordinaire a courroucé M. le Comte de St. Florentin, qui, comme chargé du département de Paris, avoit donné les ordres les plus justes à cet égard. Une autre supercherie n'a pas moins indisposé le public, c'est aussi la trans-

gression de l'arrangement pour la quantité de billets, la cupidité en ayant fait lâcher beaucoup plus que le nombre fixé, le parterre s'est trouvé dans une gêne effroyable, & le premier acte, ainsi que partie du second, ont été absolument interrompus par les cris des malheureux oppressés. Indépendamment de ces raisons de mécontentement des spectateurs, la salle a essuyé beaucoup de critique; on a trouvé l'orchestre sourd, les voix affoiblies, les décorations mesquines, mal coloriées & peu proportionnées au théâtre, les premières loges trop élevées, peu avantageuses pour les femmes, le vestibule indigne de la majesté du lieu, les escaliers roides & étroits: en un mot, un déchaînement général s'est élevé contre l'architecte, le machiniste, le peintre, les directeurs & les acteurs; car cet opéra, très-beau en lui-même, a paru tout-à-fait mal remis. Il n'y a que les habillemens & les danses qui aient trouvé grâce & reçu beaucoup d'applaudissemens.

28 Janvier 1770. Les comédiens françois ont donné avant-hier la première représentation du *Marchand de Smyrne*, petite pièce en un acte & en prose, avec ses agrémens. Ces histrions avoient annoncé le drame en question avec les plus grands éloges, & l'un d'eux avoit osé assurer l'avant-veille en plein foyer, qu'il auroit un succès prodigieux. Quoique le public soit partagé à l'égard de la pièce, on paroît convenir généralement que c'est très peu de chose, &

qu'elle ne mérite pas l'annonce emphatique qu'en faisoient les acteurs. Elle est du Sr. de Chamfort, jeune homme qui mérite quelque encouragement.

29 *Janvier* 1770. On vient de rendre public par la voie de l'impression, tout ce qui s'est passé au Parlement, concernant la compagnie des Indes, savoir: 1^o. la dénonciation de l'arrêt du 13 Août, faite par un de Messieurs, à l'assemblée des chambres, le 19 du même mois; ensemble son récit & ses réflexions: 2^o. le procès-verbal de ce qui s'est passé le 21, jour de l'interrogatoire des syndics, directeurs & députés de la compagnie des Indes, ainsi que des députés du commerce: 3^o. les représentations du Parlement, ordonnées dans l'assemblée du 22 Août, arrêtées le 31 dudit mois, & faites au Roi de vive voix le 3 Septembre 1769, par M. le Premier Président: 4. enfin la réponse du Roi, du 3 Septembre, dont M. le Premier Président a rendu compte le 4, & dont il a été fait registre par l'arrêté dudit.

Le ministère & l'administration sont également fâchés d'une publicité qui dévoile au grand jour des choses dont on auroit voulu dérober la connaissance au public, & aux actionnaires surtout, & dont par une réticence très condamnable on avoit omis le détail dans le compte rendu à l'assemblée des actionnaires du mardi 23.

30 *Janvier* 1770. Les carosses de Madame la Dauphine font la curiosité du jour. Les ama-

teur
lier
pour
lines
ordi
Elle
vêtu
font
prin
relat
de l
élém
dans
d'un
à ce
ches
L'im
en or
pas
qui
les r
Le S
rie,
Duc
étran
qui
minif
31
de T
& ma
condu

teurs vont les voir chez le Sr. Francien, sellier, où l'on doit les emballer incessamment pour les envoyer à Vienne. Ce sont deux berlines, beaucoup plus grandes que les carosses ordinaires, mais plus petites que ceux du Roi. Elles ne sont qu'à quatre places. L'une est revêtue d'un velours ras cramoisi en dehors, où sont brodées en or les quatre saisons sur les principaux panneaux, avec tous les attributs relatifs à la fête. L'autre est en velours bleu de la même espèce, & représente les quatre élémens, en or aussi. Il n'y a aucune peinture dans tout cela, mais l'ouvrage de l'artiste est d'un fini, d'un recherché qui équivaloit presque à ce bel art. Les couronnemens sont très riches: l'un des deux même paroît trop lourd. L'impériale est surmontée de bouquets de fleurs en or de diverses couleurs, dont le travail n'est pas moins précieux. Ils sont d'une souplesse qui les fait agiter au moindre mouvement, & les rend flexibles au gré du plus léger soufle. Le Sr. Trumeau est l'auteur de toute la broderie, aussi élégante que magnifique, & M. le Duc de Choiseul, comme ministre des affaires étrangères, a ordonné ces superbes équipages, qui sont infiniment d'honneur au goût de ce ministre.

31 Janvier 1770. Le carosse de M. l'évêque de Tarbes ayant, dans un embarras, accroché & mal traité un fiacre, au point de ne pouvoir conduire une Dame qui étoit dedans, le Pré-

lat, jeune & galant, après s'être confondu en excuses, a descendu de sa voiture, a déclaré à la Dame qu'il ne souffriroit pas qu'elle restât à pied, lui a donné la main pour monter dans son carosse, & lui a demandé où elle vouloit être conduite? Il s'est trouvé que cette personne alloit à l'hôtel de Praslin, chez le Sr. Beudet, secrétaire de la marine. Ce dernier est de la connoissance de l'évêque, qui a offert ses services à la Dame auprès de ce commis & a dit qu'il profiteroit de l'occasion pour le voir & la ramener chez elle. Arrivés à l'hôtel, Monseigneur a donné la main à la Dame, ce qui a beaucoup fait rire tous les domestiques; mais les éclats ont encore plus redoublé de la part des spectateurs, quand on a introduit ce couple chez le Sr. Beudet, qui, lui-même, auroit bien voulu éviter la publicité de cette visite...
 Quoi qu'il en soit, l'évêque intrigué des ricanemens, des chuchotemens, qu'il voyoit, a insisté pour en avoir l'explication, & l'on n'a pu lui dissimuler que la femme dont il s'étoit si charitablement chargé, étoit une certaine Gourdan, très renommée par sa qualité de surintendante des plaisirs de la cour & de la ville... On sent bien que le prélat n'en a point demandé davantage, qu'il n'a point insisté pour la ramener, & que s'il l'est allé voir depuis, ç'a été dans le plus parfait incognito. Cette anecdote, qui paroît sûre, fait infiniment d'honneur à M. de Tarbes, dont les confreres n'auroient pas

tous également méconnu cette célèbre entre-
metteuse.

1^{er} Février 1770. Les libraires répandent un
mémoire à consulter pour les libraires associés
à l'Encyclopédie, dans lequel ils demandent au
conseil.

1^o. Si les libraires associés à l'Encyclopédie
ont rempli avec fidélité leurs engagements en-
vers les souscripteurs? Si leur conduite est pu-
re & exempte de tout reproche, soit de la
part des souscripteurs, soit de la part du pu-
blic?

2^o. Si le contenu dans les pages 27, 28 &
30 d'un mémoire imprimé, ayant pour titre:
*dernière réponse signifiée & consultation pour le Sr.
Luneau de Boisjermain, contre les syndics & avo-
cats des libraires de Paris*, forme une diffama-
tion caractérisée & repréhensible?

3^o. Quelle est la voie que doivent prendre
les libraires associés à l'Encyclopédie, pour ob-
tenir la réparation que le conseil estimera leur
être dûe? A quoi huit avocats, par une con-
sultation du 7 Janvier, ont répondu:

Sur la première question, que la conduite
des libraires associés à l'Encyclopédie envers
les souscripteurs de cet ouvrage, est pure,
exempte de tout reproche & digne de bons &
honnêtes commerçans.

Sur la seconde question, que le mémoire
contre lequel réclament les libraires, contient
une diffamation caractérisée & repréhensible en

certainis endroits ; qu'il n'est pas possible de faire à des commerçans des imputations plus graves, de leur porter des coups plus propres à les décréditer & les outrager plus sensiblement.

Sur la troisieme question, que c'est à la procédure criminelle qu'ils doivent avoir recours, & que la route leur est tracée par les ordonnances.

2 *Février* 1770. M. Baculard d'Arnaud, accoutumé à traiter les sujets les plus lugubres, vient de faire paroître un drame, qui, sous des noms différens, n'est autre chose que la *Gabrielle de Vergy* de M. de Belloy, & par une adresse singuliere il l'a gagné de vîtesse, & en inonde le public avant que son confrere se soit montré en lumiere. On prétend qu'il a assisté à la lecture de la tragédie de M. de Belloy; que s'étant bien rempli du cannevas, des incidents & de la catastrophe de la piece, il n'a pas eu de peine à composer la sienne. Quoi qu'il en soit, outre le mérite de l'invention, que M. d'Arnaud a par le fait, sans discuter dans quel cerveau le drame est né le premier, il a celui de la versification, qui, malgré la langueur & la monotonie qui y regnent, n'est point barbare, comme celle de l'autre.

3 *Février* 1770. On vient de rendre publiques par la voie de l'impression, les très-humbles & très respectueuses représentations du conseil souverain du Port-au-Prince, concernant les

4
de M.
dictio
sieurs
leur d
aux pl
Tom

milices. Ce sont ces représentations que les magistrats étoient occupés à lire & à arrêter, lorsque M. le Chevalier de Rohan fit investir le palais & enlever douze de ces Messieurs. Cette publicité ne peut que faire infiniment d'honneur aux magistrats intrépides, qui défendent avec autant d'éloquence que de raison les intérêts d'une colonie gémissante sous le poids du despotisme de deux gouverneurs successifs. On y peint des couleurs vives & énergiques leur administration effroyable & monstrueuse; on fait voir partout les droits des citoyens violés, la justice avilie & méprisée, les militaires substitués à la magistrature, & la force à la loi. Comme une pareille réclamation inculpe nécessairement de la façon la plus grave M. le Comte d'Estaing & M. le Chevalier Prince de Rohan, qu'en rendant compte des faits il n'a pas été possible de ne pas jeter beaucoup d'odieux sur leurs personnes, cet écrit est prohibé très sévèrement par la police; & la famille des Rohan surtout voit avec douleur le gouvernement d'un Seigneur de sa maison voué à l'exécration générale des habitans de St. Domingue, exécration qui s'étendra jusques à la postérité la plus reculée.

4 Février 1770. A mesure que les opérations de M. l'abbé Terrai se développent, les malédictions publiques s'accroissent sur sa tête. Plusieurs malheureux d'entre le peuple osent dans leur désespoir se livrer contre lui, tout haut, aux plaintes les plus énergiques & aux résolu-

tions les plus sinistres. Les magistrats patriotes, à portée de voir ce ministre, ne lui déguisent pas toute l'horreur que leur inspirent la violence & l'arbitraire de ses dispositions. M. le Président Hocquart se trouvant à dîner avec lui chez M. le Premier Président, sur ce que cet abbé, en parlant de ses opérations forcées, prétendoit qu'il falloit saigner la France, lui répondit vivement: *cela se peut, mais malheur à celui qui se résout à en être le bourreau!*

Du reste, on en rit, on en plaïsante à la manière françoise. Le jour de l'ouverture de l'opéra, où les premiers arrêts du conseil venoient de paroître, comme on étouffoit dans le parterre, qu'on y étoit dans une gêne effroyable, quelqu'un s'écria: *ah! où est notre cher abbé Terrai? que n'est-il ici pour nous réduire de moitié!.....* Sarcasme qui, sous l'apparence d'un mauvais quolibet, devoit être bien douloureux pour ce ministre, auquel il annonce que son image nous tourmente jusques aux lieux les plus agréables, & empoisonne même nos plaisirs.

5 Février 1770. M. Petit n'a pas voulu rompre le serment qu'il avoit fait de ne pas répondre au Docteur Bouvard, quoique celui-ci l'en eût relevé. Mais il a adroitement mis sa cause entre les mains de M. le Preux, un de ses élèves. Par ce moyen il n'y court aucun risque. Si la réponse est foible, on sçaura toujours gré au jeune médecin d'avoir défendu son maître, & cela fera du moins honneur à son cœur. Si

cet écrit est victorieux, tout l'honneur en reviendra à M. Petit, qu'on se doute bien avoir inspiré son apologiste. Cet écrit va paroître incessamment.

5 Février 1770. On est toujours curieux de tout ce qui sort de la bouche à Mlle. Arnoux, le Piron femelle pour les ripostes & les faillies. M. Caron de Beaumarchais, l'auteur des *deux amis*, dénigroit l'opéra actuel devant elle : *voilà, disoit-il, une très-belle salle, mais vous n'aurez personne à votre Zoroastre.* — Pardonnez-moi, reprit-elle, vos deux amis nous en enverront.

6 Février 1770. *Instructions du gardien des capucins de Raguse à frere Pediculuso, partant pour la terre sainte.* Tel est le titre d'un pamphlet de M. de Voltaire, qui n'a rien de nouveau que le nom & la tournure vive & piquante sous laquelle il résume en 20 paragraphes, d'une manière énergique & serrée, les absurdités, les horreurs & les infamies sans nombre dont il prétend que fourmillent les deux Testamens.

Dans un autre, qu'il appelle *Tout en Dieu*, & qu'il donne pour un commentaire sur Malebranche, après avoir développé les loix de la nature, le mécanisme des sens, celui de nos idées, il prouve que Dieu fait tout; que toute action est de Dieu; qu'il est inséparable de toute la nature; & son résultat est que le système du Pere de l'oratoire n'est autre chose que le matérialisme, si conforme au bon sens & à la plus saine métaphysique. Il y a une érudition singu-

liere dans ce petit ouvrage, qu'il plaît à l'auteur d'attribuer à M. l'abbé Tilladet.

7 Février 1770. *Le Dépositaire*, la nouvelle comédie en cinq actes, de M. de Voltaire, a été lue, il y a quelque tems, par le Sr. Molé, à l'assemblée des comédiens, sans qu'ils sçussent quel en étoit l'auteur. Elle leur a paru si basement intriguée, si plattement écrite, qu'elle a été refusée généralement, & que plusieurs se sont permis des réflexions plaisantes. L'un vouloit la faire jouer chez Nicolet, l'autre aux Capucins, &c. L'aréopage a été confondu, quand le lecteur leur a appris quel en étoit l'auteur: par respect pour ce grand homme, ils ont déclaré qu'ils la joueroient s'il l'exigeoit; mais ils ont persisté à la trouver détestable, & les amis de M. de Voltaire l'ont retirée.

9 Février 1770. *Dialogues sur le commerce des bleds*. On voit que la pluralité des mondes a servi de modele à cet ouvrage; mais celui-ci surpasse l'autre de bien loin. L'auteur y discute avec une finesse, une sagacité merveilleuse les questions les plus abstraites de l'économie politique. Il répand sur ces matieres des vues lumineuses & profondes, qu'il fait concilier avec toute la gaîté vive & brillante de l'homme du monde le plus frivole. Ses transitions sont heureuses, ses tournures vives & piquantes: il se joue de la matiere, & prouve très bien qu'en fait d'administration, comme dans tout le reste, on peut, avec de l'esprit, sou-

tenir également le pour & le contre: que ce n'est point par les principes d'une philosophie pédantesque & exclusive qu'on gouverne les états, & que le meilleur législateur est celui qui s'accommode aux tems, aux lieux, aux circonstances, & dont la sagesse versatile au gré des événemens fait se soumettre aux choses, & non vouloir soumettre les choses à elle-même. Il paroît que ce traité est spécialement dirigé contre les économistes, dont l'écrivain adopte quelques idées, mais rejette l'esprit systématique. Il applaudit à la bonté de leur cœur, à l'honnêteté de leurs motifs; mais il couvre d'un ridicule indélébile cette complaisance pour eux-mêmes, ce mépris injurieux pour leurs adversaires, qui regnent dans tous leurs ouvrages. Ces Messieurs sont vivement affectés de ces dialogues écrits en style Socratique, c'est-à-dire dont l'ironie fait la figure dominante. Ils se disposent à répondre, mais on doute qu'ils le fassent avec succès. M. l'abbé Galiani, secrétaire d'ambassade de Naples, est l'auteur des dialogues en question.

12 Février 1770. Les comédiens françois se disposent à remettre au théâtre *Athalie*, avec les chœurs & toute la pompe du spectacle. L'abbé Gauzergue, musicien estimé pour la musique d'église, est chargé de refaire celle de cette tragédie. On doit commencer les répétitions dès ce carême, & l'exécution doit s'en

faire à Versailles dans la nouvelle salle, pour le mariage de M. le Dauphin.

13 *Février* 1770. Une jeune personne ayant écrit en vers à M. de Voltaire, ce patriarche du Parnasse, reprenant sa lyre, a répondu par ceux-ci :

Ancien disciple d'Apollon,
J'étois sur les bords du Cocyte,
Lorsque le Dieu de l'Hélicon
Dit à sa muse favorite,
Ecrivez à ce vieux barbon
Elle écrivit. Je ressuscite.

14 *Février* 1770. M. Luneau de Boisjermain, dont on a rapporté la première contestation avec les libraires, vient de gagner contre eux en la chambre de police du Châtelet. La saisie faite sur lui a été déclarée irrégulière & nulle. En conséquence ses adversaires sont condamnés envers lui à cent écus de dommages & intérêts, mais ordonne en même tems la suppression des expressions injurieuses du mémoire de Me. Linguet.

Reste à juger l'incident, plus grave que le fonds, puisqu'il ne s'agit de rien moins que d'une action criminelle intentée par les libraires associés à l'Encyclopédie contre M. Luneau de Boisjermain, comme auteur d'imputations qui réunissent tous les caractères de la diffamation la plus reprehensible, à l'occasion d'exactions dont

il
c
p
te

ar
he
lui
les
tes
Par
de
com

15
teur
merc
de c
fatigu
politi
l'a ob
rant q
de la

17
la con
tems.
gique.
les rôl
avoit é
séquenc
un com
cercueil

il les accuse, relativement aux souscripteurs de ce dictionnaire. Ce second procès est pendant par devant M. le Lieutenant criminel du Châtelet.

Au surplus, les libraires, quelque chose qui arrive, ne tendent pas moins qu'à ruiner ce malheureux auteur, par une manœuvre à laquelle il lui est presque impossible de se soustraire sans les secours les plus pressans; ils achètent toutes les créances qui se trouvent contre lui à Paris, & profitent de ces titres pour le traite de Turc à Maure, & renverser de fond en comble l'édifice très-chancelant de sa fortune.

15 Février 1770. M. l'abbé Galiani, auteur des *dialogues*, dont on a parlé, *sur le commerce des bleds*, n'est plus Secrétaire d'ambassade de Naples. On prétend que ce ministre, fatigué des lazzis continuels de cet abbé, d'une politique très-plaisante, sur le gouvernement, l'a obligé de retourner en Italie, en lui déclarant qu'il n'avoit rien à craindre du ressentiment de la France, & même en le pensionnant.

17 Février 1770. Le Sr. Paulin, acteur de la comédie françoise, est mort il y a quelque tems. C'étoit un médiocre acteur pour le tragique. Dans le comique il faisoit assez bien les rôles de paysan. On a su à sa mort qu'il avoit été bas-officier des Invalides. En conséquence il a joui d'un honneur singulier pour un comédien, & a eu l'épée croisée sur son cercueil.

18 Février 1770. Les comédiens Italiens ont affiché pour demain la premiere représentation de *Sylvain*, comédie en un acte & en vers, mêlée d'ariettes. On annonce depuis longtems avec les plus grands éloges ce drame, dont la musique est du Sr. Grétry. L'auteur des paroles est M. Marmontel. Il est assez plaissant de voir le grave auteur de *Bélisaire*, après s'être consacré dans sa jeunesse à faire hurler Melpomene sur le théâtre françois, se livrer sur ses vieux jours à l'opéra comique. Il est vrai qu'on prétend qu'il n'est que le prête-nom de ce nouvel ouvrage, ainsi que de *Lucile*, dont les paroles passent pour appartenir constamment à M. le Duc de Nivernois.

19 Février 1770. Il se répand un nouveau livre en deux volumes in-8°, petit caractère, qui a pour titre: *le système de la nature, par M. de Mirabeau, secrétaire perpétuel de l'Académie Française*. Ce traité, extrêmement pros crit, est *l'Athéisme prétendu démontré*. Ceux qui l'ont lu, le trouvent fort inférieur à la *Lettre de Thrasybule à Leucippe*, qu'on fait avoir le même objet pour but. Les gens religieux gémissent de voir avec quelle audace & avec quelle profusion on répand aujourd'hui ces abominables systèmes qui, du moins autrefois, restoient consignés dans des manuscrits poudreux & n'étoient connus que des savans.

21 Février 1770. Il y a quelque tems qu'une novice du couvent de l'Assomption, à la veille de

de
pre
fa
con
fe
hor
acte
piec
Pari
M.
Ce
gean
cord
Char
qu'il
en c
dition
21
celier
lité,
ce qu
théolo
sujets
pour e
rant le
nonce
M. l'al
de M.
à Tho
bery.
On a t

de prononcer ses derniers vœux, se pendit en présence de ses pere & mere, obstinés à forcer sa vocation. Du moins le fait a passé pour constant. M. de la Harpe, voyant que la nation se familiarisoit insensiblement avec toutes les horreurs, a fait de celle-ci un drame en trois actes, intitulé *la religieuse*. Comme une pareille piece ne pouvoit être jouée sur le théâtre de Paris, l'auteur a eu recours à la protection de M. le Duc de Choiseul pour la faire imprimer. Ce ministre lui a répondu par une lettre obligeante & ingénieuse: il s'y défend de lui accorder la grace demandée, qui dépend de M. le Chancelier; mais il lui marque en même tems qu'il se retient pour son libraire, & lui envoie en conséquence mille écus à compte sur l'édition.

21 *Février* 1770. M. l'abbé Thierri, chancelier de l'église de Paris, &, en cette qualité, chancelier de l'université, a fait dimanche ce qu'on appelle la clôture de la licence de théologie. Un docteur lui a présenté tous les sujets de ce cours scholastique, & lui a demandé pour eux, suivant l'usage, sa bénédiction. Durant le cours de la cérémonie le chancelier prononce un discours. Dans celui de cette année, M. l'abbé Thierri a inséré un pompeux éloge de M. l'Archevêque de Paris; il l'a comparé à Thomas Pecquet, Archevêque de Cantorbéry. Ce parallele n'a pas plu à tout le monde. On a trouvé que ce n'étoit pas le tems de rap-

peller la fermeté, ou plutôt l'opiniâtreté d'un prélat, qu'on convient aujourd'hui avoir porté un peu loin les prérogatives ecclésiastiques contre les droits de la royauté.

Le lendemain, le chancelier a donné un grand repas d'étiquette à tous les *pantoufliers*; c'est ainsi que les abbés petits-maîtres appellent les docteurs & suppôts de Sorbonne.

23 *Février* 1770. On continue les quolibets: on dit que M. l'abbé Terrai est sans *Foi*, qu'il nous ôte l'*Espérance* & nous réduit à la *Charité*.

M. l'abbé Terrai, malgré les soins du ministère, a aussi des faillies. On raconte qu'un coryphée de l'opéra pour le chant, pensionnaire du Roi, ayant été solliciter le contrôleur général pour son paiement, il lui avoit répondu *qu'il falloit attendre; qu'il étoit juste de payer ceux qui pleuroient, avant ceux qui chantoient*.

24 *Février*. C'est une fureur pour entendre la lecture de la tragédie intitulée *la religieuse*, de M. de la Harpe. On s'arrache cet auteur; il ne peut suffire aux dîners ou souper auxquels on l'invite, & dont ce drame fait toujours le meilleur plat. On assure qu'il est très-bien fait, & qu'on ne peut se refuser à s'attendrir jusqu'aux larmes à cette lecture intéressante. Les acteurs sont *le pere, la mere, la religieuse, l'amant & le curé*. Quoi qu'il en soit, ces éloges de cotterie sont toujours suspects, & d'ailleurs M. de Fontanelle a devancé cet auteur pour l'invention, dans sa tragédie de *la Vestale*: même

fujet que celui-là, traité d'une façon plus décente & plus susceptible d'être adopté au théâtre.

25 *Février* 1770. La comédie françoise doit donner sur le théâtre de la cour aux fêtes du mariage de M. le Dauphin, outre *Athalie*, dont on a parlé, la comédie de *l'Inconnu*, de Thomas Corneille, piece en cinq actes, avec spectacle & divertissemens. C'est encore l'abbé Gauzergue qui doit en refaire la musique.

L'opéra exécutera *Castor & Pollux*, & *Perfée*. Ce dernier a été réduit en quatre actes, & c'est M. Joliveau, ci-devant secrétaire perpétuel de l'académie royale de musique, aujourd'hui l'un de ses directeurs, qui s'est chargé du soin de réformer le poëme de l'immortel Quinault. On se doute bien que la musique de Lully ne sera point épargnée, & qu'il faudra renforcer de toutes parts cet ouvrage tombé en vetusté. On a déjà fait sur le théâtre des menus quelques répétitions de ce dernier opéra.

26 *Février*. Si l'on est mécontent de la nouvelle salle de l'opéra, les curieux vont s'en dédommager en foule à Versailles & y admirer la magnifique salle qu'on vient d'y construire. Indépendamment du beau coup d'œil qu'elle présente, de sa coupe avantageuse & de la magnificence de son ensemble, le mécanisme de son intérieur offre des détails immenses & admirables à ceux qui s'y connoissent. On peut en faire également & promptement une salle de

spectacle, une salle de banquet royal & une salle de bal. Le Roi veut que cela ait lieu dès le premier jour. Toute cette partie du travail appartient au Sr. Arnoux, ci-devant machiniste de l'opéra, mais qui malheureusement trop occupé de la salle de Versailles n'a pu donner ses lumieres pour celle de Paris, qui ne se ressent que trop de son absence.

28 *Février* 1770. Mrs. les chanoines de l'église de Paris, en reconnoissant dans M. l'abbé Bergier, leur nouveau confrere, toutes les qualités d'un bon prêtre, se plaignent, qu'il ne soit pas un homme de ce monde, & qu'il n'ait rien de ce liant, de cette aménité qui constituent les agrémens de la société. Sans discuter ce que peuvent valoir ces reproches, on se contentera de dire que M. l'Archevêque de Paris ne tardera pas à mettre en œuvre ce savant laborieux. On présume que le projet du prélat est de s'en servir pour proscrire successivement & en détail cette multitude de livres impies dont les presses étrangères nous inondent sans interruption, & par des mandemens, forts de preuves & de raisonnemens, repousser les attaques des incrédules & défendre la foi des fideles, malheureusement trop ébranlée. M. Bergier a déjà montré ses talens pour ce genre de combat contre M. de Voltaire, & les secours qu'il trouvera dans la capitale ne serviront qu'à le rendre plus propre à soutenir la belle cause qu'il défend.

2 Mars 1770. M. de Voltaire, pour préliminaire de la farce spirituelle qu'il se propose de jouer vraisemblablement pour la troisième fois à pâques prochain, vient de se faire nommer pere temporel des Capucins de la province de Gex. Ces bons peres, qu'il a tant bafoués & sous le nom desquels il a fait paroître tant de brochures impies & scandaleuses, sont aujourd'hui sous sa protection. On fait que le devoir de cette place est de soutenir l'ordre, de le défendre. En conséquence il sollicite ordinairement les plus grands seigneurs de vouloir bien l'accepter. M. le Comte d'Argenson étoit pere temporel des Capucins de la province de France, & M. le Marquis de Voyer, son fils, a bien voulu le remplacer. Le patriarche de la littérature vient d'apprendre la nouvelle en question à plusieurs de ses amis, & il en rit dans différentes lettres, où il en parle avec cette grace & cette légèreté qui lui sont propres.

3 Mars. Le vauxhall des champs élysées, ce vaste monument qui a essuyé tant de contradictions, repris & interrompu plusieurs fois, vient de reprendre enfin une nouvelle activité, au moyen d'autres souscripteurs, que les entrepreneurs ont persuadé de la majesté, de l'utilité & de la sûreté de leur projet. On espere toujours que ce Colysée sera fini pour le mariage de M. le Dauphin, & que la ville y donnera des fêtes à ce sujet.

Le peu de succès de celui de la foire St. Germain expose les entrepreneurs à perdre la plus grande partie de leurs fonds ; mais le gouvernement, qui sent les avantages & la douceur pour le public de ces voluptueux établissemens, pour encourager les auteurs, accorde à ceux-ci toutes les facultés possibles, afin de ramener les amateurs refroidis. Ils ont imaginé une loterie, qui a commencé avant-hier. Au billet que l'on donne à la porte pour y entrer, & qui ne coûte qu'un écu, comme à l'ordinaire, on joint un numéro, jusqu'à la quantité de 1,200. Ces numéros auront part à un tirage, & concourront à la distribution de douze lots en bijoux, de la valeur en total de 600 livres, qu'on payera en argent à ceux qui l'exigeront. Cette loterie doit se tirer à une heure fixe, quelque nombre qu'il y en ait en diminution & sans qu'il puisse jamais excéder celui de 12,00. Deux enfans feront le tirage en présence des spectateurs, & cette amusette sera un nouveau véhicule pour attirer les assistans, qu'elle occupera.

4 Mars 1770. Il paroît un mémoire imprimé sur la *construction d'un théâtre pour la comédie françoise*, accompagné d'un plan. L'auteur de cet écrit, fort bien rédigé, adopte l'emplacement de l'hôtel de Condé, que va quitter le prince qui l'occupe. Le projet, loin de répondre à la grande idée qu'il présente, se refuse

de lui-même. Il jetteroit dans une dépense très considérable pour édifier un magnifique monument, où il seroit très difficile d'aborder pendant les grandes chaleurs, comme dans les grandes gelées, & ne feroit que gêner la circulation des voitures publiques qu'il veut éviter. On fait que c'est par-là que doivent déboucher les rouliers venant d'Orléans, & autres voitures de charges dont cette grande route abonde, & nécessités à ne passer alors que dans les rues adjacentes, les issues en seroient beaucoup plus resserrées & sujettes à des engorgemens dangereux. On est surpris que ces considérations n'aient pas frappé l'auteur du projet, qui semble un homme d'esprit. Celui de mettre la comédie au carrefour de Bussy, paroît réunir seul jusqu'à présent la commodité publique, l'utilité générale, & l'embellissement du quartier, sans nulle dépense pour l'état & pour la ville, & par une finance prise sur la chose même.

En attendant que le ministère se décide, la translation des comédiens françois à la salle des Tuilleries sur le théâtre où l'on joue l'opéra, est certaine. Ainsi l'on présume que les travaux à faire à la nouvelle salle d'opéra seront exécutés dans l'espace de trois semaines.

5 Mars 1770. M. l'Archevêque de Rheims, président de l'assemblée du clergé, poussé par les prélats ses confreres, n'a pu s'empêcher de témoigner au Roi la douleur du corps épiscopal, de voir, au moment où il alloit s'assem-

bler, élever sous ses yeux dans la capitale de la France un monument à l'erreur & à l'irréligion, par la nouvelle édition qui s'y faisoit du *Dictionnaire Encyclopédique*, ouvrage contre lequel il avoit toujours réclamé & anathématisé de tant de censures canoniques.

La religion de S. M. ne lui a pas permis de refuser au clergé la justice qu'il lui demandoit. En conséquence la nouvelle édition de ce Dictionnaire est arrêtée, & M. le Comte de St. Florentin a fait déposer à la Bastille tous les exemplaires des trois premiers volumes de ce livre déjà imprimés.

On se flatte qu'après la dissolution de l'assemblée l'édition se reprendra, & l'on le présume par l'attention avec laquelle on conserve ce qui en est fait, & qu'on auroit dû brûler avec authenticité, si l'on eût voulu donner sérieusement satisfaction aux évêques.

7 Mars 1770. M. de Pompignan, évêque du Puy, répand depuis quelque tems un gros livre, servant d'apologie aux derniers actes du clergé, qu'il ne pourra défendre contre la poussière & les vers, les seuls ennemis que cet ouvrage ait à combattre aujourd'hui. . Quoi qu'il en soit, ce prélat veut leur rendre une nouvelle existence, & dans ce livre il établit contrairement à ce qui fut dit dans le tems, lors de leurs dénonciation & proscription par le Parlement: 1^o. que les assemblées du clergé de France ne sont pas seulement des assemblées temporel-

les
gent
du
touj
mati
évêq
magi
mêler
voien
dans
réputa
tache
tuelle
cheur
légale
omnis
goriqu
le sens
par un
que le
distes.
Cet
du Par
noncé &
teur, s'i
tre son
d'éclat
noîtra q
seigneurs
8 Mar
rue, prè

les & destinées à satisfaire aux demandes d'argent du souverain, à l'affiette & à la répartition du don gratuit; qu'elles ont encore, & ont toujours eu pour objet, de traiter toutes les matieres de doctrine ou de discipline, que les évêques jugent à propos d'y agiter: 2°. que les magistrats ne sont nullement dans le cas de se mêler des refus de sacremens; qu'ils ne pouvoient en connoître qu'à raison du deshonneur dans l'ordre civil, qui en résulteroit pour la réputation de l'excommunié; mais que cette tache est une tache invisible & purement spirituelle, qui ne s'imprime que sur l'âme du pécheur & ne flétrit en rien l'état & l'existence légale du citoyen: 3°. que ce passage de St. Paul: *omnis potestas a Deo ordinata est*, a été cathégoriquement interprété aux dits actes; que c'est le sens véritable de l'apôtre & de l'église; &, par une rencontre assez bisarre, il se trouve que le prélat est d'accord avec les encyclopédistes.

Cet ouvrage, très susceptible de la flétrissure du Parlement, lui fera vraisemblablement dénoncé & pourroit faire quelque peine à son auteur, s'il n'avoit eu la prudence de n'y pas mettre son nom. On croit que pour donner plus d'éclat à cette proscription, la cour n'en connoitra qu'en présence de l'assemblée de Nosseigneurs du clergé.

8 Mars 1770. Il y a dans Paris une petite rue, près la place des victoires, qu'on appelle

la rue *vuide-gouffet*; un de ces jours on a trouvé ce nom effacé, & l'on y avoit substitué: *la rue Terrai*.

On voit des pasquinades de différentes especes, entr'autres une caricature représentant un lievre avec un cordon bleu, après lequel court un levrier traînant une canne à bec-de-corbin. Sur le plan de derriere est un homme en fimarre, avec un fusil à deux coups, qui paroît viser le premier & attendre successivement le second.

On a frappé aussi une estampe, où l'on remarque les fermiers généraux à genoux, & M. l'abbé Terrai qui leur donne des cendres, avec l'inscription au bas: *memento homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris*.

9 Mars 1770. *Vers à Madame la Comtesse Dubarri, à l'occasion de sa division avec M. le Duc de Choiseul.*

Déesse des plaisirs, tendre mere des Graces,
Pourquoi veux-tu mêler aux fêtes de Paphos

Les noirs soupçons, les honteuses disgraces?
Ah! pourquoi méditer la perte d'un héros!

Ulysse est cher à la patrie,

Il est l'appui d'Agamemnon:

Sa politique active & son vaste génie
Enchaînent la valeur de la fiere Ilion.

Soumets les dieux à ton empire.

Vénus sur tous les cœurs regne par la beauté:

Cueillis, dans un riant délire,

Les roses de la volupté;

Mais à nos vœux daigne sourire,
Et rends le calme à Neptune agité.
Ulysse, ce mortel aux Troyens formidable,
Que tu poursuis dans ton courroux,
Pour la beauté n'est redoutable
Qu'en soupirant à ses genoux.

10 Mars 1770. On a appris que M. l'abbé Chappe d'Auteroche, astronome, de l'Académie des Sciences, connu par ses travaux en ce genre, est mort en arrivant en Californie, pour y observer le dernier passage de Vénus sur le soleil.

10 Mars 1770. *Sur l'association de M. le Chancelier avec M. le Contrôleur général actuel.*

Maupeou, que le ciel en colere
Nomma pour organe des loix,
Maupeou, plus fourbe que son pere,
Et plus scélérat, mille fois,
Pour cimenter notre misere,
De Terrai vient de faire choix.
Le traître vouloit un complice:
Mais il trouvera son supplice
Dans le cœur de l'abbé fournois.

10 Mars 1770. Le Sr. Luneau de Boisjermain, que les libraires associés à l'impression du Dictionnaire Encyclopédique ont attaqué au criminel, comme auteur de diffamation & de calomnie à leur égard, vient d'opposer à leur mémoire un mémoire à consulter, & une con-

sultation signée de sept jurisconsultes. Cette affaire, devenue très-grave, est trop avancée pour qu'on puisse reculer de part ou d'autre.

12 Mars 1770. On vient d'imprimer, très furtivement sans doute, un in-4^o, ayant pour titre : *procédure de Bretagne, où procès extraordinairement instruit & jugé, au sujet d'assemblées illicites, discours injurieux, subornation de témoins, complot de poison & incident de calomnie*. C'est le recueil de toutes les pieces relatives à ce qui s'est passé dans cette province, depuis la publication du fameux tableau des assemblées secrètes & fréquentes des Jésuites & leurs affiliés, à Rennes, qui parut à Paris au mois de Novembre 1766, qu'un ministre fit passer au Sr. Flesselles, alors intendant de Rennes, avec ordre de la part de S. M. de vérifier les faits, & qui provoqua enfin le 27 Mai 1767 une dénonciation en regle de M. le Prêtre de Châteaugiron, second avocat général.

L'ouvrage est précédé d'un discours préliminaire, où le Duc d'Aiguillon est représenté comme l'ennemi implacable, l'instigateur & presque le bourreau des six exilés, un sujet indigne de la confiance de son prince, un chef de conjurés, un suborneur de témoins, le fauteur d'un projet d'empoisonnement, le complice & peut-être même le premier auteur de ces crimes. Tel est l'effroyable portrait par lequel on débute, & qui ne peut avoir été tracé que par une plume très-hardie.

12
leroi
tes &
d'infl
sœur
hom
ce d'
tée, c
ge de
cœur
elle f
les pl
beaut
gnero
de fé
qui, i
roles
positio
13
Lunea
clopéd
braire
cien a
Breton
munau
pressio
Ce
tend à
rêt pre
de dire

12 Mars 1770. Madame la Duchesse de Villeroy, très renommée par son goût pour les fêtes & pour les spectacles, & d'ailleurs à même d'influer grandement dans cette partie, étant sœur de M. le Duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre, a fait préparer une espece d'opéra à machines, intitulé: *la Tour enchantée*, qu'elle compte faire exécuter pour le mariage de M. le Dauphin. Elle a extrêmement à cœur de faire réussir ce spectacle, pour lequel elle se donne beaucoup de soins & entre dans les plus petits détails. On ne doute pas de la beauté, de la magnificence & du génie qui regneront dans cet ouvrage, presque tout entier de féerie. On croit que c'est M. de Sauvigny qui, inspiré par cette muse, a composé les paroles du poëme, la moindre chose de cette composition à grandes machines.

13 Mars 1770. Le mémoire pour le Sr. Luneau de Boisjermain, souscripteur de l'Encyclopédie, est dirigé contre le Sr. Briasson libraire, syndic des libraires & imprimeurs, ancien adjoint de sa communauté, & le Sr. le Breton libraire, ancien syndic de la même communauté, associé avec le Sr. Briasson pour l'impression de l'Encyclopédie.

Ce mémoire, extrêmement ferré & précis, tend à prouver que le Sr. Luneau avoit un intérêt pressant à dire ce qu'il a dit; qu'il a eu droit de dire ce qu'il a dit; qu'il n'y a rien que de

vrai dans ce qu'il a dit. Il demande en conséquence à son conseil :

1^o. Si sa réclamation contre les libraires associés à l'Encyclopédie est fondée ?

2^o. Si les phrases & les expressions de son dernier mémoire qu'attaquent les adverses parties, forment une diffamation ?

3^o. Ce qu'il doit faire pour arrêter le cours de celle que la distribution du mémoire des libraires & l'instruction de leur procès criminel forment réellement contre lui ?

Suit la consultation du 30 Janvier, signée de sept jurisconsultes, qui établit.

1^o. Que le Sr. Luneau est fondé à répéter les sommes qu'il prouve avoir été payées de trop par lui.

2^o. Que c'est surtout par les circonstances que doivent s'apprécier les phrases & expressions du mémoire du Sr. Luneau; qu'il est le premier outragé; qu'il n'a fait que rétorquer une assertion injurieuse, & que, quand même il auroit employé des expressions trop fortes, la voie criminelle ne pouvoit avoir lieu dans une affaire purement civile.

3^o. Que le Sr. Luneau doit paisiblement laisser achever l'information. Que, quand les Juges auront prononcé sur ce singulier genre de délit; que, quand ils auront fait droit sur la demande en réparation & en dommages intérêts que tout l'autorise à former, il poursuivra sa demande en restitution.

Ce
té, a
peut
l'Ency
ment
prise
font e
trée d
qui pr
au' doi
souscri
14
teur p
pieces
écrit a
science
15
de Bre
fais ce
cette p
droyant
ge; je
té, à m
faut qu
ver un a
à Paris,
m'y ren
terre qu
16 M
tine, co
partie, e

Ce mémoire, écrit avec beaucoup de sévérité, a été envoyé à tous les gens de lettres, & peut faire grand tort aux libraires associés à l'Encyclopédie, dont il développe manifestement une exaction de 634,307 livres 4 sols, prise sur la totalité des souscripteurs & qu'ils sont en droit de répéter. Elle est encore démontrée d'une façon plus précise dans une carte qui précède son mémoire, & qui fait toucher au doigt & à l'œil l'iniquité des auteurs de la souscription.

14 Mars 1770. M. Dupuy Demportes, auteur plus fécond que précieux de différentes pièces de littérature, vient de mourir. Il a écrit aussi sur la politique & sur quelques autres sciences.

15 Mars. Extrait d'une lettre d'un Jésuite de Bretagne, le 8 Mars 1770. „ Je ne fais ce que je vais devenir. Le parlement de cette province vient de rendre un arrêt foudroyant. Je ne puis prêter le serment qu'il exige; je le regarde comme contraire à ma probité, à ma conscience, à mon honneur..... Il faut que je déguerpisse, & je ne fais où trouver un asyle. On dit qu'il y a quelques Jésuites à Paris, qu'on y tolere. Marquez-moi si je puis m'y rendre, ou s'il est encore un coin de la terre que je puisse habiter.....”

16 Mars 1770. Le jugement de M. de Sartine, comme commissaire du conseil en cette partie, entre le Sr. Luneau de Boisjermain &

les syndics & adjoints de la librairie & imprimerie de Paris, rendu dès le 30 Janvier dernier, n'a pu être signifié que le 17^e Février, & n'est publié que depuis peu. Quoiqu'on l'ait déjà annoncé en gros, comme il fait une grande sensation parmi les gens de lettres, on va le détailler dans toute son étendue.

Ce jugement ordonne main levée pure & simple de la saisie faite sur le Sr. Luneau le 31 Août 1768 par les syndics & adjoints de la librairie; &c. leur défend d'en faire de pareilles à l'avenir; de se transporter chez des particuliers domiciliés, sans une permission expresse de mondit Sr. de Sartine; & pour avoir fait ladite saisie, les condamne en 300 livres de dommages & intérêts, &c. lesquels seront compensés jusqu'à dûe concurrence, avec ceux à lui adjugés. Sur le surplus des demandes des parties, les met hors de cour & de procès; sauf à être fait par S. M. tel règlement qu'elle jugera nécessaire quant à la maniere d'exercer la commission en fait de librairie. Ordonne que le présent jugement soit imprimé & affiché, au nombre de cent exemplaires, aux frais desdits syndics & adjoints de la librairie.

C'est ce règlement que les auteurs attendent avec impatience, & qui doit désormais fixer leur sort, leur servitude ou leur affranchissement des libraires.

18 Mars 1770. Hier s'est célébrée la messe du St. Esprit pour l'ouverture de l'assemblée
du

du
av
ch
vé
loi
po
cit
ave
tier
dep
livr
que
che
fédi
O
auffi
livre
baise
du f
celle
se ren
pris
donne
la cé
goive
l'offic
tacle
l'assem
19
fils, in
Sr. Al
Tom

du clergé. Cette cérémonie a été exécutée avec toute la pompe d'usage. C'est M. l'archevêque de Rheims qui officioit. M. l'archevêque d'Embrun a prononcé le discours: il rouloit sur la religion. Il a établi qu'elle seule pouvoit former des hommes pour la société, des citoyens pour l'état. Il a rempli ce beau plan avec toute l'éloquence d'un grand orateur chrétien. Le sujet étoit d'autant mieux choisi, que depuis quelques années nous sommes inondés de livres où l'on prétend que la religion ne fait que des hommes attrabillaires, des citoyens lâches, des hypocondres tristes, ou des fanatiques séditieux.

On n'entroit que par billets à cette messe, aussi curieuse qu'édifiante. La cérémonie du livre de l'évangile, que les prélats députés baissent au milieu du livre, & dont les députés du second ordre ne baissent que la couverture; celle des encensemens de chaque évêque, qui se renvoie tour-à-tour le parfum, après en avoir pris sa dose; celle du baiser de paix, qu'ils se donnent successivement à la joue droite; enfin la cérémonie sainte de la communion, qu'ils reçoivent tous, sans exception, des mains de l'officiant: toute cette lithurgie forme un spectacle bien capable de donner une grande idée de l'assemblée qui s'ouvre.

19 Mars 1770. *Mémoire pour le Sr. Alliot, fils, intervenant, demandeur & intimé, contre le Sr. Alliot, pere, fermier-général, appellant com-*

me d'abus du mariage de son fils, défendeur à une demande en provision. Tel est le titre d'un mémoire très célèbre de Me. Target avocat, où, après l'exposition très-rapide des faits, qui présentent en substance un fils dénoncé par son pere, un fils enfermé deux fois à St. Lazare, arrêté en pays étranger, détenu au Mont St. Michel, repris encore une fois hors du royaume, chargé de fers, confondu dans une prison avec des scélérats, jetté sur l'un des vaisseaux qui portent le rebut de la société dans une ile sauvage, il le peint comme un homme rare, estimable, intrépide, qui met son devoir au dessus de tout & qui préfere l'honneur à la vie. L'auteur examine deux questions : *le mariage du Sr. Alliot est-il valable ? le Sr. Alliot pere doit-il nourrir son fils ?* Après avoir établi la validité d'un hymen contracté par l'honneur, la seconde question n'en est plus une, & donne lieu à l'orateur de développer les traits de l'éloquence la plus nerveuse & la plus pathétique. La cause est extrêmement intéressante & attire l'attention du public.

20 Mars 1770. L'affaire singuliere dont on a parlé dans son origine, entre le Sr. Mouton, élève de peinture à Rome, & le Sr. Natoire, directeur de cette école, étoit pendante depuis longtems au Châtelet. Le tems nécessaire pour avoir les certificats & pieces justificatives pour établir les preuves auxquelles le Sr. Mouton avoit été admis, avoit allongé de

beaucoup cette contestation. Les juges viennent enfin de prononcer en premiere instance. Le Sr. Natoire est condamné envers le Sr. Mouton à 20,000 livres de dommages & intérêts, à tous les frais & dépens. Permis au Sr. Mouton de faire afficher un certain nombre d'exemplaires imprimés de la sentence, tant à Paris qu'à Rome, aux frais & dépens du Sr. Natoire, &c.

21 Mars 1770. Le Sr. Duclos, de l'académie des Inscriptions & Belles-Lettres & de l'Académie Française, est connu pour être extrêmement lié avec Mrs. de la Chalotais. On a parlé, dans le tems, de la chaleur qu'il mettoit à défendre en public ces procureurs-généraux, & des craintes qu'il avoit inspirées à ses amis par ce zele inconsidéré. Il est parti depuis peu subitement pour se rendre à Xaintes, lieu de l'exil des magistrats. On croit que M. le chancelier a voulu employer cette derniere ressource pour négocier avec Mrs. de la Chalotais, & les séduire, s'il est possible. Comme le Sr. Duclos est un homme sans conséquence, en cas de refus M. le chancelier prétend qu'il ne sera pas compromis. Ceux qui connoissent le négociateur, peuvent juger par-là de l'embaras où se trouve le chef de la magistrature, pour avoir recours à cet homme turbulent, plus propre à brouiller qu'à pacifier, & dont le caractère n'annonce aucune des qualités nécessaires à une négociation aussi délicate.

22 *Mars* 1770. On prétend que M. de la Chalotais prévenu de l'arrivée du Sr. Duclos, dès le premier instant qu'il l'a vu, lui a demandé s'il venoit le voir comme son ami, ou comme son tentateur? qu'en la première qualité, il feroit le très bien-venu & pouvoit rester: qu'en la seconde, il ne vouloit ni ne pouvoit l'écouter..... Sur quoi la franchise de l'académicien ne lui a pas permis de dissimuler qu'il étoit chargé de le solliciter de la part de la cour, & de lui détailler les propositions qu'il avoit à lui faire d'après les instructions de M. le chancelier. A quoi M. de la Chalotais ayant absolument fermé l'oreille, le négociateur étoit reparti, comme l'huissier de Rennes, sans qu'on eût ouvert les paquets.

23 *Mars* 1770. Il y a dans l'intervalle des sessions des états de Bretagne une chambre de commissaires, toujours subsistante à Tréguier, dont les fonctions sont de les représenter & d'agir comme ils feroient pour la conservation des droits de la province & des citoyens. Ces commissaires n'ont pas cru devoir être obligés à garder le silence dans l'affaire de Mrs. de la Chalotais; depuis la dernière réponse du Roi à la députation du parlement, ils ont adressé des représentations à S. M. en forme de mémoire, où ils réclament les deux procureurs-généraux de la manière la plus ferme & la plus instante. Ils y appuyent principalement sur la contradiction des diverses réponses du roi à leur égard,

qui les déclare innocens & les punit. Ces représentations, très-courtes, mais très-nerveuses, sont sans contredit ce qu'on a écrit de plus fort en pareille matière. Sans s'écarter du respect dû au souverain, ils ne lui dissimulent pas combien on a compromis sa justice dans une affaire qui est le comble de l'iniquité & de la tyrannie.

On écrit de Tréguier que les ministres ont déclaré qu'ils se donneroient bien de garde de montrer au Roi ces représentations, qui pourroient extrêmement déplaire à S. M. & provoquer son indignation contre les auteurs.

24 Mars 1770. Le Sr. le Breton, premier imprimeur ordinaire du Roi, revêtu de toutes les dignités de son état, qui conduisent à la considération & dénotent l'estime d'une communauté, comme un des associés à l'Encyclopédie a rendu plainte contre le Sr. Luneau de Boisjermain par devant M. le Lieutenant criminel, de ce qu'il a avancé dans le mémoire dont on a parlé. Sur sa plainte le Sr. Luneau en a interjetté appel, comme aussi du décret prononcé contre lui. Le Sr. le Breton vient de donner un précis des motifs de sa plainte, qu'il entend suivre & qu'il a fait appuyer d'une consultation de huit Avocats. De son côté, M. Luneau soutient son dire & prétend le prouver.

25 Mars 1770. M. l'abbé Trublet, archidiaque de St. Malo, vient d'y mourir, après avoir languï plusieurs années. Il étoit de l'Académie

Françoise, où il avoit brigué une place pendant longtems. Tout son mérite consistoit dans une grande vénération pour Fontenelle & pour La Mothe. Il avoit fait plusieurs rapsodies, qui avoient donné lieu à ce vers caractéristique de M. de Voltaire :

Il compiloit, compiloit, compiloit, &c.

Ce vers l'avoit rendu plus célèbre que ses œuvres.

26 Mars. On a commencé des répétitions sur le théâtre de Versailles, & l'on y a fait manœuvrer des chevaux de la petite écurie. On a dit qu'il étoit si vaste qu'il étoit question d'y faire paroître des escadrons entiers de cavalerie. *La tour enchantée*, cette piece de féerie, pour laquelle Madame la Duchesse de Villeroy se donne tant de mouvement, prête à merveille à tout le spectacle imaginable, & donnera lieu de réaliser l'illusion autant qu'il est possible.

26 Mars 1770. On prétend que l'auteur du placard affiché à la porte du contrôle-général, où il étoit écrit : *ici l'on joue au noble jeu de billard*, a été arrêté, & que, pour entrer dans les vues de douceur & d'indulgence de M. l'abbé Terrai, on lui en a rendu compte, mais que ce ministre avoit décidé qu'il falloit le laisser à la Bastille jusqu'à ce que la partie fût finie.

27 Mars. On a joint à la tragédie d'*Athalie*, qui doit être jouée à la cour pour le mariage

de M. le Dauphin, celle de *Tancrede*. On assure qu'on a choisi cette piece pour Mlle. Clairon, & l'on continue à se flatter de la voir reparoitre.

28 *Mars*. M. de Monclar, procureur-général du parlement de Provence, avoit fait un mémoire pour établir les droits du Roi sur Avignon & le comtat Venaissin. Ce mémoire étoit imprimé à Paris, & il en avoit déjà transpiré quelques exemplaires: mais le St. Pere instruit de cet écrit, a demandé vraisemblablement qu'il ne soit pas répandu, & M. le Duc de Choiseul en a fait porter toute l'édition au Louvre. Ce ministre a tellement à cœur de donner cette satisfaction à S. S., que M. Caperonnier, de la bibliotheque du Roi, en ayant demandé un exemplaire pour y être déposé, M. le Duc de Choiseul lui a répondu que cela ne seroit point.

Ceux qui ont lu cet écrit, assurent que c'est un détail très circonstancié de toutes les manœuvres des papes pour extorquer ces domaines, & qu'on y dévoile des mysteres d'iniquité qu'il est de l'intérêt du saint siege de laisser dans les ténèbres. Le fond est, au surplus, soutenu de toute la force d'un style plein & vigoureux; ce qui rend le mémoire très précieux par lui-même, indépendamment de sa rareté.

30 *Mars* 1770. On a trouvé ces jours derniers à Notre-Dame, affiché à la chapelle de l'abbé Grisel, arrêté dans le procès de Billard, où il se présente journellement une grande af-

fluence de monde pour sçavoir de ses nouvelles, un écriteau portant ces mots: *relâche au théâtre*. Ce quolibet sacrilege a fait frémir les premières dévotes qui l'ont lu: on en a instruit le chapitre, qui a fait arracher l'écriteau, & on l'a déposé au greffe du bailliage, sans autre formalité.

31 *Mars. Epître de M. de Voltaire à un ami, sur sa nomination à la dignité de pere temporel des capucins du pays de Gex, & sur la lettre d'affiliation à cet ordre, qui lui a été écrite par le général.*

Il est vrai, je suis capucin,
C'est sur quoi mon salut se fonde.
Je ne veux pas, dans mon déclin,
Finir comme les gens du monde.
Mon malheur est de n'avoir plus,
Dans mes nuits, ces bonnes fortunes,
Ces nobles graces des élus,
Chez mes confreres si communes.
Je ne suis point frere Frappart,
Confessant sœur Luce ou sœur Nice;
Je ne porte point le cilice
De Saint Grisel, de Saint Billard.
J'acheve doucement ma vie:
Je suis prêt à partir demain,
En communiant de la main
Du bon curé de *Mélanie*.
Dès que Monsieur l'abbé Terrai
A sçu ma capucinerie,
De mes biens il m'a délivré:

ier
M.
des c
avoie
montr
que l
étoit
auprè
ont p
des co
fortun
comm
quence
les mu
beau r
les pr
monar
écarté
un pro
l'ouvra
3 A
se, ay
extrém
nie, un
servi d
des mé

Que servent-ils dans l'autre vie ?
 J'aime fort cet arrangement,
 Il est lesté & plein de prudence.
 Plût-à-Dieu qu'il en fût autant
 A tous les moines de la France !

1er. *Avril* 1770. Il passe pour constant que M. le chancelier, à qui les représentations des commissaires de Tréguier, dont on a parlé, avoient été adressées, les a renvoyées sans les montrer au Roi; qu'il a écrit à ces Messieurs, que le meilleur service qu'il pût leur rendre étoit de ne point faire mention de cet écrit auprès de S. M. Cependant les auteurs n'en ont pas jugé de même, puisqu'il en transpire des copies. Il paroît qu'elles font la plus grande fortune dans le public, & qu'on les regarde comme un chef-d'œuvre de logique & d'éloquence. On se les arrache; on les copie; on les multiplie de façon à ne point laisser périr ce beau morceau, où sont renfermés en bref tous les principes qui constituent le véritable état monarchique; principes dont on s'est si fort écarté depuis quelque tems, qu'ils sont devenus un problème pour bien des gens. On attribue l'ouvrage à un avocat de Bretagne.

3 *Avril*. M. Saurin, de l'Académie Françoisse, ayant adressé à M. de la Harpe des vers extrêmement fades & doucereux sur sa *Mélanie*, un inconnu a parodié ces vers, & s'est servi des mêmes rimes pour présenter l'inverse des mêmes pensées.

Vers de M. Saurin.

Pour la sixieme fois, en pleurant *Mélanie*,
 Mon admiration se mêle à ma douleur :
 Ton drame si touchant, tes vers pleins d'harmonie,
 Rérentissent encor dans le fond de mon cœur.

Poursuis ta brillante carrière :

Appellé par la gloire, on t'y verra voler.
 Tu nous consoleras quelque jour de Voltaire,
 Si quelqu'un toutefois peut nous en consoler.

Parodie.

J'ai lu plus d'une fois ta triste *Mélanie*,
 Et je n'ai ressenti ni trouble ni douleur :
 De tes vers si corrects la pesante harmonie
 A frappé mon oreille & non touché mon cœur.

En vain tu poursuis ta carrière :

Sans aîles à la gloire on ne peut pas voler.
 Nous pleurerons longtems la perte de Voltaire,
 S'il ne reste que toi pour nous en consoler.

5 *Avril* 1770. M. le Duc d'Aiguillon se trouvant chez le Roi, on prétend que S. M. parut inquiete de sa santé, lui demanda s'il ne se portoit pas bien & remarqua qu'il lui paroisoit jaune. On assure que le Duc de Noailles, en possession de tout sacrifier à ses bons mots, dit : *Ah! Sire, Votre Majesté voit toujours les gens bien favorablement, car le public le trouve bien noir.*

6 *Avril.* Le Sr. Darigrand est un avocat fort renommé dans son genre. Il s'est spécialement voué aux affaires qui intéressent les droits

du
 Con
 il c
 ges,
 infat
 beau
 l'ord
 tions
 prête
 de c
 a été
 Plus
 malgr
 féance
 point
 bien
 licate
 sa faç
 fait aff
 à la n
 7 A
 core,
 sur la
 les droi
 aux cor
 L'ou
 toire a
 teur, a
 cin, &
 livrant
 rable d

du Roi, & c'est le fléau des Fermiers généraux. Comme il a été anciennement à leur service, il connoît tous les détours, tous les subterfuges, toutes les vexations du métier. Ce zèle infatigable à combattre les traitans lui a fait beaucoup d'ennemis. Enfin il a été déferé à l'ordre, comme ayant prévariqué dans les fonctions de son état, comme coupable de s'être prêté à des choses illicites, comme susceptible de corruption, d'escoquerie, &c. Son affaire a été jugée mardi par ses confreres assemblés.

[Plus de cent ont persisté à le trouver innocent, malgré treize qui le jugeoient coupable. La séance s'est terminée par reconnoître qu'il n'étoit point dans le cas d'être rayé du tableau, mais bien d'être rappelé par le bâtonnier à une délicatesse de sentimens, dont son éducation ou sa façon de penser ne lui avoient peut-être pas fait assez connoître l'importance, mais essentielle à la noble profession qu'il exerçoit.

7 Avril 1770. Il paroît, très furtivement encore, un *mémoire de M. le comte de Lauraguais sur la compagnie des Indes, dans lequel on établit les droits & les intérêts des actionnaires, en réponse aux compilations de M. l'abbé Morellet.*

L'ouvrage est précédé d'une épître dédicatoire au comte de Lauraguais même, où l'éditeur, après l'avoir encensé, lui avoue son larcin, & bénit l'infidélité faite à ce Seigneur, en livrant au public ce mémoire, monument durable de son zèle pour les actionnaires, & de

son courage à défendre leurs droits & leurs propriétés.

8 *Avril*. La défense du clergé par M. l'évêque du Puy est extrêmement rare; M. le Lieutenant général de police ne laisse point percer d'exemplaires de cet ouvrage, qu'il sent devoir extrêmement déplaire au Parlement. Au surplus, c'est peut-être la seule maniere de faire rechercher cet ouvrage sec & froid. C'est mal à propos qu'on a dit qu'il n'y avoit pas mis son nom. Il y est très parfaitement.

9 *Avril* 1770. Le livre de M. de Lauraguais est divisé en trois parties. La premiere est précédée d'une longue préface, où l'auteur distribue des coups de patte à droite & à gauche, avec cette vérité & cette légèreté qu'on lui connoît. Il y a inséré, entr'autres choses, un dialogue entre l'abbé Morellet & M. Boutin, qui couvre l'un & l'autre d'un ridicule complet. Ensuite il s'attache plus particulièrement à la réponse de l'abbé Morellet à M. Necker. Il la dissequé phrase à phrase, & en fait la plus hideuse anatomie.

Dans la seconde partie, M. de Lauraguais donne un abrégé du système, des notes historiques sur la banque, & les édits du Roi, concernant la compagnie. Ces divers objets sont prouvés, appuyés, développés, 1°. du mémoire de M. Desmarests; 2°. de l'abrégé du système de M. Dulot; 3°. d'une suite de faits qui montrent la compagnie des Indes liée dès sa naissan-

ce
naï
de
jam
men
ses
fa
serv
E
E r
vent
touj
dues
par
gato
par
putés
senta
objet
écriv
savan
fort
toyab
nus &
être
écrit,
10
tion p
projet
de Vo
statue

ce à la banque, & d'où les actionnaires verront naître tout ce qui les intéresse. Dans le cours de cette partie, le terrible adversaire ne perd jamais son ennemi de vue. Il relève infatigablement ses bévues, ses erreurs, ses réticences, ses falsifications, ses contradictions, en un mot, sa mauvaise foi soutenue, & son dévouement servile aux impulsions de M. Boutin.

Enfin la troisieme partie renferme *les discussion & résultat des droits des actionnaires*, qui en prouvent la certitude & l'étendue, contradictoirement toujours aux assertions & aux preuves prétendues de l'abbé Morellet. L'auteur fait voir par le procès-verbal des réponses de l'interrogatoire subi au Parlement le lundi 21 Août, par l'administration de la compagnie & les députés du commerce, ensemble par les représentations de cette cour, concernant le même objet, que toutes les inductions qu'en tire cet écrivain en sa faveur, sont fausses & à son désavantage. Tel est le résumé de cet ouvrage fort rare, où l'ingénieux Seigneur crible impitoyablement son adversaire de sarcasmes continus & toujours nouveaux. On pourroit peut-être mettre plus de logique dans un pareil écrit, mais sûrement moins d'esprit.

10 *Avril* 1770. Il y a une grande fermentation parmi les gens de lettres à l'occasion du projet singulier de quelques enthousiastes de M. de Voltaire, qui ont proposé de faire ériger une statue à ce grand poëte dans la salle nouvelle

de comédie françoise, qu'il est question de construire, sans que l'emplacement en soit encore arrêté. Ils ont cru que le monument dont on a parlé, seroit placé-là mieux qu'ailleurs, puisque ce lieu est le principal théâtre de sa gloire. Ils ont toujours commandé à compte la statue au Sr. Pigale. Elle sera en marbre, & l'on prétend que le marché est conclu à dix mille francs. On veut que cela se fasse par une souscription, ouverte seulement aux gens de lettres. C'est M. d'Alembert qui est chargé de recueillir l'argent. On ne doute pas que la somme ne soit bientôt complète.

11 *Avril 1770. Vers de M. de Voltaire à Madame la Duchesse de Choiseul, sur la suspension des travaux de Versoy, nouvelle ville, que M. le Duc de Choiseul faisoit construire près de Geneve, comme on l'a annoncé, il y a plusieurs années, & qui devoit se nommer Choiseul-la-ville.*

Madame, un héros destructeur
N'est à mes yeux qu'un grand coupable :
J'aime bien mieux un fondateur :
L'un est un dieu, l'autre est un diable.
Dites-bien à votre mari,
Que des neuf filles de mémoire
Il sera le vrai favori
Si de fonder il a la gloire.
Didon, que j'aime tendrement,
Dont le nom vivra d'âge en âge,
Didon, la belle qui fonda Carthage,
Avoit alors beaucoup d'argent.

12
tion p
Elle p
gens de
13
des pre
de don
Dauphi
où l'on
figurer
qu'ils d
levards
elle sero
à reverb
lante. C
che qui
solumen
noré jusq
lieu à un
sonne se

(III)

Si le vainqueur de la Syrie
Avoit eu pour surintendant
Un conseiller au Parlement,
Nous n'aurions pas Alexandrie.
Envoyez-nous des Amphions,
Ou nos peines feront perdues:
A Verfoy nous avons des rues,
Et nous n'avons pas de maisons.
Sur la vertu, sur la justice,
Sur les graces, sur la douceur,
Je fonde aujourd'hui mon bonheur,
Et vous êtes ma fondatrice.

12 *Avril* 1770. On a déjà composé l'inscription pour la statue projetée de M. de Voltaire. Elle portera: à *Voltaire*, pendant sa vie: par les gens de lettres, ses compatriotes & ses contemporains.

13 *Avril*. La ville fait redoubler les travaux des préparatifs pour les fêtes qu'elle se propose de donner à l'occasion du mariage de M. le Dauphin. On déblaye la place de Louis XV, où l'on met les deux gros pavillons en état de figurer par les ornemens, avec l'illumination qu'ils doivent recevoir. Quant à celle des boulevards, il paroît qu'on a changé la forme dont elle seroit, & qu'on y a substitué 360 lanternes à reverbere, qui donneront une clarté très-brillante. Cela s'accordera mieux avec la foire franche qui doit y durer neuf jours, & garnir absolument le boulevard depuis la porte St. Honoré jusqu'à la porte St. Antoine; ce qui donne lieu à un de ces quolibets dont le François assaisonne ses plaisirs & se console de ses disgraces.

On fait que M. de Bernage, aux deux mariages de feu M. le Dauphin, avoit fourni beaucoup de mangeailles au peuple, & entr'autres au second, avoit fait promener des chars avec des cornes d'abondance, d'où se jettoient les cervelats, les saucissons, &c. & autres rocambolles pour les gourmands. On dit que *celui-là avoit donné des indigestions, & que celui-ci donnoit la foire.*

14 Avril 1770. C'est dans une société particulière qu'a été enfanté le projet d'ériger à M. de Voltaire la statue dont on a parlé, entre M. d'Alembert, l'abbé Raynal, &c. & autres enthousiastes de ce grand homme. La clause, de n'admettre à la souscription que des gens de lettres François est si expresse, que les particuliers même, à la table desquels, dans la gâsté d'un Champagne riant, ces Messieurs ont proposé cette heureuse idée, ont l'humiliation de ne pouvoir en être, faute d'avoir quelque ouvrage, bon ou mauvais, à produire; car on n'est pas difficile sur la qualité ni sur la quantité. Et il a été arrêté que tous les membres de l'Académie Française seroient tenus pour bons, quoique plusieurs n'eussent fait que d'assez mauvais discours de réception. Pigale, de son côté, s'anime & s'évertue pour produire un chef-d'œuvre digne du héros littéraire qu'il est chargé de transmettre à la postérité, & dont il espere à son tour être célébré dans quelque épitre. Il assure que si l'exécution répond à ses

desir
des a
pas a
de d
15
qui s
vendr
a eu
digieu
render
veuler
M. l'
collég
croix.
rage s
rentre
préten
dians
qu'on
croire
tassent
plus p
auroit-
ne pas
les, à u
& si pr
de tan
les pos
il n'est
16
Billard

desirs, il se regardera comme le plus heureux des artistes ; mais que si l'ouvrage ne répond pas au chef-d'œuvre qu'il imagine, il en mourra de douleur.

15 *Avril* 1770. Une cérémonie merveilleuse qui s'exécute de tems immémorial la nuit du vendredi au samedi saint à la Sainte-Chapelle, a eu lieu à l'ordinaire, avec une affluence prodigieuse de spectateurs. C'est à minuit que se rendent en cette église tous les possédés qui veulent être guéris du diable qui les tourmente. M. l'abbé de Sailly, grand' chantre de cette collégiale, les touche avec du bois de la vraie croix. Aussitôt leurs hurlemens cessent, leur rage se calme, leurs contorsions s'arrêtent & ils rentrent dans leur état naturel. Les incrédules prétendent que ces énergumènes sont des mendiens qu'on paye pour jouer un pareil rôle & qu'on y exerce de longue main. Mais on ne peut croire que des ministres de la religion se prêtassent à une comédie si indécente. Tout au plus peut-être, à défaut de vrais possédés, auroit-on recours à ce pieux stratagème, pour ne pas laisser interrompre la croyance des fideles, à un miracle subsistant depuis tant de siècles & si propre à les raffermir dans leur foi ébranlée de tant de parts aujourd'hui. Heureusement, les possédés sont si communs que, sans doute, il n'est pas besoin d'en préparer de factices.

16 *Avril* 1770. Il paroît un mémoire du Sr. Billard, écrit avec ce même esprit de fanatisme

qui semble être depuis longtems le principe de toutes ses actions. En avouant ses malversations, il veut les justifier & rendre en quelque sorte le ciel son complice, par le bandeau épais que la providence, suivant lui, avoit jetté sur les yeux de ses supérieurs. Il assure que ses erreurs étoient si claires, que sans un miracle d'aveuglement de leur part, il n'est pas de jour où ils n'eussent dû s'en appercevoir; que depuis plusieurs années il ne rendoit pas un compte, il ne présentait pas un bordereau, qui ne déposât contre lui & n'administrât des preuves évidentes de ses infidélités. Il en conclut qu'il avoit droit de se regarder sous la garde de Dieu même, d'autant plus que sa distraction de deniers n'étoit pas pour favoriser le libertinage, pour fomenter des passions criminelles, pour afficher un luxe insolent, mais pour faire des charités, des bonnes œuvres, pour soutenir enfin les défenseurs & les martyrs de la religion. Ce mémoire manuscrit, dénué de toute citation des loix, ou d'avis de jurisconsultes, mais fort de textes de l'Ecriture Sainte & de décisions des casuistes, est dans un genre si singulier, qu'on seroit tenté de le regarder comme le fruit du loisir de quelque plaisant, s'il n'étoit soutenu d'un détail de faits & de particularités très propre à lui donner le caractère de l'authenticité.

20 *Avril* 1770. L'académie royale de musique doit ouvrir son théâtre par *Zaïde*, opéra en trois actes, précédé d'un prologue. La

musique
la Mar

21 *A*

intendan
der just
dont un
des est
de Laur
les autr
les folli
leur gér
mains d
connoiss
tout cel
de Laur
me l'exi
qu'on ra
plaignan
l'affaire
tion. B
perdu sa
fâcheux
la cour
publicité
Roi en a
tous les
lent lire
ressant q
peu répar
On éc

musique est de Royer, & les paroles sont de la Marre.

21 *Avril*. M. Boutin vouloit intéresser les intendans des finances, ses confreres, à demander justice en corps de la maniere outrageante dont un commissaire de la compagnie des Indes est traité dans le mémoire de M. le comte de Lauraguais, dont on a parlé. On ne fait si les autres se sont joints à l'offensé, mais sur les sollicitations faites auprès de M. le contrôleur général, celui-ci a remis le livre entre les mains du Roi, afin que S. M. pût en juger en connoissance de cause. Il paroît qu'elle a traité tout cela de bagatelle, puisque M. le comte de Lauraguais n'a point été à la Bastille, comme l'exigeoit M. Boutin, & que par les propos qu'on rapporte du Roi à cette occasion, le plaignant n'est pas sans beaucoup de torts dans l'affaire qui a donné lieu à la sortie en question. Bien de gens même le regardent comme perdu sans ressource. Ce qu'il y a sûrement de fâcheux pour lui, c'est que l'éclat que fait à la cour cette querelle, donne au mémoire une publicité qu'il n'auroit pas eue. Depuis que le Roi en a eu communication, tous les Ministres, tous les Princes, tous les grands Seigneurs veulent lire cet ouvrage, qui jusqu'ici n'étoit intéressant que pour les actionnaires, & étoit très peu répandu.

On écrit de Châlons qu'on avoit saisi un bal-

lot de 12,00 exemplaires de ce mémoire, ce qui va le rendre fort cher dans ce pays-ci.

Au surplus, ce qui justifie M. le comte de Lauraguais, même sur le procédé, c'est que le manuscrit paroît lui avoir été dérobé, avoir été imprimé sans son aveu, & qu'il ne se feroit certainement pas permis la licence sans exemple de laisser le nom de Boutin en toutes lettres, répété une infinité de fois dans le livre, s'il eût présidé à l'impression.

23 Avril 1770. Inscription pour la Porte Dauphine du côté de l'esplanade.

*Augustissimæ Delphinae ,
Mariæ Ant. Jos. Joan. Austriacæ ,
Inter civium plausus
Urbem ingredienti
Die Mensis Maii... Anno 1770 ,
Arcum hunc triumphalem
Ejus insignitum nomine
Senatus , Populusque Cathalaunensis.
D. V. C.*

Inscription du côté de la ville.

PORTE DAUPHINE.

„ Ce monument a été élevé par les soins de
„ M. Rouillé d'Orfeuil, intendant de la pro-
„ vince, lors du passage de Madame la Dau-
„ phine, mariée à Versailles le du mois
„ de Mai 1770.”

Telles sont les deux inscriptions qu'on écrit
de Châlons avoir été adoptées par la ville pour

le mon
devoir é

Ces i
chanoin
la même
schefer
probatio
Lettres
talent p
rien tro
est si co
ner à tr
comédie
pules qu

24 A
ouvert
leries, c
que. C
être for
fait épo
d'extrao
quelles e
re des
changen
cence r
S. M.
leversem
de la fa
mes de t
pu l'har
des loges

le monument dont on a parlé, & qu'on espere
devoir être prêt au tems prescrit.

Ces inscriptions sont de la composition d'un
chanoine, membre de la société littéraire de
la même ville. On ajoute que M. l'abbé Be-
schefer (c'est son nom) s'est muni avant de l'ap-
probation de Mrs. de l'Académie des Belles
Lettres, qu'ils l'ont extrêmement loué de son
talent pour le style lapidaire, & qu'ils n'ont
rien trouvé à changer à sa production. On en
est si content, qu'on voudroit bien le détermi-
ner à travailler aussi pour la nouvelle salle de
comédie de la même capitale & lever les scru-
pules qui l'arrêtent.

24 *Avril* 1770. Les comédiens françois ont
ouvert hier leur théâtre dans la salle des Tuil-
leries, que quitte l'académie royale de musi-
que. Cette translation, qu'on croyoit devoir
être fort tumultueuse dans ce pays-ci, où tout
fait époque & excite la curiosité, n'a eu rien
d'extraordinaire, que beaucoup de critiques aux-
quelles elle a donné lieu. La différence du gen-
re des spectacles exigeoit nécessairement du
changement, & l'on a jugé digne de la magnifi-
cence royale de faire supporter ces frais par
S. M. La précipitation qu'on a mise à ce bou-
leversement, peut seule excuser les restaurateurs
de la salle. On leur reproche des bévues énor-
mes de toute espece, mais surtout d'avoir rom-
pu l'harmonie qui regnoit dans la distribution
des loges, pour en augmenter le nombre; d'avoir

reculé le théâtre, ce qui produit l'effet le plus révoltant, prolonge trop la salle, & la rend très fourde pour le fond de l'amphithéâtre. Ce sont les menus qui ont présidé à ces changemens, de concert avec les comédiens, que l'intérêt seul a guidés. La fureur des petites loges fait dénaturer les formes les plus convenables, pour y substituer des commodités particulières qui dégradent la noblesse du spectacle. On ne peut que plaindre les artistes, forcés de s'affervir à tant de petites prétentions, qui enchaînent les talens & les énervent.

24 Avril 1770. Séance publique de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres. Aujourd'hui l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres a fait sa rentrée publique d'après pâques. Il n'y a point eu de distribution de prix, & l'on a seulement distribué un programme pour celui de la St. Martin 1771.

Il est question d'examiner *quels furent les noms & les attributs divers de Junon chez les différens peuples de la Grece & de l'Italie? Quelles furent l'origine & les raisons de ces attributs?*

M. le Marquis de Paulmy, directeur, ayant donné le signal, M. le Beau, secrétaire, a ouvert la séance par l'éloge de feu M. l'abbé Vatri, pensionnaire de ladite Académie. La vie de ce savant, peu féconde en événemens & en ouvrages, ne fournissoit pas beaucoup à l'historien. Après un développement des progrès de son héros dans la littérature antique, il a pesé

particulière
vie, l
la plu
bleau
dans l
vécu t
lequel
tes, fa
même
résulta
gnoit
qu'il n
& qu'e
les for
latin,
de l'au
n'étoit
tiroit a
des gue

A co
Roi, s
n'a trait
niciens
teurs c
jusqu'à
main di
les foib
M. d
Roi, &
ode pyth
tâche q

particulièrement sur la circonstance de cette vie, la plus intéressante pour le philosophe, & la plus affligeante pour l'humanité; c'est le tableau des ravages qu'une attaque d'apoplexie fit dans les organes de M. l'abbé Vatry, qui a survécu treize ans encôre à cet accident, pendant lequel espace il éprouva plus de soixante rechûtes, sans être dans une imbécillité entière, sans même avoir perdu aucune de ses connoissances, résultat principalement de sa mémoire. Il régnoit une telle confusion dans son cerveau, qu'il n'étoit plus maître de produire des idées & qu'elles sortoient malgré lui disparates & sous les formes les plus bisarres. Du françois, du latin, du grec, &c. se plaçoient l'un à côté de l'autre. La tête de ce savant, en un mot, n'étoit plus qu'un vaste garde-meuble, d'où l'on tiroit alternativement des étoffes magnifiques & des guenilles.

A cette vie a succédé un *mémoire* de M. le Roi, *sur la marine des anciens*. L'académicien n'a traité dans cette séance que de celle des Phéniciens & des Egyptiens, les premiers navigateurs connus; car il n'a point voulu remonter jusqu'à l'arche de Noé, chef-d'œuvre d'une main divine, & auquel il ne faut pas comparer les foibles ouvrages des mortels.

M. de Chabanon a pris la parole après M. le Roi, & a lu *la traduction en prose de la huitieme ode pythique de Pindare*. C'est la suite de la tâche que s'est imposée l'académicien de met-

tre en françois cet auteur, qui auroit d'abord besoin d'être traduit dans sa propre langue. Malgré tous les soins de M. de Chabanon pour faire sentir une suite & une liaison dans le galimathias de son modele, on n'y trouve encore qu'un mélange disparate d'images & de morale, de descriptions & de préceptes, d'écarts fols & d'apophtegmes froids. L'auteur sent si parfaitement les défauts de son poëte, qu'il a encore ajouté des notes à son ode, pour en éclaircir le texte, vraiment intraduisible, & qui fera moins de fortune que jamais dans ce siecle de goût méthodique & raisonné.

Un *Mémoire sur les édits des Romains, & sur l'influence qu'ils eurent dans leur jurisprudence*, étoit la production naturelle d'un professeur en droit, tel que M. Bouchaud, membre aussi de cette Académie. Cette matiere, assez abondante pour fournir à un traité complet, ne pouvoit être embrassée toute entiere, à beaucoup près, dans une séance aussi courte. L'auteur s'est contenté d'agiter deux questions: Les magistrats seuls avoient-ils droit de rendre des édits chez les Romains? Ce droit étoit-il attaché à la puissance coactive, ou simplement au droit honorifique?

M. Dupuy a fini la séance par la lecture d'un mémoire d'une littérature infiniment plus agréable & à la portée de tous les auditeurs. Il est de M. l'abbé le Batteux. Ce savant, homme de goût en même tems, a entrepris de réunir

réu
les
&
posé
au
rain
écrit
A
ayan
quar
autre
la re
demi
25
démie
des S
près p
Le
la féar
pas en
qui lui
posé d
avec un
perfecti
fondée
moyen
qui son
particul
théorie
moyen
il y avo
Tome

réunir ensemble les quatre poétiques faites dans les quatre âges les plus brillans pour les arts & pour les sciences; celle d'Aristote, composée au siècle d'Alexandre; celle d'Horace, au siècle d'Auguste; celle de Vida, contemporain de Léon X; & enfin celle de Despréaux, écrite sous Louis XIV.

A la fin de cette lecture, M. de Paulmy ayant observé qu'il étoit près de cinq heures un quart, a dit qu'il étoit inutile de commencer autre chose, & a rompu la séance, qui, dans la regle, n'auroit dû finir qu'à cinq heures & demie.

25 Avril 1770. *Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences.* L'Académie Royale des Sciences a fait aujourd'hui sa rentrée d'après pâques.

Le Sr. de Fouchy, secrétaire, a commencé la séance par annoncer que l'académie n'avoit pas encore été assez satisfaite des mémoires qui lui avoient été envoyés pour le prix proposé d'abord pour 1768, & remis pour 1770 avec une somme double, dont le sujet étoit de perfectionner les méthodes sur lesquelles est fondée la théorie de la lune, de fixer par ce moyen celle des équations de cette planete, qui sont comme incertaines, & d'examiner, en particulier, si l'on peut rendre raison par cette théorie, de l'équation séculaire du mouvement moyen de la lune. Que cependant, comme il y avoit d'excellentes choses dans certains ou-

Tome V. F

vrages, & que le principal défaut étoit de n'avoir pas suivi des méthodes assez astronomiques dans les objets proposés, l'Académie, toujours juste, avoit adjugé la moitié du prix à un ouvrage dont les auteurs étoient conjointement les Srs. Euler, pere & fils; & que l'autre moitié seroit jointe au prix de 1772, pour lequel on proposoit de nouveau le même sujet, qu'on avoit à cœur de discuter à fond & aussi parfaitement qu'il seroit possible.

Le même secrétaire ajouta que l'Académie n'avoit publié depuis pâques 1769 que la seule description de *l'art du tailleur*, publiée par M. de Garfaut.

Ensuite, la poitrine de l'orateur ne lui permettant pas de continuer, on a lu pour lui *l'éloge du Sr. Jars*, membre de cette académie depuis peu de tems, mais qui, par ses travaux, longs, soutenus & utiles, auroit mérité d'y être admis beaucoup plutôt. Il avoit beaucoup voyagé: il s'étoit adonné à l'étude des mines; il étoit en tournée de visites de manufactures par ordre du gouvernement, lorsqu'il est tombé grièvement malade, & est mort au lit d'honneur, comme un héros sur la brèche. Ce savant laborieux a eu le mérite rare d'être académicien, même après sa mort, & d'occuper les séances par plusieurs mémoires posthumes. Sa vie privée n'offroit aucun trait particulier; c'étoit un homme modeste & obscur. L'historien, qui a souvent le défaut de prodiguer trop les

fles
élo
& a
yag
A
a fa
de re
doigts
six do
A
re du
donner
minéral
Pour
ses pou
le mar
Duc de
Académi
de Fouc
un grand
& de ses
juste titre
peu de g
a paru ne
rateur a
savante de
voir qu'il
militaire,
tems de pa
que lui lais
queuses. C

fleurs sur les cendres des défunts, a écrit cet éloge avec une simplicité convenable au sujet, & avec la rapidité digne des courses de ce voyageur infatigable.

Alors M. Morand, pere, a pris la parole; il a fait part à l'assemblée d'une suite historique de *recherches sur les conformations monstrueuses des doigts de l'homme, & surtout sur les individus à six doigts.*

A cette lecture a succédé celle d'un mémoire du Sr. Guettard, concernant un projet de donner une *nouvelle géographie de France en cartes minéralogiques.*

Pour couper ces lectures seches & fastidieuses pour une grande partie des auditeurs, M. le marquis de Paulmy a lu l'éloge de M. le Duc de Chaulnes, membre honoraire de cette Académie, toujours de la composition du Sr. de Fouchy. Ce dernier est entré d'abord dans un grand détail des services militaires du défunt & de ses différens grades, acquis & mérités à juste titre. Toute cette partie historique, que peu de gens avoient présente, a fait plaisir & a paru neuve à bien des égards. Ensuite l'orateur a traité plus particulièrement la partie savante de M. le Duc de Chaulnes. Il a fait voir qu'il étoit aussi grand académicien que bon militaire, & que ses exploits scientifiques en tems de paix remplissoient à merveille le tems que lui laissoit la fin de ses expéditions belliqueuses. Ce seigneur s'étoit adonné surtout

à la chymie, à l'histoire naturelle. Il avoit composé un fort beau cabinet dans ces deux parties; mais il ne s'en tenoit pas à l'ostentation & à la parade de la science, il produisoit aussi, & a enrichi les mémoires de l'académie de plusieurs ouvrages de sa composition.

Le panégyriste n'a point oublié de peindre les mœurs, le caractère, l'ame ferme & philosophique de son héros. Il n'a point dissimulé qu'il avoit essuyé des chagrins longs & vifs, qu'il avoit soutenus avec une constance peu commune, mais qui n'avoient pas moins pris sur son tempéramment bien constitué & robuste, qu'il l'avoient miné insensiblement & l'avoient conduit au tombeau dans la force de l'âge.

Le Sr. de Fouchy a élevé davantage le ton dans cet éloge: animé par son sujet il y a répandu plus de graces & plus d'esprit que dans celui du Sr. Jars. On eut seulement désiré qu'il eût fait une mention particuliere de Madame la Duchesse de Chaulnes, qui, par son attachement pour son mari, & plus encore par la profondeur de ses connoissances & la hauteur de son génie, pouvoit être louée dans ce temple des sciences sans qu'on y trouvât à redire.

Le Sr. Tenon a continué la séance, en lisant un écrit sur de nouvelles découvertes qu'il prétend avoir faites dans la conformation & l'usage des dents du cheval.

Quoique l'heure s'avançât, le directeur a per-

mis
obl
pou
stes
à c
gaze
long
la b
quar
27
de l
pour
le, e
ment.
29
l'ancie
répéti
cutée
Le br
Mlle.
cheste
ses for
avec el
grande
de la s
informe
& a dé
imposé
Les c
ne sont
le comp

mis au Pere Pingré d'entamer la lecture de ses observations géographiques , astronomiques , pour l'examen des montres marines de nos artistes françois, exécuté dans un voyage entrepris à cet effet sur un bâtiment du Roi, dont les gazettes ont parlé dans le tems. Cette relation longue n'a point été achevée, & l'on a fermé la bouche à l'académicien environ après un quart-d'heure de lecture.

27 *Avril* 1770. M. l'abbé Nollet, membre de l'Académie des Sciences, très renommé pour ses expériences de physique expérimentale, est mort avant-hier matin presque subitement.

29 *Avril*. Il y a eu ces jours derniers sur l'ancien théâtre de la comédie françoise une répétition d'*Athalie*, telle qu'elle doit être exécutée à Versailles, c'est à-dire avec les chœurs. Le bruit qui couroit depuis quelque tems sur Mlle. Clairon, s'est réalisé. Madame la Duchesse de Villeroi a réinstallé elle-même dans ses fonctions l'actrice, qu'elle avoit amenée avec elle, & les spectateurs ont avec la plus grande satisfaction vu reparoitre cette divinité de la scene. On assure que dans cet essai, très informe, elle a paru plus héroïque que jamais, & a développé une majesté théâtrale qui en a imposé à toute l'assemblée.

Les chœurs qu'on y a exécutés en musique, ne sont pas de l'abbé Gauzargue, comme on le comptoit. On croit qu'il n'a pas voulu y

travailler, par quelques tracasseries assez ordinaires dans ce tripot. Quoi qu'il en soit, on y a adapté divers morceaux de musique, tirés d'opéra connus, & l'on se loue surtout d'un morceau d'invocation d'*Ernelinde*, qui a fait le plus grand effet.

Malgré le succès de Mlle. Clairon, les partisans de Mlle. Dumefnil ne sont pas moins vivement affectés du triomphe de la première. Ils se consolent par l'espoir que l'autre ne sera pas tout-à-fait exclue. Le bruit court que Madame Dubarri veut être sa protectrice, & a demandé qu'*Athalie* fût jouée alternativement par les deux actrices.

D'un autre côté, on fait que si Mlle. Clairon rentre au théâtre, ce ne sera que pour faire les rôles de Mlle. Dumefnil; qu'elle ne se sent plus assez jeune pour ceux d'amoureuse, & qu'elle a profité de sa retraite pour étudier & raisonner tous ceux dont elle veut se mettre en possession.

2 Mai 1770. On écrit de Metz que M. de Valdahon, dont l'affaire se trouve attribuée à ce Parlement, n'est pas jugé, comme on l'avoit annoncé; que ce n'est que le 8 ou le 10 de ce mois qu'on commencera à plaider; que ce qui peut avoir donné lieu à ce faux bruit, est un mémoire répandu depuis peu dans cette ville par M. le Monnier; que ce mémoire, très volumineux, ne fait que répéter ce qui a été dit dans les précédens, mais qu'il est composé avec

bea
cou
men
avan
de l
don
non
a été
sang
l'ora
tes,
génér
qu'on
même
dahon
ne for
avec
Loisea
en cor
M. le
fortem
tente
a une
Mauléc
Valdah
barreau
trailles.
5 Ma
neur de
gouvern
de ce no

beaucoup plus d'adresse, & devient ainsi beaucoup plus dangereux; qu'on y établit hardiment, comme prouvées, toutes les assertions avancées par M. le Monnier contre la naissance de M. de Valdahon, & soutenues de faits qu'on donne comme démontrés; qu'on y suppose, non-moins gratuitement, que M. de Valdahon a été reconnu séducteur par le Parlement de Besançon, & condamné en cette qualité. D'où l'orateur tire des conséquences très bien déduites, & fortifiées par des plaidoyers d'avocats-généraux, dans des especes approchantes, & qu'on veut assimiler en tout à celle-ci: que ce mémoire enfin pourroit faire passer M. de Valdahon pour très coupable aux yeux de gens qui ne sont pas au fait du procès; mais qu'on attend avec impatience un nouveau mémoire de M. Loiseau de Mauléon, qui renversera de fond en comble l'édifice calomnieux de l'avocat de M. le Monnier; que tout Metz, qui s'intéresse fortement aux amans malheureux, est dans l'attente de cette défense, d'autant plus qu'on y a une grande idée de l'éloquence de M. de Mauléon, qu'on fait avoir été iudiqué à M. de Valdahon par Rousseau, comme l'homme du barreau le plus propre à traiter *la question d'entraîles*.

5 Mai 1770. M. le Duc de Villars, gouverneur de Provence, vient de mourir dans son gouvernement. Ce seigneur, fils du maréchal de ce nom, n'avoit pas couru la même carrière

& avoit bien dégénéré de la vertu de ses ancêtres. Il étoit taxé d'un vice qu'il avoit mis à la mode à la cour, & qui lui avoit valu une renommée très étendue, comme on peut le voir dans *la Pucelle*. Du reste, il avoit beaucoup d'esprit; il étoit homme de lettres, & membre de l'Académie Françoisse depuis 1734. Il étoit aimé dans son gouvernement, où il s'étoit fort bien comporté à certains égards.

7 Mai. *Mémoire du Sr. Billard, écuyer, contre M le procureur du Roi.* Telle est la nouvelle défense qui paroît en faveur de ce fameux hypocrite, qui est signée du Sr. Aubry, Avocat, qui est imprimée & se répand par la famille de l'accusé avec la plus grande profusion.

Cet écrit, le même, quant au fond, que celui dont on a parlé, est tout différent dans sa forme. On y établit, comme dans le premier, que la déroute du Sr. Billard ne doit être attribuée ni à l'amour déréglé des plaisirs, ni à un luxe dépravé, causes trop ordinaires du renversement des fortunes. On ne lui reprochera point d'avoir abandonné ses travaux nécessaires pour se livrer à des amusemens frivoles; qu'il est avéré, qu'il est notoire, qu'il lui a été impossible de mener une vie plus modeste & plus frugale, plus retirée & plus laborieuse; qu'on ne reconnoît dans la conduite qui a précédé sa détention aucun des traits qui indiquent de la mauvaise foi, point de créances simulées, point de soustraction, d'effets, de deniers comptans ou de titres,

titres, point de cession ni de transport à des personnes supposées; qu'il a été libre de s'évader, mais que, loin de soustraire sa personne aux inquiétudes de ses créanciers, il a cru devoir les prévenir, qu'il leur a déclaré, dans un tems non suspect, sa résolution de se constituer prisonnier; que c'est à lui seul qu'on est redevable des différens éclaircissemens de sa gestion; que, maître absolu de ses papiers jusqu'au moment de sa captivité, il les a conservés avec l'attention la plus scrupuleuse, & il a donné aux administrateurs des postes toutes les lumières qu'ils pouvoient desirer: qu'en un mot, si sa conduite n'a pas été d'une fidélité aussi exacte, aussi integre que l'exigeoit la confiance de ses commettans, son cœur a toujours été pur, & il ne s'est pas permis le moindre déguisement, la moindre altération, la moindre précaution frauduleuse pour les empêcher de connaître sa situation.

Mais, loin d'attribuer en fanatique cet aveuglement de ses supérieurs à une approbation spéciale du ciel, on a fait convenir le Sr. Billard d'une première faute, très grave certainement, mais qui ne dérive point d'une cupidité criminelle. Cette faute est, lors de sa nomination à l'emploi de caissier des postes, d'avoir emprunté des deniers de sa caisse pour le paiement de ses dettes, dans la certitude que cela ne feroit aucun tort à son service, qu'il a effectivement rempli sans le moindre retard pendant

quatorze années, & dans l'espoir de recueillir des bénéfices d'entreprises, dont le produit, moralement assuré, devoit être plus que suffisant pour remplir ce vuide momentané. Et quelles entreprises! Des entreprises qui devoient procurer le bien public, & pour lesquelles seules il a toujours eu un attrait décidé.

Si le succès n'a point répondu aux espérances du Sr. Billard, son défenseur, malgré cela, prétend que l'espérance seule de parvenir à l'extinction de ses dettes empêche le Sr. Billard de succomber sous le poids de ses disgrâces, & par un bilan qui présente un tableau fidèle de son actif & de l'emploi de ses fonds, veut démontrer que ses vœux ne sont point chimériques.

Au reste: 1^o. les circonstances qui ont précédé & accompagné la faillite du Sr. Billard, écartent invinciblement l'idée d'une banqueroute frauduleuse: 2^o. les deniers qu'il a placés dans des entreprises très connues ne sont pas des deniers royaux, & les édits & réglemens qui concernent les fermes sont étrangers à l'affaire présente: 3^o. le crime de faux ne lui peut être imputé; ainsi il n'existe pas de corps de délit, & tout l'édifice de la procédure extraordinaire est sappé par le fondement.

Ainsi le Sr. Billard n'est point coupable de crimes qui l'exposent à subir toute la rigueur des loix; il est dans le cas de tant de banqueroutiers qui se trompent dans des spéculations

trop
fon
si u
com
pas
fin,
d'un
ses
qu'o
quitt
lité
seul
les re
re se
cieux
pour
Te
sur le
qu'a
écrit
& il
haute
ger de
le des
confor
à beau
son pr
Il n
dans c
teurs.
8 M

trop vastes; de ces caissiers peu délicats, qui font valoir les deniers de leur dépôt : pratique si usitée, si connue, qu'on regarde aujourd'hui comme imbécille tout homme qui ne feroit pas cette facilité pour augmenter sa fortune. Enfin, l'affaire considérée sous le point de vue d'une procédure extraordinaire, n'intéresse pas ses créanciers, ou plutôt le procès criminel qu'on lui suscite est un nouvel obstacle à l'acquiescement de ses dettes. Réduit à l'impossibilité de suivre des entreprises dont il connoît seul la manutention & dont il a toujours dirigé les ressorts, il voit avec la douleur la plus amère ses créanciers exposés à perdre le fruit précieux de travaux & de dépenses qui n'ont jamais pour objet que sa libération.

Tel est le précis de ce nouveau mémoire, sur lequel on s'est étendu, par l'éclat singulier qu'a fait l'étrange procès en question. Il est écrit avec beaucoup de sagesse & de modestie, & il intéresseroit en faveur du Sr. Billard, si la haute dévotion qu'il affichoit n'eût semblé exiger de lui une probité d'un autre genre, que celle des gens du monde, une morale austère, conforme à celle de l'évangile; & qui n'est pas, à beaucoup près, celle qui l'a guidé, suivant son propre aveu.

Il n'est fait aucune mention de l'abbé Grisel dans cet écrit, au grand étonnement des lecteurs.

8 Mai 1770. *Extrait d'une lettre de Châlons,*

du 4 Mai 1770. Nous attendons incessamment vos principaux acteurs de Paris, de la comédie italienne & de la comédie françoise, pour jouer devant Madame la Dauphine, *la partie de chasse d'Henri IV*, & *Lucile*, opéra-comique. On craignoit que la cour ne désapprouvât le choix de la premiere piece, dont on assure qu'elle n'a jamais voulu permettre la représentation dans votre capitale; mais M. Rouillé s'est adroitement muni de l'approbation spéciale de S. M.

9 Mai. Depuis quelques jours le bruit court que Mlle. Clairon ne fera point le rôle d'*Athalie*, quoiqu'elle l'ait déjà répété; ce qui la mortifie infiniment. Mais elle paroîtra toujours dans le rôle d'*Aménaiide*. On assure que Madame Dubarri a obtenu du Roi qu'on ne feroit pas un passe-droit aussi injuste à Mlle. Dumesnil. D'un autre côté, Madame de Villeroi se donne de grands mouvemens pour empêcher ce nouvel arrangement. On connoît la passion extrême qu'a cette dame pour Mlle. Clairon, & combien elle est zélée pour empêcher que la délicatesse de cette actrice ne soit blessée en rien.

11 Mai 1770. Le plan de la nouvelle salle de comédie, à construire à l'hôtel de Condé, est passé au conseil & signé. Mais on croit que le défaut d'argent pourroit bien obliger d'en revénir à celui du carrefour de Buffi.

16 Mai. Extrait d'une lettre de Châlons du 12 Mai. Nous avons été tous enchan-

tés de Madame la Dauphine. On a exécuté pour cette Princesse dans notre nouvelle salle de comédie, le drame de *la partie de Chasse d'Henri IV* & l'opéra comique de *Lucile*. Ce sont vos excellens acteurs de Paris qui ont joué avec le plus grand succès. La premiere piece a paru affecter vivement Madame la Dauphine, & son cœur sympathiser avec celui du bon Prince qui en est le héros..... Du reste, la salle est charmante, & peu de provinces peuvent se flatter d'en avoir une pareille.....

18 Mai 1770. On a joué hier pour premier spectacle à la cour l'opéra de *Persee*. On sait que les paroles sont de Quinault & la musique de Lully. Malgré toutes les précautions qu'on a prises pour renforcer cette derniere, il a paru singulier que pour début on assomme Madame la Dauphine, dont l'oreille n'a entendu jusqu'ici que les meilleurs ouvrages des grands maîtres d'Italie, d'un récitatif françois, que l'on fait être insupportable pour ceux qui n'y sont pas faits.

19 Mai. Tous ceux qui sont entrés aux appartemens le jour du mariage, & au festin royal surtout, conviennent qu'ils n'ont jamais vu de coup d'œil aussi miraculeux. Ils prétendent que toutes les descriptions qu'ils en feroient, seroient au dessous de la vérité, & que celles qu'on lit dans les romans de féerie ne peuvent encore en donner qu'une idée très imparfaite. La richesse & le luxe des habits,

l'éclat des diamans, la magnificence du local, éblouissoient les spectateurs & les empêchoient de rien détailler.

L'opéra de *Persée*, joué le lendemain jeudi, avec toute la pompe & toute la magnificence du spectacle, n'a point eu de succès. On a trouvé mauvais que le Sr. Joliveau se fût avisé de changer le poëme de Quinault, ou plutôt de le profaner par ses corrections sacrilèges. On fait d'ailleurs qu'il est essentiellement triste, & l'on a fort censuré le goût de ceux qui ont assisté au choix des spectacles, d'avoir préféré celui-ci, qui a répandu un ennui général sur toutes les physionomies. On a déjà observé que le genre de la musique ne pouvoit affecter que désagréablement les oreilles de Madame la Dauphine, accoutumées jusqu'à présent seulement à la vivacité & à la légèreté de la musique italienne. On n'a pas trouvé que les ballets réparassent ce qui manquoit d'ailleurs, & les machines, qu'on avoit extrêmement vantées, n'ont point produit l'effet merveilleux qu'on s'en promettoit. En tout, l'exécution a été plus que médiocre.

21 Mai 1770. Le Sr. Ruggieri, l'antagoniste de Torré depuis longtems, est piqué d'une nouvelle émulation depuis le succès du feu de ce dernier. Comme il est chargé de celui que la ville se propose de faire tirer le 31 de ce mois à la place de Louis XV, il sent qu'il est de son honneur de renchérir sur l'ouvrage de son ca-

ma
plu
qu
de
fer
de
2
mag
thal
doit
quel
Dun
La d
té d
miero
géné
meur
n'en
sur le
gré d
dissen
amater
le spec
être c
d'imita
a fait
sur la
dix de
imposa
24 M
bé Ter

marade. Ce qui sera fort difficile par l'étendue plus resserrée du local. Il ne peut se distinguer que par plus d'élégance & de propreté, forte de caractère de ses feux, qui n'ont jamais été servis avec l'abondance, la chaleur, la rapidité de ceux de l'autre.

23 *Mai*. On a fait hier à Versailles sur le magnifique théâtre de la cour la répétition d'*Athalie*, dans toute sa pompe & telle qu'elle doit être exécutée aujourd'hui. C'étoit depuis quelque tems un problème si ce seroit Mlle. Dumesnil, ou Mlle. Clairon qui feroit le rôle. La dernière l'a emporté enfin, malgré l'énormité de cette injustice. Mais on ne sait si la première ne sera pas bien vengée par l'indignation générale du public contre sa rivale, qui au démeurant a déclamé plus que senti son rôle. On n'en a nullement été content. On est partagé sur les chœurs, qui font un merveilleux effet au gré d'une partie des spectateurs, & qui refroidissent & affoiblissent l'action, suivant d'autres amateurs. On se réunit plus complètement sur le spectacle & sur les décorations, qu'on assure être de la plus grande beauté & d'une vérité d'imitation admirable; surtout le dernier tableau a fait un effet prodigieux: cinq cens hommes sur la scène, débouchant par quatre côtés sur dix de front, ont présenté le coup d'œil le plus imposant & le plus terrible.

24 *Mai* 1770. On raconte un bon mot de l'abbé Terrai au Roi, qui indique dans ce ministre

une présence d'esprit gaie, dont la nation ne peut qu'être fort aise par la bonne opinion qu'elle en doit concevoir du génie & des ressources du ministre, qui, s'il n'avoit pas devers lui de quoi se rassurer, ne seroit certainement pas plaisant. On dit que S. M. lui ayant demandé comment il trouvoit les fêtes de Versailles? *Ah, Sire, a-t-il répondu, impayables!*

25 Mai 1770. Aucun des spectateurs du feu de Versailles n'en est sorti satisfait. Il ne répondit en rien à l'idée qu'on s'en étoit faite & au prospectus qu'en avoit distribué l'auteur. Cette girandole de vingt mille fusées n'a produit aucune sensation, & a terminé le spectacle on ne peut plus mal. On ne fait encore quelle récompense aura Torrè: on parle de lui donner le cordon de St. Michel, honneur qui, comme on fait, est affecté aux talens.

27 Mai. Voici exactement le portrait de Madame la Dauphine. Cette Princesse est d'une taille proportionnée à son âge, maigre, sans être décharnée, & telle que l'est une jeune personne qui n'est pas encore formée. Elle est très bien faite, bien proportionnée dans tous ses membres. Ses cheveux sont d'un beau blond; on juge qu'ils seront un jour d'un châtain cendré: ils sont bien plantés. Elle a le front beau, la forme du visage d'un ovale beau, mais un peu allongé, les sourcils aussi bien fournis qu'une blonde peut les avoir. Ses yeux sont bleus, sans être fades, & jouent avec une vivacité plei-

ne d'esprit. Son nez est aquilin, un peu affilé par le bout : sa bouche est petite ; ses lèvres sont épaisses ; surtout l'inférieure, qu'on fait être la lèvre Autrichienne. La blancheur de son teint est éblouissante ; & elle a des couleurs naturelles qui peuvent la dispenser de mettre du rouge. Son port est celui d'une Archiduchesse ; mais sa dignité est tempérée par sa douceur, & il est difficile, en voyant cette Princesse, de se refuser à un respect mêlé de tendresse.

30 Mai 1770. Les préparatifs du feu qui doit se tirer aujourd'hui, ont attiré quantité de curieux. Ils annoncent quelque chose de plus marqué que celui de Versailles, & dans son plan, beaucoup moins étendu, on saisit un ensemble, qui échappoit aux spectateurs dans l'autre. La principale décoration représente le temple de l'hymen, précédé d'une magnifique colonnade, dont les gens qui veulent tout critiquer ont trouvé les proportions manquées. Ce temple est adossé à la statue de Louis XV. Il est entouré d'une espece de parapet, dont les quatre angles sont flanqués de dauphins, qui paroissent disposés à vomir des tourbillons de feu ; des fleuves, occupant les quatre façades, doivent aussi répandre des nappes & des cascades du même genre. Le palais est surmonté d'une pyramide terminée par un globe. Beaucoup de pieces d'artifice sont rangées autour de la décoration. Auprès la statue, & du côté de la rivière, est un bastion, dont les flancs contien-

nent le corps de réserve de l'artifice, & d'où fortira le bouquet, piece essentielle à une semblable fête, & qui doit ordinairement la terminer d'une façon à ne plus rien laisser à desirer à l'admiration.

31 *Mai* 1770. Le feu d'artifice tiré hier à la place de Louis XV a eu les suites les plus funestes. Outre la mauvaise exécution, un accident arrivé d'une fusée qui est tombée dans le corps de réserve d'artifice dont on a parlé, qui a fait partir le bouquet au milieu de la fête & qui a enflammé toute la décoration, a rendu ce spectacle fort médiocre. Le Sr. Ruggieri n'a pas profité des fautes de son antagoniste Torrè, & n'a pas les mêmes excuses. Outre que son plan étoit beaucoup moins combiné que celui de l'autre, & n'exigeoit pas la même étendue de génie, c'est qu'il n'avoit pas éprouvé les mêmes contrariétés de la part du tems, & le ciel l'avoit favorisé entièrement.

L'accident survenu au bastion a été fort long, & comme on ne donnoit aucun secours au feu, bien des gens se sont imaginés que cet incendie étoit un nouveau genre de spectacle, qui en effet présentoit un très-beau coup d'œil, & éclairoit magnifiquement la place, pendant qu'on formoit l'illumination.

Mais pendant ce tems il se passoit une scene infiniment plus tragique. La place n'ayant, à proprement parler, qu'un débouché dans cette partie du côté de la ville, & la foule s'y por-

tant
pren
du g
les
poin
quan
tréb
effro
suffir
succè
doute
leurs
à la
une
qu'un
dre.
comm
l'idée
riage.
dans l
comp
n'en f
tal, '
& M.
a été
meurt
2 J
le de
pour
les Fr
tuffe,
liens,

tant, indépendamment des voitures qui venoient prendre ceux qui avoient été invités aux loges du gouverneur & de la ville, pratiquées dans les bâtimens neufs, un fossé, qu'on n'avoit point comblé, & qui s'est trouvé au passage de quantité de gens poussés par derriere, les a fait trébucher; ce qui a occasionné des cris & un effroi général. Trop peu de gardes ne pouvant suffire à contenir la presse, ont été obligés de succomber ou de se retirer; des filoux, sans doute, augmentant le tumulte pour mieux faire leurs coups; des gens oppressés mettant l'épée à la main pour se faire jour, ont occasionné une boucherie effroyable, qui a duré jusqu'à ce qu'un renfort puissant du guët ait rétabli l'ordre. On a commencé par emporter les blessés comme on a pu, & ce spectacle étoit plutôt l'idée d'une ville assiégée que d'une fête de mariage. Quant aux cadavres, on les a déposés dans le cimetiere de la Magdelaine, & l'on y en compte aujourd'hui 133. Pour les estropiés, on n'en fait pas la quantité. M. le comte d'Argental, envoyé de Parme, a eu l'épaule démise; & M. l'abbé de Raze, aussi ministre étranger, a été renversé & est horriblement froissé & meurtri.

2 Juin 1770. Mercredi 30, l'académie royale de musique a joué *gratis* l'opéra de *Zaïde* pour le peuple: vendredi premier de ce mois, les François ont donné, au même sujet, le *Tartuffe*, & *Crispin rival de son Maître*; & les Italiens, le *Déserteur* & le *Diable à quatre*.

3 *Juin*. M. le Dauphin a paru fort inquiet dès le commencement du jour du premier Juin, de ce que son mois n'arrivoit pas. Il est de deux mille écus, destinés à ses menus plaisirs. On ne pouvoit deviner le sujet de cette impatience. On l'a découvert enfin par l'usage qu'il a fait de son argent. Il a envoyé la somme entière à M. le Lieutenant général de police; avec la lettre suivante :

„ J'ai appris le malheur arrivé à Paris à mon
 „ occasion, j'en suis pénétré. On m'a apporté
 „ ce que le Roi m'envoie tous les mois pour
 „ mes menus plaisirs; je ne peux disposer que
 „ de cela, je vous l'envoie : secourez les plus
 „ malheureux. J'ai, Monsieur, beaucoup d'es-
 „ timé pour vous. (*Signé*) LOUIS AUGUSTE.
 „ A Versailles, le 1 Juin 1770.”

Madame la Dauphine a aussi envoyé sa bourse à M. de Sartine. Mesdames en ont fait autant. Les Princes du sang ont suivi cet exemple respectable, & des particuliers l'ont imité. Il en est qui n'ont pas même voulu qu'on sçût d'où venoient les secours qu'ils envoyoient. Les fermiers généraux ont donné 5,000 livres.

5 *Juin* 1770. Le Sr. Boucher, premier peintre du Roi, vient de mourir. Depuis qu'il occupoit ce poste distingué, sa réputation avoit diminuée & il n'avoit rien fait digne de sa place. Le seul morceau qu'il avoit exposé au dernier salon, étoit plus que médiocre. En général, cet artiste a joui d'une réputation précocce, & portée beaucoup au-delà de ce qu'il

méritoit. Il avoit un pinceau facile, agréable, spirituel, & peut-être trop fin pour les détails champêtres auxquels il s'étoit consacré. Toutes ses bergeres ressembloient à celles de Fontenelle, & avoient plus de coquetterie que de naturel. Son genre n'étoit pas proportionné à son rang: c'est comme si l'on donnoit le sceptre de la littérature à un faiseur d'idylles ou d'églologues.

6 *Juin* 1770. Les exercices des élèves de navigation, indiqués ci-devant sous le nom de *jeux pléjens*, ont recommencé avant-hier dans la même enceinte que ci-devant, mais mieux décorée & enrichie d'une promenade agréable, qui attirera encore plus de monde à ce spectacle amusant. On a retranché le titre de *jeux pléjens*, comme trop scientifique, & on l'a suppléé par celui d'*exercices des élèves de navigation*, plus simple & plus proportionné au sujet.

7 *Juin*. C'est le Sr. Pierre, premier peintre de M. le Duc d'Orléans, qui est nommé pour remplacer le Sr. Boucher dans la place de premier peintre du Roi. Le grand genre, dans lequel s'est distingué cet artiste, la quantité de ses ouvrages & leur mérite, quoiqu'ils ne soient pas sans défaut, le rendent beaucoup plus digne de cet honneur que son devancier.

10 *Juin*. On a donné hier sur le théâtre de la cour l'opéra de *Castor & Pollux*, tant attendu. Il n'a pas répondu en tout au grand succès qu'on s'en promettoit, & le Sr. le Gros a

crié plus qu'il n'a chanté; ce qui a gâté infiniment la beauté de la scene. Les décorations, les ballets, l'ensemble de la salle, tout cela formoit le plus magnifique coup d'œil, & a paru plaire beaucoup à Madame la Dauphine.

10 *Juin* 1770. Depuis que Mlle. Clairon a paru à la comédie au préjudice de Mlle. Dumesnil, il semble que ce passe-droit n'ait servi qu'à enflammer davantage le génie de cette dernière. Elle a joué différens rôles aux François avec une sublimité nouvelle & continue; elle n'a point eu de ces disparates qui lui étoient si ordinaires, surtout depuis quelques années. Le public, de son côté, a paru la regarder comme plus chère à ses yeux, & elle a été applaudie d'une manière bien propre à la dédommager de la mortification dont on vient de parler.

12 *Juin*. Les comédiens italiens donnent demain la première représentation d'une pièce nouvelle, ayant pour titre: *Dom Alvar & Mencia*, ou *le captif de retour*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes. Les paroles sont du Sr. de Cailly, trésorier de M. le comte d'Eu, & la musique d'un amateur peu connu. Il paroît que ce drame n'a pas fait une grande sensation aux répétitions, tant par son intrigue romanesque, que par son harmonie décousue & sans ensemble.

14 *Juin* 1770. Madame la Comtesse de Noailles, Dame d'honneur de Madame la Dauphine & dont les fonctions sont de guider cette Princesse dans tout ce qui est étiquette & cérémo-

nial,
confe
sur c
peu a
qui d
vers
reuse,
pour
contre
L
C
A
L
T
C
Q
A
C
Po
Le
Fa
Re
Ce qu
Lai
En
Cet
No
Nou
Qu'au m
Vous v
Vous é

nial, voit avec peine qu'elle s'affranchisse de ses conseils, & lui fait sans cesse des représentations sur ce qu'elle se familiarise trop; ce qui la rend peu agréable à la Princesse & au public, & ce qui donnera la clef de la chute de la piece de vers suivante, qui, par une adresse assez heureuse, est tout-à-la-fois un éloge très-flatteur pour Madame la Dauphine & une épigramme contre Madame de Noailles.

Le bal masqué, à Madame la Dauphine.

Quand au milieu d'une brillante cour
Aux rois nous offrons notre hommage,
Le respect sur notre visage
Tient lieu de masque au tendre amour.
C'est pour mieux nous faire connoître
Qu'aujourd'hui nous masquons nos traits:
A la félicité du maître
Chacun veut applaudir de près.
Pour donner à notre tendresse
Le droit d'éclater librement,
Faut-il en ce jour d'allégresse
Recourir au déguisement?
Ce qu'il sent hautement, le François le publie.
Laissez-lui la sincérité;
En est-il un qui ne s'écrie:
Cette Dauphine, en vérité,
Nous l'aimons tous à la folie!
Nous l'aimons! Ce mot est si doux.
Qu'au milieu de ce peuple errant autour de vous,
Vous vous plaisez sous le masque à l'entendre;
Vous épiez, vous cherchez à surprendre

L'aveu, le seul aveu dont les Dieux sont jaloux.
 Si pourtant vous croyez que rien ne vous décele,
 Vous vous trompez : partout Louis vous suit des yeux;
 Ses regards attendris semblent dire : c'est elle!
 Et puis cette ceinture, ornement précieux,
 Que vous portez dès l'âge le plus tendre,
 Et dont vous fit présent la mere de l'Amour,
 Jamais votre Dame d'atour,
 En vous masquant, n'a pu vous la reprendre.

15 *Juin* 1770. Madame Geoffrin est une virtuose très connue, surtout chez les étrangers, plus enthousiasmés de son esprit que ses compatriotes. On se rappelle qu'elle fit, il y a quelques années, un voyage en Pologne, qu'elle eut l'honneur de voir plusieurs souverains dans cette tournée, & surtout d'être admise à une audience particulière de l'Impératrice-Reine. Cette Majesté, dans son intimité avec elle, lui fit voir son oratoire garni de très-beaux tableaux. Madame Geoffrin y remarqua une place vuide. Depuis son retour en France, ayant acquis une très-belle *Vierge* de *Carlo Maratto*, elle a demandé à l'Impératrice-Reine la faveur de lui permettre d'envoyer ce morceau fameux à S. M. Impériale, s'imaginant qu'il figureroit très-bien dans l'endroit en question. Cette Souveraine a accepté le présent, & a envoyé à Madame Geoffrin un service très-magnifique en porcelaine.

16 *Juin* 1770. Les vers à Madame la Dauphine font du Sr. Moreau, ci-devant avocat
 des

des finances, ensuite conseiller en la cour des aides & finances de Provence, & aujourd'hui bibliothécaire de Madame la Dauphine. Il est auteur de l'*Observateur hollandois*, ouvrage périodique, composé en France, pendant la dernière guerre, par ordre du gouvernement & sous ses auspices.

16 *Juin*. Le Marquis du Terrail, (*Durey de Sauroy*,) fils d'un trésorier de l'extraordinaire des guerres, & qui, par des arrangemens de famille, avoit pris le nom distingué de sa mere, issue du Chevalier *Bayard*, est mort ces jours derniers. C'étoit un homme qui avoit des prétentions à l'esprit. Il avoit composé quelques pieces dramatiques, qu'il avoit eu la prudence de garder dans son porte-feuille, mais qu'il faisoit jouer sur son magnifique théâtre d'Epinay. Il passoit d'ailleurs pour avoir un goût très antiphysique. Il avoit cependant épousé depuis quelques années une jeune Demoiselle d'Uzès, mais dont il n'avoit point d'enfans. Ensorte que sa succession, très-opulente, retourne à M. de Cossé, son neveu par sa mere, sœur de M. du Terrail.

16 *Juin* 1770. On ne cesse de parler du fatal événement de la nuit du 30 au 31 dernier, & l'on attend avec impatience la rentrée du Parlement pour voir comment cette cour traitera la chose. On cite à cette occasion un exemple de la même espece, mais bien inférieur pour la quantité des morts, arrivé sous Louis XI;

par lequel on voit que le Prévôt des marchands de ce tems-là fut très sévèrement puni. Les défenseurs de celui-ci rejettent la faute sur son peu de génie; &, pour donner une idée de sa force, on rappelle la plaisanterie que dit M. d'Argenson à M. Bignon, lorsqu'il fut nommé Bibliothécaire du Roi: *mon neveu, voilà une belle occasion pour apprendre à lire.* C'est à la même cause qu'ils imputent sa fausse démarche, d'avoir été le lendemain à l'opéra, sous prétexte de se justifier vis-à-vis du public & de démentir les faux bruits qui couroient à cette occasion.

17 *Juin.* Quoique le nouveau mémoire de M. le Duc d'Aiguillon ne doive être publié que le mardi, jour de l'assemblée des Pairs, on en voit déjà quelques exemplaires dans le public. Outre le fond de l'affaire qu'il traite, & qui est fort curieux en lui-même, on y trouve un détail historique & circonstancié, concernant la tenue des Etats de Bretagne, leur origine, leurs changemens, leur police & leurs inconvéniens, qui rendra cet ouvrage intéressant en tout tems. Il est signé du Sr. Lingnet. On connoît la plume chaude & rapide de cet écrivain, &, sans doute, il aura doublé d'énergie & de véhémence dans une cause aussi susceptible de grands mouvemens de l'éloquence. On parlera plus amplement de ce mémoire, lorsqu'il aura acquis toute la publicité qu'il doit avoir.

17 *Juin* 1770. Les comédiens François doivent jouer incessamment une pièce nouvelle, qui

a déjà été annoncée sous deux titres : *l'homme dangereux, & le satyrique*. On ne nomme point l'auteur de ce drame. Bien de gens le mettent sur le compte du Sr. Palissot : d'autres prétendent, au contraire, qu'il est dirigé contre lui. Quoi qu'il en soit, on en jugera au théâtre, & à l'œuvre on connoîtra l'ouvrier.

18 *Juin*. Les spectacles de la cour se termineront mercredi par *Tancrede & la Tour enchantée*. Il paroît que *Sémiramis* ne sera jouée qu'à Fontainebleau. Cette *Tour enchantée* fait aujourd'hui l'objet de la curiosité des amateurs. C'est un drame à machines, dans un goût tout nouveau. Il n'y a que trois acteurs : *la Princesse*, un *bon* & un *mauvais Génie*. L'objet principal de cette fête est de retracer les combats de l'ancienne chevalerie & ces magnifiques tournois dont l'histoire nous a conservé les descriptions. Il y aura entre autres choses quatre chars traînés par des chevaux, des écuries du Roi, exercés depuis longtems à cet effet. On combattra à la lance & au sabre. La musique n'est autre chose que différens morceaux pris de côté & d'autre, dont on a formé un ensemble. Les paroles sont moins que rien aussi, & ce genre de divertissement est uniquement pour les yeux. Il n'y aura point de ballets ni de danse. Madame la duchesse de Villeroi se donne de grands mouvemens pour faire réussir ce spectacle, sinon de son invention, duquel au moins elle

a donné le canevas, auquel elle a présidé, & qui s'exécute entierement sous ses auspices.

19 *Juin* 1770. Le projet de dresser une statue à M. de Voltaire a été enfanté & rédigé chez Madame Necker, femme du banquier de ce nom, qui reçoit chez elle beaucoup de gens de lettres. En conséquence, ce grand poëte lui a adressé l'épître suivante :

Quelle étrange idée est venue
 Dans votre esprit sage, éclairé ?
 Que vos bontés l'ont égaré,
 Et que votre peine est perdue !
 A moi, chétif, une Statue !
 D'orgueil je vais être enivré !
 L'ami Jean-Jacques a déclaré
 Que c'est à lui qu'elle étoit dûe :
 Il la demande avec éclat.
 L'univers, par reconnoissance,
 Lui devoit cette récompense,
 Mais l'univers est un ingrat.
 En beau marbre, d'après nature,
 C'est vous que je figurerai,
 Lorsqu'à Paphos je reviendrai,
 Et que j'aurai la main plus sûre.
 Ah ! si jamais, de ma façon,
 De vos attraits on voit l'image,
 On sait comment Pygmalion
 Traitoit autrefois son ouvrage.

21 *Juin* 1770. Le mémoire de M. le Duc d'Aiguillon, de 200 pages *in-4°*. tend à prou-

ver que ce commandant, bien loin d'avoir excité les troubles de Bretagne, n'y a pris part que pour les apaiser; que bien loin d'avoir été l'oppressé, le tyran de la province, il en a été le gardien, le défenseur le plus zélé; qu'il n'a jamais rien fait pour cette société, dont on l'a accusé d'être le protecteur; qu'au lieu de solliciter des ordres rigoureux contre des sujets qu'une chaleur pardonnable, peut-être, emportoit à des excès, il s'est fait un devoir de les prévenir & d'en adoucir les suites, quand il s'est trouvé dans la triste nécessité de les faire exécuter; que s'il y a jamais eu un commandant envers qui la Bretagne ait dû conserver quelque reconnaissance, c'est peut-être celui à qui elle souffre qu'on reproche en son nom d'avoir travaillé à la ruiner; qu'enfin, s'il est vrai qu'il ait à y redouter de véritables ennemis, ce ne sont que ceux du bien public.

Pour mieux prouver ces assertions, que le défenseur de M. le Duc d'Aiguillon trouve encore trop modestes, il divise son discours en onze paragraphes. Dans le premier, il développe les devoirs des commandans pour le Roi dans les pays d'Etats, & donne une idée de la constitution de la Bretagne. Dans les paragraphes 2, 3, 4, 5, 6, 7 & 8, il rend compte de l'administration de M. le Duc d'Aiguillon, depuis son arrivée en Bretagne en 1753, jusques à sa retraite en 1768. Il peint tour-à-tour en lui, l'homme de guerre & l'homme d'état, le hé-

ros, qui repousse l'ennemi de la patrie au dehors, & le ministre actif, qui calme les troubles du dedans. Il expose au grand jour les peines secretes, les perplexités continuelles, les angoisses cruelles où il se trouvoit, les contradictions, les dégoûts, les humiliations que lui faisoit dévorer son zele infatigable pour concilier les ordres du Prince avec les intérêts des sujets, & il assure que dans six tenues d'états consécutives, à force de douceur & de patience, il avoit triomphé d'une cabale acharnée, qui lui fournissoit sans cesse de nouveaux obstacles & des combats plus violens; que dans toutes il avoit donné des marques de son attachement à la province & de sa condescendance pour la noblesse, malgré les fréquens écarts où elle se laissoit entraîner. Il étoit venu à bout d'accorder les besoins pressans du royaume, avec les égards dûs à la misere des peuples. Il avoit enfin toujours obtenu ce qu'il avoit été chargé de demander au monarque; des soulagemens considérables à la province, des graces aux membres de l'assemblée, au point d'arracher souvent la reconnoissance & les éloges de ses ennemis même. Il ne dissimule pas que dans la septieme tenue des états, en 1768, il n'eût pas le même succès, & que le trouble parvenu à son comble, il crut devoir, par une retraite prudente, prévenir un plus grand & plus long désordre. Dans les paragraphes 9, 10 & 11, le Sr. Linguet discute séparément les griefs prin-

cipaux qu'on impute à M. le Duc d'Aiguillon, qui sont :

10. D'avoir fait essuyer à la Bretagne un despotisme cruel, de l'avoir accablée sous des coups d'autorité abusifs & réitérés, ou plutôt continués sans interruption.

20. D'avoir protégé les Jésuites, de s'être livré aux conseils de quelques moines turbulens & vindicatifs.

30. De s'être occupé de l'avilissement, de la ruine de la magistrature.

40. D'avoir favorisé des complots criminels de toute espece, trâmés pour perdre des hommes vertueux; d'avoir ordonné, ou du moins souffert, qu'en vue de lui plaire on attaquât leur vie par le poison, & leur honneur par des dépositions mendiées & suggérées.

Il réduit le premier grief à trois faits : l'ordre enrégistré en 1762 sur la prépondérance de deux voix contre une : les corvées, dans lesquelles les campagnes, dit-on, ont été traitées sans ménagement : les lettres de cachet, les enlèvemens violens, dont on a publié des listes très nombreuses.

Quant au premier article, l'ordre étoit légitime, il étoit nécessaire, il étoit utile. D'ailleurs, M. le Duc d'Aiguillon ne l'a point sollicité; il ne pouvoit se dispenser de l'exécuter : il ne peut en être responsable. C'est à lui, & à lui seul, que les états en ont dû la révocation.

A l'égard du second, M. le Duc d'Aiguillon n'a violé ni les droits de la province, ni ceux de la liberté naturelle envers les habitans des villes, ni ceux des agriculteurs & des habitans de la campagne. Après une perquisition rigoureuse, après l'invitation formelle & publique faite aux mécontens, on n'a presque reçu que des éloges : les plaintes ont été si légères, que les états ont cru devoir à peine les écouter; qu'elles ne pouvoient en aucune maniere concer-
ner M. le Duc d'Aiguillon, & que les états, par leur délibération de 1764, ont reconnu la bonté de ses principes sur l'administration des grands chemins, & l'exactitude avec laquelle elle s'exécutoit.

Enfin, six actes d'autorité auxquels M. le Duc d'Aiguillon n'a concouru qu'en remplissant le devoir indispensable d'informer le Roi de ce qui se passoit, sont à quoi se réduit le tableau chronologique prétendu des lettres de cachet & des actes violens de pouvoir absolu, exécutés en Bretagne sous ce commandant, qu'on fait monter à 158, depuis l'acte de démission du 22 Mai 1765 jusqu'en Septembre 1766, & qui, bien discutés, se réduisent à des ordres auxquels il n'a eu aucune part, dont il a ignoré le plus grand nombre & auxquels il n'avoit ni le droit ni le pouvoir de s'opposer.

Sur le second chef, il fait voir que M. le Duc d'Aiguillon n'a eu aucunes liaisons avec les Jésuites, ni avant leur expulsion ni depuis; que
jus-

jusqu'en 1764 on n'avoit vu ni soupçonné aucun rapport de ce commandant avec la société; & que ce n'est qu'en 1766 qu'on a consigné cette assertion dans un libelle qui parut sous le nom de M. de la Chalotais, mais qui contient des faits si opposés à ce qu'avoit écrit ce procureur général lui-même, à ce qu'il savoit, & si faux en certaines circonstances, que cela seul est la preuve que l'ouvrage n'est pas du magistrat dont il porte le nom.

L'orateur détruit ensuite les deux derniers chefs, qu'il réunit & qu'il discute ensemble. Il assure que pendant onze années, c'est-à-dire depuis 1753 jusqu'en 1764, M. le Duc d'Anguillon n'a eu aucune prise avec le Parlement, qu'une seule fois. Cette compagnie avoit hasardé contre lui une inculpation fâcheuse, dont elle a reconnu la fausseté & qu'elle a désavouée: que les événemens survenus depuis n'ont dépendu de lui en rien, qu'il n'a pu prévenir ni empêcher; que lors de la dissolution du Parlement, il étoit à 200 lieues de la Bretagne; il n'étoit instruit de rien; il n'avoit de correspondance ni avec la cour ni avec la Bretagne; qu'il ne pouvoit se refuser ensuite à la commission qui sembloit éluder le rappel de l'universalité, qu'il ne le devoit pas: qu'à l'égard des magistrats accusés, il n'a eu aucune part à leur détention, aux procédures entamées contre eux, aux mouvemens que leurs malheurs ont occasionnés dans la province: que sur le reste, un

arrêt même du Parlement de Bretagne dispense M. le Duc d'Aiguillon de se disculper. Qu'au surplus, avant d'avoir eu connoissance de l'information, il avoit les preuves des machinations commencées pour justifier l'audace des libelles, & l'éclat des inculpations accumulées contre lui: qu'il a cru devoir rendre plainte lui-même en subornation, & que, lorsque la cour des Pairs, saisie de ce nouveau grief, y aura fait droit, c'est alors que se montrant à ses adversaires avec toute la supériorité que lui donnent la bonté de sa cause, sa vérité, sa justice, il mettra enfin au jour de véritables manœuvres dont il a été l'objet, de vrais complots trâmés contre lui.

Ceci annonce un second mémoire, qui paroît en effet nécessaire à la suite de celui-ci; plus historique que raisonné, plein de faits curieux, de détails secrets, sur lesquels il a fallu enfin lever le voile, concernant les intrigues de cour & les cabales des états; mais point assez fort de preuves justificatives, d'argumens convainquans, & de cette logique pressante qui, jointe à l'éloquence chaude & nerveuse de l'orateur, auroit produit le plus grand effet dans le public.

22 Juin 1770. M. l'abbé Bergier, pour remplir les intentions de M. l'archevêque de Paris, lorsqu'il l'a appelé auprès de sa grandeur & lui a conféré un canonicat de Notre Dame, vient de faire une *refutation du Système de la Nature*, qu'il fait imprimer. Mais en même

tems cet ecclésiastique s'est plaint que les devoirs de son état le gênoient beaucoup & lui laissoient peu de temps pour le travail. On assure qu'en conséquence l'assemblée du clergé se propose de lui faire une pension de 1,800 livres, d'en requérir autant pour cet écrivain de la part de M. l'évêque d'Orléans, afin de le mettre à même de résigner son canonicat, & de vaquer entièrement à la défense de la religion attaquée de tant de manieres & par tant d'ennemis.

23 *Juin*. C'est aujourd'hui samedi que doit avoir lieu à l'Académie Française la réception de M. de St. Lambert, dans une séance publique, qui se tiendra à cet effet suivant l'usage. L'ancien évêque de Limoges répondra en qualité de directeur. Le reste de la séance sera remplie par la lecture de quelques fables de M. le Duc de Nivernois, & le récipiendaire la terminera par la lecture du second chant d'un poëme intitulé *Essai sur le goût*.

26 *Juin* 1770. On attribue l'éloignement de M. l'archevêque de Paris pour l'abbé de Vermon, à la qualité d'Encyclopédiste qu'a mérité cet abbé, pour avoir fourni plusieurs articles théologiques de ce Dictionnaire, articles qui ne font pas aux yeux de certaines gens dans la plus grande orthodoxie.

27 *Juin*. M. l'archevêque de Toulouse, désigné successeur de M. le Duc de Villars depuis quelque tems, ayant fait ses visites, sui-

vant l'étiquette indispensable de l'Académie Françoise, a été élu lundi dernier membre de cette compagnie.

Premier Juillet 1770. On raconte deux bons mots à l'occasion du lit de justice, car le François est toujours facétieux: l'un de M. de Choiseul à M. le Chancelier, qui s'embarrassoit en fortant dans les plis de sa robe: *M. le Chancelier*, lui dit ce Seigneur en riant, *prenez garde de tomber*: l'autre, d'un des MM. qui, entendant ronfler la trompette avec laquelle il est d'usage d'annoncer les Princes à ces sortes d'assemblée.... *Qu'entends-je! c'est, je crois, la trompette du jugement dernier!*

1er. Juillet 1770. Jean-Jaques Rousseau, las de son obscurité & de ne plus occuper le public, s'est rendu dans cette capitale, & s'est présenté, il y a quelques jours, au café de la régence, où il s'est bientôt attroupé un monde considérable. Notre philosophe cynique a soutenu ce petit triomphe avec une grande modestie. Il n'a pas paru effarouché de la multitude de spectateurs, & a mis beaucoup d'aménité dans sa conversation, contre sa coutume. Il n'est plus habillé en Arménien; il est vêtu comme tout le monde, proprement, mais simplement. On assure qu'il travaille à nous donner un dictionnaire de botanique.

La publicité que s'est donné l'auteur d'*Emile*, est d'autant plus extraordinaire, qu'il est toujours dans les liens d'un décret de prise de corps

à l'occasion de ce livre, & que, dans le cas même où il auroit parole de M. le procureur général de n'être pas inquiété, comme on l'affure, il ne faut qu'un membre de la compagnie de mauvaise humeur pour le dénoncer au Parlement, s'il ne garde pas plus de réserve dans l'incognito qu'il doit toujours conserver ici.

2 *Juillet* 1770. On parle d'un *Dialogue des morts* nouveau. Cette facétie a été faite à l'occasion de la catastrophe de la nuit du 30 au 31 Mai, qui n'est rien moins que plaisante. On suppose que les gens péris dans la bagarre arrivent en foule chez Pluton. Ce Dieu est surpris de cette débaîche. Il les interroge sur le sujet de leur venue, & demande pourquoi ils ne sont pas restés à la nôce? Ce qui amène un détail des circonstances de l'aventure malheureuse, & une satire amère contre ceux qui auroient dû la prévenir. On y joint divers éloges, & entre autres celui de M. de Sartine, qu'on disculpe à tous égards. Il paroît que l'auteur, qui peut-être auroit mieux fait de ne pas rire sur un sujet aussi lugubre, ne l'a pas traité avec toute la légèreté que méritoit une semblable méchanceté, & n'en a pas tiré le parti convenable.

3 *Juillet* 1770. Le François met tout en chanson. Voici un couplet qu'on a fait sur la terminaison du procès de M. le Duc d'Aiguillon. Il est sur un air du *Déserteur*:

Oublions jusqu'à la trace
 De mon procès suspendu;
 Avec des lettres de grace
 On ne peut être pendu.
 Je triomphe de l'envie,
 Je jouis de la faveur:
 Graces aux soins d'une amie,
 J'en suis quitte pour l'honneur.

On prétend que M. le Duc de Brissac avoit dit à cette occasion, *que M. le Duc d'Aiguillon avoit sauvé sa tête, mais qu'on lui avoit tordu le col.*

6 Juillet 1770. Le Sr. Rochon de Chabannes, auteur de quelques ouvrages, d'opéra comiques, & de quatre petits drames joués aux François avec succès, après avoir travaillé un an ou deux dans les bureaux des affaires étrangères à la partie des déchiffremens, avoit été réformé, en conservant ses appointemens, étoit rentré dans la carrière des lettres & se dispoisoit à présenter aux comédiens une comédie en cinq actes; mais la roue de la fortune le porte sur un plus grand théâtre, il vient d'être chargé des affaires du Roi à la cour de Dresde. Il paroît que Mlle. Dangeville, dont la protection l'avoit poussé la première fois auprès de M. le Duc de Praslin, n'a pas peu contribué à ce nouvel événement.

7 Juillet. Le Sr. Jean-Jacques Rousseau, après s'être montré quelquefois au café de la régence, où son amour-propre a été flatté d'é-

prouver qu'il faisoit la même sensation qu'autrefois & que sa renommée attiroit encore la foule sur ses pas, s'est enveloppé dans sa modestie; il est rentré dans son obscurité, satisfait de cet éclat momentané, jusqu'à ce qu'une autre circonstance lui donne une célébrité plus longue. On parle beaucoup de son opéra de *Pygmalion*, ouvrage d'un genre unique, en un acte, en une scène, & n'ayant qu'un acteur. Il est en prose, sans musique vocale. C'est une déclamation forte & prononcée, dans le goût des drames anciens, soutenue d'un accompagnement de symphonie. Il a fait essayer sur le théâtre de Lyon cette nouveauté, qui a eu du succès. On désireroit fort la voir dans ce pays, mais on croit qu'elle sera d'abord réservée pour les fêtes du mariage de M. le comte de Provence.

8 Juillet 1770. Outre le *Dialogue des morts* dont on a parlé, concernant le désastre de la nuit du 30 au 31 Mai, il y a une *Vision* sur le même sujet. La critique en paroît plus fine & plus juste. Elle peint le peu d'ordonnance, de goût & d'esprit qui ont régné dans les fêtes de Paris, données par la ville, tant à l'occasion des boutiques sur le boulevard & de l'illumination, que de la décoration du feu de la place, où il n'y avoit, dit l'auteur facétieux, d'autre ordre, que l'ordre corinthien de l'édifice du feu, représentant le temple de l'hymen.

11 Juillet. Le Sr. Pigale, ce fameux sculp-

teur, qui s'est chargé de faire la statue de M. de Voltaire, est revenu de Ferney, où il étoit allé prendre toujours les traits du philosophe de ce lieu. Il paroît qu'on est fort embarrassé sur l'attitude qu'on lui donnera; que d'ailleurs la ferveur des gens de lettres se rallentit beaucoup, & que la souscription n'avance point.

12 *Juillet* 1770. Le Sr. Linguet, auteur du mémoire en faveur du Duc d'Aiguillon, a été aussi frappé de sarcasmes à cette occasion. On a rapproché les éloges qu'il a insérés dans ses ouvrages des empereurs Romains le plus en horreur, & la critique de ceux que l'histoire a toujours loués, & il en résulte l'épigramme suivante très sanglante:

Linguet loua jadis & Tibere & Néron,
Calomnia Trajan, Titus & Marc-Aurele:
Cet infâme, aujourd'hui, dans un affreux libelle,
Noircit la Chalotais & blanchit d'Aiguillon.

13 *Juillet*. Le Sr. Bonamy, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, Historiographe & Bibliothécaire de la ville de Paris, est mort, il y a quelques jours, âgé de plus de 70 ans. C'étoit un savant obscur & modeste, dont les ouvrages (s'il en a fait) restent consignés dans les Mémoires de l'Académie. Il étoit depuis 1749 auteur d'un ouvrage périodique, intitulé: *le Journal de Verdun*, qu'on qualifie de *Mercur des curés de campagne*, parce qu'il est spécialement répandu dans les provinces.

15 *Juillet*. On commence à aller voir chez le Sr. Pigale, sculpteur, le Mausolée de M. le Maréchal de Saxe, dont étoit chargé cet artiste, & qui paroît enfin à son point de perfection. Le public est admis chez lui les fêtes & dimanches.

18 *Juillet* 1770. On a joué samedi, à Versailles, la tragédie de *Sémiramis*, & pour petite piece, *l'impromptu de campagne*. Mlle. Dumesnil y a paru avec la robe dont lui avoit fait présent Madame la Comtesse Dubarri. Les partisans de cette actrice ont trouvé qu'elle avoit été infiniment supérieure à Mlle. Clairon dans les diverses pieces où elle a joué; mais le Sr. Molé n'a pas rendu le rôle de le Kain avec la même force que ce dernier, qu'on a regretté. Le Sr. Prévile a beaucoup amusé Madame la Dauphine, & l'a fait rire, à la comédie, à gorge déployée.

20 *Juillet*. Les nouvelles publiques ont fait mention de la catastrophe singulière des deux amans de Lyon. On débite leur épitaphe, qu'on prétend avoir été faite par Jean Jacques Rousseau, qui se trouvoit alors dans cette ville:

Ci gissent deux amans : l'un pour l'autre ils vécurent :
L'un pour l'autre sont morts, & les loix en murmurent ;
La simple pitié n'y trouve aucun forfait ;
Le sentiment admire, & la raison se tait.

22 *Juillet*. Quelques gens, sans doute, ennemis du Sr. Jean Jacques Rousseau, prétendent

qu'il est extrêmement baissé. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il est beaucoup plus liant qu'il n'étoit; qu'il a dépouillé cette morgue cynique qui révoltoit ceux qui le voyoient; qu'il se prête à la société; qu'il va manger fréquemment en ville, en s'écriant que les dîners le tueront. On ne fait trop à quoi il s'occupe. On sait seulement qu'il va plusieurs fois par semaine au jardin du Roi, où est la collection de toutes les plantes rares, & qu'il a été herboriser dans la campagne avec le Sr. de Jussieu, démonstrateur de botanique.

Il passe pour constant qu'il a envoyé ses deux Louis pour la statue de M. de Voltaire: acte de générosité bien humiliant pour ce dernier; façon bien noble de se venger de la sortie indécente & cruelle que l'autre a faite contre ce grand homme, dans le chiffon en vers qu'il a adressé à Madame Necker, & de s'élever infiniment au dessus de lui auprès de tous ceux qui connoissent la vraie grandeur.

23 *Juillet* 1770. Des partisans de Mlle. Dumefnil, enchantés que la cour lui ait enfin rendu justice & n'ait pas secondé la basse jalousie de Mlle. Clairon, ont fait contre cette dernière les vers suivans, qui, quoique vrais, paroîtront un peu durs:

De la cour tu voulois en vain
Expulser, ô Clairon, ton illustre rivale.
Dumefnil paroît, & soudain,
D'elle à toi l'on voit l'intervalle.

Renonce, crois-nous, au dessein

De surpasser cette héroïne;

Ton triomphe le plus certain

Est d'avoir en débauche égalé Messaline.

24 *Juillet*. Le Chevalier d'Arcq, qui par son intimité avec Madame la Comtesse de Langeac, & par le goût & l'intelligence qu'il a pour les plaisirs, préside à toutes les fêtes qu'elle donne à M. le Comte de St. Florentin, n'a pas laissé passer l'occasion de la faveur que ce Ministre a reçue tout récemment de S. M., sans la célébrer d'une manière toujours galante & nouvelle. Il a fait accepter à ce ministre un concert & un souper à l'hôtel qu'il a en face de celui de Madame de Langeac, sans qu'il parût être question d'autre chose. Après souper on a engagé M. le Duc de la Vrillière à faire un tour dans le jardin. Il s'y est trouvé une communication avec un jardin voisin, où la curiosité l'a invité d'entrer. Quelle surprise agréable! quel spectacle enchanteur s'est offert à ses yeux! un village entier a paru construit en ce lieu; une joie naïve sembloit animer tous ses habitans, & sur le champ il s'est établi une espèce de drame entre ces bonnes gens, qui a facilement indiqué le sujet de leurs divertissemens: c'étoient les vassaux du nouveau Duc, qui se félicitoient de l'élévation de leur Seigneur à cette dignité. Ils sont venus tour-à-tour lui présenter leur hommage & leurs présens, en chantant des couplets analogues, & un bal général a terminé la fête.

Elle s'est exécutée le 3 Juillet, c'est-à-dire le jour même où a paru le fameux arrêt du Parlement contre le Duc d'Aiguillon. Cet événement, qui a bouleversé tout Paris, n'a semblé troubler en rien la gaité de l'oncle ministre & celle du neveu, qui y assistoit, & qui, en sa double qualité d'homme d'esprit & d'homme de cour, n'a laissé percer aucune altération. Au surplus, ce joli divertissement ne s'est passé qu'en petit comité, & en présence seulement des initiés aux mystères de ces ingénieuses farces.

C'est le Sr. de la Dixmerie, poète consacré à ces sortes de fêtes, qui avoit fait les paroles du drame & des couplets, & qui a reçu tous les applaudissemens que méritoit sa complaisance.

26 *Juillet* 1770. Le Sr. Jean Jacques Rousseau de Genève a herborisé dans la campagne jeudi dernier avec le Sr. de Jussieu, démonstrateur de botanique. La présence de cet élève célèbre a rendu le concours très nombreux. On a été fort content de l'aisance qu'il a mise dans cette société. Il a été très parlant, très communicatif, très-honnête; il a développé des connoissances profondes dans cet art. Il a fait beaucoup de questions au démonstrateur, qui les a résolues avec la sagacité digne de lui: & à son tour le Sr. Rousseau a étonné le Sr. de Jussieu, par la finesse & la précision de ses réponses.

27 *Juillet*. On parle d'une diatribe diabolique, que le Sr. de Voltaire vient de vomir

contr
Sr. L
déjà
faire

Un

Quo

Cet

De v

Son

Il es

Sa d

Il in

Et fa

Un v

Tout

Jeune

S'il n

29

lieuten

élu par

vacant

Bergie

défens

les sec

aura la

31

est fan

de gén

Le suj

belle,

contre plusieurs petits auteurs, entr'autres les
Sr. Le Mierre, Dorat, &c. Ce dernier lui a
déjà répondu par une épigramme, bien digne de
faire le pendant de l'autre piece :

Un jeune homme bouillant investivoit Voltaire :

Quoi, disoit-il, emporté par son feu,

Quoi, cet esprit immonde a l'encens de la terre ?

Cet infâme Archiloque est l'ouvrage d'un Dieu ?

De vice & de talent quel monstrueux mélange !

Son ame est un rayon qui s'éteint dans la fange :

Il est tout à la fois & tyran & bourreau :

Sa dent d'un même coup empoisonne & déchire :

Il inonde de fiel les bords de son tombeau,

Et sa chaleur n'est plus qu'un féroce délire.

Un vieillard l'écoutoit, sans paroître étonné :

Tout est bien, lui dit-il. Ce mortel qui te blesse,

Jeune homme, du ciel même atteste la sagesse ;

S'il n'avoit pas écrit, il eut assassiné.

29 *Juillet* 1770. Le Sr. Du Theil, Sous-
lieutenant aux gardes françoises, vient d'être
élu par l'Académie des Belles-Lettres à la place
vacante par la mort du Sr. Bonamy. L'abbé
Bergier, ce nouveau chanoine de Notre-Dame,
défenseur ardent de la religion chrétienne, a eu
les secondes voix ; ce qui fait présumer qu'il
aura la premiere place vacante.

31 *Juillet*. Le mausolée du Maréchal de Saxe
est sans contredit un des plus beaux morceaux
de génie qu'on puisse voir en fait de sculpture.
Le sujet en est simple & grand, l'ordonnance
belle, nette & riche : tout y est plein de vie,

de mouvement & de chaleur. La figure principale, celle du Maréchal, s'offre la première au spectateur, suivant les principes du bon sens & de l'art. Il est dans ses habits militaires, & semble s'avancer vers le sarcophage ouvert à ses yeux. Il descend déjà les marches qui y conduisent : il a cette fermeté tranquille des héros, que les ignorans ont prise pour de la froideur. La Mort est debout devant lui, sur sa gauche : elle lui présente le Sable, & lui indique qu'il est tems d'entrer au tombeau. L'artiste l'a couverte d'un voile, pour dérober aux yeux le hideux de cette figure, & cependant le squelette perce à travers la draperie. Du même côté, & sur le plan en avant, c'est-à-dire aux pieds du Maréchal, est la France allarmée, qui paroît reténir d'une main son défenseur, & de l'autre supplier la mort de retarder le fatal moment. A la droite du héros, & en face de celle-ci, est un Hercule courbé, dans l'attitude de la plus profonde douleur, mais d'une douleur mâle & réfléchie. Cette figure est d'une grande beauté, & peut lutter avec tout ce que l'antique nous offre de plus parfait. A la droite, en remontant & un peu derriere le Maréchal, on voit le Léopard terrassé, l'Aigle éperdu, le Lion qui s'enfuit en rugissant ; tous emblèmes caractéristiques des puissances liguées dans la guerre où M. de Saxe se couvrit de gloire & la France. A sa droite sont des trophées militaires, sur lesquels pleure le Génie de la guerre, qui tient son flambeau renversé :

On
produi
avec a
qu'on
& l'ex
tout y
belle i
Au f
sans dé
dont q
D'abor
vre en
pierre
côté op
semble
la facilit
que l'on
une faut
souvent
On pr
pleurant
pleurant
composit
légorie
travail
stérilité
teur d'av
en génie
que l'am
l'idée du
D'autr

On voit par cette exposition, quel effet peut produire un sujet aussi bien conçu & développé avec autant d'ordre & d'intelligence. Mais ce qu'on ne peut rendre, ce sont les airs de tête, & l'expression caractéristique de chaque figure : tout y est d'un sublime proportionné à une aussi belle idée.

Au surplus, comme il n'est point d'ouvrage sans défaut, celui-ci a essuyé plusieurs critiques, dont quelques-unes sont difficiles à résoudre. D'abord on demande pourquoi le tombeau s'ouvre en sens contraire, c'est-à-dire pourquoi la pierre qui le ferme, au lieu de se renverser du côté opposé au Maréchal, revient sur lui, & semble faire obstacle à son entrée, bien loin de la faciliter ? Il faut convenir, malgré tout ce que l'on dit pour excuser l'artiste, que c'est une faute de bon sens, telle qu'il s'en trouve souvent dans les productions du génie.

On prétend, en second lieu, que l'Hercule pleurant d'une part, & le Génie de la guerre pleurant de l'autre, sont un pléonasme dans la composition, & n'expriment que la même allégorie d'une façon différente ; ce qui rend le travail de l'artiste plus riche, mais trahit la stérilité de l'inventeur. On reproche au sculpteur d'avoir affoibli l'allégorie, en travestissant en génie de la guerre cet enfant, qui n'étoit que l'amour autrefois, & ajoutoit réellement à l'idée du poëte.

D'autres censeurs disent que le Sable est un

attribut du Temps, & que c'est un défaut de costume de le donner à la Mort, ainsi que de la voiler. Cette dernière critique paroît tomber sur une hardiesse trop ingénieuse de l'auteur pour ne pas la rejeter.

Enfin on veut que l'invention du poëme soit de l'abbé Gougenot, amateur éclairé des arts, mort depuis quelque tems; & l'on assure que, par une modestie aussi sublime que l'ouvrage même, le Sr. Pigale n'en disconvient pas, & publie lui-même l'anecdote.

5 Août 1770. On a dit que les comédiens Italiens, & surtout le Sr. Carlin, Arlequin, avoient beaucoup amusé Madame la Dauphine. Cette Princesse a fait présent à ce dernier d'une médaille d'or, comme une récompense du plaisir que son jeu lui avoit fait.

7 Août. *Vers faits à Versailles par une femme de vingt ans, le 16 Juillet 1770.*

Fille à dix ans est un petit livret,
Intitulé : le berceau de nature.
Fille à quinze ans est un joli coffret,
Qu'on n'ouvre point sans forcer la ferrure.
Fille à vingt ans est un épais buisson,
Dont maint chasseur pour le battre s'approche.
Fille à trente ans, est de la venaison
Bien faisandée & bonne à mettre en broche.
A quarante ans c'est un gros bastion
Où le canon a fait plus d'une brèche.
A cinquante ans c'est un vieux lampion
Où l'on ne met qu'à regret une mèche.

8 Août

8
qui a
citée
Jean
un re
cun b
noissan
belle,
que le
lytes
rat, en
lui, se
ami, &
vient
ment d
9 Ao
Pigale
on y tr
ment pa
Voltaire
figure,
mordre
du philo
traits de
cer de
ridée.
10 Ao
les, &c.
bien vrai
François d
envie à le
Tome V

8 Août 1770. La diatribe de M. de Voltaire qui a provoqué la sanglante épigramme qu'on a citée, n'est autre chose que des *Anecdotes sur Jean Fréron*, imprimées il y a longtems dans un recueil, mais qui n'avoient encore fait aucun bruit, & n'étoient pas parvenues à la connoissance de ceux qu'elles concernoient. Ce libelle, outre le Sr. Fréron, diffame tous ceux que le vieillard de Ferney croit être les acolytes & les suppôts du journaliste. Le Sr. Dorat, entre autres, qu'on fait être fort lié avec lui, se trouve aujourd'hui obligé de renier son ami, & dans une lettre à M. de Voltaire, qu'il vient de faire imprimer, se disculpe absolument de ce commerce.

9 Août. En allant voir dans l'atelier du Sr. Pigale le mausolée du feu Maréchal de Saxe, on y trouve un petit buste esquissé nouvellement par ce grand artiste, de la tête de M. de Voltaire. Rien de plus ressemblant que cette figure, pleine d'esprit & de feu. Cette rage de mordre qui fait aujourd'hui le caractère distinctif du philosophe de Ferney, respire dans tous les traits de son visage, & la satire semble s'élan- cer de tous les plis & replis de cette face ridée.

10 Août. *Lettre sur la théorie des loix civiles, &c. où l'on examine entr'autres choses s'il est bien vrai que les Anglois soient libres, & que les François doivent ou imiter leurs opérations, ou porter envie à leur gouvernement.* Tel est le titre d'un

livre attribué au Sr. Linguet, & qui porte en effet l'empreinte de son imagination ardente & de son génie satyrique. Il y défend le paradoxe de sa *théorie des loix*, où il avoit avancé que le despotisme étoit le meilleur des gouvernemens. A cette occasion il dit des vérités dures & hardies, il établit des paralleles singuliers & brillans, & il plaide sa cause avec tant d'esprit & d'adresse, qu'on seroit tenté sur son exposition de préférer le gouvernement des tyrans orientaux à celui des états qui semblent les plus libres. En un mot, il renverse de fond en comble le système de Montesquieu dans son *Espirit des loix*, & parle de ce grand homme avec une irrévérence, un mépris, une horreur même, bien propres à allarmer ses adorateurs.

Mais ce qui paroît tenir le plus au cœur du Sr. Linguet, est la critique que les auteurs du journal des *Ephémérides* ont faite de ses ouvrages. En conséquence, il tombe d'estoc & de taille sur ses adversaires, & pour donner une idée de l'amertume de sa réponse, voici le portrait qu'il fait des économistes, sous les auspices desquels s'est formé & se propage le journal en question : „ une secte (dit-il) s'est élevée, „ qui s'est piquée surtout de diriger les princes „ & de maîtriser la subsistance des peuples; „ secte qui compte pour rien la vie des hommes, & qui a osé pour fondement de sa croyance établir que les denrées seules pou- „ voient être comptées pour quelque chose par

„ la
„ d'
„ di
„ ce
„ eff
„ dan
„ tifi
„ par
„ stig
„ té,
„ des
„ l'op
„ des a
„ frivo
„ main
ensuite
pont, r
façon la
sans auc
ouvrage
de cland
son nom.
A la f
autres éc
est une l
valier de
l'Empire
piqué de
l'occasion
Duc d'Aig
Tiberes, I

„ la politique; secte qui a toujours le mot
 „ d'*Economie* à la bouche, & qui favorise, sinon
 „ directement par ses principes, au moins très-
 „ certainement par ses conséquences, la plus
 „ effroyable dissipation; secte d'autant plus
 „ dangereuse, qu'elle s'attache à exciter le fana-
 „ tisme; qu'elle séduit de belles ames par l'ap-
 „ parence & la noblesse imposante de ses my-
 „ stiques spéculations; qu'en affectant de la fier-
 „ té, elle s'insinue avec adresse dans le cabinet
 „ des grands; que ses adeptes parviennent à
 „ l'opulence en parlant beaucoup de la misère
 „ des autres: monstrueux mélange, enfin, de la
 „ frivolité françoise & de la pesante, de l'inhu-
 „ maine inconséquence des Anglois.” Il prend
 ensuite à partie les Srs. abbé Beaudeau & Du-
 pont, rédacteurs du journal, qu'il traite de la
 façon la plus injurieuse & nomme par leur nom
 sans aucun ménagement. On sent qu'un pareil
 ouvrage ne peut se vendre qu'avec la plus gran-
 de clandestinité, & que l'auteur n'y a pas mis
 son nom.

A la suite de cette lettre, & après quelques
 autres écrits qui ne sont pas aussi saillans,
 est une lettre du même écrivain à M. le Che-
 valier de..... *sur l'histoire des révolutions de*
l'Empire Romain, où le Sr. Linguet, vivement
 piqué de l'épigramme répandue contre lui, à
 l'occasion de son mémoire en faveur de M. le
 Duc d'Aiguillon, se disculpe d'avoir loué les
 Tiberes, les Nérons, d'avoir déprimé les Tra-

jans, les Titus, &c. cite ses textes, & prouve l'injustice des reproches horribles qu'on lui fait à cet égard.

Il résulte de ces divers écrits, que l'auteur a un amour-propre très chatouilleux ; que s'il fait profession, comme il l'annonce dans son livre, d'être un grand sectateur de la vérité, de la dire hautement aux autres, il n'aime pas qu'on la lui dise avec la même franchise, ou, ce qui revient au même, qu'il regarde comme injure, comme calomnie, comme procédé atroce, toute censure de sa conduite ou de ses ouvrages.

11 *Août* 1770. La piece du Sr. le Mierre, après être tombée dans les regles à la cinquieme représentation, est absolument morte aujourd'hui samedi à la sixieme. On dit que l'auteur s'en prend à la chaleur du tems & au mauvais jeu des acteurs. Quoi qu'il en soit, relativement à la derniere circonstance, qui est vraie en elle-même, un plaisant a fait l'épigramme suivante :

J'ai vu cette veuve indécise :
Ami, que veux-tu que j'en dise ?
Son sort est digne de nos pleurs.
Du bâcher elle est délivrée,
Mais c'est pour être déchirée
Par le public & les acteurs.

13 *Août* 1770. Le clergé est fort scandalisé d'un nouveau livre, intitulé : *du droit du souverain sur les biens fonds du clergé & des moines, & de l'usage qu'il peut faire de ces biens pour le*

bon
ce
d'u
cris
vou
eccl
tiqu
livre
té :
qu'o
Et
défin
de c
de ga
roit
digue
tre la
l'impie
gures
me, c
illustre
meille
se, &
sant p
renouv
aussi fo
14 A
le Mar
térassant
un si g
cement

bonheur des-citoyens. On sent effectivement par ce titre combien il doit redouter la distribution d'un pareil mémoire. Aussi jette-t-il les hauts cris contre l'auteur & l'ouvrage. Les zélés voudroient les flétrir l'un & l'autre des censures ecclésiastiques, mais les prélats les plus flegmatiques craignent que le châtement n'illustre ce livre clandestin & ne lui donne plus de publicité: d'autres souhaiteroient plus judicieusement qu'on le refutât.

En attendant que l'assemblée ait pris un parti définitif sur cet objet, elle s'occupe du soin de conserver le précieux dépôt de la foi, & de garantir les fideles contre tout ce qui pourroit ébranler leur créance. Pour opposer une digue à ce torrent d'ouvrages abominables contre la religion, toujours les mêmes, mais que l'impiété reproduit infatigablement sous des figures diverses, elle a nommé le Pere Bonhomme, cordelier, docteur de Sorbonne, à cette illustre fonction. Il est chargé de ramasser les meilleurs écrits faits en faveur de la bonne cause, & d'en former un corps de preuves, suffisant pour repousser tous les argumens qu'on renouvelle, & refutés d'avance dans ces traités aussi solides qu'éloquens.

14 Août 1770. Il paroît que le livre de M. le Marquis de Puységur, intitulé: *discussion intéressante sur la prétention du clergé*, &c. qui fit un si grand scandale dans l'église au commencement de 1768, a donné lieu à celui dont on

a parlé, *sur les droits des souverains*, &c. Mais l'auteur pousse son système plus loin ; il le développe, il l'étend, il en tire des conséquences, &, après avoir démontré que les richesses & les dignités politiques ne sont point essentielles à la religion, & qu'elles ne lui servent de rien ; qu'elles sont même contraires à l'esprit de son institution, puisque son auteur ne l'a dotée d'aucun bien, qu'il a placé son berceau dans l'avidité & la pauvreté ; il démontre de quelle manière s'est opéré le changement, comment le clergé a séparé ses intérêts de ceux du reste des fideles, & s'est substitué aux droits de l'église invisible. Il discute ensuite si le peuple a pu donner, & le clergé recevoir, & il pulvérise tous les titres prétendus du clergé, même le titre si sacré de la propriété de l'antiquité, duquel se prévalent les gens de main-morte, & qui s'écroule de lui-même par le vice imprescriptible de son origine.

Ces faits & ces principes établis, l'auteur présente la situation déplorable de l'état, qu'il suppose obéré de trois milliards de livres. Il ne voit plus de ressource que dans une crise, & il n'en trouve pas de plus salutaire que la rentrée des richesses que possèdent les gens de main-morte dans la société civile. Des divers moyens dont on peut user pour cette rentrée, il préfère le plus simple, mais le plus tranchant & le plus décisif ; il veut que le souverain mette sur le champ sous sa main tous ces biens, soit fonds,

soit
de
de
fan
tat,
Il n
ven
veut
caire
lesqu
stolie
les ef
soit
préter
bites,
pour
nous
Apr
nombr
des g
du cle
mes d
clergé
bés, le
les cen
selon l
munaut
des ma
Reste
morte,
biens de

soit rentes, ou revenus en argent ou en nature de choses appartenant aux gens de main-morte; de sorte que dès l'instant du retrait, les jouissans ne soient plus que les pensionnaires de l'état, & l'état l'économe de toutes leurs richesses. Il n'en subsistera pas moins une hiérarchie convenable à la dignité de la religion. L'écrivain veut surtout venir au secours du curé & du vicaire, qui sont des ministres essentiels, & sur lesquels tombe tout le poids des travaux apostoliques. Il pourvoit à la subsistance de toutes les especes de moines, soit qu'on les sécularise, soit qu'on les séquestre dans des cloîtres. Il prétend enfin marier un certain nombre de cénobites, & les mettre dans une sorte d'aisance pour en avoir une postérité saine & robuste qui nous manque.

Après avoir fait la réduction, soit dans le nombre, soit dans les revenus des évêques & des gros bénéficiers, il dote chaque membre du clergé & attribue à cette dépense les dixmes de toute espece levées actuellement par le clergé du premier & du second ordre, les abbés, les moines, &c. Les droits seigneuriaux, les cens & rentes de toute nature suffiroient, selon lui, pour l'entretien des couvens & communautés de chaque genre, & même à instituer des maîtres d'école dans tous les villages.

Resteroient les biens fonds des gens de main-morte, que notre politique évalue au tiers des biens de la France; c'est-à-dire, à dix mille

lieues quarrées, non compris la Lorraine, formant, 4,688 arpens chacune, un total de 46 millions, 8,80000 arpens de terrain, qui, à raison de 70 livres l'arpent seulement, donneroient une rente de 328,1600,000 livres; ce qui suffiroit, & au-delà, à liquider les dettes de l'état.

Tel est en effet le projet très-simple, très-prompt & très-judicieux de l'auteur, pour retirer la France du désordre effroyable où elle se trouve. Il n'attaque en rien la religion, envers laquelle l'écrivain annonce le plus profond respect. C'est dans l'écriture sainte même, dont il paroît très-instruit, qu'il puise toutes les preuves de ses assertions & de ses raisonnemens. Du reste, l'ouvrage est écrit avec autant d'austérité que d'énergie; il n'y regne aucune déclamation, point d'esprit de parti, point de chaleur, & le sang froid dont il est soutenu, ajoute beaucoup à la force, à la clarté des argumens du dissertateur.

Cet ouvrage passe pour être aussi de M. le Marquis de Puyféguir.

15 Août 1770. Le Roi de Prusse a écrit à M. d'Alembert, à l'occasion de la souscription ouverte aux gens de lettres en faveur de la statue de M. de Voltaire: ce monarque lui apprend qu'il veut se réunir aux admirateurs de ce grand homme, & qu'il laisse son correspondant maître de porter à la somme qu'il jugera à propos, celle qu'il entend donner, non en Roi, mais en homme de lettres. Le Prince loue beaucoup un pareil

reil projet, qu'il suppose principalement éclos dans le sein de l'Académie Françoisse, dont à cette occasion il exalte plusieurs membres. L'académicien n'a pas manqué de faire part à ses confreres d'une lettre aussi flatteuse, & la compagnie, vivement touchée de reconnoissance envers ce roi poëte & philosophe, a ordonné par une délibération solennelle que ladite lettre feroit inscrite dans ses registres.

16 Août. L'Académie Françoisse dérogeant à son usage introduit nouvellement, de laisser le choix du sujet du prix de poésie libre, en étoit revenue à son ancienne coutume, & avoit fixé pour titre du sujet de cette année: *les inconvéniens du luxe*. De près de 50 pieces envoyées à la compagnie, il ne s'en est trouvé aucune digne d'être couronnée. L'abbé de Voisenon, constamment opposé au nouvel arrangement, s'est prévalu de la circonstance pour représenter encore combien une pareille gêne énerroit le génie. On espere que l'académie reviendra à son avis, & rendra la même liberté pour l'année prochaine.

17 Août 1770. Les prélats de l'assemblée du clergé ne se sont pas contentés du travail dont ils ont prescrit la tâche au Pere Bonhomme, cordelier, dont on a parlé; ils ont entrepris eux-mêmes une *instruction pastorale anti-philosophique*, c'est-à-dire, une instruction où ils renversent cette philosophie irréligieuse, qui voudroit lutter contre l'église & en sapper les fondemens.

Les fideles attendent avec impatience cet ouvrage salutaire & consolant, qui, s'il ne convertit point les incrédules, raffermira au moins dans leur foi les bons catholiques, & les fera persévérer plus sûrement dans leur attachement à la religion.

18 *Août*. Un courtisan, sans doute, a voulu flétrir le parlement par les vers suivans, où il semble l'accuser d'abuser de son pouvoir :

Thémis a ceint le diadème :

Elle tient de Louis le sceptre dans sa main,
Pour abroger par son pouvoir suprême
Le vieux respect qu'on porte au souverain.
Gens, qui tenez le parlement de France,
Dieu soit loué ! vous voilà rois.

On ne sauroit vous contester vos droits :

Vous les avez pesés dans la même balance,

Où l'on vous a vu tant de fois

Immoler au tuteur le pupille & les loix,

En protestant d'obéissance.

19 *Août* 1770. Il y a une requête adressée au roi par les habitans de St. Claude, contre les abbé & religieux dudit lieu, que l'on attribue à M. de Voltaire, & qui respire en effet tous les sentimens d'humanité dont est pâtri ce poëte philosophe.

20 *Août*. L'assemblée du clergé, depuis son ouverture. s'est spécialement occupée à consolider la foi ébranlée de toutes parts, & comme le concours de la puissance séculière lui a paru né-

cessaire à ce grand œuvre, elle a provoqué le zèle du St. Pere, qui, de concert avec elle, a sollicité le Roi d'interposer son autorité en faveur de la religion. Le parlement n'a pu se refuser à cette injonction, & les gens du Roi depuis quelque tems travailloient à un requisitoire contre les livres scandaleux les plus nouveaux, les plus répandus & les plus dangereux. Le requisitoire a été présenté samedi, aux chambres assemblées, par M. Segulier. Il a été rendu arrêt, qui brûle tous les ouvrages en question.

Mais par une humiliation sans exemple, on n'a point voulu admettre le requisitoire de M. Segulier, & il ne sera point imprimé en tête de l'arrêt, suivant l'usage. Outre ce mécontentement personnel que la cour a des gens du roi à l'occasion de leur dernière mission à la cour, on a trouvé que ce requisitoire étoit une dérision perpétuelle de la religion, par l'affectation d'y présenter les morceaux les plus brillans des ouvrages condamnés, ainsi que les raisonnemens les plus forts, & d'y mettre à côté des citations misérables & des refutations très foibles.

M. Segulier, dont le requisitoire étoit déjà à l'impression, est allé le retirer de fort mauvaise humeur & couvert de confusion.

21 Août 1770. Les livres brûlés & lacerés par l'arrêt du parlement du 18, sont au nombre de sept, savoir: *la contagion sacrée, ou histoire naturelle de la superstition, &c.* Dieu & les hommes, œuvres théologiques, mais raisonnables, &c.

Discours sur les miracles de J. C. traduits de l'Anglois de Woolston, &c. Examen critique des apologistes de la religion chrétienne, par M. Freret, &c. Examen impartial des principales religions du monde, &c. Le christianisme dévoilé, ou examen des principes & des effets de la religion chrétienne. Système de la nature, ou des loix du monde physique & du monde moral, par M. Mirebau, &c.

Ces livres sont condamnés à être lacérés & brûlés, comme impies, blasphématoires & séditieux, tendant à détruire toute idée de la Divinité, à soulever les peuples contre la religion & le gouvernement, à renverser tous les principes de la sûreté & de l'honnêteté publique, & à détourner les sujets de l'obéissance due à leur Souverain.

Arrêté en outre qu'il sera nommé des commissaires, qui s'assembleront au lendemain de la St. Martin, à l'effet d'aviser aux moyens les plus efficaces pour arrêter les progrès d'écrivains téméraires, qui semblent n'avoir d'autre objet que d'effacer de tous les cœurs le respect dû à la religion, l'obéissance aux puissances, & les principes qui maintiennent la paix, l'ordre & les mœurs parmi les citoyens.

23 Août 1770. Les comédiens Italiens ont député vers Jean Jacques Rousseau, pour lui offrir ses entrées à leur spectacle, ainsi qu'à Madame Rousseau. On assure qu'il les a accepté; ce qui seroit une espèce d'engagement contracté de sa part de faire quelque chose pour eux: ce nou-

veau
théâtr
26
prix
St. Lo
la séan
Il a de
toit en
ce suj
raison
on pré
tre les
& l'aut
de ce d
& par
l'auteur
blée; q
avoit te
né beau
étoit él
décise,
jeune ab
dat: ce
Quoi
ton bour
tré dans
faites po
gligence
Ensuite
teur Mar
tournure

veau soutien renforceroit merveilleusement un théâtre dont le public est toujours engoué.

26 *Noût.* On a dit qu'il n'y avoit point de prix de poésie cette année pour le jour de la St. Louis. C'est par où le Sr. Duclos a ouvert la séance publique en sa qualité de secrétaire. Il a donné pour raison qu'aucun des auteurs n'étoit entré dans le sens de l'académie. Il court à ce sujet une anecdote, suivant laquelle cette raison ne seroit que l'ostenfible & non la vraie ; on prétend que l'académie avoit été partagée entre les deux pieces, l'une du Sr. de la Harpe, & l'autre de l'abbé de Langeac ; que les partisans de ce dernier avoient cabalé fortement pour lui, & par la connoissance qu'ils avoient donnée de l'auteur, avoient entraîné presque toute l'assemblée ; que le Sr. Marquis de St. Lambert seul avoit tenu bon pour le premier, & avoit ramené beaucoup de gens à son avis. Sur quoi il s'en étoit élevé un troisieme, de laisser la chose indécidée, pour ne pas donner de mortification au jeune abbé, & ne pas faire d'injustice au candidat : ce qui a été adopté.

Quoi qu'il en soit, le Sr. Duclos, avec son ton bourru, qu'il ne croit que cavalier, est entré dans un détail minutieux sur les formes, peu faites pour l'assemblée, & s'est plaint de la négligence des concurrens à les observer.

Ensuite le Sr. Thomas a lu *l'Eloge de l'Empereur Marc-Aurele*. Cet orateur, pour rendre sa tournure plus neuve & plus imposante, commen-

ce son discours par le convoi de son héros. Là, il suppose qu'un nommé *Apollonius*, ancien ami de ce prince, fait son oraison funebre devant tous les Romains assemblés. Il donne d'abord l'idée des devoirs d'un souverain, tels que les avoit connus Marc-Aurele : il fait voir après comme il les avoit remplis. L'allusion continuelle entre ce qui se passoit alors, & les événemens de ce regne, que l'auteur a eu soin d'indiquer tacitement aux spectateurs, a rendu cette lecture extrêmement piquante, & la satire indirecte qui résultoit naturellement du contraste, a excité des applaudissemens continuels. On n'a point vu de lecture aussi chaudement soutenue que celle-là. Comme elle étoit extrêmement longue, le Sr. Thomas s'est reposé un instant.

Le Sr. Duclos a repris alors la parole ; il a déclaré que l'académie laissoit de nouveau le choix de poésie libre, & que le prix en seroit distribué l'année prochaine avec celui de prose ; qu'au surplus il avertissoit que la médaille ne seroit que de 500 livres, au lieu de 600 livres. Il a donné à entendre, sans s'expliquer ouvertement, qu'une main fiscale s'étoit étendue jusques dans le trésor des muses, & avoit rogné un dépôt qui auroit dû être sacré, c'est-à-dire qu'on avoit mis des impôts jusques sur ce petit & très-petit objet ; ce dont M. de Laverdy avoit déjà donné l'exemple durant son ministère.

Après cette digression, le Sr. Thomas a repris & fini avec les mêmes éloges. Dans le

cour
teur
rier,
ses c
le tal
fi, m
Ce
réuni
emph
marqu
surtou
qui se
qui g
d'un a
sien, c
le fiel
Pour
sion qu
le Duc
& son
de : l'or
inconsola
des trois
tes avec
La quat
dre. L
dans un
une anecd
tirer par
29 102
trémeme

cours du discours prétendu d'Apollonius, l'orateur fait de tems en tems s'élever, tantôt un guerrier, tantôt un magistrat: ces apostrophes diverses donnent de l'action au spectacle, & animent le tableau. Le fils de Marc-Aurele y figure aussi, mais d'une façon peu honorable.

Ce morceau d'éloquence a d'autant mieux réuni les suffrages, qu'il a paru dégagé de cette emphase, de tout cet appareil oratoire, qu'on remarque dans les autres ouvrages de l'auteur, surtout de ce ton pédantesque d'un philosophe qui semble se croire fait pour gouverner ceux qui gouvernent, & qui, sous le nom d'éloge d'un autre siècle, ne cherche qu'à blâmer le sien, qui s'annonce pour distiller le miel & verse le fiel à pleine bouche.

Pour délasser un peu l'assemblée de la tension que lui avoit occasionné ce discours, M. le Duc de Nivernois a lu six fables: *le seigneur & son fermier: le chêne & le ruisseau: la pyramide: l'orgueilleuse: le roi & son gouverneur: le lion inconsolable.* Quoiqu'il résulte la même morale des trois premières, elles ont été entendues toutes avec la même curiosité & le même plaisir. La quatrième est d'une simplicité digne de Phèdre. La cinquième est plus métaphysique & dans un genre particulier. La sixième roule sur une anecdote de ménagerie, dont l'auteur a su tirer parti.

29 Août 1770. L'avocat général Seguier, extrêmement mortifié de la suppression de son re-

quisitoire déjà tout imprimé d'avance , & dont il avoit promis d'envoyer dès le jour même des exemplaires à la cour , a eu recours à la voie de l'autorité pour faire paroître son ouvrage. Il s'imprimo actuellement au Louvre , par ordre du Roi. On assure qu'il a supprimé , ou absolument changé , la phrase , page 26 , du requi-
toire imprimé chez l'imprimeur du parlement , dont ses ennemis s'étoient prévalus pour lui donner cette humiliation , sous prétexte qu'elle étoit injurieuse aux Anglois. La voici telle qu'elle est dans le texte original , page 26 , ligne 3.

„ N'est-ce pas ce fatal abus de la liberté de
„ penser qui a enfanté chez les insulaires , nos
„ voisins , cette multitude de sectes , d'opi-
„ nions & de partis , cet esprit d'indépendance ,
„ qui finira par détruire cette constitution mé-
„ me dont ils se glorifient ? ”

30 Août 1770. Un fils du Roi de Suede est arrivé ici dimanche , sous le nom du comte de *Vasa*. Ce Prince s'est rendu à l'opéra incognito. C'étoit la dernière représentation des *Fragmens*. Le spectacle étoit pitoyable ; les acteurs étoient triplés , quadruplés , &c. Le comte de *Vasa* , dont les oreilles étoient encore toutes imbues de la musique italienne , n'a pu tenir à cette représentation , & est sorti au milieu du spectacle.

1er. Septembre 1770. Le discours du Sr. Thomas sur Marc-Aurele fait un bruit du diable. On trouve bien extraordinaire que dans le sanctuaire de l'académie , protégée par le roi , dans

son palais, un membre de cette compagnie ait osé avancer les propositions les plus hardies, fronder le gouvernement actuel avec tant de dureté, & inculper, ce semble, tous les ministres, par les apostrophes & les allusions dont on ne peut méconnoître le sens & les rapports.

2 *Septembre* 1770. Tandis que le Parlement proscriit les ouvrages dangereux dont il a été rendu compte par M. Séguier, l'incrédulité ne cesse d'en répandre de nouveaux, toujours tendant au même but, & remplissant le système réfléchi des ennemis conjurés de la religion, pour, après l'avoir attaquée dans son tout, la détruire successivement dans ses parties. Il nous est arrivé de Hollande depuis peu, *Examen critique de la vie & des ouvrages de St. Paul*, ainsi qu'une *Dissertation sur St. Pierre*. Ces deux écrits, qu'on attribue dans le titre à feu M. Boulanger, n'ont pas les graces & l'enjouement des productions de M. de Voltaire en ce genre-là, mais sont nourris d'une érudition profonde & soutenue, d'une logique, contre laquelle il est difficile de résister, sans la grace spéciale d'une foi vive & aveugle.

4 *Septembre*. On commence à voir dans l'atelier du Sr. Pigale une esquisse de la figure en terre de M. de Voltaire. Il est représenté nud, assis, tenant un rouleau d'une main & une plume de l'autre. Il paroît que cette maniere de poster n'agréé pas au public, & ce n'est pas le dernier effort de l'artiste, qui essaye les dif-

férentes attitudes pour faire valoir davantage ce squelette, fujet ingrat pour le statuaire.

7 *Septembre*. L'académie Françoisse a tenu hier sa séance publique pour la réception de M. l'archevêque de Toulouse, élu à la place de M. le Duc de Villars. L'assemblée étoit très brillante en femmes, en évêques & en grands seigneurs. On a trouvé le discours du récipiendaire très médiocre. Il a été court : on y a remarqué quelques transitions heureuses, entr'autres la dernière, où, sous le prétexte de l'impatience qu'il voyoit dans le public d'entendre M. Thomas, le directeur, il s'est arrêté & a fini.

En effet, le discours de M. Thomas a produit une grande sensation, & malgré les longueurs, les écarts, les digressions, il a été reçu avec beaucoup de transport. On y a trouvé un détail sur l'esprit des affaires qui a paru neuf, un parallèle de l'homme de lettres de la ville avec l'homme de lettres de la cour. Mais on a surtout applaudi à la sortie vigoureuse qu'il a faite contre ces hommes en place, qui, par amour-propre, ayant désiré d'être admis dans le sein de l'Académie, la trahissent ensuite en calomniant les lettres & leurs sectateurs. En rendant justice à quelques grands qui ont eu le courage de défendre leurs confreres academiciens opprimés, il a flétri d'une ignominie durable les âmes lâches & pusillanimes qui n'auroient pas la même force; les courtisans hypocrites, qui désavouent en public des hommes qu'ils estiment

en sec
lui fo
couren
despot
d'œuv
placés
& fair
du rôle
dans la
parleme
le clerg
beaucou
étoit p
soit un
en soit
peut-ê
plus phi
Pour
lu un é
cas, ou
Dans ce
Indiens
un voya
grandeur
bienfaïta
le Dieu
par ce c
re rougir
teur du
Déisme
beau jou

en secret ; des hommes vendus à la faveur , qui lui soumettent tout jusqu'à leur génie , & concourent à éteindre des lumières que redoute le despotisme. On a prétendu que les divers hors-d'œuvres du discours de l'orateur n'avoient été placés que pour amener insensiblement celui-ci , & faire rougir , s'il étoit possible , M. Seguier , du rôle indigne qu'on lui reproche d'avoir joué dans la dénonciation , dont il avoit été chargé au parlement , des livres scandaleux contre lesquels le clergé se soulevoit. On a remarqué en effet beaucoup d'embarras dans cet académicien , qui étoit présent , & qui pendant toute la tirade faisoit une très-mauvaise contenance. Quoi qu'il en soit , ce discours , malgré ses défauts , est peut-être le plus plein , le plus éloquent , le plus philosophique qui ait été fait en pareil genre.

Pour remplir la séance , M. de Marmontel a lu un épisode de son poëme en prose des *Incas* , ou de *la destruction de l'empire Péruvien*. Dans cet épisode , Las Casas , le défenseur des Indiens contre les cruautés des Espagnols , fait un voyage chez un cacique , qui frappé de la grandeur des sentimens de cet étranger , de sa bienfaisance , de ses vertus héroïques , adopte le Dieu dont la morale est si belle. L'auteur , par ce chant adroitement amené , a voulu faire rougir indirectement les persécuteurs de l'auteur du *Bélisaire* , qui , lorsqu'on l'accusoit de Déisme & d'Athéisme , mettoit dans un aussi beau jour la religion chrétienne & s'en faisoit

l'éloquent apologiste. Quant au fond du récit, il est tracé d'une manière extrêmement touchante, & le ton pathétique du poëte a fait verser des larmes à plusieurs auditeurs.

M. le Duc de Nivernois a terminé la séance par huit fables qu'il a lues : *le vigneron & le roi : les écrevisses, le vautour & la tortue : Jupiter & la femme : l'aigle & le roitelet : l'écolier en bateau : le voyageur de nuit : le vieillard à l'hôpital*. On reçoit toujours avec un nouveau plaisir les productions de cet aimable Seigneur, qui joint l'enjouement à la sagesse, & orne de fleurs la morale la plus exquise & la plus sublime.

Le Comte de Vasa, le fils du Roi de Suede, arrivé depuis quelques jours en cette capitale, a honoré l'Académie de sa présence, & a pris rang parmi les académiciens, ainsi que quelques seigneurs de sa suite.

8 Septembre 1770. Le Sr. de Voltaire vient de répandre une petite brochure, intitulée : *Dieu*, où il s'annonce pour refuter le *système de la nature sur l'athéisme*. Il parle de cet ouvrage, comme tiré d'un autre qui n'a point paru, en plusieurs volumes in-8°. intitulé : *remarques sur l'Encyclopédie*.

Quoi qu'il en soit, dans ce petit essai l'auteur prétend que celui du *système de la nature* s'est trop laissé aller à son horreur pour le fanatisme, ou à son mépris pour les méthodes employées dans l'école & la démonstration de l'Etre Suprême. Il lui abandonne le Dieu des prêtres

& celui
grace
porte
commu
érudit
d'ouvra
ce ton
nuellem
contre
il refut
battre,
traité d
dresse a
ché les
restent
que da
pide &
Au m
d'extrai
ouvrage
monde
fait que
l'athéism
logistiqu
& de to
dre sur
les plus
10 Sép
pour la
tragique
rances q

& celui des théologiens : mais il lui demande grace pour le Dieu des honnêtes gens. Il rapporte à l'appui de son assertion tous les lieux communs déjà épuisés à cet égard : il étale une érudition , dont il aime à se parer dans ces sortes d'ouvrages ; il y mêle cet esprit de plaisanterie , ce ton ironique , ces invectives qu'il a continuellement à la bouche contre ses ennemis , ou contre ceux qui n'adoptent pas ses opinions ; & il refute si mal le philosophe qu'il prétend combattre , que ce pamphlet peut passer pour le traité d'athéisme le plus formidable , par l'adresse avec laquelle le Sr. de Voltaire a rapproché les divers argumens de son adversaire , qui restent dans toute leur force & n'en reçoivent que davantage par cette réunion lamineuse , rapide & ferrée.

Au moyen du soin qu'a eu M. de Voltaire d'extraire ainsi le livre du *système de la nature* , ouvrage en trois volumes in-8^o , où tout le monde ne pouvoit pas mordre , & qui n'étoit fait que pour les têtes fortement organisées , l'athéisme , ainsi dégagé de toute la forme syllogistique , enrichi de toutes les graces du style & de tout le piquant de la satire , va se répandre sur toutes les toilettes & infecter les esprits les plus frivoles.

10 Septembre 1770. Le Sr. le Kain forme pour la comédie Françoise , un acteur dans le tragique , dont il donne les plus grandes espérances quant au talent. Il a cinq pieds six pou-

ces, de grands yeux noirs, des sourcils très prononcés, le reste de la figure à l'avenant: il n'a que dix-neuf ans. Déjà cet Adonis porte le désordre dans le sérail des actrices: Mlle. Dubois surtout a jetté un dévolu sur lui; elle a déclaré qu'elle vouloit jouer les rôles de toutes les piéces où il paroîtroit, & sous prétexte de faire des répétitions avec lui, elle l'attire chez elle; ce qui donne une jalousie prodigieuse à ses Conscœurs.

12 *Septembre* 1770. Le Sr. Thomas & la cabale encyclopédique s'applaudissoient de la sortie vigoureuse que le premier avoit faite dans son discours dont on a parlé. On travailloit à son impression; mais M. le chancelier, sur les plaintes de l'avocat général Seguier, a envoyé chercher le manuscrit & l'auteur; il a défendu à ce dernier de faire paroître son ouvrage, lui a déclaré qu'il le rendoit responsable de tout fragment quelconque qui s'en répandroit & le feroit rayer de la liste des académiciens.

Indépendamment de cette secousse particulière, le clergé, moins indulgent, se remue de son côté; il est indigné que le Sr. Thomas ait choisi le jour de réception d'un archevêque, où beaucoup de prélats étoient présens à la cérémonie, pour semer devant eux des propositions condamnables & les associer en quelque sorte à son irréligion, en les promulguant sous leurs yeux.

13 *Septembre* 1770. A la suite du petit pam-

phlet i
une esp
il y a
de quelq
de Volt
Leur o
qu'ils r
homme
cipales
écrire le
d'or n'a
peut ré
on n'avo
Les aute
la modér
philosop
indécen
toient au
supposer
cuisse d
scene, q
il vomit
tems en
reil d'éru
a son ord
est foible
claire & p
que cet a
marques f
16 Septe
semblable

phlet intitulé: *Dieu*, M. de Voltaire a inséré une espece de réponse à un livre qui a paru, il y a déjà du tems, ayant pour titre: *Lettres de quelques Juifs Portugais & Allemands à M. de Voltaire, avec des réflexions critiques, &c.* Leur objet étoit de relever plusieurs erreurs, qu'ils regardent comme échappées à ce grand homme en parlant des livres sacrés. Les principales sont d'affurer que Moïse n'avoit pas pu écrire le Pentateuque; que l'adoration du veau d'or n'avoit pas pu avoir lieu, parce qu'on ne peut réduire l'or en poudre, & que d'ailleurs on n'avoit pu fondre cette statue en trois mois. Les auteurs de la brochure y avoient mis toute la modération, toute la politesse possible. Le philosophe de Ferney sentant combien il seroit indécent d'investiver des écrivains qui differtoient aussi honnêtement, prit le prétexte de supposer ces lettres écrites par je ne fais quel cuisinier du college Duplessis, qu'il traîne sur la scene, qui lui sert de plastron, & contre lequel il vomit les flots de bile qui le suffoquent de tems en tems. Excepté ces injures & un appareil d'érudition que M. de Voltaire développe à son ordinaire, toute la partie du raisonnement est foible & vient se briser contre la logique claire & pressante de ses adversaires. Il paroît que cet autre pamphlet fera aussi corps des remarques sur l'Encyclopédie.

16 Septembre 1770. Le Sr. de la Beaumelle, semblable au milan, qui, dépouillé par l'aigle,

laissoit croître ses plumes dans le silence pour se venger de son ennemi, après avoir passé douze ans dans la retraite, lacéré de toutes parts par M. de Voltaire, est sorti, comme on a dit, armé de pied en cap, & va lui rendre tous les coups qu'il en a reçus. Il fait imprimer actuellement la *Henriade* corrigée, où il trouve plus de 3000 vers à reprendre. Il attaque encore mieux le plan : mais par une mal-adresse impardonnable, il s'est avisé de vouloir substituer ses vers à ceux de M. de Voltaire. C'est la Mothe qui traduit l'*Illiade* en vers. Le Sr. de la Beaumelle a en outre un commentaire sur toutes les œuvres de ce poëte, dans le goût de celui que le dernier a fait des œuvres de Corneille. Indépendamment de ces ouvrages de critique, l'auteur en question en a beaucoup d'autres, tels que les traductions qu'on a annoncées, une vie de M. de Maupertuis, avec la correspondance du Roi de Prusse, une vie d'Henri IV, &c.

17 Septembre 1770. Le Sr. Bertin, trésorier des parties casuelles, a donné aujourd'hui une fête superbe à sa maison de Passy, où ont assisté M. l'évêque d'Orléans, l'archevêque d'Arles, M. le duc de la Vrillière, M. le contrôleur général, M. le premier président, M. Bertin le ministre, l'abbé Bertin, &c. La gaîté devoit être le principal assaisonnement de ce jour : en conséquence on a joué *la vérité dans le vin*, opéra comique du Sr. Collé, ainsi que plusieurs parades très-polissonnes ; ce qui a beau-

coup

cou
ges
cuté
Bert
des
de to
18

mie
conce
à M.
sur ce
ayant
côté d
ne fer
ne pre
ration
point a

Du re
que de
Thomas
timens
rété les
faire con
la même
comme d
nouveau
d'après le
chevêque
paraîtroit
exemple d
20 Sept
Tome V

coup amusé la gravité des principaux personnages qu'on vient de nommer. Le tout a été exécuté par des acteurs de la société ; & Madame Bertin, entre autres, a déployé ses talens avec des graces singulieres, & a obtenu les suffrages de tous les spectateurs.

18 *Septembre* 1770. On prétend que l'académie Françoise, sur le rapport d'un de Mrs. concernant les plaintes portées par M. Segulier à M. le chancelier contre M. Thomas, a délibéré sur ce qu'il y avoit à faire, & que l'affaire ayant été bien éclaircie, le tort se trouvant du côté de l'avocat général, il a été décidé que ce ne seroit que par respect pour son nom qu'on ne prendroit contre ce magistrat aucune délibération violente, mais qu'on ne communiqueroit point avec lui.

Du reste, on assure encore que M. l'archevêque de Toulouse s'est entremis en faveur du Sr. Thomas auprès du clergé, a répondu de ses sentimens religieux, de sa saine doctrine, & a arrêté les démarches que les prélats zélés vouloient faire contre cet academicien auprès du Roi. Par la même honnêteté, le discours de M. Thomas, comme directeur, le jour de la réception de ce nouveau membre, ne pouvant paroître imprimé d'après les défenses de M. le chancelier, l'archevêque de Toulouse a décidé que le sien ne paroîtroit pas non plus ; ce qui est le premier exemple de cette nature.

20 *Septembre* 1770. La querelle de M. Thomas.

mas avec M. Seguiet a donné lieu à une espèce d'épigramme ou de chanson, qui roule sur le zèle hypocrite que ce dernier a fait paroître pour la religion dans son requissitoire, & qu'on assimile à l'ardeur que le Sr. Freron affecte dans ses feuilles pour la même cause :

Entre Seguiet & Freron
Jésus disoit à sa mere :
Enseignez - moi donc, ma chere ,
Lequel est le bon larron ?

22 *Septembre*. M. le chevalier Laurez, auteur estimable qui a remporté plusieurs fois le prix à l'Académie Française, est à solliciter depuis plusieurs années auprès des comédiens François l'examen d'une tragédie qu'il se propose de donner au public. Ne pouvant avoir accès auprès de cet aréopage, il a adressé une courte épître à M. le Marquis de Chauvelin, Seigneur recommandable par son goût pour les lettres, & il le sollicite de lui accorder sa protection auprès du tribunal en question. Voici cette singulière supplique :

Animé par ta voix, par ton goût éclairé,
Je sentis dans mes sens une flamme nouvelle,
Et fis passer dans mon drame épuré
Quelques traits de ce feu sacré,
Dont ton esprit, Chauvelin, étincelle.
Mais ton génie en vain sur mes foibles écrits
Auroit fait réfléchir un rayon de ta gloire,
Si mes travaux dans l'omière étoient ensevelis,

De tes bienfaits tu perdrois le prix,
S'ils ne pouvoient, hélas ! vivre qu'en ma mémoire.
Sers ma reconnoissance, & prévien ce malheur :

Que de nos juges de la scène
Ta main officieuse enchaîne la rigueur,
Et que l'urne de Melpomene,
Favorable à mes vœux, m'annonce un sort flatteur.
Je le dois obtenir, puisque j'ai ton suffrage,
Et mes succès seront l'ouvrage
De ton esprit & de ton cœur.

23 *Septembre* 1770. On a parlé l'année dernière du théâtre de Mlle. Guimard à sa délicieuse maison de Pantin, & des spectacles qu'on y jouoit avec toute la galanterie possible. Voici le très-singulier compliment de clôture qui y a été prononcé la semaine dernière, le jour où l'on a représenté pour la dernière fois.

MESSIEURS,

„ Autant que l'usage des choses de théâtre a pu me donner de pratique : non, je mets la charue devant les bœufs, Messieurs, je veux dire autant que la pratique des choses de théâtre a pu me donner d'usage, j'ai remarqué en général, j'ai même expérimenté, que les clôtures sont bien plus difficiles à faire que les ouvertures; que le moment où l'on rentre, a quelque chose de bien plus gracieux, de plus agréable, que le moment où l'on sort; & que les actrices ne pourroient jamais se consoler des regrets de la sortie, si elles n'envisoient l'espérance d'un bout de rentrée. Ce discours tend à vous mon-

trer d'un clin d'œil, à vous exposer d'une manière qui ne tombera pas en oreille d'âne, Messieurs, à rapprocher enfin par un trait insensible les avantages de la sortie d'avec ceux de la rentrée, la clôture, enfin, de l'ouverture.

Mais ne pensons point à l'ouverture, quand nous en sommes à la clôture: ne pensons pas au commencement du roman, quand nous en sommes à la queue. C'est le plus difficile à écorcher, Messieurs; on le fait, & c'est pour cela que je rentre dans la matière de mon compliment, & que j'en reviens à la clôture d'aujourd'hui, qui fait le fond de mon sujet.

Vous trouverez notre clôture bien courte, bien petite, en comparaison des ouvertures si grandes, si brillantes, Mesdames, dont nous vous sommes redevables. Quelles obligations ne vous avons-nous pas pour les avoir soutenues ainsi agréables, douces & faciles, pour avoir écarté à propos ces critiques qui vilipendent, sans cesse, un acteur, l'obligent de se retirer la tête basse & la queue entre les jambes! Vous avez soutenu notre zèle, suppléé à notre foiblesse, en nous prêtant généreusement la main pour nous dresser selon vos desirs, & nous avez mis par ce moyen dans le cas d'entrer en concurrence avec les sujets du premier talent, qui marchent toujours la tête levée, & auxquels on ne peut reprocher qu'un peu trop de roideur, défaut dont ils se corrigeront aisément.

un
je
actr
me
non
men
mieu
à to
c'est
notre

C'est
chambre
de musie
Guimarc
ci-dessus
tel des
mes, en

Que dis-je ! je m'apperçois que je m'allonge un peu trop sur les efforts de nos acteurs ; que je pourrois m'étendre sur quelques-unes de nos actrices. Mais ce n'est pas là le moment : je me contenterai de vous dire, que si nous donnons aujourd'hui quelque relâche à vos amusemens & à notre spectacle, c'est reculer pour mieux sauter. Et, quoiqu'il ne soit pas permis à tout le monde d'être heureux à la rentrée, c'est cependant sur elle que nous fondons toute notre espérance ; & voici quel en est le motif :

Air : Je suis gaillard.

Esope un jour avec raison disoit,
 Qu'un arc qui toujours banderoit
 Sans doute se romproit.
 Si le nôtre se repose,
 Mesdames, c'est à bonne cause,
 A ce qu'il nous paroît.
 De ce repos vous verrez les effets ;
 Nous ferons des apprêts
 Pour de nouveaux succès ;
 Et nous le détendons exprès
 Pour mieux le tendre après.

C'est le Sr. de la Borde, premier valet de chambre du Roi, grand amateur & compositeur de musique, le directeur des spectacles de Mlle. Guimard, qui avoit commandé le compliment ci-dessus au Sr. Armand fils, concierge de l'hôtel des comédiens & auteur de quelques drames, en le priant de le faire le plus polisson,

le plus ordurier qu'il seroit possible. Il y avoit d'honnêtes femmes à ce spectacle, mais en loge grillée; car ce sont les filles qui occupent l'assemblée & remplissent la salle.

26 *Septembre* 1770. Un Baron Allemand, officier dans le regiment d'Anhalt, s'est enfermé un de ces jours derniers dans sa chambre avec son chien. Il a brûlé la cervelle de cet animal avec un pistolet, & s'est passé son épée à travers le corps plusieurs fois; mais sans se blesser à mort sur le champ, il est tombé en foiblesse & n'a pu s'achever. Le bruit de l'arme à feu ayant excité une rumeur dans la maison, on est accouru à l'endroit d'où il partoît; on a enfoncé la porte, & l'on a trouvé ce spectacle tragique. On a fait revenir l'officier, qui ne mourra point, à ce qu'on espere. Il paroît que ce dégoût de la vie qui gagne considérablement dans cette capitale, a été la cause de ce suicide. Interrogé pourquoi il avoit tué le chien? Il a répondu qu'il aimoit beaucoup cet animal; qu'il craignoit qu'il ne fût malheureux en lui survivant. Interrogé pourquoi il avoit préféré le pistolet pour tuer le chien? Il a répondu que c'étoit par une suite du même attachement qu'il avoit choisi de donner à ce compagnon fidele la mort la plus prompte, la moins douloureuse & la plus sûre; que pour lui, il avoit regardé l'épée comme un instrument du trépas plus digne de lui. On voit par-là, que l'extravagance même de l'officier étoit combinée & réfléchie. On

ne peut rendre raison d'un sang-froid aussi extraordinaire. On accuse de nouveau la philosophie du jour, comme autorisant de pareils forfaits, & comme les encourageant d'une maniere trop sensible par l'expérience.

30 *Septembre* 1770. On a déjà parlé d'un superbe vis-à-vis que faisoit faire Madame la comtesse Dubarri. Il est aujourd'hui achevé, & le public se porte en foule pour le voir chez le sellier. Rien de plus élégant & de plus magnifique en même tems. Ceux de Madame la Dauphine, envoyés à Vienne, n'en approchoient pas pour le goût & la délicatesse du travail. Outre ses armoiries, qui forment le fond des quatre panneaux sur un fond d'or qui couvre tout l'extérieur de la voiture, avec le fameux cri de guerre: *boutez en avant*; sur chacun des panneaux de côté on trouve répétés d'une part une corbeille garnie d'un lit de roses, sur lequel deux colombes se becquètent amoureusement; de l'autre un cœur transpercé d'une fleche, le tout enrichi de carquois, de flambeaux, de tous les attributs du Dieu de Paphos. Ces emblèmes ingénieux sont surmontés d'une guirlande de fleurs en Burgos, qui est la plus belle chose qu'on puisse voir de ses deux yeux. Le reste est proportionné: le siege du cocher, les supports des laquais par derriere, les roues, les moyeux, les marche-pieds sont autant de détails précieux qu'on ne peut se lasser d'admirer, & qui portent l'empreinte des graces de la maîtres

se de ce char voluptueux. Jamais les arts n'ont été poussés à un tel degré de perfection.

1^{er}. Octobre 1770. Le même auteur de l'*histoire critique de la vie & des ouvrages de St. Paul*, vient de répandre une *histoire critique de Jésus-Christ, ou analyse raisonnée des évangiles*, avec cette double épigraphe: *ecce homo, & plus bas: pudet me humani generis, cujus mentes & aures talia ferre potuerunt*. St. AUGUSTIN. On parlera plus amplement de cet ouvrage remarquable, qui est précédé de la fameuse *Epître à Uranie*, qu'on fait être de M. de Voltaire. Il la composa en 1732, & la dédia à Madame la Comtesse de Rupelmonde, Dame de palais de la Reine. On ne pouvoit mieux ouvrir cet ouvrage impie, que par une piece de poésie qui y a beaucoup de rapport & qui lui sert comme de texte.

5 Octobre 1770. Le Sr. Guillemain, premier violon du Roi, ne pouvant toucher d'argent, & étant fort arriéré dans ses affaires, s'est, dans un excès de désespoir, détruit de plusieurs coups de couteau.

7 Octobre 1770. Le bruit ayant couru que M. le Duc de la Vrilliere, depuis qu'il est revêtu de sa nouvelle dignité, cherchoit à se donner des descendans à qui la transmettre, & en conséquence devoit épouser Mlle. de Polignac, on a vu avec surprise l'épigramme suivante, insérée dans des bulletins de nouvelles, que paroît autoriser la police. Voici cette épigramme:

Des

10
préher
la vie
nie &
tement
gile co
tout h
dresser
gens d
séduire
trouve
dans les
cipes, r
en actio
Pour
ble ne s
giles; m
si ridicu
tradition
qu'il fau
pour reg
d'un hon

Des cassés de Paris l'engeance fabliere,
 Qui raisonne de tout & *ab hoc* & *ab hac*,
 Sur ses prédictions rédigeant l'almanac,
 Donne pour femme à la Vrilliere
 La fille du beau Polignac.

Ah ! si l'ingrat jamais avoit cette pensée,
 S'écria Sabbatin, se frappant l'estomac,
 J'étrangerois, comme une autre Médée,
 Tous ces Philippotins, soi-disant de Langeac.

10 Octobre 1770. Après une préface très reprehensible, où l'auteur de *l'Histoire critique de la vie de Jésus Christ* employe tour-à-tour l'ironie & la déclamation, où il annonce assez hautement son criminel projet de représenter l'évangile comme un roman oriental, dégoûtant pour tout homme de bon sens & qui ne semble s'adresser qu'à des ignorans, des stupides, des gens de la lie du peuple, les seuls qu'il puisse séduire, comme une histoire où la critique ne trouve aucune liaison dans les faits, nul accord dans les circonstances, nulle suite dans les principes, nulle uniformité dans les récits, il entre en action.

Pour rédiger ces mémoires, l'écrivain semble ne s'être servi que du texte même des évangiles; mais il présente les faits sous un jour si ridicule, il en fait voir la fausseté, la contradiction, l'absurdité d'une façon si palpable, qu'il faut être revêtu de la foi la plus robuste pour regarder une pareille vie comme celle d'un homme-Dieu, & pour croire à une reli-

gion dont les fondemens font auffi mal affis. On sent que le critique a fondu adroitement dans son livre la substance d'une quantité d'autres ouvrages sur le même genre, mais que leur érudition, ou les langues savantes dans lesquelles ils sont écrits, mettoient hors de portée du commun des lecteurs. Donc, ce que l'incrédulité a pu produire d'argumens les plus forts, les plus pressans, les plus convaincans, sont ici rapprochés sous le même point de vue, & forment, réunis, un corps de preuves irrésistible, toujours seulement pour ceux qui voudront examiner notre sainte religion avec les lumières d'une raison dangereuse, ou se servir d'une logique réprouvée en matiere de foi.

Au reste, si l'auteur ne déceloit visiblement son projet abominable, on ne pourroit que lui savoir gré, par l'intérêt qu'il a mis dans ses récits de faire lire les évangiles à beaucoup de Chrétiens mal instruits de l'histoire du fondateur de leur religion, ou qui, dégoûtés du désordre, de l'obscurité, du galimathias, de la barbarie du style des différens textes des Evangélistes, avoient renoncé à les lire & avoient mieux aimé croire sur parole. Il résulte, au contraire, de son ouvrage, que Jésus n'étoit qu'un artisan enthousiaste, mélancolique, jongleur mal-adroit, sorti d'un chantier pour séduire des hommes de sa classe, échouant dans tous ses projets, puni comme un perturbateur public, mourant sur une croix, & cependant après sa

mon
nom
être
voir
bli;
ne fa
cle,
l'espr
temer
tre la
d'adm
resser
gagner
bleau
Consta
rée de
périod
tard, p
& que
ront un
peuples
fibles
qu'y su
12 O
ques ou
de profu
gens rel
grand ho
connoître
qu'il n'y
dans une

mort devenu le législateur & le Dieu d'un grand nombre de peuples & se faisant adorer par des êtres qui se piquent de bon sens. L'auteur fait voir ensuite comment le christianisme s'est établi; il rend raison de ses progrès rapides, qu'il ne faut point, suivant lui, attribuer à un miracle, mais à des causes naturelles, inhérentes à l'esprit humain, dont le propre est de tenir fortement à sa façon de penser, de se roidir contre la violence, de s'applaudir de ses forces, d'admirer le courage dans les autres, de s'intéresser à ceux qui en montrent & de se laisser gagner à leur enthousiasme. Il finit par un tableau rapide & éloquent du christianisme, depuis Constantin jusqu'à nous; & en calculant la durée des extravagances humaines, qui ont leur période, il prétend que l'erreur finira tôt ou tard, pour faire place au bon sens & à la vérité, & que les souverains & les sujets se dégoûteront un jour d'une religion onéreuse pour les peuples, & qui ne procure des avantages sensibles qu'aux despotes & aux prêtres. Mais qu'y substituer? La raison.

12 Octobre 1770. On a déjà lu dans quelques ouvrages périodiques la traduction d'un *de profundis* de la façon du Sr. Piron, & les gens religieux se sont applaudis de voir un aussi grand homme faire un retour vers Dieu & reconnoître que hors le salut tout est vanité, & qu'il n'y a de plaisir & de vrai bonheur que dans une conscience timorée. Ce fameux poëte

vient de rendre un hommage moins éclatant à notre sainte religion, mais qui n'en paroît que plus édifiant & plus sincère ; il a écrit au bas d'un crucifix qu'il a dans sa chambre le quatrain suivant :

De l'enfer foudroyé quels sont donc les prestiges !
De ta religion en ce signe éclatant
Contemple, ô Chrétien, à la fois deux prodiges :
Un Dieu mourant pour l'homme, & l'homme impénitent.

15 Octobre. L'officier du régiment d'Anhalt, dont on a rapporté l'aventure, n'est point mort de ses blessures, & il va autant bien que peut le permettre son état. On croit qu'il en reviendra. Il tient fort à la vie aujourd'hui, & se repent beaucoup de l'excès auquel il s'est porté. Voici son histoire.

Il se nomme M. le Baron de Waxhen: il étoit allé au Wauxhall quelques jours avant sa catastrophe. Mr. de Létorière, petit-maître très-renommé par sa figure, ses bonnes fortunes & sa valeur, lui avoit marché sur le pied imprudemment & lui avoit fait toutes les excuses convenables & usitées en pareil cas. Il croyoit en être quitte. Le soir il reçoit un billet du Baron, qui lui demande en grace de passer chez lui le lendemain matin pour affaire importante. M. de Létorière s'y rend, & trouve cet homme dans son appartement, illuminé comme un jour de bal. Il lui demande ce dont il est question ? Celui-ci lui témoigne combien il est of-

fenfé
velle
ser e
en b
après
& lai
menté
& va
auquel
Celui-
met de
mauva
ron ca
celui-
dont or
16 C
M. de
J'ai vu
Le mo
A cet
A cet
Je me
C'est u
Si c
18 Oct
chez M.

ensé de son impertinence. Le François renouvelle ses protestations de n'avoir voulu l'offenser en rien, & lui donne là-dessus l'alternative en bon & franc militaire... M. de Waxhen, après beaucoup d'explications, paroît satisfait, & laisse partir son adversaire.... Il est tourmenté bientôt après de nouvelles inquiétudes, & va trouver un ministre étranger de ses amis, auquel il compte son aventure & qu'il consulte. Celui-ci lui rit au nez, le rassure, & lui promet de l'avertir s'il court sur son compte aucun mauvais propos à cette occasion. Il croit le Baron calmé, mais bientôt après la tête pète à celui-ci, & il se porte à la cruelle extrémité dont on a rendu compte.

16 Octobre 1770. *Epigramme sur la statue de M. de Voltaire :*

J'ai vu chez Pigale aujourd'hui
Le modele vanté de certaine statue:
A cet œil qui foudroye, à ce souris qui tue,
A cet air si chagrin de la gloire d'autrui,
Je me suis écrié : ce n'est point là Voltaire ;
C'est un monstre..... Oh ! m'a dit certain folliculaire,
Si c'est un monstre, c'est bien lui.

18 Octobre 1770. *Chanson, faite dans un souper chez M. le Duc d'Orléans.*

Voulez-vous que de Fanchette,
Je vous parle, mes enfans ?
La petite est si drôlette,
Ses appas sont si friands,

C'est que je la baise,
C'est que jē suis aise,
C'est que jē suis, ma foi,
Plus content qu'un Roi!

Fanchette, sans être belle,
A dans son minois lutin,
Un tour qui nous ensorcelle,
Je ne fais quoi de si fin,
Que quand je la baise
C'est que je suis, &c.

Sa bouche est comme une rose
Au moment d'épanouir :
Quand la mienne s'y repose,
Dieux, que je sens de plaisir!
C'est que je la baise,
C'est, &c.

Sous le voile du mystere
Cachons ses autres appas:
Amour dit qu'il faut les taire,
Mais quand je suis dans ses bras,
C'est que je la baise,
C'est que, &c.

Fanchette, reconnoissante,
Me rend amour pour amour;
Avec un air qui m'enchanté
Dans mes bras elle a son tour;
C'est qu'elle me baise,
C'est que je la baise,
C'est que je suis, ma foi,
Plus content qu'un Roi!

23 Octobre 1770. L'enlevement de M. Dupaty, avocat général du parlement de Bordeaux,

fait
tribu
un c
28
toyer
tems
utiles
ans,
ris, c
ladie
dans d
point
de vue
remani
& plus
la cup
Il vien
des con
cours le
qui en
par an
L'aut
importan
compagn
les qui
les incen
nement
établisse
villes de
différens
fort util

fait rechercher l'arrêté de cette cour qu'on attribue à ce jeune magistrat, & qu'on dit être un chef-d'œuvre d'éloquence.

28 Octobre 1770. M. de Chamoufet, ce citoyen estimable, qui a toujours consacré son tems, ses talens & sa fortune à divers projets utiles, avoit répandu, il y avoit près de vingt ans, l'idée d'une maison d'association pour Paris, où les souscripteurs auroient trouvé en maladie les secours les plus variés, les plus abondans & les plus soutenus. Ce plan ne s'exécuta point & ne fit aucune fortune, sous quelque point de vue favorable qu'il fût présenté. L'auteur a remanié son projet, l'a rendu plus praticable & plus étendu, & surtout plus attrayant pour la cupidité, ce mobile de toutes nos actions. Il vient de publier un *Mémoire sur l'établissement des compagnies qui procureront en maladie des secours les plus abondans & les plus efficaces à ceux qui en santé leur payeront une très-petite somme par an ou même par mois.*

L'auteur développe d'abord de quelle autre importance est pour un royaume une pareille compagnie d'assurance, bien préférable à celles qui n'ont pour objet que les naufrages & les incendies. Il en conclut combien le gouvernement doit protéger & encourager de pareils établissemens, qu'il propose à toutes les grandes villes de l'Europe, d'où il résultera entre les différens peuples qui l'habitent une fraternité fort utile. Il établit la sûreté de l'exécution

sur l'intérêt même de ces compagnies, qui étant le même que celui du public, seront obligées de bien traiter leurs malades pour en avoir plus, puisque les profits seront en raison du nombre.

Il rend raison ensuite des calculs qui ont servi de base à sa spéculation. Il dit que l'expérience & l'observation des plus célèbres médecins constatent que sur 100 personnes il n'y aura jamais dans le courant d'une année 12 maladies d'un mois, ou de 24 de 15 jours, & qu'ainsi un lit dans les douze mois de l'année fait face à l'engagement pris vis-à-vis de 100 personnes. Il déduit quelques classes d'établissement sur ces hypothèses; savoir, à 20 sols, à 40 sols, à un écu, & à 5 livres par mois. D'après le nombre donné, il trouve une recette totale de 576,000 livres.

Il démontre qu'il ne peut dépenser moitié de cette somme; il en déduit encore un sixième pour dépenses imprévues. Il fait d'une partie une loterie au profit des souscripteurs, & le surplus tourne tout en bénéfice pour les actionnaires.

M. de Chamouset ne veut pas que les actions soient à plus de 200 livres, afin d'étendre à plus de personnes le partage de l'honneur & des profits qui doivent en résulter: en sorte qu'il y aura 3,000 actions. Il indique tous les notaires pour faire sa soumission & constater cette date juridique, qui fera le titre de préférence. Il annonce que l'on ne déposera l'argent que lors-

que
gouv
proje
soumi
par co
bli qu
pouffe
lui-mê
noncer
manité
fre de
tous, l
ger, ré
que de
3 Nov
taineble
gés aux
un nouve
a portée
que & j
en disant
choies-là.
de cette a
général, e
qui aime à
lui plaïsen
4 Novem
la visite qu
gu du Prin
Madame la
le même

que toutes les actions seront remplies: que le gouvernement, qui a permis l'exposition de ce projet, doit l'autoriser quand le nombre des soumissions lui prouvera le desir du public, & par conséquent le succès, qui ne peut être établi que sur l'empressement général. L'auteur pousse la pureté de son zele jusqu'à s'exclure lui-même du nombre des actionnaires, & à renoncer à tout profit; il sacrifie au bien de l'humanité, même son amour-propre, puisqu'il s'offre de recevoir tous les avis, de profiter de tous, lorsqu'ils seront praticables, & de changer, réformer, refondre son projet, à mesure que de nouvelles idées pourront l'améliorer.

3 Novembre 1770. Depuis le voyage de Fontainebleau, comme il y a eu des articles changés aux spectacles, on a fait ce qu'on appelle un *nouveau répertoire*, c'est-à-dire une liste, qu'on a portée à M. le Dauphin. Ce Prince l'a reçue & jetée au feu sur le champ, sans la lire, en disant: *voilà le cas que je fais de ces sortes de choses-là*. Les courtisans ont jugé différemment de cette action, suivant leur façon de voir. En général, elle annonce un Prince fort décidé, & qui aime à fronder hautement les choses qui ne lui plaisent pas.

4 Novembre. On a parlé l'année dernière de la visite que le Sr. Gerbier, avocat, avoit reçu du Prince de Conti, dans sa terre d'Aulnoy. Madame la Duchesse de Chartres vient de faire le même honneur à ce jurisconsulte célèbre,

qui, comme l'orateur Romain, après avoir étonné le barreau par son éloquence sublime, se délassa de ses importantes fonctions en travaillant lui-même à son champ. Le Sr. Gerbier est un grand économiste, qui fait beaucoup d'expériences en choses utiles, & qui d'ailleurs a singulièrement embelli son habitation par toutes sortes de décorations nouvelles & peu connues, dont il a emprunté l'idée des Anglois. C'est ce qui attire la curiosité des grands.

6 Novembre 1770. Le mémoire de M. de Voltaire, en faveur des habitans de St. Claude, qu'on a annoncé il y a déjà du tems, réveille l'attention du public, aujourd'hui qu'il est question de juger cette affaire portée au conseil des dépêches. Il y est question de plusieurs villages renfermés entre deux montagnes, sans aucune communication avec le reste de la terre, sur lesquels le chapitre de St. Claude, en Franche-Comté, ci-devant couvent de bernardins, prétend exercer le droit, contre nature, de servitude. Ce canton comprend environ douze mille âmes. Il veut faire valoir sa prétention, sans autre titre qu'une jouissance centenaire, que ces despotes opposent à la réclamation des malheureux habitans en question. La cause de l'humanité à plaider d'une part, & la satire à faire de l'autre des moines & des prêtres, étoient un double sujet, trop beau pour ne pas enflammer l'imagination de notre poète philosophe. Il a traité la matière supérieurement & avec to-

l'intérêt
pitre de
le du
France.

13 M
mie Roy
nue le
Saint M
séance p
les prix.

d'examin
divers de
Grece &
Blond, s
qu'il étoit
pour l'anti
à pâques
qui roule
tique des

Ensuite
Bonamy.

parmi les
ne le goût
se par là m
ondent jou
sion l'orate
ge la profes
frere, &
semble, à c
le fond, leu
mérite intri

l'intérêt possible. On ne doute pas que le chapitre de St. Claude ne perde, par la loi générale du royaume, qui n'admet pas de serfs en France.

13 Novembre. *Assemblée publique de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, tenue le 13 de ce mois, pour sa rentrée d'après la Saint Martin.* Le Sr. le Beau a commencé la séance par les annonces ordinaires concernant les prix. Il dit que celui dont le sujet étoit d'examiner *quels furent les noms & les attributs divers de Jupiter, chez les différens peuples de la Grece & de l'Italie?* avoit été adjugé à l'abbé le Blond, sous-bibliothécaire du college Mazarin: qu'il étoit double. Il ajouta qu'on avoit remis pour l'année 1772 le prix qui devoit être donné à pâques dernier. On distribua le programme qui roule sur le même sujet, savoir *l'examen critique des historiens d'Alexandre le Grand.*

Ensuite le même Secrétaire lut l'éloge du Sr. Bonamy. Cet académicien, surtout distingué parmi les bibliographes, avoit eu de bonne heure le goût de ce genre d'étude, devenu immense par la multitude des livres dont les presses inondent journellement l'Europe. A cette occasion l'orateur a détaillé toutes les qualités qu'exige la profession à laquelle s'étoit voué son confrère, & quoique ce travail consiste plus, ce semble, à connoître la forme des ouvrages, que le fond, leur extérieur typographique, que leur mérite intrinsèque, il a prétendu qu'à l'appareil

de l'érudition il falloit joindre l'érudition même , & il a fait un portrait du bibliographe , si étendu , si composé de tous les talens , si parfait , qu'à l'en croire cette classe de littérateurs seroit au premier rang ; & par une suite du même enthousiasme , il a tellement appliqué au Sr. Bonamy la réunion de toutes ces qualités , qu'il en auroit fait réellement un grand homme aux yeux de l'assemblée , si l'on n'eût connu le personnage. En réduisant les choses à leur juste valeur , ce savant étoit un excellent académicien , très-affidu , très-laborieux , très-clair , très-précis , très-méthodique & très-judicieux dans les matieres de sa compétence.

Le Secrétaire , qui se complaisoit dans cet éloge , a fait passer successivement son héros par les différentes places qu'il a occupées , & est entré à cette occasion dans beaucoup de détails. Il étoit commissaire au trésor des chartres , qui est l'amas d'une quantité de pieces originales , servant à notre histoire de France , & que le Sr. Bonamy a tirées du cahos où elles étoient & mises dans le meilleur ordre.

Le Sr. Moreau , procureur du Roi de la ville , ayant laissé sa bibliotheque à la ville , pour en faire un monument public , le Sr. Bonamy a été le premier bibliothécaire qu'on y ait nommé. L'orateur s'est encore répandu à cette occasion en éloges magnifiques de cet établissement , qui au fond est mesquin , coûte fort cher & ne contient rien de curieux. Il s'est étendu

sur des
concerna
ris , au
ne sont
& autres
amuser
que l'ac
scription
fait usag
anecdote

Corpor
Hic a

Le Sr
journal
monté su
cet ouvr
journaux
Enfin

la mort
reconnu
du secré
la cabale
le où le
autres ét
fectées ,
tous leur

On s'est
nir une f
ge miséra
du confr

sur des cartons, ramassés par le Sr. Moreau, concernant toutes les parties de la ville de Paris, au nombre de plus de deux mille, & qui ne sont qu'un ramas d'estampes du pont neuf & autres niaiseries de cette espece, propres à amuser des enfans. Il a cité deux vers latins que l'académicien avoit faits pour servir d'inscription à cette bibliotheque, dont on n'a pas fait usage, on ne fait pourquoi; comme ils sont anecdote, on va les rapporter ici:

Corporis immensi dum vitam membraque curat

Hic animis proprias urbs quoque fundit opes.

Le Sr. Bonamy avoit aussi la direction du journal de Verdun. Le panégyriste, toujours monté sur le même ton emphatique, a exalté cet ouvrage périodique, le plus mauvais des journaux, & c'est tout dire.

Enfin il a beaucoup loué la foi, la piété & la mort édifiante de son confrere, & l'on a reconnu à ces derniers traits l'esprit religieux du secrétaire, qui est avec raison à la tête de la cabale des dévots de cette académie, la seule où le catholicisme se soit retranché; les deux autres étant généralement reconnues pour infectées, gangrénées d'athéisme dans presque tous leurs membres.

On s'est appesanti sur cet éloge, pour prému-
nir une fois pour toutes le public contre cet usage misérable de faire toujours un grand homme du confrere mort, & par un protocole unique

de louanges triviales & communes les discréditer tous & les mettre au même niveau.

Le Sr. du Theil, officier aux gardes & membre nouvellement reçu de cette académie, a pris la parole après le secrétaire; il a fait part à l'assemblée d'une traduction d'une hymne de Callimaque en l'honneur d'*Apollon Carnéen*.

Le discours de M. de Sigrais, sur l'esprit militaire des Gaulois, de la Gaule proprement dite, a fixé plus particulièrement l'attention de l'assemblée. Tout cet ouvrage, pris en partie des commentaires de César, contient un détail fort intéressant pour la nation, puisque c'est l'histoire de ses ancêtres; c'est un tableau rapide & ferré des guerres du conquérant des Gaules, avec des observations sur les causes qui en hâterent le succès.

On avoit commencé la lecture d'un troisieme mémoire, de M. l'abbé Belley, contenant des observations sur l'histoire & quelques médailles de Drusus César, fils de l'empereur Tibere, pour la défense de plusieurs auteurs de l'histoire romaine, &c.

14 Novembre 1770. *Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences tenue à sa rentrée d'après la St. Martin le 14 Novembre 1770.*

M. Grand-Jean de Fouchy, secrétaire de l'académie, a ouvert la séance par l'éloge de M. l'abbé Chappe d'Auteroche. La passion de cet académicien pour l'astronomie, se manifesta dès le college, où il avoit fait un observatoire pour

y contempler les astres, & depuis il consacra en quelque sorte à cette science tout le reste de sa vie, célèbre par son voyage en Moscovie, pour y observer à Tobolsk, le 6 Juin 1761, le passage de Vénus sur le disque du soleil; contenant ce voyage la description des mœurs, les usages des Russes & l'état actuel de cette Puissance, &c. Quant à la partie astronomique, elle est sans doute très bien traitée; mais on n'a pas trouvé en Russie que le reste le fût également, puisqu'on vient d'y imprimer un ouvrage ayant pour titre: *Antidote ou Examen du mauvais livre, superbement imprimé, intitulé voyage, &c.* Son but est de relever les erreurs de différens genres qu'on y trouve, & qu'on attribue tantôt à l'ignorance, tantôt à la pré-vention, & quelquefois à la mauvaise foi. Il est fâcheux que cette critique ne paroisse qu'après la mort de l'auteur, c'est-à-dire lorsqu'il ne peut plus se défendre ou se corriger.

L'orateur nous apprend, qu'on ne fait rien encore des opérations de M. l'abbé Chappe, faites en Californie avant sa mort. Il le regarde avec raison comme un martyr de l'astronomie, puisque cet académicien avoit eu le courage d'entreprendre cette expédition, malgré le pressentiment qu'il avoit d'y succomber, qu'étant convalescent d'une maladie dangereuse qu'il y avoit eue, il retomba pour avoir voulu trop tôt recommencer son travail, & qu'en mourant il déclara qu'il expiroit content, ayant rempli sa mission.

M. l'abbé Chappe est mort très jeune, si l'on ne considère que les ans, puisqu'il n'en avoit qu'environ quarante-six; mais comme il avoit mené une vie extrêmement laborieuse, on peut regarder sa carrière comme abondamment fournie. Outre ses découvertes en astronomie, on lui doit un nouveau système, ou du moins rajeuni, sur le tonnerre, par lequel il prétend que la foudre part du corps frappé, autant que du sein des vapeurs qui la forment. Après cet éloge, le secrétaire lut un papier que lui avoit remis M. Beaudouin, maître des requêtes, contenant quelques observations du Sr. Doc, officier de la marine espagnole, sur la position de San Joseph, lieu de la Californie où a été suivi le passage de Vénus sur le disque du soleil, ainsi que sur le tems des deux contacts intérieurs.

A cet éloge a succédé un mémoire du Sr. Cadet sur les eaux minérales de la ville de Roye en Picardie.

M. de Fouchy a repris la parole, & a lu un autre éloge, celui de l'abbé Nollet. Cet académicien, dont la vie a été agitée plus que celle d'un savant ordinaire, a fourni une matière très ample à l'orateur, sur laquelle il s'est étendu avec complaisance; il a fait voir comment l'abbé Nollet, né d'honnêtes laboureurs, s'étoit insensiblement fait connoître, & au moyen de son petit collet avoit eu accès chez les grands, & étoit devenu un homme de considération; car au savoir qui ordinairement écarte de la fortune

ne ,
nuant
re de
à le r
pour l
ouver
disting
Mai
l'acadé
la mo
cents an
en que
de celu
de mani
créateur
riences
sur cette
d'élémen
mysteres
plus inco
Au tal
l'abbé N
beaucoup
une gran
est entre
commence
veut se li
Le pané
oge, com
les divers
oin de fa
Tome V.

ne , celui-ci joignit un ménage souple & insinuant qui y conduit. Il avoit adopté un genre de travail très propre à le faire connoître & à le répandre. Le talent particulier qu'il avoit pour la manipulation des expériences, lui avoit ouvert l'entrée chez tout ce qu'il y a de plus distingué & même à la cour.

Mais l'époque la plus brillante de la vie de l'académicien, est celle où il mit l'électricité à la mode. Ce phénomène connu depuis deux cents ans, mais sur lequel les physiciens s'étoient en quelque sorte endormis, excita l'attention de celui-ci, & il l'a tourné & retourné en tant de manieres, qu'on peut le regarder comme un créateur ou comme un restaurateur des expériences faites à ce sujet. Il a beaucoup écrit sur cette matiere, & ses ouvrages servent encore d'élémens à tous ceux qui veulent s'initier aux mysteres du phénomène le plus étonnant & le plus incompréhensible.

Au talent du mécanisme des expériences, M. l'abbé Nollet réunissoit celui de les rendre avec beaucoup d'ordre & de netteté; ce qui a donné une grande vogue à son livre en ce genre, qui est entre les mains de tout le monde, & dont commence par se pourvoir tout amateur qui veut se livrer à la physique.

Le panégyriste a fait voir dans le cours de l'éloge, comment M. l'abbé Nollet, au milieu de ses diverses occupations, ne négligeoit pas le soin de sa fortune, & accumuloit sur sa tête

des titres de toute espece, soit de décoration, soit d'utilité réelle. Mais une obligation qu'on lui a, c'est d'avoir fait créer une chaire de professeur de physique expérimentale au college royal, qu'il a exercée le premier & qui ne peut que contribuer à la propagation des sciences.

Le public, dont M. l'abbé Nollet étoit fort connu, a pris le plus grand intérêt à son éloge, & a suivi avec attention tous les détails dans lesquels est entré le secrétaire; en sorte que, malgré sa longueur, il n'a point ennuyé.

Le reste de la séance a été rempli par un mémoire de M. Lavoisier sur l'eau, & sur le système de ceux qui prétendent que l'eau se convertit en terre.

Le dernier mémoire a été celui du Sr. Portal, médecin, où il annonce des découvertes sur la situation différente des viscères du bas-ventre suivant les différens âges, & conséquemment sur la méthode d'en connoître les maladies par le tact & de les guérir; ce qui renferme plusieurs sortes de détails, dont l'auteur n'a traité que la premiere partie sur la position des viscères.

15 *Novembre* 1770. Le Sr. Paradis de Moncrif, lecteur de la feu Reine & de Madame la Dauphine, languissoit depuis deux mois, ayant les jambes ouvertes; comme il avoit quatre-vingt-deux ans & au-delà, il n'a pas douté que sa fin n'ap prochât; mais il l'a envisagée en vrai philosophe; il s'entretenoit de ce dernier moment avec

bea
tro
ses
publ
mer
jours
les &
gards
vant
ment,
certs,
Anacré
Pres
délicat
romance
lui est p
qui ont
satisfactio
de Fonta
avoit les
aimoit bea
jusqu'à la
société, q
l'auteur,
appelle le
20 *Novem*
que tems,
des voiture
le Gribeau
ait faire d
ée depuis,

beaucoup de présence d'esprit & sans aucun trouble; il a ordonné lui-même les apprêts de ses funérailles. Après avoir satisfait à l'ordre public & aux devoirs de citoyen, il a voulu semer de fleurs le reste de sa carrière; il a toujours reçu du monde: accoutumé à voir des filles & des actrices, il égayoit encore ses regards du spectacle de leurs charmes: ne pouvant plus aller à l'opéra, où il étoit habituellement, il avoit chez lui de la musique, des concerts, de la danse; en un mot, il est mort en Anacréon, comme il avoit vécu.

Presque tous ses ouvrages sont dans un genre délicat & agréable, il excelloit surtout dans les romances, marquées à un coin de naïveté qui lui est propre. Il a fait quelques actes d'opéra qui ont eu beaucoup de succès, & il a eu la satisfaction de se voir encore joué sur le théâtre de Fontainebleau, au moment de sa mort. Il avoit les mœurs douces, comme ses écrits; il aimoit beaucoup la parure, & a conservé ce goût jusqu'à la fin. C'étoit vraiment un homme de société, qualité qui s'allie rarement avec celle d'auteur, & surtout incompatible avec ce qu'on appelle le vrai génie.

20 Novembre 1770. On a parlé, il y a quelque tems, d'une machine à feu pour le transport des voitures & surtout de l'artillerie, dont M. de Gribeauval, officier en cette partie, avoit fait faire des expériences; qu'on a perfectionnée depuis, au point que mardi dernier la mé-

me machine a traîné dans l'arsenal une masse de cinq milliers, servant de socle à un canon de 48, du même poids à peu près, & a parcouru en une heure, cinq quarts de lieue. La même machine doit monter sur les hauteurs les plus escarpées & surmonter tous les obstacles de l'inégalité des terrains ou de leur affaissement.

Ces heureuses expériences renouvellent les regrets de ceux qui voudroient qu'on fit usage aussi de la pompe à feu pour l'élévation des eaux, telle qu'elle est exécutée à Londres. Il est certain que quelque bonne envie qu'on ait pour mettre en œuvre le projet de M. de Parcieux sur le même objet, le défaut d'argent empêchera qu'il ne réussisse. Il est calculé que pour amener toutes les eaux de la petite rivière d'Yvette dans un bassin fait à l'estrapade, par un canal de dix-huit mille toises de longueur, dont treize mille seront à découvert, tous les inconvéniens de cette entreprise vaincus, (& ils ne sont pas petits) l'objet de la dépense & de l'entretien forme un capital de plus de quinze millions. De l'autre façon, au contraire, il n'en coûteroit pas la dixième partie, & on auroit le double du volume d'eau.

21 Novembre 1770. Il y a plusieurs concurrents sur les rangs pour la place vacante à l'académie Françoisse par la mort du Sr. de Montcrif; mais il paroît que le Sr. Collé, lecteur de M. le Duc d'Orléans, est celui qui a le plus de prétention, si ce Prince desiré qu'il réussisse, comme c'est assez vraisemblable.

23
parol
le S.
in-8°
notes
de la
ci a
divers
sienne
public
faite p
traduct
falloit
un mo
somp
morgue
ri les d
fées, &
ses confi
24 M
sur-inten
phine, r
celle des
après ave
années,
Tout le r
de l'histoir
tation, lon
par M. de
célébrité,
riche. Sa

23 *Novembre* 1770. Depuis peu de jours il paroît deux traductions de *Suétone*; l'une, par le Sr. Ophellot de la Pause, en 4 volumes in-8^o. avec des mélanges philosophiques & des notes du Sr. de Lille, auteur de la *Philosophie de la nature*: l'autre du Sr. de la Harpe. Celui-ci a profité de la facilité qu'il a de faire parler divers ouvrages périodiques, pour annoncer la sienne avec beaucoup d'emphase, & prémunir le public contre toute surprise qui pourroit lui être faite par la présentation des œuvres de l'autre traducteur: il a annoncé plusieurs fois qu'il ne falloit pas confondre les deux traductions; en un mot, il a mis dans ces avertissemens la présomption ordinaire qu'on lui connoît, & cette morgue littéraire, dont ne l'ont pas encore guéri les diverses mortifications qu'elle lui a causées, & la haine presque universelle des auteurs, ses confreres.

24 *Novembre* 1770. Le Président Hainault, sur-intendant de la maison de Madame la Dauphine, membre de l'académie françoise & de celle des inscriptions, vient de mourir ce soir, après avoir lutté contre la mort depuis plusieurs années, âgé de près de quatre-vingt-six ans. Tout le monde connoît son *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, qui lui a fait tant de réputation, loué tour à tour & dénigré outre mesure par M. de Voltaire, qui ne méritoit ni tant de célébrité, ni une critique si amere. Il étoit fort riche. Sa table étoit ouverte à tous les gens,

de lettres, ses confreres, & surtout aux académiciens. Il n'étoit pas moins fameux par son écrivainier, que par ses ouvrages. Le premier passoit pour le plus grand *Apicius* de Paris, & tout le monde connoît la singulière épître du Philosophe de Ferney à ce Lucullus moderne, qui débute ainsi :

Hainault, fameux par vos soupers,
Et par votre chronologie ; &c.

25 Novembre. Extrait d'une lettre de Marseille du 17 Novembre. M. Segurier, avocat général du Parlement de Paris, a passé ici. Il est d'usage lorsqu'un membre de l'académie Françoisie vient à Marseille, que l'académie de cette ville députe vers lui, par une déference due à la première, qu'on regarde comme la mere des autres. On a agité à l'occasion de M. Segurier ce qu'on feroit, & il a été décidé non-seulement de ne pas le complimenter, mais de ne fraterniser en rien avec lui. Cette délibération a été prise d'après le compte rendu par un membre, du requisitoire de ce magistrat, de ce qui s'étoit passé à l'académie Françoisie à la scene de réception de M. l'Archevêque de Toulouse, & de l'indécence des démarches ultérieures de M. l'avocat général, pour provoquer la défense d'imprimer le discours du Sr. Thomas.

28 Novembre 1770. Les concurrens à la place vacante à l'académie Françoisie, redoublent d'espoir par la nouvelle place que fait vaquer la

mort
les d
comp
semai
29
l'opér
gure
pendan
nes Se
mes, s
teuse:
de Gu
font le
cette a
a été tr
qui, m
ner de
les con
neste in
rendre.
ques jou
2 Déc
inventé
& sont
appellé
font fau
une prop
4 Déce
faillies &
compte d

mort du Président Hainault. Mais il faut que les délais courent, & c'est une regle de cette compagnie de ne procéder aux élections que six semaines après la vacance des places.

29 *Novembre*. La Dlle. Beze, danseuse de l'opéra très médiocre, mais de la plus jolie figure du monde, a porté la désolation à la cour pendant le voyage de Fontainebleau. Trois jeunes Seigneurs séduits tour à tour par ses charmes, se sont trouvés infectés d'une maladie honteuse: M. le Prince de Lambesc, M. le Prince de Guemené, & M. le Marquis de Liancourt sont les malheureuses victimes de la lubricité de cette actrice. Madame la Comtesse de Brionne a été très offensée de l'insolence de Mlle. Beze, qui, malgré les ordres qu'elle lui avoit fait donner de ne point paroître à Fontainebleau, sur les connoissances que cette mere avoit de la funeste inclination de son fils, a eu l'audace de s'y rendre. Elle a été mise à l'hôpital, il y a quelques jours.

2 *Décembre* 1770. Depuis quelque tems on a inventé des galons factices, qui imitent l'or vrai & sont à très bon marché; des plaisans les ont appelé des galons à la chanceliere, parce qu'ils sont faux & ne rougissent pas. C'est en effet une propriété de cette nouvelle découverte.

4 *Décembre* 1770. Le Sr. Piron, si fécond en faillies & en épigrammes, ne tarit pas sur le compte du Sr. de la Harpe; il en a fait encore

trois à l'occasion de *Suétone*. Voici la première qu'on connoît :

Le voilà donc ce petit virtuose,
 Toujours s'aimant, sans avoir de rivaux,
 Ecrivain, soit en vers, soit en prose,
 Et sous La Combe alignant ses journaux,
 Comme aux sifflets chaque jour il s'expose
 Pour deux écus aux badauds de Paris,
 Il vend envain des Césars travestis,
 C'est pour tomber qu'il joute avec la Pause. (a)
 Ce grand auteur, si j'en crois ses écrits,
 De ses héros fait mal l'apothéose:
Timoléon (b) meurt le jour qu'il est né.
 Pour *Melanie* (c) on bâille à bouche close,
 En admirant ce drame fortuné ;
 Et *Suétone* à périr condamné
 Va dans la tombe où *Gustave* (d) repose.

6 Décembre 1770. *Epigramme qui a couru sur le bruit que le Sr. Piron étoit mort en même tems que MM. de Moncrif & le Président Hainault.*

Piron est mort ! Quel jour ? Hier, hier, chose impossible !

Je le quittai le soir en parfaite santé,
 Leste, plein d'enjouement, d'esprit, de gaieté ;

Tout

(a) Autre traducteur de *Suétone*.

(b) Tragédie du Sr. de la Harpe.

(c) Autre dudit.

(d) Autre dudit.

Tout son individu me parut impassible.

Le fait n'est que trop sûr. . . Hélas ! apparemment,
Que le bon *Alexis* est mort subitement.

Non, non, son ame existe & n'est point endormie,
Il n'est ni mort, ni de l'Académie.

7 Décembre 1770. Les comédiens Italiens ont donné hier la première représentation des *deux avarés*, comédie en deux actes & en prose, mêlée d'ariettes. Cet opéra comique qui avoit peu réussi à la cour, n'a pas eu plus de succès à la ville. Il est certain que, quant au poëme, de la composition du Sr. de Falbair, il n'a pas le sens commun, à commencer par le titre. Ces deux avarés ne le sont que parce que l'auteur l'annonce; ce sont deux voleurs très téméraires & très étourdis, & que les autres acteurs cherchent à voler à leur tour. Du reste, nulle vraisemblance, nulle intelligence de la scène ou des regles. Malgré ces énormes défauts le drame amuse, & il y a quelques situations heureuses & théâtrales, qui, quoique mal amenées, produisent de la gaîté & excitent la curiosité. En un mot, cette piece en vaut vingt autres du même genre, admirées sur ce théâtre; mais le public, plus sévère que de coutume, a semblé proscrire cette nouveauté.

Quant à la musique, elle est du Sr. Gretry, c'est-à-dire du plus grand maître que nous ayons en pareil genre. L'ouverture phrasée & en forme de dialogue musical, a eu les plus grands applaudissemens; les connoisseurs lui reprochent

pourtant de ne pas être une ouverture, parce qu'elle n'a point ces grandes masses d'harmonie, qui doivent en faire le caractère & rassembler celui de l'ouvrage entier. Il y a dans les détails plusieurs morceaux admirables & du travail le plus profond, faits pour exciter l'admiration des gens de l'art, mais on trouve que dans l'ensemble il n'y a pas assez de chants & de ces petits airs à la portée de tout le monde. Le second acte ne vaut pas le premier, & l'on regrette que le musicien ait travaillé sur un si méchant canevas.

9 Décembre 1770. Tandis que le Sr. de Voltaire ne cesse de s'égayer aux dépens de ses ennemis, ceux-ci cherchent à prendre leur revanche, & le Sr. Marchand vient de faire paroître le testament politique de ce grand homme, qui n'est pas mal plaisant & contient une critique aussi fine que légère de ses ouvrages, & de ses caractère, vie & mœurs.

10 Décembre 1770. Un plaisant a mis en épigramme le bon mot ci-dessus sur les galons modernes :

On fait certains galons de nouvelle matiere,
Fort peu chers, mais fort bons pour des habits de
galas;

On les donne à la chanceliere.
Pourquoi? C'est qu'ils sont faux & ne rou-
gissent pas.

U
M.
trois
rent
Ci g
Aya
On
sur l
porté

II
chanfon

L
N
Il
Le
Il
Et
Le
N'e

12 De
théâtre d
mene &
pour la
1763 à C

Un autre plaifant a fait d'avance l'építaphe de
M. le Duc de la Vrilliere. Elle roule fur fes
trois noms différens de Phelyppeaux, St. Flo-
rentin & la Vrilliere:

Ci gît, malgré fon rang, un homme fort commun;
Ayant porté trois noms & n'en laiffant aucun.

On rappelle à cette occafion l'építaphe faite
fur la main de ce miniftre, lorsqu'il l'eut em-
portée. Elle portoit:

Ci gît la main d'un grand miniftre
Qui ne figna que du finiftre,
Dieu nous garde du cachet
Qui met les gens au guichet.

11 Décembre. Il fe répand un couplet de
chanson qu'on met fur différens airs. Le voici:

Le Bien-aimé de l'almanac
N'est pas le Bien-aimé de France,
Il fait tout *ab hoc & ab hac*,
Le Bien-aimé de l'almanac,
Il met tout dans le même fac,
Et la justice & la finance:
Le Bien-aimé de l'almanac,
N'est pas le Bien-aimé de France.

12 Décembre 1770. Mardi on a donné fur le
théâtre de l'opéra la premiere représentation d'*Is-
mene & Isménias*, tragédie lyrique, exécutée
pour la premiere fois à Paris, mais jouée en
1763 à Choify, devant le Roi, avec un médio-

cre succès. Le poëme, du Sr. Laujeon, est dénué de tout intérêt, fort embarrassé dans sa marche, & prête peu à l'appareil du spectacle que doit fournir un ouvrage de ce genre. La musique, du Sr. La Borde, est excellente comme production d'un amateur, mais n'a pas de même cette chaleur qu'on admire & qu'on ressent dans les compositions des grands maîtres. Elle est triste, presque toujours dans le bas, peu d'airs chantans ou de symphonie; quelques morceaux assez agréables, mais plus propres pour la comédie Italienne, & qui, par leur disparate avec l'ensemble, font une dissonance qui révolte les moins connoisseurs.

13 *Décembre.* Il court un vaudeville, qui tout infâme & tout abominable qu'il soit, mérite d'être conservé, comme monument de l'histoire & du mépris dans lequel est tombé le chef de la magistrature :

Le Roi, dans son conseil dernier,
Dit à Monsieur le Chancelier,
Choiseul fait briller ma couronne
De la Baltique à l'Archipel:
C'est-là l'emploi que je lui donne.
Vous, prenez soin de mon b... !
Le Chancelier lui répondit :
Sire, que vous avez d'esprit !
D'un pauvre diable qui chancelle
Vous raffermissez le crédit.
Que ne puis-je, en votre ruelle,
Raffermir aussi votre v... !

16
la que
Lex,

Res
Lex

17
turies
tion d'
Winke

Peff
Fou
Edit
Che

On c
mens du

18
l'académ
âge très
cante pa
ayant é
apothica
à la fort
trouvé a
on ne co
pendant
soit : imi
pendant i
bien ven
de ses co

16 Décembre 1770. On a fait à l'occasion de la question présente, un distique sur ces mots :
Lex, Rex :

*Rex servat Legem, Regem Lex optima servat ;
Lex sine Rege jacet, Rex sine Lege nocet.*

17 Décembre. On répand un extrait des centuries de Nostradamus, N^o. 53, page 161, Edition d'Amsterdam. c10 100, LXVII. chez Daniel Winkeraufan.

Peste, famine, feu, & ardeur non cessée,
Foudre, grand'grêle, temple du ciel frappé,
Edit, arrêt & grieve loi cassée,
Chef inventeur, ses gens & lui chassé.

On croit, suivant l'usage, y voir les évènements du jour, passés & futurs.

18 Décembre 1770. L'abbé Alary, membre de l'académie Française, vient de mourir dans un âge très avancé. C'est la troisieme place vacante par cette mort. Il étoit sous-doyen, ayant été reçu en 1753. C'étoit le fils d'un apothicaire, qui par ses intrigues étoit parvenu à la fortune. On ne fait trop à quel titre il s'est trouvé assis dans le sanctuaire des Muses, car on ne connoît aucun ouvrage de lui. C'est le pendant de cet académicien, dont Boileau disoit : *imitons de Conrart le silence prudent*. Cependant il étoit beau diseur, bel homme & très bien venu des femmes ; ce qui chez plus d'un de ses confreres a tenu lieu de mérite littéraire.

19 *Décembre* 1770. La réponse du Sr. de Valdahon au mémoire du Sr. le Monnier, annoncée depuis longtems, & retardée par divers obstacles, paroît enfin, & réveille l'attention du public sur cet amant infortuné, si célèbre par ses malheurs & par sa constance. L'orateur, après avoir retracé d'une façon pathétique tous les maux qu'a soufferts le Sr. de Valdahon, sur lequel son impitoyable persécuteur a fait lancer plusieurs décrets, qu'il a obligé de fuir en pays étranger, qu'il a fait exiler pour vingt ans de sa patrie, qu'il a déchiré dans huit mémoires, diffamé dans cinq tribunaux, & presque ruiné, tant par les gros dommages-intérêts qu'il s'est fait adjuger, que par les frais énormes d'un procès qui dure depuis huit ans, discute ultérieurement les moyens du Sr. Le Monnier. Il prouve par les Loix que, quand même le Sr. de Valdahon auroit séduit Mile. le Monnier, il pourroit l'épouser, parce qu'elle est libre & majeure; mais il prouve en outre par trois jugemens qu'il ne l'a point séduite. Il refute toutes les calomnies inventées sur sa parenté & sur sa personne; & après avoir également détruit les objections tirées du danger pour les mœurs, pour l'honnêteté publique, pour l'affoiblissement de l'autorité paternelle, que l'adversaire met en avant, il en conclut que l'opposition du Sr. le Monnier au mariage de sa fille avec son amant est aussi vaine qu'odieuse.

Ce mémoire, sorti de la plume éloquente du

Sr. L.
sultati
lez, u
fortes

On
velle
tout le
amans,
voir é

20
Piron
démie.

C
L

Favori
Voudr

22 D
Piron c
Suétone.

Mo
Les
Savez-v
Est

23 D
médecin
puis long
enterré
culté en
sera non

Sr. Loiseau de Mauléon, est appuyé d'une consultation en date du 7 Novembre, du Sr. Piaz, un des avocats les plus accrédités en ces fortes de matieres.

On s'attend à recevoir incessamment la nouvelle de l'arrêt du Parlement de Metz, que tout le public desire trouver favorable aux deux amans, & que les jurisconsultes annoncent devoir être tel.

20 Décembre 1770. *Seconde épigramme de M. Piron sur ce que la Harpe brigue une place à l'académie.*

Quoi, grand Dieu! la Harpe veut être
Du doux Monerif le successeur!

Favoris d'Apollon, songez à votre honneur:
Voudriez-vous qu'on prît le Louvre pour Bicêtre?

22 Décembre 1770. *Troisième épigramme de M. Piron contre M. de la Harpe, à l'occasion de son Suétone.*

Monsieur la Harpe habille en jaune

Les plats Césars qu'il publie aujourd'hui.

Savez-vous bien pourquoi? C'est que son Suétone

Est bilieux & méchant comme lui.

23 Décembre 1770. Le Sr. Sénac, premier médecin du Roi, dont la santé périltoit depuis longtems, vient enfin de mourir & a été enterré hier. Cet événement met toute la faculté en mouvement. On ne fait encore qui sera nommé à une place aussi importante, &

qui le devient de plus en plus à mesure que le Roi vieillit, & pour laquelle il y a quantité de concurrens. Le Sr. Sénac étoit un homme de beaucoup d'esprit, qui avoit écrit sur son métier, mais qui surtout possédoit au suprême degré l'art de la cabale & de l'intrigue, dont il avoit fait l'apprentissage chez les Jésuites, où il étoit d'abord entré. Le chemin qu'il a fait depuis ce tems-là vers la fortune, est une preuve de ses heureux talens en ce genre.

24 *Décembre*. Un nouveau critique s'est élevé sur les rangs, & a censuré plusieurs ouvrages nouveaux, entr'autres celui du Sr. de St. Lambert, auteur du poëme *des Saisons*. L'amour propre de cet auteur a été blessé, & il a profité de son crédit pour faire arrêter le livre, & mettre à la Bastille le Sr. Clément qui l'avoit fait. Celui-ci en est sorti par composition & à condition de mettre des cartons à son ouvrage; mais il s'est vengé par l'épigramme suivante:

Pour avoir dit que tes vers sans génie
M'assoupissoient par leur monotonie,
Froid Saint-Lambert, je me vois séquestré;
Si tu voulois me punir à ton gré,
Point ne falloit me laisser ton poëme.
Lui seul me rend mes chagrins moins amers:
Car de nos maux le remède suprême
C'est le sommeil..... Je le dois à tes vers.

25 *Décembre* 1707. On parle d'une caricature faite à l'occasion de l'événement du jour. On

y voit
M. le C
telle D
un peti
& des
Chance
Général
29 D
tagne a
M. le D
„ Où
„ tagne
„ à sa
„ Où
„ bles de
„ Chalot
„ Où
„ Renne
„ nus, &
Pour r
l'auteur f
guet en
discussion
quante-de
preuves q
plus gran
Malheure
du lecteur
trop vrai
dant en H
administrat

y voit le Roi entouré de M. le Chancelier, de M. le Contrôleur général & de Madame la Comtesse Dubarri. Le premier Président arrive avec un petit panier, chargé des têtes, des bourses & des v... des membres de sa compagnie. Le Chancelier se jette sur les têtes, le Contrôleur Général sur les bourses & la Comtesse sur les v...

29 Décembre. Le fameux mémoire de Bretagne a pour titre: *Réponse au grand mémoire de M. le Duc d'Aiguillon.*

„ Où l'on examine son administration en Bre-
 „ tagne, depuis son entrée dans la province jusques
 „ à sa sortie.

„ Où l'on fait voir qu'il est l'auteur des trou-
 „ bles de cette province, & du procès de M. de la
 „ Chalotais & des autres magistrats.

„ Où l'on prouve qu'il a tout mis en usage à
 „ Rennes & à St. Malo, pour faire périr les déte-
 „ nus, & surtout M. de la Chalotais.”

Pour mieux établir ces diverses propositions, l'auteur suit pied à pied le mémoire du Sr. Linguet en faveur du Duc d'Aiguillon, & par la discussion des divers paragraphes relève cinquante-deux faux avancés dans cet ouvrage. Les preuves qu'il en apporte, sont quelquefois de la plus grande force, quelquefois plus foibles. Malheureusement il en résulte toujours aux yeux du lecteur un tableau effrayant, & sans doute, trop vrai du despotisme exercé par le commandant en Bretagne, durant sa longue & terrible administration.

Mais, si la logique de l'orateur n'est pas toujours pressante, il y supplée par une véhémence de style, une énergie d'expressions, qui rendent ce morceau d'éloquence digne de figurer à côté de celui du Sr. Linguet. On est fâché seulement d'y trouver quelques anecdotes indécentes & puériles, peu dignes de la gravité d'une semblable défense.

Ce mémoire, de 123 pages in-4°. n'est point avoué par les états, & est attribué à M. Dufel Desmonts, gentilhomme envoyé à Angoulême. Il est des gens qui veulent seulement qu'il y ait présidé & en ait dirigé l'impression. Le fait est que, quoiqu'il eût été nommé par les états un des commissaires pour travailler à leur réponse, qu'il passoit pour un des plus instruits de la matière & des plus propres à la traiter, on n'a rien trouvé chez lui qui pût faire croire qu'il eût composé, fait imprimer, ou distribué cet ouvrage.

L'AN MDCCLXXI.

1 *Janvier.* L'acte de *Pygmalion* du Sr. Jean-Jacques Rousseau a été communiqué à divers amateurs, dont il résulte l'analyse suivante. On voit la statue dans le fond du théâtre voilée. Le sculpteur, déjà atteint d'une passion violente pour l'ouvrage de ses mains, a eu le courage de la soustraire à ses regards; il a peine à réfi-

ster à la
texte d'
il leve l
pose à r
en vain
cette cru
il tombe
vocation
crece. L
c'est moi-
moi ! Elle
la main ;
tout de
& réalise
Un silen
& volupté
Le po
lance, te
l'œuvre. Il
philosoph
te qui an
la nature.
bien, po
en musiq
musicien c
beauté de
sensation,
5 *Janvi*
des vies de
par le Ro
M. le Duc

ster à la tentation de la revoir. Enfin sous prétexte d'avoir quelque chose encore à y corriger, il leve le voile fatal ; il prend le ciseau & se dispose à rechercher les endroits défectueux , mais en vain.... Il frémit, son bras se refuse à cette cruauté ; il croit sentir palpiter les chairs ; il tombe aux genoux de la statue ; il fait une invocation à Vénus, dans le goût de celle de Lucrece. La statue s'anime ; elle se tâte ; elle dit : *c'est moi !* Elle touche le piedestal : *ce n'est pas moi !* Elle approche de Pygmalion ; elle y porte la main ; elle s'écrie : *c'est encore moi !* Son amant, tout de feu, la serre, la presse dans ses bras, & réalise l'union dont elle a le pressentiment. Un silence éloquent termine cette scène chaude & voluptueuse.

Le poëme est en prose, mais une prose brillante, telle que les endroits les plus vifs d'*Hélène*. Il y regne autant de sentiment que de philosophie, mais de cette philosophie éloquentte qui anime, qui réchauffe, qui embrase toute la nature. L'ouvrage est fait, comme on le juge bien, pour être déclamé. L'accompagnement en musique n'est pas de Rousseau ; il est d'un musicien de Lyon. On assure qu'il répond à la beauté de l'opéra. Il doit opérer la plus grande sensation, déjà très forte à la lecture du poëme.

5 Janvier 1771. Le Sr. Furpin, continuateur des *vies des hommes illustres*, vient d'être nommé, par le Roi, *historiographe de la marine*. C'est M. le Duc de Praslin qui, convaincu du mérite

de cet auteur, a fait créer en sa faveur une pareille place. Il ne lui manque plus que la matière. Depuis longtems nos héros en cette partie sont extrêmement rares, & la dernière guerre surtout n'offre que beaucoup de désastres, & plus encore de fautes énormes à décrire. Il est à souhaiter que cette nouvelle fasse fermenter l'amour de la gloire dans les ports, & donne le desir aux officiers de la marine de fournir matière à l'historien. On peut juger des talens de celui-ci, par sa sublime épître dédicatoire au Prince de Condé, en tête de la vie du grand Condé.

9 *Janvier*. Ne pouvant se venger autrement de M. le Chancelier, on assure qu'un membre du Parlement a fait contre le chef de la magistrature l'épigramme suivante, qui fait allusion à ce qui vient de se passer & à l'honneur du cordon bleu qu'a obtenu depuis peu le chef de la magistrature :

Ce noir Visir, despote en France,
Qui pour regner met tout en feu,
Méritoit un cordon, je pense,
Mais ce n'est pas le cordon bleu.

10 *Janvier*. On a publié ce matin un arrêt du conseil daté du 2 de ce mois, qui supprime la réponse des états de Bretagne au mémoire du Duc d'Aiguillon, comme contenant des principes attentatoires à l'autorité du Roi, & répétant des faits calomnieux & injurieux pour une per-

sonne
elle a d
tion; fu
1770; c
les régim
marge d
telles p
reils mé
blables c

11 *J*
procédé
de Mon
Senlis, p
sur les
faire l'é
mois pro

12 *J*
donné a
vraisemb
nouvelle
titre: le
pêche pa
gue, mai
contextur
imaginée
est celui
pour cet
à la joue
pour des
de défer

13 *J*

sonne honorée de la confiance de S. M. & dont elle a dans tous les tems approuvé l'administration; supprime la délibération du 21 Décembre 1770; ordonne qu'elle sera rayée & biffée sur les registres des dits états, & l'arrêt transcrit en marge d'icelle: fait défenses auxdits états, sous telles peines qu'il appartiendra, de faire de pareils mémoires, & de prendre à l'avenir de semblables délibérations, &c.

11 *Janvier* 1771. L'Académie Françoisse a procédé hier à l'élection du successeur de M. de Moncrif, & M. de Roquelaure, évêque de Senlis, premier aumônier du Roi, s'étant mis sur les rangs, ce prélat a été élu. On ne doit faire l'élection des deux autres places que le mois prochain.

12 *Janvier*. Les comédiens François ont donné aujourd'hui pour la première fois, & vraisemblablement pour la dernière, une pièce nouvelle en cinq actes & en prose, qui a pour titre: *le fabriquant de Londres*. Ce drame ne pêche pas seulement par la trivialité du dialogue, mais encore par le tissu du roman, dont la texture est aussi mal ourdie que plattement imaginée. Le public lui a fait justice. L'auteur est celui de *l'honnête criminel*. Les comédiens, pour cette fois, se défendent de s'être prêtés à la jouer, par des considérations particulières pour des personnes auxquelles ils sont obligés de déférer.

13 *Janvier* 1771. Quelques jours avant la

disgrace de M. le Duc de Choiseul, on avoit gravé son portrait, au bas duquel on lit :

Dans ses traités & dans sa vie
Regne la droiture & l'honneur.
L'Europe connut son génie,
Et les infortunés son cœur.

Depuis son exil on y a substitué ceux-ci,
qui ne lui font pas moins d'honneur :

Comme tout autre, en sa place,
Il dut avoir des ennemis :
Comme nul autre, en sa disgrace,
Il s'acquît de nouveaux amis.

15 Janvier. Le clergé, dans son *Avertissement aux fidèles du royaume*, s'attache à faire voir que les avantages que promet l'incrédulité & la science dont elle se pare, ne sont que prestige & mensonge ; qu'au lieu d'élever l'homme, elle le dégrade & l'avilit ; qu'au lieu de lui être utile, elle nuit à son bonheur ; qu'elle dissout les liens de la société, détruit les principes des mœurs, renverse les fondemens de la subordination & de la tranquillité publique. Il veut prouver en même tems que les intérêts les plus chers de l'homme sont liés au maintien de la religion ; que sans elle nous ne pouvons avoir, ni une connoissance suffisante de nos devoirs, ni la force de les pratiquer ; que nos foiblesses, nos imperfections, ce que nous sentons en nous-mêmes, ce que nous éprouvons au dehors, tout annonce la nécessité & les avantages d'une

révélation
chemin

Il y
qu'on tr
c'est de
prouver
fréquent
commen
l'auteur
ser la r
puissance
& qu'ell
joug avé
dre résis
sent com
l'humanit
monarqu
que le P
que des
quels la r
cilités po
sceptre
qu'au cas
gion ne c
jours arm
mer. D
politique
aux faits.
ou une h
ter des pr
crés du c

révélation ; qu'elle seule , enfin , nous ouvre le chemin de la vérité & du bonheur.

Il y a dans cet ouvrage le cercle vicieux qu'on trouve dans tous ceux du même genre : c'est de supposer ce qui est en question , & d'en prouver tous les raisonnemens par des citations fréquentes de l'écriture sainte , que l'incrédule commence par nier. La plus grande adresse de l'auteur est d'intéresser le souverain à favoriser la religion , sous prétexte qu'il ne tient sa puissance que de Dieu , qu'il est son ministre , &c. & qu'elle enseigne aux peuples à supporter le joug avec docilité , & à recevoir sans la moindre résistance les chaînes du despotisme. On sent combien ces assertions sont révoltantes pour l'humanité , & que si elles doivent plaire au monarque , elles doivent effrayer les sujets ; que le Prince n'ayant d'une part rien à craindre que des châtimens éloignés & invisibles , auxquels la religion lui fournit encore toutes les facilités possibles de se soustraire , appesantira son sceptre de fer avec d'autant plus de liberté , qu'au cas où les impressions sinistres de la religion ne contiendroient pas le peuple , il est toujours armé du glaive de la justice pour le réprimer. D'ailleurs , ce raffinement d'une adulation politique , est absolument contraire à la vérité & aux faits. Il n'y a qu'une superstition aveugle , ou une hypocrisie intéressée , qui puisse adopter des principes aussi destructeurs des droits sacrés du *contrat social*.

A cet *avertissement*, qu'on attribue à M. l'Archevêque de Toulouse, on a joint une lettre circulaire à tous les prélats, où l'on annonce les soins zélés que le monarque a pris pour arrêter les progrès & les attentats de l'incrédulité. On paye à sa piété & à son amour pour la religion les éloges que lui doit le clergé. On prévient que l'assemblée a pris les mesures les plus efficaces pour susciter à la religion des défenseurs utiles; (le Pere *Bonhomme*, Cordelier, & l'Abbé *Bergier*) qu'elle a cru devoir parler elle-même, & au défaut d'une discussion étendue, donner un ouvrage qui tireroit sa force & son autorité de la réunion des suffrages. On laisse chaque prélat maître de publier simplement cet *avertissement* dans son diocèse, tel qu'il est, si sa paresse répugne à en faire un autre; ou de le refondre dans un mandement particulier, & d'en faire un meilleur, s'il en a la faculté.

16 *Janvier* 1771. Le Roi a été si content de l'assemblée du clergé, qui a laissé irrésolues toutes les questions sur lesquelles elle devoit prononcer, que tous les membres ont reçu des marques de la satisfaction de S. M., surtout les députés du second ordre.

Le clergé a fait, comme on a dit, 2,000 livres de pension à l'abbé Bergier. Il a eu en outre une pension de 2,400 livres sur un bénéfice, & rien ne peut plus empêcher cet écrivain de se consacrer tout entier à la défense de la religion.

17 *Janvier*.

17
ter sur

,, N

,, nom

,, votr

,, terr

,, pain

,, donn

,, intér

,, nistre

,, plus

,, vrez-

18 *Ja*

sieurs an

ler & de

possibles

raël veng

Hébraïqu

leur prête

Isaac Or

dans sa

François

La rel

mentale l

que l'égl

l'église o

sion de J

dans cette

moins d'u

vincibles,

de suivre

Tome V.

17 *Janvier*. Un caustique a répandu le *Pater* suivant, dédié au Roi.

„ Notre Pere, qui êtes à Versailles ; votre
 „ nom soit glorifié : votre regne est ébranlé :
 „ votre volonté n'est pas plus exécutée sur la
 „ terre que dans le ciel : rendez-nous notre
 „ pain quotidien, que vous nous avez ôté : par-
 „ donnez à vos Parlemens, qui ont soutenu vos
 „ intérêts, comme vous pardonnez à vos Mi-
 „ nistres qui les ont vendus : ne succombez
 „ plus aux tentations de la Dubarri, mais déli-
 „ vrez-nous du diable de Chancelier.”

18 *Janvier*. Les écrivains, qui depuis plu-
 sieurs années se sont proposé pour tâche d'ébran-
 ler & de détruire la religion par tous les moyens
 possibles, viennent de reproduire au jour : *Is-
 raël vengé, ou exposition naturelle des prophéties
 Hébraïques, que les Chrétiens appliquent à Jésus,
 leur prétendu Messie*. C'est l'ouvrage d'un certain
 Isaac Orobio, Juif Espagnol, qui avoit écrit
 dans sa langue naturelle. Il a été traduit en
 François par un autre Juif, appelé Henriquès.

La religion chrétienne a pour base fonda-
 mentale le 53eme chapitre du prophete Isaïe,
 que l'église appelle *passionnat*. Les peres de
 l'église ont trouvé la vie, la mort & la pas-
 sion de Jésus-Christ si parfaitement dépeintes
 dans cette allégorie, qu'ils ont prétendu qu'à
 moins d'un entêtement & d'une opiniâtreté in-
 vincibles, les Juifs ne pouvoient se dispenser
 de suivre le même sentiment, d'y reconnoître

le véritable Messie, & cette rédemption que Dieu avoit promise plusieurs siècles avant la venue de ce Messie au peuple d'Israël.

L'auteur en question examine avec attention si le raisonnement de tant de docteurs est solide; s'ils prouvent bien ce qu'ils avancent & si leur doctrine n'est point absurde.

Il faut avouer que ce traité, peu amusant pour le public frivole, est plein de raisonnemens forts & convaincans, qui renversent tout l'édifice du christianisme, puisqu'on y prouve qu'on ne peut appliquer au Messie le 53^e chapitre d'Isaïe, & que même, en l'appliquant au Messie, les théologiens ne sauroient cependant y trouver celui qu'ils reconnoissent pour tel & qu'ils veulent que toute la terre adore.

Suit une autre dissertation sur le Messie, où Isaac Orobio prouve que le Messie n'est pas encore venu, & que, suivant les promesses des prophètes qui l'ont annoncé aux Israélites, ils l'attendent avec raison.

On voit dans cet ouvrage, qu'Isaac Orobio étoit sans contredit un des plus savans hommes & des plus forts raisonneurs de son siècle. Il avoit étudié la philosophie scholastique, & s'y étoit rendu si habile, qu'il fut fait lecteur en métaphysique dans l'université de Salamanque. Ensuite il exerça la médecine à Seville. Soupçonné de judaïsme, il fut mis à l'inquisition, d'où s'étant heureusement échappé, il vint professer la médecine à Toulouse. Enfin il passa

en l
prof
fame
lippe
gaw
bio m
te di
19
vie &
tentio
& l'é
ne iro
ment
en gar
ton le
version
faveur
nions
apôtres
Paul, &
rejetto
regardo
posteur
res de
plus sûr
aussi ver
fait de l
tendu sa
treprenan
autres m
d'ambitio

en Hollande, où il reçut la circoncision, & fit profession ouverte de Judaïsme. Il eut-là ses fameuses conférences avec le théologien Philippe de Limborck, imprimées depuis à Torgaw en 1687, & ensuite à Basle en 1740. Orobio mourut à Amsterdam peu de tems après cette dispute.

19 Janvier 1771. *L'examen critique de la vie & des ouvrages de St. Paul* mérite une attention particuliere. La tournure de l'ouvrage & l'érudition qui y est répandue, soutenue d'une ironie assez fine, rendent ce livre extrêmement dangereux pour ceux qui ne seroient pas en garde contre l'auteur. Il tend à prouver du ton le plus sérieux en apparence, que la conversion de St. Paul n'est point une preuve en faveur de la religion chrétienne ; que les opinions des premiers chrétiens sur les actes des apôtres & sur les épîtres & la personne de St. Paul, étoient très peu uniformes, que plusieurs rejettoient ces livres comme apocryphes, & regardoient l'apôtre prétendu comme un imposteur ; que l'autorité des conciles, des peres de l'église & de la tradition, n'est pas plus sûre en pareille matiere, puisqu'elle est aussi versatile. De la discussion ensuite qu'on fait de la vie de St. Paul, il résulte que le prétendu saint étoit un homme instruit, actif, entreprenant, enthousiaste, plus adroit que les autres membres du college apostolique, dévoré d'ambition, brûlant de ce desir ardent & flatteur

de regner sur les opinions, qui à de très-grandes qualités joignoit de très-grands défauts, & qui, d'après ses propres écrits, n'étoit qu'un fourbe ou un fol.

Ce portrait est d'autant plus difficile à contester, que tous les traits sortent des écrits même de l'apôtre, & encore plus de ses actions. On sent quelles conséquences funestes il y auroit à en tirer pour quelqu'un qui ne seroit pas solidement affermi dans sa religion.

On a peine à croire que ce traité soit de M. Boulanger, quoique le titre l'annonce. Il y regne une plaisanterie lourde, qui n'est pas dans le goût des écrits graves, solides & profonds de ce savant. On le reconnoît beaucoup plus dans la dissertation suivante sur St. Pierre, où par le rapprochement qu'il fait d'anciennes traditions chez différens peuples avec notre légende sur ce prince de l'église, il établit que c'est le même qu'*Annac* chez les Phrygiens, *Hermès* chez les Egyptiens, *Henoc* chez les Hébreux, & *Janus* chez les Romains; c'est-à-dire un personnage vrai, mais multiplié, & dans l'histoire duquel on a mêlé beaucoup de fables. On voit combien cette érudition est déplacée auprès du commun des chrétiens, & qu'elle ne doit se présenter qu'à des têtes fortes, qui ne se laissent ébranler dans leur foi par aucun raisonnement, par aucune preuve.

22 Janvier 1771. *Epigramme de M. Piron,*

cont
Harj

28 J
de que
die, in
talens l
se; il c
voit pa
cour étr

contre la traduction de Suétone , par M. de la Harpe.

Dans l'absence de mon valet
 Un colporteur borgne & bancroche
 Entra jusqu'en mon cabinet ,
 Avec force ennui dans sa poche :
 „ Les douze Césars pour six francs ,
 „ Me dit-il, exquis, je vous jure.
 „ L'auteur qui connoît ses talens,
 „ L'a dit lui-même dans son Mercure.
 „ C'est Suétone tout craché,
 „ Et traduit..... traduit ! Dieu fait comme !
 „ Ce sont tous les monstres de Rome
 „ Qu'on se procure à bon marché !
 „ De ce recueil pesez chaque homme :
 „ Des Empereurs se vendent bien ,
 „ Caligula seul vaut la somme ,
 „ Et vous aurez Néron pour rien.”
 Que cent fois Belzebuth t'emporte,
 Lui dis-je bouillant de fureur !
 Fuis, avec ton auguste escorte !
 Et puis de mettre avec humeur ,
 Ainsi que leur introducteur,
 Les douze Césars à la porte.

28 Janvier 1771. Le Sr. Chamfort, auteur de quelques ouvrages, & surtout d'une comédie, intitulée *la jeune Indienne*, joignoit à ses talens littéraires une jolie figure & de la jeunesse; il cheminoit même vers la fortune, & devoit passer avec le Baron de Breteuil dans une cour étrangère. Tant de prospérités l'ont amol-

li: il s'est livré avec trop d'ardeur au plaisir, & il se trouve aujourd'hui atteint d'une maladie de peau effroyable, qui paroît tenir de la lepre. Ce jeune homme, dont la philosophie n'a pas encore beaucoup corroboré le cœur, se désole de son état & tombe dans le desespoir. Il est entre les mains du Sr. Bouvart.

1er. Février 1771. *Ismene* & *Isménias* s'est soutenu jusqu'à présent avec assez de succès, & les ballets y ont attiré constamment du monde. On se propose de remettre sur le théâtre *Pyrame* & *Thisbé*, de Rebel & Francœur, rajeuni par ces auteurs, & auquel on a adapté de nouveaux ballets, genre à la mode & partie brillante aujourd'hui de l'opéra.

4 Février 1771. On vient d'imprimer un sermon de M. de Maffillon, prêché devant le Roi en 1718 pour le jour de l'incarnation, petit carême. Ce passage se trouve dans l'édition in-12 de 1745, depuis la page 148 jusqu'à celle 151, & est si sensiblement applicable aux circonstances actuelles, qu'il semble avoir été fait exprès.

5 Février 1771. Depuis l'ouverture de la foire St. Germain, on a aussi ouvert le Wauxhall qui y a été bâti. On y continue le tirage d'une lotterie pour tous les billets d'entrée. Le gros lot est un bijou de quinze cents livres, que l'on prend en nature ou en argent.

6 Février 1771. Une pièce nouvelle n'auroit pas attiré plus de monde au théâtre François

que
joué
plaud
suffra
loin
ment
nicus
Mlle.
mere
7
théâtr
chang
ter Py
tendo
la con
en a
qu'il a
8 Fe
cédé
doiven
& l'ab
M. G
l'acadé
9 Fe
oififs
gens s
de pit
puis qu
danseur
danseur
loux

que le retour de le Kain sur la scene. Il y a joué avant-hier le rôle de *Néron* avec un applaudissement indicible & justifié par tous les suffrages. Il n'est pas possible de porter plus loin la perfection du talent. Il a été parfaitement secondé par Molé dans le rôle de *Britannicus*, & par Brizard dans celui de *Burrhus*. Mlle. Dumefnil a très-bien rempli le sien de mere de l'Empereur.

7 Février 1771. On a remis avant-hier sur le théâtre de l'opéra *Pyrame & Thisbé*, dont on a changé le dénouement. L'*Amour* vient ressusciter *Pyrame*, ce qui n'a pas eu le succès qu'en attendoient les auteurs. On n'est pas content de la composition des ballets, & depuis que *Vestris* en a la direction, il n'a réussi que dans ceux qu'il a copiés des autres.

8 Février 1771. L'académie Françoisse a procédé hier à l'élection des deux candidats qui doivent succéder à MM. le Président Hainault & l'abbé Allary, M. le Prince de Beauveau & M. Gaillard ont été élus. Ce dernier est de l'académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

9 Février 1771. Ce pays-ci fourmille de gens oisifs qui se font des plaisirs de ce qui pour des gens sensés ne seroit qu'un objet de mépris & de pitié. Une querelle d'histrions a divisé depuis quatre jours notre pétulante jeunesse. Une danseuse excellente de l'opéra, & le meilleur danseur sans contredit, rivaux de talens & jaloux l'un de l'autre depuis longtems, sont des-

unis par divers motifs. Leur inimitié a éclaté à l'occasion d'un pas où Mlle. Heinel a voulu danser, & dans lequel Vestris s'est ménagé tout le brillant, comme maître des ballets. Cette dispute a aigri les parties & excité parmi leurs partisans le projet de s'en venger. Mardi dernier il a éclaté contre Vestris, qui a été sifflé dans la chaconne qui termine l'opéra. Outré contre sa rivale, qu'il a rencontrée dans les coulisses, & dans les yeux de qui il a cru voir le triomphe de la mortification qu'il venoit d'essuyer, il s'est emporté contre elle en propos les plus injurieux; ce qui a produit une scène des plus vives & a indisposé les spectateurs contre lui. Chacun en a parlé diversement; mais le plus grand nombre a été pour Mlle. Heinel. L'affaire portée devant le Ministre de Paris, celui-ci a cru devoir rendre justice à l'outragée. Le public a applaudi aujourd'hui cette danseuse avec une fureur indicible, dans le ballet des *Fêtes Grecques & Romaines*; bien disposé à ne pas recevoir demain Vestris avec la même bonté. Ses admirateurs prétendent balancer le parti de Mlle. Heinel, & l'on s'attend demain à un événement comique à l'opéra à ce sujet. Tous nos jeunes gens s'y sont donnés rendez-vous, pour y suivre l'affection qui les domine.

10 Février 1771. On a donné avant-hier aux François une pièce en trois actes, en vers, (& on pourroit dire *contre tous*) qui a pour titre: *le Persiffléur*. C'est une satire, qui n'est pas sans mérite,

mérite
re pos
facilem
déjà c
joués a
se nom

11 F
lier l'a
lent, a
ra. M
a appris
plus fou
gent lu
sant à o
tout. I
il s'est f
si grand
s'est tro

11 Fé
nom de
dragons
lade, au
bre par
cherchés
un Art
ne jamais
tres ouv
étoient d
producti
l'immorta

13 Fé

mérite, sans être une bonne pièce. Il n'est guère possible d'en faire l'analyse. Elle est écrite facilement, & fait honneur au style de l'auteur, déjà connu par plusieurs drames & romans, joués au théâtre & répandus dans le monde. Il se nomme Sauvigny.

11 *Février* 1771. Le complot formé d'humilier l'amour-propre de Vestris, & non son talent, a attiré hier un monde étonnant à l'opéra. Mais on s'est réconcilié avec lui, quand on a appris qu'il avoit fait la veille les excuses les plus soumises à Mlle. Heinel. Le public indulgent lui a fait grace & justice, en l'applaudissant à outrance du parterre, des loges & de partout. De sa part, pour mériter certe faveur, il s'est surpassé dans la chaconne, & y a fait de si grands efforts, qu'en sortant de la terminer il s'est trouvé mal.

11 *Février*. M. Bernard, si connu sous le nom de *gentil Bernard*, secrétaire général des dragons, vient de tomber dangereusement malade, au point qu'on l'a cru mort. Il est célèbre par de petits vers galans qui sont recherchés de la bonne compagnie. Il y a de lui un *Art d'aimer*, qu'il a eu l'art de lire & de ne jamais faire imprimer, non plus que ses autres ouvrages. Ceux qu'il a donnés au public étoient de société. *Castor & Pollux* est la seule production qui puisse véritablement lui mériter l'immortalité.

13 *Février*. Le colisée, que l'on avoit dit

interrompu, se continue, non sans beaucoup de frais. C'est une entreprise des plus considérables & dont il est bien difficile que les auteurs ne soient pas dupes. L'immensité du bâtiment est incroyable: ce qui a causé une dépense impossible à couvrir par la recette que l'on promet. Il y aura de plus un journalier de frais, qui absorbera une partie & souvent peut-être tout le profit de chaque jour. Il paroît que les auteurs du projet ne l'ont pas bien calculé à leur avantage, & qu'ils finiront par s'en repentir. On croit qu'il sera achevé pour le mariage de M. le Comte de Provence, & que la ville s'en servira pour donner ses fêtes.

15 *Février* 1771. Le Prince royal de Suede & son frere sont depuis quelques jours ici. Ils ont paru beaucoup aux spectacles. Comme ils voyagent incognito, on ne leur rend aucuns honneurs. Ils visitent surtout les savans & les artistes. L'on parle principalement du premier, comme d'un Prince de génie & rempli de connoissances.

16 *Février*. M. de Buffon, de l'académie Françoise, dont les ouvrages lui assurent l'immortalité, est à toute extrémité. Ce sera une grande perte pour les lettres.

17 *Février*. M. Mairan, de l'académie Françoise & de celle des Sciences, est à toute extrémité. Son grand âge fait craindre qu'il n'en puisse revenir, mais aussi empêchera qu'il ne soit regretté. On ne sache pas que depuis long-

tems
& l'
scien

18
re, c
ne n
vrage
relle.

19
Norm
est éc
jà tra
M. le
public

20
agé de
né un
en vil
térieur
ne se
vieille

21
des ren
au suj
ris. E
toutes
d'hui
prendr
les lui

Ceux
c'est un

tems il ait fourni aucun mémoire à l'Académie, & l'on peut le regarder comme déjà mort aux sciences.

18 *Février*. M. de Buffon est hors d'affaire, & l'on en est d'autant plus aise que personne n'auroit pu continuer, comme lui, son ouvrage important & original sur l'histoire naturelle.

19 *Février* 1771. L'arrêté du Parlement de Normandie a été rédigé en lettre au Roi; elle est écrite supérieurement. La presse nous a déjà transmis cet ouvrage patriotique, mais dont M. le Chancelier arrête, autant qu'il peut, la publicité.

20 *Février*. M. de Mairan est mort ce soir, âgé de près de 94 ans. Il avoit toujours mené une vie fort rangée: il alloit encore dîner en ville trois fois par semaine. Il avoit un extérieur net & propre, & du côté du physique ne se ressentait en rien des incommodités de la vieillesse.

21 *Février*. On parle beaucoup dans le monde des remontrances de la Cour des aides au Roi, au sujet de l'état actuel du Parlement de Paris. Elles ont été fixées le 18 de ce mois, toutes les chambres assemblées, & c'est aujourd'hui que les gens du Roi de cette Cour apprendront à Versailles si le Roi agréera qu'elles lui soient présentées.

Ceux qui en ont eu lecture, assurent que c'est un morceau d'éloquence sublime.

23 *Février*. M. le Chancelier, accompagné de M. le Duc de la Vrillière, de M. Bertin, de M. de Monteynard & de M. l'abbé Terray, des conseillers d'état, & des maîtres des requêtes, s'est rendu ce matin à onze heures au palais, tous MM. du conseil assemblés à la grand' chambre, & y a fait un discours pour annoncer l'objet de sa mission.

Ceux qui l'ont entendu, y ont remarqué la même élévation de style & de pensées que dans celui prononcé le 24 Janvier, & il y a apparence qu'il est de la fabrique du même orateur, c'est-à-dire, du Sr. le Brun.

24 *Février 1771*. Un zélé Breton vient de faire imprimer un *Mémoire sur le rétablissement de la compagnie des Indes, & sur les avantages qui en doivent résulter pour l'état en général, & pour la province de Bretagne en particulier*. Les raisons qu'il met en avant sont des plus claires, pour prouver cette importante vérité, que l'on a étrangement perdu de vue, quand on s'est prêté au projet extravagant du détracteur de la compagnie.

25 *Février*. Le gentil Bernard n'est pas mort de la cruelle attaque qu'il a eue, mais il est dans un état plus cruel que la mort même, étant tombé en enfance.

26 *Février*. Quoique les remontrances de la Cour des aides n'aient pas encore été présentées au Roi, l'avidité industrieuse des amateurs leur a fourni le secret d'en avoir des copies,

& l'o
dans
chef-
lesher
nature
enflam
produi

27
se fig
quence
Outre
être in
de, pl
la mon
niere in

1 M
lement
nier, &
avoit d
de la r
tems,
doivent
ment d
n'appro
des mag
avoir f
dans les
passer d

2 Ma
proclam
mort de

& l'on en compte déjà plusieurs exemplaires dans le monde. On les regarde comme un chef-d'œuvre. On les attribue à M. de Mallesherbes, le chef de la compagnie, magistrat naturellement éloquent, cultivant les lettres, & enflammé de cet enthousiasme patriotique qui produit le vrai sublime dans de pareils écrits.

27 *Février* 1771. Le Parlement de Rouen ne se signale pas moins par des écrits d'une éloquence rapide, vigoureuse & pleine de choses. Outre sa première Lettre au Roi, qu'on a dit être imprimée déjà, on en annonce une seconde, plus étendue, où les grands principes de la monarchie sont rappelés & posés d'une manière inébranlable.

1 *Mars* 1771. La lettre nouvelle du Parlement de Normandie est du 26 du mois dernier, & répond à la haute opinion qu'on en avoit donnée. Cet ouvrage, & tous les autres de la même espèce, répandus depuis quelque tems, écrits dans le vrai genre de la chose, doivent faire honte de plus en plus au Parlement de Paris, dont les productions dernières n'approchent pas, à beaucoup près, de celles des magistrats de province. Ceux-ci semblent avoir seuls conservé ce feu sacré qui brûle dans les cœurs patriotiques & qu'ils ont fait passer dans leurs chef-d'œuvres immortels.

2 *Mars*. Le Prince royal de Suede a été proclamé Roi à Stockholm le lendemain de la mort de son pere. Jamais Prince n'a reçu une

plus belle éducation & n'en a mieux profité. Ses connoissances s'étendent sur tout, & la justesse de son esprit égale la bonté de son cœur. Il n'y a qu'une voix sur ce jeune Monarque, qui ne peut manquer d'être adoré de ses sujets. Il a capté le suffrage de tous ceux qui ont eu le bonheur de le connoître ici. Il a presque toujours été entouré des philosophes Encyclopédistes; mais M. d'Alembert est celui qu'il a distingué le plus, & qu'il a particulièrement admis à son intimité: tous s'accordent à le regarder comme un sectateur zélé de leur doctrine, & se flattent de trouver aujourd'hui un protecteur puissant dans ce nouveau Roi.

3 Mars 1771. Il court dans le monde un mémoire qu'on attribue à la noblesse, mais qui n'est signé de personne, dans lequel on fait parler ce corps respectable comme devant connoître de tous les faits du point d'honneur, & qui discutant les inculpations faites aux magistrats dans le préambule de l'édit de Décembre dernier, en infere qu'ils n'ont pu continuer leurs fonctions jusqu'à ce qu'ils en aient été justifiés, leur honneur y étant compromis. Ce mémoire n'est que manuscrit & anonyme, & l'on le regarde comme apocryphe.

4 Mars. M. l'évêque de Senlis a prononcé aujourd'hui son discours de réception à l'académie François, où il a succédé à feu M. de Monerif. La tâche n'étoit pas facile à remplir pour louer son prédécesseur, & la séchèresse du

fujer
bé c
avoi
l'élo
t-il
a eu
audit
plau
miné
7
des a
le pu
tel p
l'on
Fran
teur
magif
la pat
8
hier p
qui a
& en
quant
C'est
garder
9
libelle
forme
Chance
& que
plus p

sujet s'est répandue sur tout l'ouvrage. M. l'abbé de Voisenon, en sa qualité de directeur, avoit un plus beau champ, puisqu'il avoit à faire l'éloge du mort & du récipiendaire. Aussi y a-t-il employé toute l'artillerie de son esprit. Il a eu l'art d'égayer la matière & de réveiller les auditeurs par des faillies qui ont été fort applaudies. Jamais séance académique ne s'est terminée plus agréablement.

7 Mars 1771. Les remontrances de la Cour des aides ont fait une fortune si prodigieuse dans le public, & les copies s'en sont multipliées à tel point, qu'il n'est presque pas de maison où l'on ne trouve ce manuscrit. Tous les bons François veulent les lire, & regardent leur auteur non-seulement comme le défenseur de la magistrature, mais comme le Dieu tutélaire de la patrie.

8 Mars. Les comédiens François ont donné hier pour la première fois une petite pièce, qui a pour titre : *l'heureuse rencontre*, en un acte & en vers. Ce petit drame n'offre rien de piquant, & est médiocre, pour ne pas dire plus. C'est l'ouvrage d'un bel esprit femelle, qui veut garder l'anonyme & fera bien.

9 Mars. Il paroît, à ce qu'on assure, un libelle sanglant contre M. le Chancelier, en forme d'ode, & l'on dit qu'il est intitulé *les Chanceliers*. On se doute bien qu'il est très rare, & que l'auteur n'a pu l'enfanter que dans les plus profondes ténèbres.

10 Mars 1771. Le Parlement de Grenoble n'a pas manqué de se signaler & de déployer dans cette occasion l'éloquence noble & touchante, qu'on remarque dans toutes ses productions. Il a adressé au Roi des remontrances, soutenues surtout par une logique lumineuse, pressante & irrésistible. Il attaque l'édit de Décembre 1770 & met l'auteur en contradiction avec lui-même. Il combat M. le Chancelier par ses propres paroles, lorsqu'à la tête du Parlement de Paris il avoit eu occasion de porter au pied du trône les représentations de son corps.

11 Mars. Il paroît une épître manuscrite du Sr. de Voltaire au Roi de Dannemarck, à l'occasion de la liberté de la presse, que ce Prince vient d'accorder dans ses états. Elle est écrite dans ce style familier, que ce poète s'est attribué depuis longtems envers les rois & qui dégénere en licence indécente & punissable: il sent moins le génie fier & indépendant, que le bas flatteur qui, à la faveur des éloges outrés qu'il prodigue à un monarque, espere faire passer les injures qu'il dit aux autres. Quoi qu'il en soit, l'auteur approuve d'autant plus S. M. Danoise, que, suivant lui, jamais un mauvais livre ne survit à l'oubli qu'il mérite, & qu'on le peut laisser mourir impunément de sa belle mort: qu'au contraire, les proscriptions n'empêchent pas les bons de pénétrer, & donnent plus de consistance & de relief aux autres; qu'enfin ce ne sont pas les philosophes qui ont troublé

la te
Ces
répète
mille
un fa
ques
vres d
écrits
excelle
qui s'y
13
dus: c
du con
Par le

la terre & excité les discordes & les guerres. Ces idées, vraies en général & saines, mais répétées en plusieurs ouvrages & surtout en mille endroits de cet auteur, sont noyées dans un fatras de plaisanteries bouffonnes & satyriques qui déparent infiniment le reste. Les œuvres du Sr. de Voltaire ne sont plus que des écrits fangeux, les bourbiers d'*Ennius*, toujours excellens à cribler pour quelques paillettes d'or qui s'y trouvent.

13 Mars 1771. *Chanson, sur l'air: des pendus: contenant la relation de la premiere séance du conseil supérieur de Blois du 2 Mars 1771. Par le maître d'école de Chouzi, près Blois.*

Or écoutez, petits & grands,
Le plus grand des événemens:
On en parlera dans l'histoire;
A peine pourra-t-on le croire:
Car si je ne l'avois pas vu,
Jamais je n'en aurois rien cru.

Le samedi, deux de ce mois
Nous sommes tous venus à Blois,
Pour y contempler la merveille
De notre souverain conseil;
Et nous avons, en vérité,
Tous été bien émerveillés.

Nous avons vu des magistrats
En robes rouges & rabats,
Parés comme les jours de fête;
Saint Michel étoit à leur tête;
Après marchaient deux présidens
Suivis d'onze honnêtes gens.

Preuve de leur honnêteté
 Et qu'ils étoient bien élevés,
 Ils faisoient force révérence,
 Comme à la nôce, quand on danse.
 Enfin par leurs provisions,
 On voit qu'ils étoient tous bon garçons.

Pour attirer le Saint Esprit
 Sur des gens aussi bien appris,
 La messe en pompe fut chantée,
 Par la musique bien notée;
 Mais l'Esprit Saint n'est pas venu;
 Du moins nous ne l'avons pas vu.

C'étoit un grand jour de marché,
 Que nos conseillers bien frisés,
 Défilioient le long de la place;
 Mais plus d'un faisoit la grimace
 De ce qu'ils n'étoient pas assez
 Pour former le nombre annoncé.

Nous souffrions de l'embarras
 De ce vénérable sénat:
 Mais par une heureuse aventure
 Nous avions plus d'une monture,
 Et chacune certainement
 Etoit bâlée superbement.

Dès que le souverain conseil
 Sortit avec son appareil,
 Nos ânes voyant leurs confreres,
 Se mirent aussitôt à braire,
 Et demandèrent à grands cris
 Que dans la troupe ils fussent admis.

Indépendamment de la voix,
 Il étoit bon de faire un choix:

Pour éviter la bigarrure
 Parmi cette magistrature ;
 Les plus rouges furent choisis,
 Comme étant les micux affortis.

Les ânes ayant pris leur rang,
 Fermerent la marche à l'instant.
 Je passe les cérémonies
 Que firent les deux compagnies.
 La ville en cette occasion,
 Marqua sa satisfaction. (a)

Or, donc, de nos vingt conseillers,
 On vit d'abord les six derniers,
 S'en retourner à leur village,
 Criant dans leur noble langage,
 Que, vu le poids de leurs fonctions,
 Ils donnoient leurs démissions.

Vous voyez qu'il ne restoit plus
 Que quatorze ânes tout au plus :
 Mais sentant où le bât les blesse,
 Prodige de délicatesse !
 Huit autres encor ont quitté,
 Et six seulement sont restés.

Tout ceci, retenez-le bien,
 Fait leçon pour les gens de bien.
 Dans une pareille occurrence,
 Mons le Chancelier de France,
 Mérite bien tous nos respects,
 D'avoir pris d'aussi bons sujets,

(a) Voyez la gazette de France, du 8 Mars 1771.

14 *Mars* 1771. Le Parlement de Bordeaux a arrêté des remontrances au Roi sur l'état présent du Parlement de Paris, dans le même esprit que celles des autres cours qui en ont arrêté. Elles sont du 25 du mois dernier, & sont déjà imprimées. On les annonce comme volumineuses & comme développant la matière d'une manière plus historique que les autres.

15 *Mars*. On a donné aujourd'hui à l'opéra *Thésée*, pour les acteurs. Le spectacle a été des plus brillans & des plus remplis. Il a été exécuté, on ne peut pas mieux, tant de la part du chant que de la danse.

16 *Mars*. Le Parlement de Provence a adressé au Roi des remontrances très pathétiques sur la situation présente du Parlement de Paris, & rappelé la trop douloureuse histoire de Bretagne, qu'il regarde comme la source de ce qui se passe aujourd'hui. Elles sont rédigées de main de maître & très-longues.

17 *Mars*. Les *Chancelières* font la plus grande sensation dans le public, & sont recherchées avec un empressement sans égal; plus sans doute à raison du personnage qu'elles concernent & de l'objet qu'elles traitent, que de leur mérite intrinsèque. Elles ne valent pas, à beaucoup près, les *Philippiques*, qui parurent dans le tems de la Régence, & attribuées au Sr. La Grange-Chancel. Le pamphlet en question est plein d'injures atroces, dites presque toujours en termes impropres, sans chaleur, sans éléva-

tion,
gros-
de la
dant q
tout-à-
vrage
corrigé
un mot
ne piec
18 *M*
des tre
ste, qu
La con
petite f
proverb
acteurs
terminé
gret de
Quoi q
applaud
ont atti
veauté
faire les
comique
rôle d'*A*
un organ
pu goûte
lui a don
te qu'il
actrice t
guroit,

tion, sans enthousiasme. Le style en est dur & grossier, autant que les choses. C'est plutôt de la prose rimée qu'une ode. Il y a cependant quelques strophes, ou parties de strophes tout-à-fait différentes; ce qui annonçeroit l'ouvrage de deux mains, ou celui d'un écolier corrigé en des endroits par main de maître. En un mot, c'est plutôt une pièce historique, qu'une pièce de poésie.

18 Mars 1771. Avant-hier s'est fait la clôture des trois spectacles. L'opéra a fini par *Thésée*, qu'il a donné pour la capitation des acteurs. La comédie Italienne s'est distinguée par une petite farce, qui consistoit en un marchand de proverbes. Il a distribué sa denrée à tous les acteurs & actrices: c'étoient autant de couplets, terminés par un proverbe, & roulant sur le regret des comédiens de se séparer du public. Quoi que tout cela fût assez mauvais, on a fort applaudi. Les François, qui ont joué *Tancrede*, ont attiré encore plus de monde, par une nouveauté singulière. Mlle. Luzzi, accoutumée à faire les rôles de *soubrette* & à ne jouer que du comique, a débuté dans cette tragédie par le rôle d'*Aménaiide*. Elle a une très-belle figure, un organe plein & sonore; mais le public ne l'a pu goûter dans un genre si éloigné du sien. On lui a donné des encouragemens, quoiqu'on doute qu'ils puissent jamais en faire une grande actrice tragique. Le Kain, contre qui elle figuroit, contribuoit beaucoup à la faire disparoi-

tre, dans un rôle que l'on se souvient d'avoir vu représenter par Mlle Clairon, & qui exige le jeu le plus consommé.

19 Mars 1771. Les remontrances du Parlement de Bourdeaux sont arrivées. Elles sont du 25 Février, fort longues, & roulent sur les mêmes objets déjà traités par les autres cours. Mais elles démentent bien authentiquement l'arrêté aussi indécent que séditieux, en date du 8 Février, répandu avec tant de profusion sous le nom de cette compagnie, & que le révérend pere gazetier de Cologne avoit adopté dans sa feuille avec trop de bonhomie.

On a aussi les remontrances d'Aix, plus singulieres par leur tournure, & qui font remonter les événemens du jour jusques à l'affaire de Bretagne, où ce Parlement en trouve l'origine. Cette filiation, très développée, forme un tableau historique & étendu, extrêmement curieux.

19 Mars. On dit aujourd'hui que *l'heureuse rencontre* est d'une Madame Chaumont, veuve d'un libraire, retirée dans une terre, & qui s'y amuse à composer de mauvaises pieces, telles que celle-ci.

20 Mars. Le Parlement de Douay a fait le 13 de ce mois un arrêté en faveur du Parlement de Paris. Cette démarche est remarquable, en ce que c'est la premiere fois que cette compagnie prend fait & cause pour une autre, & que jusques à présent elle n'avoit paru pren-

dre au
leurs,
jet d'
le pro
ce cor
pas, o
mens.
pur &
roir ét
21
nu aujo
tion d
Gaillar
blée un
encom
de part
gneurs
d'audite
Le d
vert la
mot, a
y a cep
en faif
récipien
M. le
sur les
qu'il a
de la m
mitié,
ou indif
M. C

dre aucune part aux affaires publiques. D'ailleurs, on y voit avec plaisir qu'elle traite l'objet d'une manière neuve, en demandant que le procès soit fait légalement aux membres de ce corps, s'ils sont coupables : point capital, pas, ou trop peu discuté par les autres Parlemens. Quant au style, il est très-sain, très-pur & très-noble : il ne se sent en rien du terroir étranger.

21 Mars 1771. L'Académie Françoisse a tenu aujourd'hui sa séance publique pour la réception de M. le Prince de Beauveau & de M. Gaillard. Jamais on n'avoit vu à pareille assemblée un concours si prodigieux de femmes. On en comptoit plus de quatre-vingts, dont une grande partie de dames de la cour, beaucoup de Seigneurs à proportion, & une multitude immense d'auditeurs de toute espece.

Le discours de M. de Beauveau, qui a ouvert la Séance, étoit court & simple, en un mot, a paru un discours de grand Seigneur. On y a cependant remarqué l'adresse avec laquelle, en faisant l'éloge du Roi & de son Regne, ce récipiendaire y a amené indirectement celui de M. le Duc de Choiseul, en pesant davantage sur les tems de l'administration de ce ministre, qu'il a indiqués comme une époque mémorable de la monarchie. On a applaudi au zele de l'amitié, sans discuter s'il étoit juste, ou excessif, ou indifferet.

M. Gaillard a mieux rempli son rôle. Il a

fait, après les complimens d'usage, une dissertation historique sur les sociétés savantes en France, dont il fait remonter l'origine jusqu'à Charlemagne. Il a présenté un tableau rapide & ferré des progrès de ces institutions, & il y a joint des anecdotes précieuses & honorables pour les gens de lettres; mais il y a trop mêlé ce ton d'emphase, mis à la mode par le Sr. Thomas, cette bouffissure philosophique, par où il s'est annoncé comme un digne sectateur de la cabale encyclopédique qui l'a porté à sa nouvelle dignité.

M. l'abbé de Voisenon, encore directeur pour cette cérémonie, a répondu alternativement aux deux récipiendaires par deux discours. Même style, mêmes sarcasmes, même persiflage que la première fois. Sa figure de singe sembloit donner encore plus de malice à ses faillies, & il a foutenu à merveille le rôle d'Arlequin qu'il s'étoit imposé, suivant ses propres expressions, en réponse à ses confrères qui lui reprochoient le peu de gravité de ses discours.

Ensuite le Sr. Duclos a lu une continuation de l'histoire de l'Académie, commencée successivement par Pelisson & par l'abbé d'Olivet, depuis son origine jusqu'en 1700. En sa qualité de secrétaire de l'Académie, il a cru devoir avancer cet ouvrage jusques à nos jours. Ce n'est qu'une chronologie sans suite & sans liaison des variations légères qu'a éprouvées cette

com-

con
tou
que
pas
est
faits
me
pas
recte
de l'
d'adr
avoir
qu'y
avoit
qu'il
lemen
On
du Sr
tion d
Lamoi
d'aujou
ancien
tous l
concer
l'on a
tes &
pour ce
par sa
que la
ses plus
Tome

compagnie depuis ce tems. Il y a recueilli toutes les anecdotes relatives à son objet : quoi- que puérides & minutieuses, elles ne devoient pas moins entrer dans ce travail, qui au fond est très-peu de chose. L'historien a joint aux faits des réflexions bourruës en style dur, comme lui, qui ont fait rire, & ne contrastoient pas mal avec les gentilleses, les gâtés du directeur. Il a fini par une apologie prétendue de l'Académie, sur le reproche qu'on lui fait d'admettre dans un corps où il ne doit point y avoir d'honoraires, tant de gens qui ne peuvent qu'y jouer ce rôle ; & le public a trouvé qu'il avoit fort mal justifié sa compagnie, ou plutôt qu'il avoit élevé une question qu'il n'avoit nullement résolue.

On ne doit pas omettre que dans l'historique du Sr. Duclos, cet académicien ayant fait mention d'une anecdote concernant le Président de Lamoignon, grand pere de M. de Malesherbes d'aujourd'hui, & ayant ajouté, en nommant cet ancien magistrat, *ce nom si cher aux lettres*, tous les spectateurs ont envisagé, comme de concert, M. de Lamoignon de Malesherbes, & l'on a battu des mains pendant plusieurs minutes & à plusieurs reprises : éloge bien flatteur pour ce magistrat, qui se distingue aujourd'hui par sa qualité encore plus rare de patriote, & que la France entière envisage comme un de ses plus chers défenseurs.

Le public, & les femmes surtout, auroient été bien-aïses d'entendre quelques-unes des fables dont M. le Duc de Nivernois a amusé si délicieusement les auditeurs dans plusieurs séances; mais ce Seigneur s'est refusé aux instances qu'on lui a faites, déclarant que, par un règlement nouveau, aucun académicien ne pouvoit rien lire, sans avoir communiqué son ouvrage à un comité de ses confrères; qu'il n'avoit pas pris cette précaution, & qu'il ne pouvoit répondre aux desirs de l'assemblée.

On présume que ce règlement a été fait à l'occasion du discours de M. Thomas, dont on a parlé l'an passé, & qui fit un si grand scandale à la cour & à la ville.

23 Mars 1771. Le Sr. Guerin, chirurgien du Prince de Conti, a eu une rixe, il y a quelque tems, à l'opéra avec M. le Marquis de Langeac, colonel à la suite des grenadiers de France. Ce dernier ayant trouvé mauvais que l'autre eut regardé indécemment sa maîtresse, l'a traité comme un gredin, le menaçant de lui faire donner des coups de bâton par ses gens. Celui-ci a pris au collet M. de Langeac, a fait semblant de ne pas le connoître, & l'a forcé à venir chez le commissaire. Le Sr. Guerin s'étant réclamé du Prince son maître, lui a été renvoyé. Cependant son adversaire jettoit feu & flamme.... On répand la copie d'une lettre écrite à cette occasion, dit-on, à M. de Langeac par le Prince de Conti.

„ p
„ p
„ m
„ be
„ J'
„ qu
24
ciers
lois,
ans, a
par la
les ma
le conf
fortir.
balterne
parmi t
ou qui
25 M
fait enle
le Comt
avoit une
de Mari
richesses
les acqu
On dist
en pied d
nal de Va
France. I
plove de
ordonné

„ On dit, Monsieur, que vous voulez faire
 „ périr le Sr. Guerin sous le bâton. Je vous
 „ prie de songer qu'il est mon chirurgien; qu'il
 „ m'est fort attaché; que j'en ai besoin, car j'ai
 „ beaucoup vu de filles; j'en vois encore.....
 „ J'ai eu des bâtards, mais j'ai toujours eu soin
 „ qu'ils ne fussent pas insolens.....”.

24 *Mars* 1771. Il paroît une lettre des officiers du bailliage de Villefranche en Beaujolais, ville de l'appanage de M. le Duc d'Orléans, adressée à ce Prince, du 6 Mars 1771, par laquelle ils remettent leurs démissions entre les mains de S. A., plutôt que de reconnoître le conseil souverain dont on veut les faire ressortir. Cette pièce historique de magistrats subalternes est digne de figurer avec avantage parmi toutes celles de ce genre, qui ont paru ou qui paroîtront.

25 *Mars* 1771. L'Impératrice des Russies a fait enlever tout le cabinet de tableaux de M. le Comte de Thiers, amateur distingué qui avoit une très-belle collection en ce genre. M. de Marigny a eu la douleur de voir passer ces richesses chez l'étranger, faute de fonds pour les acquérir pour le compte du Roi.

On distinguoit parmi ces tableaux un portrait en pied de Charles I, Roi d'Angleterre, original de Vandyk. C'est le seul qui soit resté en France. Madame la Comtesse Dubarri, qui déploye de plus en plus son goût pour les arts, a ordonné de l'acheter: elle l'a payé 24,000 li-

vres; & sur le reproche qu'on lui faisoit de choisir un pareil morceau entre tant d'autres, qui auroient dû lui mieux convenir, elle a répondu que c'étoit un portrait de famille qu'elle retiroit. En effet, les Dubarry se prétendent parens de la maison des Stuarts.

26 Mars 1771. Il passe pour constant que mardi dernier M. le Duc de Duras, gentilhomme de la chambre en exercice, a remis au Roi, de la part des Princes du Sang, un mémoire nouveau de vingt pages, où ils reprennent toute l'affaire actuelle dès son origine, attaquent directement M. le chancelier, dont ils suivent les opérations, en font voir le vice & les contradictions, & finissent par des protestations entre les mains de S. M. contre tout ce qui a été fait & contre tout ce qui se fera. Il est à observer que M. le Comte de la Marche refuse constamment de se joindre aux autres & n'a rien signé.

27 Mars 1771. A l'occasion du bruit qui court de l'exil de la Cour des aides, on a fait le placet suivant au Roi, au nom des femmes des Conseillers au Parlement.

Nos époux, ô Louis, sont en captivité,
 Nous gémissons loin d'eux, dans la viduité.
 Jusqu'à ce jour pourtant une erreur secourable
 A nos cœurs désolés apportoit quelque espoir.
 Mais enfin, de Maupeou la vengeance implacable,
 Nous condamne, dit-on, à ne les jamais voir.

A leur comble montés, nos maux sont sans remede :
Laissez-nous pour soutien au moins la Cour des aides !

28 Mars 1771. Il paroît deux nouvelles brochures sur les matieres présentes. L'une en date du 11 Février 1771, a pour titre : *Lettre de M***, conseiller au Parlement, à M. le Comte de ****. Le but de l'auteur est de prouver.

1°. Que le Parlement adû s'opposer constamment à tout enrégistrement de l'édit.

2°. Qu'il n'a fait en cette occasion que ce qu'il avoit fait dans d'autres, avec succès & avec l'approbation de nos Rois, mieux instruits.

3°. Qu'il a employé, pour manifester son opposition, le seul moyen légal & honnête, qui pût convenir à des magistrats.

L'autre, intitulée : *Observations sur l'incompétence de MM. du conseil pour la vérification des loix*. Cette seconde brochure, bien supérieure à la premiere, démontre par huit considérations la nullité de tout ce que feroient Mrs. du conseil en pareil genre, & même celle de tout jugement civil ou criminel qu'ils peuvent prononcer. Outre l'avantage d'une logique claire & pressante, elle a celui d'être très-courte, & de résumer en peu de pages les plus puissans argumens sur cette matiere. Le style est d'une énergie propre à la chose, & ajouté encore à la force du raisonnement.

30 Mars 1771. *Chanson sur l'air, Réveil-*

lez-vous, &c. à l'occasion de la commission de conseiller au conseil supérieur de Châlons, sollicitée & obtenue par l'abbé Hocquart, chanoine de Châlons.

Lorsqu'en France on battoit la caisse,
Pour y trouver des magistrats,
Certain abbé, fendant la presse,
Fut un des premiers candidats.

C'étoit suppôt de cathédrale,
Plus fait pour la table & le jeu,
Que pour occuper un froid stalle,
Bon seulement à prier Dieu.

Il faut bien faire un sacrifice,
Pour accroître de deux mille francs,
Le revenu du bénéfice,
Et du piquet & des brelans.

Plein d'une si belle espérance,
Au son de l'or, notre abbé part;
Arrive au Chancelier de France:
On annonce..... l'abbé Hocquart.

Ton nom, dit Maupeou, m'extasie,
C'est celui du fameux Hocquart!
A sa place, malgré l'envie,
Tu seras, fusses-tu bâtard.

Des dispenses recommandées,
On t'expédiera dans le jour,
Bien & dûment enrégistrées
Par gens de ma nouvelle cour.

(*)
jours:
Par
celles d
de, sim
strées.

Un préambule est nécessaire:
 As-tu bien été baptisé?
 Oui, Monseigneur, la chose est claire;
Claude, est le nom qu'on m'a donné.

Notre cher, féal & bien *Claude*, (*)
 Puisqu'il appert à tout voyant
 Que tu l'es vraiment & sans fraude,
 Recois en notre compliment.

Pour de notre gent moutonniere
 Juger procès mus, à mouvoir,
 Te dispensant de la priere,
 Et par dessus, de tout savoir.

Provisions. Air: Des folies d'Espagne.

Savoir faisons aux bêtes Champénoises,
 Que par dessein, & non pas par mégarde,
 Nous nommons, pour juger toutes leurs noïses,
 Notre féal *Claude* & bien *Claude Hocquart*.

Chanson sur l'air: Vous m'entendez bien.

Enfin, un Parlement tout neuf,
 Qui vient d'éclorre comme un œuf
 A déjà la science... Eh bien!
 De prendre des vacances. Vous m'entendez bien.

(*) Les provisions de chancellerie portent toujours: *Notre féal & bien-ami*.

Par dessein, & non par mégarde, on a mis dans celles de l'abbé Hocquart, au lieu de *bien-ami Claude*, simplement *bien Claude*. Elles sont ainsi enrégistrées. On peut les voir au greffe.

Il est composé de vingt gens
Tous très-fripons & très-méchans,
Compris l'avocat nôtre, Eh bien!
Qui vaut bien mieux qu'un autre. Vous, &c.

Pour acquérir un tel honneur
On fait qu'ils ont vendu le leur.
C'est un grand sacrifice, Eh bien!
Qui vaudroit des épices. Vous, &c.

Pour les Chinois, il a fallu
Les ramasser où l'on a pu.
Ici, c'est un myope, Eh bien!
Et là, c'est un Esope. Vous, &c.

Ainsi, dans l'Evangile on lit
Que le long des chemins on prit
Des gens sans nom, sans lustre, Eh bien!
Pour un festin illustre. Vous, &c.

Et pour achever le portrait,
Un d'entre eux, chargé d'un décret, (*)
Parut comme à la salle, Eh bien!
Sans robe nuptiale. Vous, &c.

Mais le fera-t-on partir? Non;
Car pour le conseil il est bon
D'avoir un tel apôtre, Eh bien!
Ça console les autres. Vous, &c.

Réjouissons-nous, mes amis,
Désormais on pendra gratis,
Et

(*) Le Sr. Desirat, avocat.

31
Metz,
de M.
22 à h
débout
de s'ép
cour p
Monnie
ment ;
vres de
pens ;
de part
claré ne
de Valda
effacer j
putations
M. le Mo
„Toute
On a fait
de M. le
ment & M

Et sans beaucoup de preuves,
Pour faire des épreuves.

Eh bien !
Vous, &c.

Tant pis pour le premier pendu,
Le second sera mieux pourvu.

Au défaut de science,

Eh bien !

Viendra l'expérience.

Vous m'entendez bien.

31 Mars 1771. Extrait d'une Lettre de Metz, du 24 Mars., Le fameux procès de M. de Valdahon a été jugé au Parlement le 22 à huit heures du soir. M. le Monnier a été débouté de son opposition; permis aux parties de s'épouser; trois commissaires nommés par la cour pour faire le contrat de mariage; Mlle. le Monnier prise sous la sauve-garde du Parlement; M. le Monnier condamné à 60,000 livres de dommages & intérêts, & à tous les dépens; les mémoires supprimés respectivement de part & d'autre. M. l'avocat général a déclaré ne demander la suppression de ceux de M. de Valdahon & de Mlle. le Monnier, que pour effacer jusques à la trace des horreurs, des imputations, des calomnies avancées dans ceux de M. le Monnier.

„Toute la ville a été enchantée de cet arrêt. On a fait des feux de joie: on a cassé les vitres de M. le Monnier, & l'on a crié: *vive le Parlement & M. de Valdahon!*”

„ Ainsi , après huit ans de douleur & de traverses , va se terminer heureusement l'histoire de ces deux modeles d'amour , dignes de figurer à côté de tous les héros de ce genre , dont on lit les aventures & les combats dans les romans.”

1^{er} Avril 1771. M. Bergier est nommé confesseur de Mesdames , à la place de l'abbé Clément qui vient de mourir. Cet abbé paroît d'autant plus digne de la confiance de ces augustes personnes , que c'est un champion infatigable de la foi , un défenseur éclairé de notre sainte religion , que ses adversaires trouvent toujours prêt à combattre. Il vient de faire paroître tout récemment une réfutation du livre du *Système de la nature*.

4 Avril 1771. Il paroît imprimé des remontrances du Parlement de Rouen , en date du 19 Mars. Elles ont pour objet l'établissement des Conseils supérieurs , & relevent toutes les irrégularités , ou , pour mieux dire , l'illégalité entière de ces nouveaux tribunaux. C'est le même fonds , déjà traité dans divers écrits particuliers , & surtout dans la *Lettre adressée aux magistrats de province* , mais avec la modestie convenable à un citoyen anonyme qu'un zèle sage porte à éclairer ses concitoyens. Ici , au contraire , c'est une cour souveraine armée du glaive de la justice , & qui tonne avec cette éloquence mâle dont elle doit faire entendre la vérité au Prince , & épouvanter les perfides adulateurs qui l'entourent.

âge
qui
tous
lant
de b
8
treba
le p
son p
Parle
en sa
Réflex
n'y tr
ce dro
despot
8 A
la curie
ment ,
ce & à
spectate
cet anim
ne lui c
sa tromp
tre son
qu'à sa
désordre
doutant
conseille
geance de
9 Avril

5 Avril 1771. Madame de Gomez est morte âgée de 85 ans. C'étoit une femme auteur, qui avoit composé une bibliotheque de romans, tous gothiques, dans le genre de l'ancienne galanterie & que personne ne lit plus. Elle avoit de beaucoup survécu à ses livres.

8 Avril 1771. M. le Chancelier, pour contrebalancer l'effet que pourroient produire dans le public les divers écrits qu'on a répandus sur son projet de destruction ou de réformation des Parlemens, a fait composer d'autres ouvrages en sa faveur, tels que des *Considérations sur l'édit*, *Réflexions d'un citoyen*, &c. Les gens impartiaux n'y trouvent pas cette force de raisonnement, ce droit des gens, cette réclamation contre le despotisme, si bien établis dans les premiers.

8 Avril 1771. L'éléphant continue à exciter la curiosité du public, & un fait, arrivé récemment, fait beaucoup d'honneur à son intelligence & à sa sensibilité. Un robin, mêlé parmi les spectateurs, sembloit répugner à la laideur de cet animal, & le témoignoit par des gestes qui ne lui ont point échappé. A l'instant il retire sa trompe, & la dardant avec impétuosité contre son détracteur, il ne l'attrape heureusement qu'à sa chevelure, qu'il dépoudre & met en désordre. Le maître accourt aussitôt, & se doutant du motif, déclare au Robin qu'il lui conseille de sortir & de se soustraire à la vengeance de l'implacable éléphant.

9 Avril 1771. *Avis important à la noblesse,*

Réponse aux remontrances de la Cour des aides, du 13 Février, par un membre du conseil supérieur. Lettres américaines sur les Parlemens. Extraits de différens écrits, réglemens, ordonnances, &c. Lettre d'un Président d'un bailliage de Normandie, à un Président du Parlement de Rouen. Sentimens des six Conseils souverains, &c. Tels sont les ouvrages nouveaux qu'on répand avec profusion pour favoriser le systême du despotisme, qu'on cherche à accréditer. Il y en a pour tous les genres d'esprit & pour toutes les especes de lecteurs : de plaisans & de sérieux, de savans & de superficiels ; & les chefs des différens conseils doivent en emporter des ballots, pour les communiquer à leurs partisans dans les provinces. Les gens impartiaux & les amis de la liberté n'y trouvent rien de satisfaisant. Tout y sent l'esprit de parti.

9 Avril 1771. *Assemblée publique de l'Académie des Belles-Lettres, à sa rentrée d'après Pâques.* L'académie des Belles-Lettres a tenu aujourd'hui son assemblée. On y a vu avec douleur, absens du banc des honoraires, M. le Président d'Ormesson, & surtout M. de Lamignon de Malesherbes, deux magistrats chers aux lettres, & qui ne manquoient aucune de ces séances. La nouvelle toute récente de l'exil du dernier, confirmée en ce moment, a jeté une consternation générale parmi ses confreres & les spectateurs.

Après l'annonce ordinaire des prix, M. le

Beau
dent
cien
mon
matie
le plu
est f
l'Hist
été t
le par
en C
époqu
s'est f
magist
peu c
spécia
fies qu
nir, &
ciens f
Au sur
étendu
tems p
tre au

Le di
des mei
duits d

Beau , Secrétaire , a lu l'éloge de M. le Président de Hainaut. La longue vie de cet académicien, ses qualités, le rang qu'il tenoit dans le monde & ses divers ouvrages, fournissoient une matiere abondante à l'orateur. Entre ses écrits, le plus distingué & le plus digne de la postérité, est sans contredit son *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*. On savoit déjà qu'il avoit été traduit en Anglois, en Italien, en Allemand: le panégyriste nous a appris qu'il l'étoit encore en Chinois: anecdote remarquable, & qui fait époque dans l'histoire littéraire. M. le Beau s'est surtout étendu sur les vertus sociales de ce magistrat, sur cette aménité qu'il n'avoit pas peu contribué à répandre parmi nos auteurs, & spécialement sur ces assemblées agréables & choisies que son opulence le mettoit à même de tenir, & où il façonnoit aux graces les académiciens ses confreres, jusques-là durs & agrestes. Au surplus, cet éloge n'est qu'une paraphrase étendue & détaillée du texte donné il y a long-tems par M. de Voltaire, dans sa charmante épître au Président, qui commence par ces vers :

Hainaut, fameux par vos soupers,
 Et par votre chronologie,
 Par des vers au bon coin frappés, &c.

Le discours du Secrétaire a paru au public un des meilleurs & des plus intéressans qu'il ait produits depuis qu'il est en fonction. On n'y a

point remarqué, comme dans le plus grand nombre de ses autres pagenyriques, ce luxe d'esprit, ces phrases recherchées, soit qu'il en ait été plus sobre cette fois, ou plutôt que ce genre d'écrit convenant mieux au récit de la vie d'un homme du grand monde, d'un magistrat galant & poli, d'un auteur plein de graces & d'enjouement, soit moins disparate, ou plus naturel que dans l'éloge d'un lourd commentateur, d'un dissertateur obscur, d'un antiquaire hérissé de grec, en un mot, d'un savant en *us*.

M. de Sigrais a continué ensuite de faire part au public de ses mémoires sur le génie militaire des Gaulois. Dans celui-ci, qui est le quatrième, il a prouvé comment il s'étoit affoibli insensiblement, il avoit dégénéré & s'étoit engourdi chez cette nation pendant quelques siècles. César, en faisant périr deux millions d'hommes des Gaulois en huit campagnes, avoit déjà porté une rude atteinte à sa population. Si l'on y ajoute le soin qu'il avoit eu de diviser ces peuples entre eux, d'en avoir toujours une partie nombreuse dans ses troupes, on aura déjà une cause immédiate de sa foiblesse. Auguste n'avoit pas peu contribué à l'augmenter, en suivant les errements de son prédécesseur, en élevant encore plus les Gaulois par les plaisirs, par les arts, par le luxe, par les lettres, qu'il chercha à introduire chez eux. L'habitude qu'ils prirent de se foudoyer à toutes les Puissances étrangères qui voulurent acheter leur sang, ne

con
fant
la li
leurs
Rom
buler
servi
près
teur,
se pe
trême
ne la
primé
de vu
La
dix o
mais f
ros de
350 av
Pythag
Guign
loppe
qu'il n
il en co
eu de
ressemb
de M.
qu'une
tion qu
dont il
M. C

concourut pas moins à leur ruine; &, en laissant à ceux que leur génie guerrier emportoit, la liberté de le satisfaire, cet usage enlevoit à leurs compatriotes des défenseurs utiles, & aux Romains des hommes factieux, des génies turbulens, propres à tirer les nationaux de la servitude où ils étoient plongés. C'est ainsi qu'après avoir joué un très-grand rôle, finit l'auteur, les Gaulois cessèrent d'être quelque chose pendant quelque tems. Ce mémoire, extrêmement intéressant, surtout pour nous, donne la plus grande envie de voir l'ouvrage imprimé en entier, & réuni sous un seul point de vue.

La similitude de la philosophie des Chinois, dix ou onze siècles avant l'ère chrétienne, mais surtout du tems de Confucius, un des héros de la secte des lettrés, vivant vers l'an 550 avant J. C., avec celle des Egyptiens & de Pythagore principalement, a fourni à M. de Guignès la matière d'un mémoire, où il développe avec quelque détail cette conformité qu'il n'est pas possible de ne pas reconnoître, & il en conclut la communication qu'il doit y avoir eu de toute nécessité entre des peuples aussi ressemblans. Ce mémoire, plus savant que celui de M. de Sigrais, mais moins intéressant, n'est qu'une esquisse très imparfaite de toute l'érudition que l'auteur doit répandre sur sa matière & dont il prétend soutenir son système.

M. Gaillard, qui semble se vouer plus parti-

culièrement à l'histoire, a terminé la séance par la lecture d'une digression sur une bulle arbitrale du Pape Boniface VIII, rendue le 27 Juin 1298, entre Philippe le Bel, Roi de France, & Edouard I, Roi d'Angleterre. Son objet est de discuter un passage de ladite bulle, sur lequel tous les historiens se trouvent d'accord, & qu'il assure pourtant n'y pas être. Sous cette apparence d'érudition, qui ne peut guere servir qu'à étendre le pyrrhonisme en fait d'histoire, on voit une affectation de l'auteur de s'élever avec amertume contre la hauteur de ce pape, & de fronder l'avilissement que toutes les puissances du tems avoient alors pour la thière.

10 Avril 1771. *Vues pacifiques sur l'état actuel du Parlement.* Tel est un imprimé en date du 4 Mars, répandu depuis peu, où l'on démontre que le raccommodement entre la cour & le parlement tient à peu de chose, depuis que le Roi, dans l'édit de création des conseils, déclare son impuissance de changer les loix fondamentales, &c. Ce petit écrit est fort sage. Après avoir fait le tableau effrayant de nos malheurs, il indique le remède, qui n'est autre chose que le rappel des magistrats, l'abolition du fatal édit de Décembre, & le retour à la règle & aux vrais principes. Sans rien dire de nouveau, cet ouvrage est un de ceux qu'on ne sauroit trop multiplier, afin de faire pénétrer l'instruction & la vérité chez les gens les moins

instru
les plu
té de
vrais i
le Sou
gourdi
nistres
10 A
ces a t
laquelle
Sr. de E
que le p
prix ex
perfection
terre, ét
ensuite d
ques 177
de l'art
me partie
fier, seco
l'art de l
seau; de
bin, & d
de colle,
de-Fouch
Vaucanson
à chaud.
du voyage
fier, astron
de l'appari
avoit obser

instruits , & dans les provinces du royaume les plus reculées. Au moyen de cette fécondité de lumieres , la nation connoitra enfin ses vrais intérêts , & poussera un cri unanime vers le Souverain , si nécessaire pour éveiller l'engourdissement dans lequel le plongent les ministres qui l'obsèdent.

10 *Avril* 1771. L'Académie Royale des Sciences a tenu aujourd'hui son assemblée publique , à laquelle a présidé M. le Comte de Maillebois. Le Sr. de Fouchy , Secrétaire perpétuel , a annoncé que le prix *sur la mesure du tems en mer* , & le prix extraordinaire de 1,200 livres , pour la *perfection du flint-glass, ou cristal blanc d'Angleterre* , étoient tous deux remis à 1773. Il a dit ensuite que l'Académie avoit publié depuis pâques 1770 la description de cinq arts ; savoir , de l'art du facteur d'orgues , seconde & troisieme parties par Dom Bedos ; de l'art du menuisier , seconde partie , par le Sr. Roubo , fils ; de l'art de l'indigotier , par le Sr. de Beauvais Rasseau ; de l'art du brodeur , par le Sr. de St. Aubin , & de l'art de faire les différentes especes de colle , par le Sr. Duhamel. Après quoi le Sr. de Fouchy a lu l'éloge du Sr. Rouelle. Le Sr. Vaucanson a lu la description d'un nouveau four à chaux. Le Sr. Caffini , fils , a lu la relation du voyage de feu l'abbé Chappe. Le Sr. Messier , astronome de la marine , a lu l'annonce de l'apparition d'une nouvelle comete , qu'il avoit observée de l'observatoire de la marine le

premier de ce mois. Le Sr. Cadet, ancien apothicaire-major des armées du Roi, a terminé la séance par une analyse chymique d'une liqueur sortie en abondance du sein d'une jeune personne qui se porte bien, à laquelle il a joint des observations sur quelques phénomènes semblables.

11 *Avril 1771.* Parmi les différens édits bur-
 faux, il y en a deux qui concernent le papier.
 Une déclaration contenant augmentation de près
 du double sur les droits d'entrée de cette mar-
 chandise, & un édit, ordonnant un impôt nou-
 veau au moyen d'un timbre à imprimer sur tou-
 te espèce de papier quelconque, depuis le pa-
 pier à sucre jusques au papier à poulet, à rai-
 son de cinq deniers par feuille, de quatre & de
 trois suivant les diverses espèces. Les imprimeurs & libraires, allarmés de cette inquisition, qui devoit avoir un effet retroactif sur tous les effets en marchandise de leurs magasins, ont dressé un mémoire, où ils représentent les inconvéniens d'un impôt qui, en paroissant fait pour augmenter les revenus du Roi, doit, au contraire, les diminuer, par le découragement qu'il jettera dans cette branche de commerce, dans les manufactures & parmi les artistes, que ces vexations obligeront d'émigrer chez l'étranger & d'y porter leur industrie. Ils ont aussi cherché à s'étayer des réclamations des agens généraux du clergé, & des secrétaires des diverses académies & autres corps littéraires.

ainfi
 d'anne
 ble pr
 ner ale
 leur-g
 mémoi

12

M. le
 dre po
 tion gé
 d'écrire
 quelque
 le titre
 Réponse
 Duc d'
 guet. C
 mient, c
 mandant
 défend;
 que la
 de Breta
 stification
 à l'ombre
 a profer
 vre com
 il ose pro
 lement d
 du, a br
 1770. Le
 de préfac

ainsi que cela s'est pratiqué, il y a nombre d'années, qu'il avoit été question d'un semblable projet, que les inconvéniens firent abandonner alors. M. le Chancelier & M. le Contrôleur-général n'ont donné aucune solution à ce mémoire.

12 Avril 1771. Le Sr. Linguet, Avocat de M. le Duc d'Aiguillon, n'ayant pas osé répondre pour ce Pair en sa qualité, dans la cessation générale de son ordre, a pris la tournure d'écrire comme auteur, & il a répandu depuis quelques jours un mémoire pour son client, sous le titre d'*Observations sur l'imprimé, intitulé: Réponse des états de Bretagne au mémoire du Duc d'Aiguillon, par Simon-Henri-Nicolas Linguet*. Cet ouvrage est précédé d'un avertissement, où il dit que ce n'est plus l'ancien commandant de Bretagne, que c'est lui-même qu'il défend; que le Roi, pour cette fois, a révoqué la défense de parler désormais des affaires de Bretagne, & lui a permis de justifier la justification de M. le Duc d'Aiguillon. Ensuite, à l'ombre de l'arrêt du conseil du 2 Janvier, qui a proscrit la réponse des états, dont il se couvre comme d'un égide qui le rend invulnérable, il ose provoquer à la fois, & les états & le parlement de Rennes, qui, d'après un compte rendu, a brûlé son mémoire par arrêt du 14 Août 1770. Le ton impudent dont toute cette espèce de préface est écrite, ne peut que révolter les

lecteurs honnêtes & les indisposer d'avance contre l'auteur.

Le reste est un volume aussi gros qu'ennuyeux, à deux colonnes, dont l'une contient le mémoire des états; l'autre, les observations de l'écrivain. De la première il résulte, que M. le Duc d'Aiguillon avoit ébranlé la constitution nationale jusques dans ses fondemens, avoit jeté la division dans les familles, laissé les finances de la province dans le plus grand désordre, le patrimoine de ses villes dissipé, le crédit public anéanti; qu'il avoit armé contre lui les loix, le parlement, la nation; qu'il étoit le fléau d'un million d'hommes.

Suivant les *observations*, au contraire, le commandant accusé a respecté les privilèges de la Bretagne avec plus de scrupule qu'aucun de ses prédécesseurs. Il a trouvé le secret difficile de concilier les intérêts du prince avec ceux des peuples, & la contribution indispensable aux besoins de l'état avec le soulagement des particuliers. Il a fixé sur les côtes de cette province la victoire, qui abandonnoit les armes françaises partout ailleurs, & a donné lieu aux Bretons d'applaudir à des triomphes, tandis que tout le reste du royaume pleuroit sur des désastres. Il a rétabli, sans frais, les communications entre les villes, & multiplié les débouchés du commerce par la multiplication des chemins, sans manquer aux égards dûs à l'indigen-

ce, do
vir ces
en répa
dégradé
les rivie
si simpl
conséqu
l'océan
qu'ils a
tiere (S
sevelir
réussir l
nis au c
en Bret
ception
rannique
en ce q
mens au
certain a
de sa p
& ses re
leurs.
les, en
moine.
pour re
qu'assuré
pas), d
tale. Il
l'ordre
du souv
des suje

ce, dont il falloit employer les bras pour s'ouvrir ces fortes de richesses. Il a maîtrisé la mer, en réparant presque tous les ports de Bretagne, dégradés par impuissance, ou par inattention; les rivières, en augmentant par des travaux aussi simples que solides leur profondeur, & par conséquent leur utilité; les sables mêmes de l'océan, en leur arrachant de vastes terrains qu'ils avoient déjà submergés, & une ville entière (St. Pol de Léon) qu'ils menaçoient d'ensevelir bientôt. Il a, en négociant & faisant réussir l'acquisition des contrôles, désormais réunis au domaine de la province, fait succéder en Bretagne une régie douce & juste à une perception que l'on accusoit d'être abusive & tyrannique : opération doublement avantageuse, en ce qu'elle a procuré d'une part des soulagemens aux particuliers, & de l'autre un profit certain aux états. Il a sacrifié les prérogatives de sa place pour augmenter celles des états, & ses revenus pour prévenir la diminution des leurs. Il a favorisé l'embellissement des villes, en remédiant à la dissipation de leur patrimoine. Il a fait tout ce qu'il falloit, sinon pour relever entièrement le crédit public (ce qu'assurément les circonstances ne permettoient pas), du moins pour en empêcher la chute totale. Il n'a armé contre lui que les ennemis de l'ordre & des loix. Il a mérité l'approbation du souverain, des ministres & de tous ceux des sujets que la haine n'a point aveuglés, que

le fanatisme d'un parti qui les joue, n'a point entraînés... Mais d'une autre part, c'est la province entière sous le nom des états, qui parle, comme on doit le croire, par cette pièce qui termine le mémoire.

Extrait des registres du greffe des états de Bretagne, tenus par autorité du Roi en la ville de Rennes: du vendredi 21 Décembre 1770, à neuf heures du matin.

Monseigneur l'Evêque de Rennes, Monseigneur le Marquis de Pyré, Monsieur le Sénéchal de Vannes.

Sur le mémoire fait par la commission nommée pour examiner celui signé *Linguet*, & y répondre, les états ont adopté & adoptent le dit mémoire, fait par la commission: ordonnent en conséquence qu'il en sera incessamment imprimé 3,000 exemplaires, pour être distribués en la présente tenue, & que la même commission, de laquelle M. de la Bedoyere a été nommé à la place de M. du Sel des Monts, veillera à ce que l'impression en soit faite avec autant d'exactitude que de célérité.

(La minute signée:)

F. R. Evêque
de Rennes.

G. de Romyvinen,
Marquis de Pyré.

Borie.

Que peut conclure des deux résultats aussi contradictoires, soutenus de part & d'autre de faits cités & rejetés tour-à-tour comme faux, un lecteur impartial, hors d'état de se faire administrer les pièces juridiques? Qu'en conclura la postérité, pour qui ce fameux procès sera peut-être encore plus problématique? Sinon qu'il est tout aussi impossible que d'après une réclamation aussi constante que nombreuse, aussi articulée, de la plus grande partie de la province, M. d'Aiguillon ne passe pas pour un grand & un très-grand coupable? Que dans la fermentation d'une haine aussi générale, de tant d'animosités particulières, il ne se soit nécessairement glissé dans les accusations beaucoup d'erreurs, de faussetés, de calomnies atroces?

14 *Avril* 1771. La gazette de Bruxelles, ainsi que celle de Berne, viennent d'être proscri-tes dans ce pays-ci. L'introduction en France en est défendue au bureau des gazettes étrangères. On prétend qu'elles ont déplu pour s'exprimer trop librement sur les affaires du gouvernement.

15 *Avril*. Ces jours derniers un cercle de femmes étoit chez M. le Chancelier, & ce chef de la Magistrature plein de sel & d'enjouement en société, malgré ses importantes occupations, plaisantoit les dames sur l'acharnement avec lequel elles déclamoient contre son nouveau système. Il leur reprochoit d'embarasser ses opérations, de les retarder par leurs

criailleries, par l'ascendant qu'elles prenoient sur leurs maris : &c. il ajoutoit qu'il trouvoit cela d'autant plus étrange, qu'elles n'étoient point au fait de la politique, que cette matiere leur étoit interdite par leur sexe, leur éducation & leurs organes ; qu'en un mot, elles n'y entendoient pas plus que des oies. *Elle ne savez-vous pas, Monsieur le Chancelier, lui repartit avec vivacité Madame Pelletier de Beaupré, que ce sont les oies qui ont sauvé le capitolé ?*

16 Avril 1771. Deux nouveaux écrits se répandent en faveur des opérations de M. le Chancelier, ou pour décrier ceux composés par le parti adverse. L'un a pour titre : *la tête leur tourne* ; l'autre : *Remontrances du grenier à sel*.

16 Avril 1771. M. l'abbé Arnaud, de l'Académie des Inscriptions, & l'un des rédacteurs de la gazette de France, a été élu membre de l'Académie Françoisé le 11 de ce mois, à la place de M. de Mairan.

17 Avril 1771. Les ouvrages en faveur du système de M. le Chancelier pullulent de toutes parts. Il en paroît encore un tout récemment intitulé : *Réponse à la lettre d'un ancien magistrat à un duc & pair*. On ne peut qu'annoncer le titre de tant de brochures, qui, en général, ne font que plaisanter, ou s'écartent absolument des vrais principes, lorsque la matiere y est discutée sérieusement.

18 Avril 1771. Le colyfée, ce magnifique édifice

édifice
comm
sant
nie de
gnant
Il co
re, &
pas vr
rieux.
gée de
On
tes ma
dans c
commo
ménage
bâtimen
thénion
nograph
ment.
19 A
l'air des
une saty
Chancel
sa vie,
faut join
répandue
cherche
donne à
qu'elles
que, trè
20 Avr
Tome I

édifice qui doit faire époque dans ce siècle, commence à présenter un développement imposant & auguste. On ne peut qu'admirer le génie de l'architecte qui en a tracé le plan, en plaignant ceux qui ont fait les avances du bâtiment. Il coûte plus de deux millions, à ce qu'on assure, & il exigera des frais journaliers, qu'il n'est pas vraisemblable qu'on puisse retirer sur les curieux. On croit toujours que la ville sera chargée de cette dépense.

On offre déjà à louer aux amateurs de petites maisons ou des boudoirs, qu'on a pratiqués dans cette vaste enceinte, & qui seront très-commodes pour les voluptueux qui voudront y ménager des tête à tête. On peut regarder ce bâtiment comme une première esquisse du *Parthénion*, décrit dans le singulier livre du *Pornographe*, répandu avec l'aveu du gouvernement.

19 *Avril 1771.* Il paroît une *Complainte* sur l'air *des pendus*. On imagine aisément que c'est une satire en forme de cantique contre M. le Chancelier, où l'on retrace en bref sa naissance, sa vie, & où l'on préamature sa fin sinistre. Il faut joindre cet ouvrage aux affreuses odes déjà répandues sur cette matière, & que la police recherche avec la plus grande vigilance; ce qui donne à ces pièces beaucoup plus de vogue qu'elles n'en auroient par leur mérite intrinsèque, très médiocre.

20 *Avril.* *Les représentations des honnêtes gens,*
Tome V.

font un petit écrit très-impartial, où, en conséquence des torts du parlement, on s'éleve avec la même liberté contre l'illégalité de sa destitution, & la fausseté des prétextes qu'on met en avant pour autoriser un semblable despotisme. On fait voir que cette compagnie a toujours, ou presque toujours, été l'esclave des ministres; qu'outre plusieurs actes d'injustice particuliers, comme *l'expulsion des Jésuites, la condamnation de M. de Lally, &c.* commis pour leur plaisir, elle a, avec eux, consommé la ruine de l'état, en ne sévissant pas contre les déprédateurs des finances, ou en se prêtant aux impôts énormes dont les ministres tirés de son sein ont surchargé le peuple, &c.

20 Avril 1771. Les comédiens Italiens ordinaires du Roi ont donné jeudi dernier la première représentation de *l'amoureux de quinze ans, ou la double fête*, comédie en trois actes & en prose, mêlés d'ariettes, & suivie d'un divertissement. Les paroles sont du Sr. Laujon, Secrétaire des commandemens de S. A. S. Monseigneur le Comte de Clermont, déjà connu par plusieurs ouvrages galans dans le même genre; & la musique est d'un amateur, le Sr. Martini, officier dans le régiment de Chamborand. Cette piece est une allégorie composée à l'occasion du mariage de M. le Duc de Bourbon avec Mademoiselle, & devoit s'exécuter à Chantilly, lorsque ces deux époux seroient réunis ensemble. Le Prince de Condé voyant que les cir-

co
ne
de
pe
plu
base
pre
tail
tres
com
éton
de m
de je
galans
prop
riosité
21
a publi
& de
l'autre
l'autori
nistratic
combat
paroles.
22 A
constance
F
D
T
T

constances actuelles ne se prêtoient pas à donner des spectacles chez lui, a permis aux auteurs de faire part au public de celui-ci.

La disproportion d'âge d'un jeune homme à peine sorti du college, avec une jeune personne plus âgée que lui de quelques années, fait la base de l'intrigue de cette comédie, dont le premier acte a paru avoir des longueurs de détail qu'il est aisé de retrancher. Les deux autres ont été trouvés charmans. Cependant, comme la musique est foible, il ne seroit pas étonnant que la piece n'eût pas le succès qu'elle mérite. D'ailleurs, elle fournit à beaucoup de jeux de théâtre, à une infinité d'incidens galans, & à une variété de décorations, très-propres à amuser les yeux & à piquer la curiosité.

21 *Avril.* Il paroît une *Réponse au citoyen qui a publié des réflexions.* Cet écrit, plein de nerf & de raison, détruit tout ce qui est dit dans l'autre pamphlet, & soutient ses argumens de l'autorité des plus grands écrivains sur l'administration & le gouvernement des états, & combat souvent son adversaire par ses propres paroles.

22 *Avril.* Il court un quatrain sur les circonstances présentes :

France, tel est donc ton destin,
D'être soumise à la femelle !
Ton salut vint de la pucelle,
Tu périras par la catin.

22 *Avril*. On rapporte que Madame la Comtesse Dubarry ayant rencontré M. le Duc de Nivernois, un des protestans au lit de justice, l'avoit arrêté, & lui avoit dit : *Monsieur le Duc, il faut espérer que vous vous départirez de votre opposition, car vous l'avez entendu, le Roi a dit qu'il ne changeroit jamais.* Oui, *Madame, mais il vous regardoit.*

24 *Avril* 1771. Les spectacles de la cour pour les fêtes, à l'occasion du mariage de M. le Comte de Provence, doivent consister en deux représentations de *la Reine de Golconde*, opéra déjà très connu ; la tragédie d'*Oedipe*, avec les chœurs, de M. de Voltaire ; deux représentations de *la Fée Urgelle*, nouvel opéra-comique, & deux représentations de *Linus*, opéra, fait il y a plusieurs années, par le Sr. la Bruere, mais qui n'avoit pas encore été mis en musique.

On prétend, du reste, que les fêtes extérieures n'auront pas lieu, quoiqu'annoncées ; c'est-à-dire les bals, les feux d'artifice, les illuminations, soit à Versailles, soit à Marly, &c. On attribue ce retranchement au défaut d'argent, les fournisseurs ne voulant rien faire à crédit.

25 *Avril*. Les comédiens François ont donné hier la première représentation de *Gaston & Bayard*, tragédie du Sr. de Belloy, imprimée depuis longtems, & même jouée en quelques endroits. Malgré la magie de la représentation & du jeu du Sr. le Kain, les connoisseurs

n'ont pu s'y faire illusion sur l'intrigue absurde, sans ensemble, sans intérêt & sur le galimatias du style, tantôt dur & boursoufflé, tantôt fade & prosaïque. Quelques situations, mal amenées, ont pourtant fait effet, & sans doute en auroient produit davantage, si le spectateur détrompé par la lecture de la pièce n'eût été déjà mal prévenu en sa faveur.

28 *Avril* 1771. Madame la Duchesse de Durfort, belle-fille de M. le Duc de Duras, que tout le monde fait ne point vivre avec son mari, est devenue grosse & est accouchée. M. le Chevalier de Bouffleurs a fait la chanson suivante à cette occasion. Il faut savoir qu'elle a pour nom de baptême *Marie*.

Votre patronne

Fit un enfant sans son mari :

Bel exemple qu'elle vous donne !

N'imitiez donc pas à demi

Votre patronne.

Pour cette affaire,

Savez-vous comme elle s'y prit ?

Comme vous, n'en pouvant pas faire,

Elle eut recours au Saint-Esprit

Pour cette affaire.

La renommée

Vanta partout ce trait galant :

Elle n'en est que mieux famee.

Ne craignez pas en l'imitant

La renommée.

Beau comme un ange
 Sans doute Gabriel étoit.
 Vous ne devez par perdre au change,
 L'objet qui plaît, est en effet
 Beau comme un ange.

Belle Marie,
 Si j'étois l'archange amoureux,
 Destiné pour cette œuvre pie,
 Que je vous offrirois des vœux,
 Belle Marie!

29 *Avril* 1771. Les protestations des Princes, en date du 4 *Avril*, commencent à se répandre manuscrites & occasionnent le plus grand effet. Il n'est pas possible de croire qu'un seul homme ait pu oser persister à vouloir changer la face de tout un royaume, contre la réclamation aussi forte, aussi raisonnée des Princes réunis. Ils y exposent de la façon la plus énergique l'obsession constante du trône, & inculpent le Chancelier spécialement, ainsi qu'on le voit dans le petit extrait qui court, de cette pièce précieuse à la nation, & le gage certain de l'intérêt vif & tendre qu'y prennent ces chefs respectables & adorés.

2 *Mai* 1771. Le 28 du mois dernier est mort le Sr. Bachaumont, âgé de 81 ans. C'étoit un de ces paresseux aimables, tels qu'en a fourni beaucoup le dernier siècle. Il a écrit sur les arts avec le goût d'un homme du monde instruit. Il vivoit chez Madame Doublet, cette

virtuose si connue, dont la maison a été long-tems célèbre par la réunion de tout ce qu'il y avoit des plus illustres personnages dans tous les genres. Cette Dame, qui vit encore, a eu la douleur de survivre à tous ses anciens amis. Elle est âgée aujourd'hui de 94 ans.

3 Mai 1771. Le nouveau code, ou code *Maupeou*, présenté à Mrs. du Conseil, lorsqu'ils ont tenu le parlement, a été porté au nouveau tribunal. Il a été nommé des commissaires pour l'examiner. Au surplus, celui-ci ne roule encore que sur la forme & les procédures. Il est question d'un autre, beaucoup plus considérable, qui embrassera toute la jurisprudence.

6 Mai 1771. Le Sr. Guibert de Préval, médecin de la faculté de Paris, homme à système, a prétendu avoir perfectionné un remède venant d'Ecosse, spécifique sûr, à ce qu'il dit, avec lequel on peut, sans rien craindre, se livrer aux embrassemens amoureux, avec quelque personne que ce soit. En conséquence, il y a quelque tems, qu'en présence de M. le Duc de Chartres & de M. le Prince de Condé, il s'est fait présenter une fille publique, la plus hideusement affectée du mal immonde, & s'étant, comme les anciens lutteurs, frotté de son huile miraculeuse, il s'est livré à plusieurs reprises aux actes les plus voluptueux & les plus lascifs que la passion puisse suggérer. Il est sorti sain & sauf de ce combat valeureux, & a prétendu n'en

avoir éprouvé depuis aucune suite funeste. M. le Lieutenant général de police, qui regarde cette découverte comme très-utile à son administration, a ordonné aussi des essais, qui ont réussi. Mais ce n'est qu'avec beaucoup de tems qu'on peut prononcer sur un antidote qu'il seroit peut-être à souhaiter, pour l'honnêteté des mœurs, qu'on ne connût jamais.

9 Mai 1771. La comédie Italienne, c'est-à-dire, l'opéra comique, est à la veille de faire une très-grande perte en la personne du Sr. Caillot, qui se retire. Cet acteur, extrêmement goûté du public, & le premier corryphée du spectacle en question, à une voix mixte, tenant de la haute-contre, de la taille & de la basse-taille, se modulant sur tous les tons, joignoit une intelligence singulière & une facilité merveilleuse. Sa figure secondoit à merveille son jeu très-naturel, & l'on désespère de remplacer de longtems un semblable sujet.

10 Mai 1771. On ne peut détailler les écrits, presque innombrables déjà, que M. le Chancelier fait éclore sans interruption, des différentes presses, qui gémissent en faveur de son système. Quand ce torrent sera arrêté, on en fixera le catalogue, avec des notes, qui en caractériseront le mérite & l'espece, article par article.

11 Mai. L'ouvrage de M. de Voltaire annoncé depuis un an, en forme de dictionnaire, paroît en partie. On en voit déjà trois volumes, sous le titre de *Questions sur l'Encyclopédie*,
par

par des amateurs. On parlera plus amplement de cet ouvrage quand il aura été discuté. En général, on peut dire que c'est une rapsodie, où l'auteur met indistinctement tout ce qui lui passe par la tête, & vuide les restes impurs de son porte-feuille.

12 *Mai* 1771. Le gouvernement, toujours attentif à ce qui peut intéresser les plaisirs du public, a cru devoir permettre qu'on rassurât les inquiétudes des amateurs du colysée, sur ce monument, sujet à tant de variations depuis son origine, & dont on vouloit fait craindre la destruction avant qu'il fût achevé. En conséquence, on a mis des affiches où l'on annonce qu'il s'ouvrira incessamment; ce qui soutient l'espoir des curieux, & leur fait attendre avec impatience le jour heureux de cette ouverture. Mais cette satisfaction ne sera pas encore entière; on sait que toutes les parties de ce vaste édifice ne seront pas finies, & qu'on n'offrira cette année à la multitude des spectateurs que le fallon & la piece d'eau, sur laquelle doivent s'exécuter les joûtes.

14 *Mai.* M. l'abbé Arnaud, élu membre de l'Académie Française, il y a quelque tems, a été reçu hier dans cette compagnie, avec l'appareil ordinaire & cette affluence de curieux qui augmente chaque année. Son discours, plus analogue au lieu & aux circonstances que la plupart de ceux qui se prononcent en pareille occasion, a roulé principalement sur la langue. Il

a établi un parallèle entre la langue grecque & la langue françoise, ou plutôt, dissertant sur les deux, il a prouvé qu'elles ne se ressembloient en rien. Il s'est étendu avec complaisance sur la première, pour laquelle on connoît son enthousiasme; mais sentant l'indécence qu'il y auroit à dépriser la seconde devant les grands maîtres établis pour l'épurer, la perfectionner & la conserver, il lui a trouvé des beautés particulières, analogues à la nation, au gouvernement & au siècle. En un mot, il a démontré que l'une étoit la langue des passions & de l'imagination, l'autre celle de l'esprit & de la raison: que celle-là étoit plus propre à des républicains, celle-ci à un état monarchique: qu'un rythme harmonieux, une prosodie marquée, une mélodie continue, convenoient mieux à Athenes, où il falloit subjuguier les oreilles superbes d'un peuple délicat, qu'à Paris, où, au contraire, l'ordre, la netteté, la précision du discours étoient plus essentiels aux détails des arts, au sang-froid de la philosophie, au commerce de la société, les objets principaux auxquels on puisse y appliquer le langage. L'orateur a enrichi cette digression de beaucoup d'images & de figures, qui annoncent qu'il sait à merveille lier les deux langues, & transporter dans la seconde les beautés de la première, malgré l'antipathie qu'il leur suppose.

M. de Châteaubrun, élu directeur par le sort pour répondre à M. l'abbé Arnaud, s'étant

trouvé incommode, n'a pu se rendre à l'assemblée. C'est M. le Maréchal de Richelieu qui a présidé à sa place, & M. d'Alembert a lu le discours de l'académicien absent. L'orateur octogénaire y a fait l'éloge de M. de Mairan, qu'a remplacé M. l'abbé Arnaud, d'une façon légère & délicate. Il a saisi tous les traits propres à particulariser le héros académique dont il parloit, & les touches de son pinceau ne se sont ressenties en rien de la main octogénaire qui le manioit.

On ne savoit, vu les défenses qu'avoient Mrs. les académiciens de parler, depuis l'incartade de M. Thomas, s'il y auroit quelque autre lecture. On a été surpris agréablement quand M. Saurin a fait lire une *épître en vers sur les inconvéniens de la vieillesse*. On y a trouvé de la force, de l'onction & de très-belles images.

M. Thomas a fermé la séance par une longue & ennuyeuse dissertation, où il a résumé tout ce qui a été écrit sur la question si frivole & si agitée dans le seizieme siecle, de savoir *quel des deux sexes l'emporte sur l'autre*? Il a fait à cette occasion un parallele si plein de divisions & de sous-divisions; il est entré dans un détail si immense & si minutieux de la plus fine métaphysique, que la plupart des auditeurs n'ont pu le suivre. Cet ouvrage, spécialement fait pour plaire aux femmes, n'atteindra point le but de l'auteur. Les avantages qu'il leur accordé sont tellement tirés à l'alambic, qu'ils pour-

roient aisément se réduire à rien. M. Thomas, après avoir bien établi sa balance, finit par dire que pour prononcer sur une semblable question, il faudroit être assez malheureux pour n'être d'aucun sexe.

15 Mai 1771. Il paroît constant que M. de Voltaire a adressé une lettre à M. le Chancelier, où il félicite ce chef de la magistrature de l'heureux succès de ses projets; il en exalte l'étendue, l'importance & la vaste combinaison; il loue l'éloquence de ses discours & préambules d'édits, où il trouve, dit-il, l'élégance de Racine & la sublimité de Corneille; il finit par observer que le Cardinal de Fleury a, par un traité, ajouté la Lorraine à la France; que M. le Duc de Choiseul nous a conquis la Corse; mais que M. de Maupeou, supérieur à ces deux grands ministres, rend au Roi la France entière.

16 Mai 1771. Madame Doublet est morte ces jours-ci âgée de 94 ans. C'étoit une virtuose, dont Madame Geoffrin n'est qu'une foible copie. Depuis soixante ans elle rassembloit dans sa maison la meilleure compagnie de la cour & de la ville, & passoit sa vie à former un Journal bien supérieur à celui de l'Etoile & autres ouvrages du même genre. La politique, les belles-lettres, les arts, les détails de société, tout étoit de son ressort. Elle s'abaissoit du cedre jusqu'à l'hysope. Tous les jours on élaboroit chez elle les nouvelles courantes, on en rassembloit les circonstances, on en pesoit les

prob
voit
les r
racte
loit
se de
„ De
peu
avoit
mérite
bituel
losoph
Il e
billon
sât pa
de M
avoit l
clameu
nier la
le cur
tems d
toit plu
avec le
flatté d
le Bon
ligion q
pelloit
qu'avec
prouver
dans le
19 M

probabilités, on les passoit, autant qu'on pouvoit, à la filière du sens & de la raison; on les rédigeoit ensuite, & elles acquéroient un caractère de vérité si connu, que, lorsqu'on vouloit s'assurer de la certitude d'une narration, on se demandoit: „ cela sort-il de chez Madame „ Doublet? ” Au reste, sa réputation avoit un peu dégénéré de ce côté: en vieillissant elle avoit perdu beaucoup de ses amis du premier mérite, & avoit survécu à toute sa société habituelle. M. de Bachaumont est le dernier philosophe qu'elle ait vu mourir.

Il est difficile qu'au milieu de ce savant tourbillon qui l'entouroit, Madame Doublet ne passât pas pour être un peu entichée de Déisme, de Matérialisme & même d'Athéisme. Elle avoit bravé jusques-là l'opinion publique & les clameurs des dévots. Depuis le carême dernier la tête de cette Dame s'affoiblissant, M. le curé de St. Eustache avoit cru qu'il étoit tems de convertir sa paroissienne. Celle-ci n'étoit plus en état d'argumenter contre lui, & avec le secours de la grace, le pasteur s'étoit flatté d'avoir réussi. En effet, elle avoit reçu le Bon Dieu la semaine sainte: pratique de religion que personne de sa connoissance ne se rappelloit lui avoir vu faire. On conçoit aisément qu'avec de pareils préparatifs, elle n'a pu qu'éprouver une mort très édifiante & s'endormir dans le Seigneur.

19 Mai 1771. M. le Comte de Provence pa-

roît enchanté de sa nouvelle conquête. Elle n'est pourtant pas jolie : l'annonce favorable qui en étoit venue de Lyon, n'est point exacte. Cette Princesse est très-brune : elle a d'assez beaux yeux, mais ombragés de sourcils très-épais ; un front petit ; un nez long & retroussé ; un duvet déjà très-marqué aux levres, & une tournure de visage qui ne présente rien d'agréable ni d'imposant. Quoi qu'il en soit, elle plaît fort au Prince, & le lendemain il annonça au Roi qu'il avoit été quatre fois heureux.

Madame la Comtesse de Provence répond de son côté à merveille aux caresses du Prince, & l'un & l'autre promettent de vivre dans la meilleure intelligence. On raconte quelques anecdotes qui font beaucoup d'honneur au dernier. Le lendemain du mariage, on dit que M. le Comte d'Artois dit à son frère : „ Monsieur le
„ Comte de Provence, vous aviez la voix bien
„ forte hier, vous avez crié bien haut votre
„ *oui* ! — C'est que j'aurois voulu qu'il eût été
„ entendu jusques à Turin”, répartit soudain l'époux enflammé.

On ajoute que ce même jour M. le Comte de Provence demanda à M. le Dauphin comment il avoit trouvé sa belle-sœur ? Ce Prince, très naïf, lui répondit : „ pas trop bien. Je ne
„ me serois pas soucié de l'avoir pour ma femme.
„ me. — Je suis fort aise que vous foyez
„ tombé plus à votre goût. Nous sommes contents
„ tous deux, car la mienne me plaît infiniment.”

Au surplus, Madame la Comtesse de Provence, quoique plus âgée que son mari, a encore toute la candeur aimable de cet âge, & les petites gentilleses qui lui sont naturelles. Elle est encore toute neuve pour l'étiquette, & a l'air assez gauche en tout ce qui est cérémonial. Le lendemain de son mariage, quand Madame de Valentinois, sa Dame d'atour, voulut lui mettre du rouge, la Princesse a fait beaucoup de façon & avoit une grande répugnance à se faire peindre ainsi le visage. Il a fallu que M. le Comte de Provence lui demandât de se conformer à l'usage de la cour, lui assurant qu'elle lui feroit grand plaisir, & qu'elle en feroit infiniment mieux à ses yeux. . . ., Allons, Madame de Valentinois, mettez-moi du rouge, & beaucoup, puisque j'en plaîrai davantage à mon mari."

20 Mai 1771. M. de Belloy vient d'avoir 1,500 livres de pension, pour récompense de sa dure & boursoufflée tragédie de *Gaston & Bayard*, mais où il prêche le dévouement passif & absolu au monarque, d'une façon très édifiante pour le ministère.

21 Mai 1771. On cite une gentillesse de Madame la Dauphine vis-à-vis M. le Comte de Provence, qui mérite d'être rapportée. Ce Prince disoit qu'il aimoit beaucoup mieux l'hiver qu'une autre saison, parce qu'on étoit à son aise au coin du feu avec sa moitié, les pieds sur les chênets, &c. La Princesse a fait faire un dessin qui re-

présente en effet M. le Comte de Provence & sa femme, dans l'attitude qu'il regarde comme une des plus délicieuses, & elle l'a envoyé dans cet état à ce couple fortuné.

24 Mai. Hier, le fameux Colysée s'est ouvert. Il y avoit eu, la nuit, ce qu'on appelle la répétition des ministres, c'est-à-dire, une exécution de l'illumination la plus complète, qui n'a commencé qu'à minuit. On n'y entroit qu'avec des billets. Nosseigneurs du conseil ont trouvé cela très-beau. C'est M. le Duc de la Vrilliere, comme ayant le département de Paris & comme s'intéressant infiniment aux plaisirs de la capitale, qui a fait parcourir les beautés du lieu à ses collegues.

Madame la Marquise de Langeac, non moins intéressée aux progrès des arts, a reçu les Dames de la cour, & a fait les honneurs du lieu.

Le public ne s'y est pas rendu hier avec l'affluence qu'espéroient les entrepreneurs. Il faudroit 40,000 spectateurs pour garnir cet immense labyrinthe, dont les portiques & les péristiles annoncent plus un temple qu'un lieu de fêtes & de volupté. Au surplus, tout n'est pas fini, & il n'y a encore que le grand salon en rond de d'achevé dans les édifices. On ne peut qu'admirer la folie des auteurs d'un pareil projet, & la folie plus grande de ceux qui ont fourni des fonds pour l'exécution. Il n'en coûte que trente sols pour y entrer.

29 Mai 1771. M. l'abbé de Ville, premier

com
à la
point
des c
charg
Princ
tique
d'un
fait q
30
miere
ayant
héroïq
diquen
ville,
gnore
aussi p
& n'e
non.
leux,
endroi
tesse,
esprit,
dans le
2 Ju
veaux
de M.
qu'au m
ment co
un fatra
vrages.

commis des affaires étrangères, & celui qui est à la tête de ce département depuis qu'il n'y a point de ministre en chef, est nommé secrétaire des commandemens de M. le Dauphin. Il est chargé en outre de l'instruire des intérêts des Princes, & de l'initier aux mystères de la politique de l'Europe. On ne pouvoit faire choix d'un meilleur instituteur de cette matière. On sait qu'il est membre de l'Académie Française.

30 Mai. On a donné hier à la cour la première représentation d'un spectacle nouveau ayant pour titre : *les projets de l'Amour*, ballet héroïque en trois actes. L'annonce semble indiquer que les paroles sont du Sr. de Mondonville, ainsi que la musique ; mais personne n'ignore que ce musicien, qui a la manie de passer aussi pour poète, est incapable de cette tâche, & n'est que le prête-nom de l'abbé de Voisenon. Ce n'est pas que le poème soit merveilleux, il est généralement assez plat, & dans les endroits où l'auteur a voulu mettre de la délicatesse, on n'y trouve que de l'afféterie, du faux esprit, du forcé, &c. du maniéré, en un mot, dans le vrai genre de l'académicien en question.

2 Juin 1771. Il vient d'arriver deux nouveaux volumes de *Questions sur l'Encyclopédie* de M. de Voltaire. Les trois premiers ne vont qu'au mot *Ciel*. Ce titre est un point de ralliement commode pris par cet auteur, pour réunir un fatras d'articles rebattus dans les divers ouvrages. C'est une sorte de Dictionnaire philo-

sophique, sous une autre dénomination. On y reconnoît la même manie de vouloir faire un étalage d'érudition capable d'en imposer à ceux qui sont hors d'état d'approfondir ces matieres, & l'affectation de M. de Voltaire de choisir certains articles les plus propres à lui fournir sujet à ses blasphêmes effroyables contre la religion ou à ses sarcasmes habituels. Ceux-mêmes qui paroissent les moins susceptibles de pareils écarts, s'y trouvent ramenés par les transitions plus ou moins adroites qu'il se ménage. En un mot, très peu de rapport de ces articles avec ceux de l'Encyclopédie, presque aucune discussion; c'est une superfétation de cet énorme dictionnaire, que ses compilateurs n'adopteront pas vraisemblablement. Du reste, c'est encore un répertoire d'injures de tout genre, sur lesquelles M. de Voltaire est intarissable, contre la multitude de ses ennemis, qui grossit journellement, par la raison que tout homme qui prend la liberté de critiquer ses ouvrages, est à l'instant réputé infâme, abominable, exécration, &c.

6 Juin 1771. On annonce une nouvelle expérience fameuse que le Docteur Guibert de Réval doit faire de son spécifique anti-vénérien en présence du Comte de la Marche, & nos jeunes Seigneurs, avides de ce spectacle, plus dégoûtant toutefois que lubrique, briguent auprès de S. A. l'honneur d'y être admis.

8 Juin. Le Sr. Pigale continue à finir dans son atelier le superbe mausolée du Maréchal

de S.
voir.
de n
On
élevé
bourg
milita
à le r
plira
ros qu
l'émul
font d
10
decin
vatif p
lieu de
la déb
devant
che, c
Escula
la pes
os. L
essence
missair
peut in
sauf di
ge dan
soumis
exacte
trouvé
14

de Saxe, & le public ne se lasse point de le voir. Les curieux y découvrent incessamment de nouvelles beautés.

On assure que ce mausolée ne doit plus être élevé dans le temple de St. Thomas à Strasbourg, & qu'on a décidé de le placer à l'école-militaire, où l'on doit construire un lieu propre à le recevoir. On trouve d'ailleurs qu'il y remplira bien mieux son objet parmi les jeunes héros qu'on y élève, & produira plus efficacement l'émulation à laquelle de semblables trophées sont destinés.

10 *Juin*. Le Sr. Guibert de Préval, ce médecin dont on a parlé, comme ayant un préservatif pour se garantir du virus vénérien au milieu de l'acte même & jusques dans la fange de la débauche, a réitéré encore son expérience devant le chirurgien de M. le Comte de la Marche, qui en a rendu compte à S. A. S. Cet Esculape lui a administré une fille gangrénée de la peste vérolique jusques dans la moëlle des os. Le docteur, après s'être frotté de son essence anti-vérolique en présence de ce commissaire, s'est livré à tout ce que la lubricité peut inspirer de plus lascif. Il est sorti sain & sauf du combat; il a de nouveau plongé sa verge dans la même liqueur, & depuis lors il s'est soumis neuf jours de suite à la visite la plus exacte du chirurgien en question, qui n'a rien trouvé & a fait son rapport en conséquence.

14 *Juin* 1771. On a parlé, il y a plus d'un

an, des difficultés que le Sr. Palissot avoit éprouvées à Paris, pour faire imprimer la suite de sa *Dunciade*, & de l'orage qui s'étoit élevé contre lui. Cet auteur ne pouvant résister à sa rage de mordre, a mieux aimé s'expatrier. Il est allé en pays étranger, & là il a répandu à loisir au jour son élucubration, qui vient d'arriver en cette ville, en dix chants, ainsi que *l'homme dangereux*, comédie du même poëte, que les François devoient jouer, & qui a été arrêtée aussi à la veille de la représentation. On parlera plus amplement de ces ouvrages, fameux par le scandale qu'ils doivent occasionner, s'ils en valent la peine, & s'ils font réellement le bruit que s'en promet le Sr. Palissot.

16 Juin 1771. M. de Voltaire, qui rumine en cent façons la même idée, vient de reproduire ses belles maximes sur la tolérance dans une facétie ayant pour titre: *Sermon du Pope Nicolas Charisteski, prononcé dans l'église de Sainte Toléranski, village de Lithuanie, le jour de Sainte Epiphanie.*

17 Juin 1771. M. le Comte de Clermont est mort, avec le même courage qu'il avoit montré dans tout le cours de sa longue & douloureuse maladie qui l'a conduit au tombeau. Il étoit membre de l'Académie Française, où il laisse une place vacante.

18 Juin 1771. Les comédiens Italiens ont donné hier la première représentation d'un intermède italien, intitulé *la Buona Figliuola*. Cet-

te pie
qui a
gleter
notre
la trac
a fait
Piccin
Le S
profité
de son
ginal,
me qu
très-re
ainsi q
Cett
manes
faite,
cate.
duit un
habitué
qui le
avec la
qué da
en har
transiti
lent au
pagnem
art infi
se mus
21 J
vendre

te piece, jouée à Rome pour la premiere fois, qui a couru toute l'Italie, l'Allemagne & l'Angleterre, &c. a paru mériter d'être traduite dans notre langue. L'original est du Sr. Goldoni, & la traduction du Sr. Cailhava d'Estandoux. On a fait peu de changemens à la musique, du Sr. Piccini, un des premiers coryphées de son art.

Le Sr. Carlin, l'arlequin, aimé du public, a profité du ton familier que lui permet la nature de son personnage pour faire un compliment original, dans lequel il a donné la filiation du drame qu'on alloit jouer, éclos depuis dix ans, très-ressemblant à *Nanine*, & paroissant sortir, ainsi que celle-ci, du roman de *Pamela*.

Cette piece est en effet dans un genre romanesque, mais triste. La traduction est mal faite, & le poète paroît avoir l'oreille peu délicate. Malgré ces disparates, la musique a produit un grand effet, & les oreilles françoises, habituées depuis quelques années à un genre qui leur repugnoit d'abord, ont reçu celle-ci avec la plus délicieuse sensation. On a remarqué dans l'auteur cette belle unité, essentielle en harmonie, comme dans les autres arts, ces transitions heureuses du grave au doux, du dolent au gai, du naïf au sublime. Les accompagnemens surtout ont paru travaillés avec un art infini, & prêter merveilleusement à la phrase musicale.

21 *Juin* 1771. Il passe pour constant que le vendredi où M. le Comte de Clermont a reçu

de viatique, le célébrant lui ayant demandé à haute voix, suivant l'usage, dans le cours du discours ordinaire, s'il pardonnoit à ses ennemis? S. A. S. répondit avec beaucoup de fermeté & de sang-froid, qu'elle ne croyoit pas en avoir; qu'au surplus elle leur pardonnoit à tous, même au chancelier; qu'elle regardoit moins comme son ennemi personnel, que comme celui du roi & de l'état.

M. le Comte de Clermont étoit dans la grande dévotion depuis quelques années, & la continuité de ses liaisons avec Madame de Tourvoï, ci-devant Mlle. le Duc, sa maîtresse, aussi livrée à la haute piété, faisoit présumer qu'il y avoit un mariage de conscience entre eux. On assure qu'elle n'a point disparu de son appartement pendant la cérémonie de la réception des sacremens, ce qui confirmeroit le bruit général.

Ce Prince tenoit tous ses biens du Roi, & ne laisse qu'environ 30,000 livres de rentes en fonds, dont il a distribué l'usufruit par un testament à toute sa maison.

M. le chancelier, qui avoit extrêmement à cœur de faire faire un acte de ressort par son parlement dans la maison de ce Prince, s'est donné beaucoup de soins pour faire réquerir la mise des scellés par quelque créancier, mais aucun n'a voulu se prêter à ses vues, ce qui a évité le tapage qu'auroit occasionné la descente des commissaires du nouveau tribunal.

On ajoute à l'égard de M. le Comte de Cler-

mon
bien
marqu
donno
hortés
vivre
Les
Roi,
son de
mort
te de
qui se
23
teurs
Il avoi
ceaux
actuelle
mais o
pas aff
former
24
ayant d
terré
pour se
le arde
nir don
voulu
occasion
nouveau
mercredi
Condé.

mon , qu'après avoir témoigné aux Princes combien il étoit sensible à leur attachement & aux marques plus particulieres d'amitié qu'ils lui donnoient dans ses derniers momens, il les a exhortés à rester toujours unis entre eux & à vivre dans la plus parfaite intimité.

Les Princes étant exclus de la présence du Roi, M. le Prince de Condé n'a pu satisfaire à son devoir & aller notifier lui-même au Roi la mort de son oncle. On prétend que M. le Comte de la Marche, assidu à se faire instruire de ce qui se passoit, est parti sur le champ pour Marli.

23 Juin 1771. Le Sr. Trial, l'un des directeurs de l'opéra, est mort subitement cette nuit. Il avoit du talent; il a fait quelques petits morceaux de musique assez agréables. On donne actuellement l'*acte de Flore*, de sa composition, mais où les connoisseurs trouvent qu'il n'avoit pas assez de vigueur pour travailler en grand & former cet ensemble qui constitue le vrai génie.

24 Juin 1771. M. le Comte de Clermont, ayant désiré par ses dernières volontés d'être enterré sans pompe, il n'y a eu aucun cérémonial pour ses obseques. Il n'y a point eu de chapelle ardente. On n'a point invité les cours à venir donner l'eau bénite, suivant l'usage. On a voulu éviter la rixe que le cérémonial auroit occasionné entre la chambre des comptes & le nouveau tribunal. Son corps a été transporté mercredi à Montmorency, où est la sépulture des Condé. Les pleurs des pauvres, auxquels ce

de faire voir le tort de cette compagnie, d'avoir imaginé, ou voulu faire accroire que ses membres étoient les représentans de la nation, & qu'elle pouvoit suppléer aux assemblées d'Etats; il en prouve la nécessité, & que tout ce qui a été fait sans ce concours est une infraction des droits des Franks. On termine la brochure par une Lettre de M. Sorhouet à un ancien conseiller du grand conseil, où, d'après les lumières qu'il a reçues sur la marche de l'administration de M. de Maupeou, il l'exhorte à pénir avec lui *cet excellent citoyen, ce Chancelier si vertueux, si sage, si attentif au bien de la patrie & à la conservation de ses droits, &c.* La dernière pièce est un court billet de M. de Maupeou. Ce chef de la magistrature, fondé sur les principes qu'on lui a fait établir pour opérer la condamnation du Parlement & sa destruction, promet de *ne jamais sceller d'édit d'impôt, qu'il ne lui ait apparu préalablement du libre consentement de la nation, légitimement assemblée.* C'est ainsi que, par une supposition fictive, on lui montre ce qu'il devoit faire, & on lui suggère les grands torts, les griefs essentiels du Parlement, qui ne sont pas d'avoir assimilé sa puissance à celle du Souverain, mais au contraire, d'avoir osé enchaîner avec lui la nation, en la laissant écraser sous cette multitude énorme d'édits ruineux, au point que, par sa facilité à tout enregistrer, il se trouve que Louis le Bien-aimé a mis à lui seul plus d'impôts sur les peuples que ses soi-

xan
C'ef
dout
Q
imag
riste
d'ane
des i
doit
plus
tradui
tems
Ce
grand
me un
res du
10
diens
prose
amans
écrite,
ries, o
quelque
des faill
vrage e
de l'intr
terie du
que la n
que. L
présenté
qu'elle n
ment inf

xante-cinq prédécesseurs pris collectivement. C'est une des assertions du livre, qui, sans doute, a été vérifiée.

Quoique cette *Correspondance* soit absolument imaginaire, M. le Chancelier & son panégyriste y sont si bien dépeints, elle est soutenue d'anecdotes si sûres & si vraies, le ton même des interlocuteurs est si bien observé, qu'on doit regarder l'ouvrage en question comme le plus propre à désoler les personnages qu'on y traduit en ridicule, en les dévouant en même tems à l'exécration publique.

Ce Sorhouet est désigné sous le nom du *grand raccoleur* dans la liste du Parlement, comme un des principaux séducteurs de ses confreres du grand conseil.

10 *Juillet* 1771. Samedi dernier les comédiens François ont donné une piece nouvelle en prose & en trois actes, ayant pour titre: *les amans sans le savoir*. Cette comédie, assez bien écrite, est un tissu de dialogues & de tracasseries, où l'on a enchâssé quelques portraits & quelques détails faits avec esprit. Il a par fois des faillies & de la finesse, mais le total de l'ouvrage est extrêmement foible, quant à la partie de l'intrigue & la texture du fonds. La galanterie du public pour l'auteur femelle a empêché que la nouveauté en question ne fût plus mal reçue. Le Sr. Desormeaux, historien connu, l'a présentée aux comédiens, en déclarant pourtant qu'elle ne lui appartenait pas. On est parfaitement instruit que c'est une composition de Ma-

dame la Marquise de St. Chamont, ci-devant Mlle. Mazarelli, fille non moins connue par ses aventures romanesques que par son goût pour la littérature. On sait qu'elle a concouru plusieurs fois pour les prix de l'Académie Française. Mais il y a loin de ce genre au genre comique.

11 Juillet 1771. On a élevé depuis peu à St. Eustache, paroisse où M. de Chevert est enterré, un monument à son honneur, mais dans une simplicité convenable à ce grand homme. Il consiste en son médaillon, sans aucun ornement. Au bas est une pierre noire, sur laquelle est inscrite l'épithaphe suivante :

Ci git François de Chevert, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, Chevalier de l'Aigle Blanc de Pologne, Gouverneur de Givet & Charlemont, Lieutenant-général des Armées du Roi. Sans ayeux, sans fortune & sans appui, Orphelin dès l'enfance, il entra au service à l'âge d'onze ans. Il s'est élevé malgré l'envie, à force de mérite. Chaque grade a été le prix d'une action d'éclat. Le seul titre de Maréchal de France a manqué, non pas à sa gloire, mais à l'exemple de ceux qui voudront le prendre pour modèle. Il étoit né à Verdun sur Meuse le 2 Février 1695. Il mourut à Paris, le 24 Janvier 1769.

Priez Dieu pour le repos de son ame.

On voit avec plaisir que cette épithaphe ait été composée en François, pour que tout le monde puisse la lire & accorder à cet illustre guerrier la reconnoissance que lui doit tout bon citoyen.

13 Juillet 1771. Par une suite du projet du

ministre ayant le département de Paris , de procurer au colysée toutes les ressources qui dépendent de son ministre , il a été arrêté que la foire St. Ovide , depuis quelques années établie à la place de Vendôme , auroit lieu celle-ci à la place de Louis XV. Les directeurs du nouvel établissement espèrent que le public se portera de-là plus facilement chez eux. Mais les marchands réclament fort contre le nouvel emplacement , où ils sont menacés d'être inondés de poussière , s'il fait beau , & submergés de boue , s'il fait mauvais tems.

14 *Juillet*. M. le Duc de la Vrillière & Madame la Marquise de Langeac continuent à couvrir de la protection la plus éclatante les entrepreneurs du colysée , ou à retarder leur ruine absolue autant qu'il sera possible. Ils viennent d'employer toute leur autorité pour leur procurer une ressource , qui sera très-grande pour le moment , mais ne peut durer longtems. Ils ont engagé la fameuse *Le Maure* à chanter au concert du lundi 15 de ce mois. On se rappelle que cette actrice a eu la plus belle voix de l'Europe , & a fait autrefois les délices de toute la France ; mais , 1^o. elle a aujourd'hui près de soixante-dix ans ; 2^o. elle est retirée du théâtre depuis vingt-huit ans ; 3^o. elle n'est point au courant de la musique moderne ; 4^o. le vaisseau énorme où elle doit chanter , affoiblira nécessairement sa voix , eût-elle le volume qu'elle a toujours eu. Par toutes ces considérations

on doute que la virtuose en question soutienne son antique réputation. Malgré cette défiance générale, les amateurs & les curieux se disposent à se rendre en foule pour voir une pareille rareté. On assure que Mlle. Le Maure, dont on connoît, ou dont on ne peut connoître, les caprices étonnans, a mis à son marché les conditions les plus plaisantes. Du reste, on veut qu'elle se soit essayée dans le lieu où elle doit chanter, & que sa voix y ait eu un jeu merveilleux.

14. *Juillet* 1771. Le Sr. Boutin, receveur général des finances, frere de l'intendant des finances, si fameux dans l'histoire de la compagnie des Indes, fait beaucoup parler de lui aujourd'hui, mais d'une façon plus glorieuse que le dernier. C'est un virtuose renommé par son goût pour les arts. Il a entrepris de créer dans un fauxbourg de Paris un jardin singulier, où il rassemblera tout ce que la nature agreste & cultivée peut fournir de productions & de spectacles, en quelque genre que ce soit. Il a nommé le lieu *Tivoli*, & quoique l'entreprise de ce chef-d'œuvre ne soit pas à son point de perfection, on en parle avec emphase: la curiosité l'exalte; on se presse de l'aller voir, mais on n'y peut entrer que par billet. On veut que M. Boutin ait déjà répandu un million dans l'établissement dont on parle.

15 *Juillet* 1771. Les partisans de M. de Voltaire annoncent son retour en cette capitale,

comme certain. Ils prétendent que c'est M. le Chancelier qui a engagé Madame la Comtesse Dubarry à obtenir du Roi une faveur désirée depuis longtems par ce poëte. Ils ajoutent que le chef de la magistrature n'a pu se refuser au zele que l'illustre proscriit a montré pour la bonne cause, qu'il a jugé par les petits échantillons que l'on connoît de lui sur cette matiere de quelle utilité il lui pourroit être pour subjuguier les esprits, & que de son côté le Philosophe de Ferney a promis de renoncer à écrire contre la religion, & de s'attacher uniquement aux objets politiques, sur lesquels on veut qu'il s'exerce. Toute la littérature est dans l'attente d'un tel événement. Ses amis s'en réjouissent, & ses ennemis en tremblent. Le Sr. Fréron craint fort l'interruption de ses feuilles.

16 Juillet. La *Dunciade*, qui n'avoit d'abord paru en 1764 qu'en trois chants, est aujourd'hui en dix. On ne peut nier que l'auteur n'ait beaucoup de facilité, que son poëme ne soit rempli d'images, & que ses critiques ne soient justes à bien des égards. Malgré cela, la lecture en devient fastidieuse nécessairement, par le retour continuel de quelques noms dévoués par l'auteur au ridicule & au mépris. Les Srs. Diderot, Marmontel & Fréron sont les principaux héros de son poëme. Au surplus, il y a très-peu de mérite à avoir fait un pareil pamphlet; & il y a une audace & une présomption impardonnable à s'afficher ainsi pour le vengeur

du goût. L'ouvrage, toujours censé publié par des éditeurs, est accompagné avant & après quantité de préfaces, de lettres, d'avertissemens, de vers, de notes relatifs au poëme, dont on conçoit aisément que le grand nombre a été dicté par l'auteur. On y voit avec plaisir plusieurs lettres de M. de Voltaire, qui par son inconséquence ordinaire, en réprimandant le Sr. Palissot de ridiculiser quelques personnages, amis du philosophe de Ferney, se déchaîne avec une fureur sans égale contre les écrivains, plastrons habituels de ses épigrammes; qui blâme la satire, & se permet en même tems les injures les plus atroces.

Le Sr. Palissot est aujourd'hui à Argenteuil, & n'est point expatrié comme on l'avoit dit. On ne remarque pas que son libelle, contre les gens de lettres, ses confreres, excite le grand scandale qu'il s'en promettoit, & cette nouvelle édition tombera bientôt dans l'oubli, comme la premiere, & grossira la foule des écrits obscurs qu'il reproduit en lumiere pour l'instant.

17 *Juillet* 1771. Mlle. Le Maure a effectivement paru lundi dernier au colysée. La foule des spectateurs étoit immense, & cette actrice est convenue avoir été intimidée d'une pareille assemblée. Elle a chanté le monologue de l'acte du *Sylphe*, & a joué la scene avec le Sr. Le Gros. Son début en a singulièrement imposé, & le silence universel qui s'est formé, annonçoit la sensation qu'elle a faite par la sublimité

blin
s'eff
teur
voix
autre
trou
ceux
juger
émer
appl
tenus
cond
tiguée
Le
payan
une m
20
heures
festé
globe,
ports,
clarté a
cru en
légere
coup d
mene a
à donné
tes pop
gues de
Compie
physicien

blimité de son chant. Malheureusement il ne s'est pas soutenu, & dans le dialogue avec l'acteur, le Sr. le Gros a absolument couvert sa voix & l'a écrasée; en sorte que ceux qui ont autrefois entendu Mlle. Le Maure, n'ont plus trouvé que les restes du plus bel organe, & ceux qui n'ont jamais eu ce plaisir, n'ont pu juger qu'imparfaitement, & n'ont point été émerveillés. Au surplus, on lui a prodigué les applaudissemens les plus longs & les plus soutenus. On comptoit qu'elle chanteroit un second morceau, mais elle s'est trouvée trop fatiguée.

Le nombre des curieux s'est monté à 5,200 payans, outre environ 300 *gratis*; ce qui formoit une multitude de 5,500 spectateurs.

20 *Juillet* 1771. Mercredi, au soir, à dix heures trois-quarts environ, un feu s'est manifesté dans la partie du nord, en forme de globe, suivant le plus grand nombre de rapports, & a paru se précipiter vers le sud. Sa clarté a été si vive, que beaucoup de gens ont cru en être atteints. Elle a été suivie d'une légère explosion peu après, semblable à un coup de tonnerre sourd & éloigné. Ce phénomène a causé une grande rumeur dans Paris, & à donné lieu, comme de coutume, à mille contes populaires. Suivant les lettres qu'on a reçues depuis, il a été vu dans le même tems à Compiègne, à Rouen & même à Tours. Les physiciens estiment assez vraisemblablement que

ce météore n'est autre chose qu'une vapeur occasionnée par les exhalaisons de la terre dans les grandes chaleurs & qui, suivant les circonstances & la réunion des matieres, se modifie sous différentes formes, mais occasionne fréquemment dans l'été ces feux légers qui traversent une partie du ciel, & font dire aux bonnes gens: *voilà une étoile qui file*. Au surplus, il faisoit très-chaud ce soir-là; il ne souffloit aucun vent: le ciel étoit serein & brillant d'étoiles.

21 Juillet 1771. M. le Duc de Pecquigny, fils de feu M. le Duc de Chaulnes, a hérité du goût de son pere pour les arts & les sciences. Ce Seigneur, qui semble avoir renoncé au séjour de la cour, aux grades & aux honneurs dont il pourroit être susceptible par sa naissance & par son mérite, se livre tout entier aujourd'hui à l'histoire naturelle, & surtout aux expériences de physique. L'électricité est la partie à laquelle il travaille le plus, & il a poussé les recherches fort loin à cet égard. Il est parvenu à faire un cerf-volant très-grand, & de taffetas verd, dont la principale baguette est de fer électrisé. Cette machine élevée dans l'atmosphère à une très-grande distance, y rassemble & réunit toutes les parties homogenes qui sont dans la région supérieure. Elles se condensent autour du rayon conducteur, & il en résulte des éclairs, des foudres artificiels très-curieux. Le public, témoin depuis quelque tems de ce jeu savant de M. de Pecquigny, a

vo
non
fuit
cier
leur
ne
d'au
2
le S
pou
tre
jours
l'aut
mis
Loui
gere
regne
parco
auten
& Po
tant
pas o
puder
qu'il
trois
tarder
pouffi
24
point
eu de
jusqu'

voulu le faire passer pour auteur du dernier phénomène; mais le phénomène en lui-même, ses suites & son étendue, sont, au gré des physiciens, au dessus des efforts de celui-ci. D'ailleurs il est constaté à la police par les faits, qu'on ne peut attribuer le météore en question à l'art d'aucun faiseur d'expériences.

23 *Juillet* 1771. A la suite de la *Dunciade*, le Sr. Palissot a fait imprimer un volume ayant pour titre: *Mémoires pour servir à l'histoire de notre littérature, depuis François I jusqu'à nos jours*. Ils embrassent 187 notices. Il paroît que l'auteur a pris pour modele le petit catalogue mis par M. de Voltaire à la fin de son *Siecle de Louis XIV*, mais il n'a pu imiter le goût, la légèreté & la concision de ce grand maître. Il y regne d'ailleurs une partialité bien sensible, & parcourant ce panthéon littéraire, où parmi les auteurs vivans, les Sieurs de la Harpe, le Brun & Poinfinet de Sivry sont désignés comme autant de grands hommes du jour, l'auteur ne s'est pas oublié non plus, & il s'y place avec une impudence suffisante pour démentir tout le bien qu'il dit de lui-même, & dont il a rempli ces trois volumes nouveaux de ses œuvres. Ils ne tarderont pas à aller rejoindre les autres dans la poussière où elles sont ensevelies.

24 *Juillet* 1771. Mlle. Le Maure n'ayant point voulu chanter lundi dernier, il n'y a pas eu de concert ni de colysée. Il faut connoître jusqu'où vont les caprices de cette fille-là,

pour croire les conditions plaisantes qu'elle a imposées & leur bizarrerie. Au reste, elle n'a pas voulu qu'il fût question d'honoraires: elle a refusé tout marché à cet égard. Elle est si mécontente du Sr. le Gros, qu'elle a exigé qu'il ne chanteroit plus avec elle & qu'elle paroîtroit seule. Madame la Marquise de Langeac & M. le Duc de la Vrilliere sont depuis lors aux petits soins auprès d'elle, & lui font une cour très fervile.

Au surplus, les entrepreneurs du colysée sentant bien que cette ressource ne peut être que momentanée, & que le public, après avoir satisfait sa curiosité, ne suivra pas cette chanteuse longtems, ont imaginé un nouveau genre de spectacle. Ils sont décidés, dit-on, à faire venir des coqs d'Angleterre, & à donner des combats de ces animaux, si courus dans le pays. Mais on doute qu'un pareil genre de plaisir en fasse beaucoup à Paris: les femmes y sont d'un caractère plus susceptible d'émotions vives; l'effusion du sang leur repugne trop: elles se refuseront à coup sûr à ce spectacle, & l'on fait qu'ici les hommes ne vont point où il n'y a pas de femmes.

25 *Fuillet* 1771. Après l'affaire du Parlement, le colysée est ce qui occupe le plus Paris, & comme beaucoup de gens même sont assez indifférens sur le premier objet, on peut dire que le dernier est proprement l'histoire du jour. Les spéculateurs, qui soumettent tout au cal-

cul
impo
ste:
est c
pour
à qu
à pr
tions
gens
dent
ron 3
tation
retire
pital
ter an
porter
s'en f
vres q
qu'ils
ne aff
neuse.
27
doncou
ment d
Chever
avec lu
respecta
lesse, &
selle,
25,000
voir ac

cul, démontrent, comme arithmétiquement impossible, que le nouvel établissement subsiste: 1^o. la mise dehors, à ce qu'ils assurent, est de 1,800,000 livres, dont l'intérêt à cinq pour cent, forme une rente de 90,000 livres; à quoi ils ajoutent: 2^o. environ 20,000 livres à prélever encore annuellement pour gratifications, pensions, & autres sommes à donner à gens qui ne font pas de fonds, mais qui accordent leurs talens ou leur protection: 3^o. environ 3,000 livres de frais par chaque représentation: 4^o. enfin 180,000 livres qu'il faudroit retirer aussi par an, pour se rembourser du capital & des réparations que la bâtisse doit coûter annuellement; objet qui ne peut guere se porter à moins d'un dixieme. On conclura qu'il s'en faudra cette année de près de 200,000 livres que les entrepreneurs soient au pair de ce qu'ils devroient être, non pour faire une bonne affaire, mais pour n'en pas faire une ruineuse.

27 Juillet 1771. C'est une Madame de Vaudoncourt qui a fait élever à ses frais le monument dont on a parlé, en l'honneur de M. de Chevert. Cette femme vivoit depuis longtems avec lui dans l'union la plus intime & la plus respectable; elle faisoit la consolation de sa vieillesse, & il l'avoit instituée sa légataire universelle, d'où il résultoit un bien-être d'environ 25,000 livres de rentes. Mais elle n'a pu le voir achever, & elle n'a pas survécu longtems

à la perte de son bienfaiteur. L'épithaphe a été composée par M. l'abbé Tricot, l'homme de confiance & l'ami de cœur de M. de Chevert. C'est lui qui a suivi l'entreprise & a eu le bonheur de la voir terminer. Ensorte qu'on peut dire que l'amour & l'amitié y ont également concouru. Le médaillon est de la composition du Sr. Vassé, un de nos plus fameux sculpteurs. Il est rendu dans toute la simplicité dont on l'a annoncé, & a la qualité la plus essentielle, c'est-à-dire une grande vérité & une parfaite ressemblance.

28 *Juillet*. Outre les arts qui se sont perfectionnés dans ce siècle, celui de la filouterie est le plus remarquable par ses progrès & par ses ressources toujours nouvelles. Des chevaliers d'industrie, passés maîtres dans cette science, avoient imaginé depuis peu de contrefaire sur des bijoux d'un métal factice, la marque d'or dont doivent être empreints tous les ouvrages de semblable matière. Ensuite ils alloient chez des usuriers, sous prétexte de leur emprunter de l'argent, & ils mettoient ces bijoux en gage. Cette supercherie excusable, si elle pouvoit l'être, vis-à-vis de fesse-mathieux d'une telle espèce, a enfin été découverte, & l'on a arrêté ces merveilleux escrocs.

31 *Juillet* 1771. Lundi dernier, Mlle. Le Maure a reparu au concert du colysée. Elle y a chanté plusieurs morceaux, mais seule. Elle a été reçue avec des transports bien capables

d'en
beau
Cep
ordi
chef
retri
d'un
bliss
elle
Ou n
par d
l'hum
Au
l'appa
premi
émin
temen
& bor
à l'orc
a deux
duit d
du cha
fois - ci
Quo
tend qu
il est à
bientôt
ier
de l'év
vient de
rer cette

d'encourager son amour-propre. Sa voix a fait beaucoup plus d'impression que la première fois. Cependant par un de ces caprices qui lui sont ordinaires, au moment où une partie de l'orchestre avoit déjà défilé, où les spectateurs se retiroient, ayant voulu régaler encore le public d'un autre morceau, on s'est apperçu qu'elle faiblissoit sensiblement, & que pour son honneur elle auroit dû se refuser à cet excès de zèle. Ou ne lui en a pas moins sçu gré, & l'on a tâché, par des applaudissemens réitérés, de lui dérober l'humiliation d'une disgrâce.

Au surplus, on décore son triomphe de tout l'appareil extérieur qu'on accorde aux gens de la première distinction, ou aux orateurs les plus éminens. Un suisse va la chercher à son appartement; tandis que d'autres font faire le passage & bordent la haie; le premier la précède jusques à l'orchestre: un écuyer lui donne la main; elle a deux ou trois femmes de suite: on la reconduit de même. Le premier jour, cette Muse du chant avoit paru en couleur de rose; cette fois-ci, elle étoit en blanc.

Quoique le spectacle fût très-grand, on prétend que la recette a diminué de beaucoup, & il est à craindre que cette ressource ne devienne bientôt nulle pour les entrepreneurs.

1er Août 1771. Le Sr. Prépaud, ministre de l'évêque de Spire à la cour de France, vient de mourir. Il est question de faire conférer cette place à l'abbé de Voisenon. Celui-ci

avoit deux mille écus de pension sur les affaires étrangères, que lui avoient ménagé les Ducs de Choiseul & de Praslin. Il les a perdus à la disgrâce de ces deux ministres. Mais comme cet abbé, uniquement voué à l'amusement des grands seigneurs, n'épouse aucun parti, ne s'attache à personne & suit le vent de la faveur, il a profité de son accès auprès de M. le Duc de Richelieu pour capter la bienveillance du nouveau ministre des affaires étrangères, & M. le Duc d'Aiguillon, pour lui assurer quelque chose de plus solide, cherche à le faire nommer par l'évêque de Spire, à la place que la mort du Sr. Prépaud laisse vacante.

C'est à l'occasion de son entrée future dans le corps diplomatique, que M. Duclos, Secrétaire de l'Académie françoise, lui a dit ce joli mot, si fin & si juste : *je vous félicite, mon cher confrere, vous allez donc enfin avoir un caractère.*

3 Août 1771. Il y a déjà du tems qu'on a rendu compte de l'envoi fait en France par l'empereur de la Chine, des dessins des batailles qu'il a livrées & où il a triomphé, avec ordre de les faire graver par nos plus habiles artistes, comme aussi de lui adresser les planches. Le Roi informé que la compagnie des Indes étoit chargée de cette commission, a voulu en faire les frais, & a enjoint à M. le Marquis de Maligny de veiller à l'exécution de l'ouvrage. Plusieurs planches faites, on en a envoyé des épreuves, on y a joint des représentations sur le pro-

jet
plan
pour
a ap
les c
infist
nomb
4
royale
spécia
res e
pour l
directe
annonc
Cette
grand a
a chant
genre c
du de j
analogue
à cette c
tacle n'
les filles
aussi bea
une mult
te lugub
lis minois
mettre la
composée
4 Août

jet de Sa Majesté Impériale de faire venir les planches originales; on lui annonçoit qu'elles pourroient se gâter dans le transport. Mais on a appris par les dépêches écrites de Canton sur les derniers vaisseaux arrivés, que l'Empereur insistoit pour avoir ces planches. Elles sont au nombre de quatorze.

4 Août. Mercredi 31 du mois passé l'académie royale de musique, en profitant de la faveur spéciale qu'elle a de n'être point sous les censures ecclésiastiques, a fait célébrer un service pour le repos de l'ame du Sr. Trial, l'un de ses directeurs, mort subitement, ainsi qu'on l'a annoncé, & sans recevoir les secours spirituels. Cette cérémonie s'est exécutée dans le plus grand appareil à Saint Germain l'Auxerrois. On a chanté la messe de Gilles, très-célebre dans le genre de musique funéraire: elle a été suivie du *de profundis* de d'Auvergne, morceau très-analogue au premier. Tout l'opéra a cooperé à cette exécution. Les Demoiselles de ce spectacle n'ont pas manqué de s'y rendre, ainsi que les filles les plus galantes de Paris. Il y avoit aussi beaucoup de femmes comme il faut, & une multitude prodigieuse d'hommes. Cette fête lugubre a été égayée par une quantité de jolis minois & aussi édifiante que le pouvoit permettre la sorte de spectateurs dont elle étoit composée. On n'entroit que par billets.

4 Août 1771. Extrait d'une lettre de Ren-

nes, du 30 Juillet 1771..... Enfin notre Parlement a rendu son arrêt contre les deux écrits, l'un intitulé: *observations sur l'imprimé intitulé réponse des états de Bretagne au mémoire du Duc d'Aiguillon*; l'autre: *procédures faites en Bretagne, & devant la cour des Pairs en 1770, avec des observations*. Vous connoissez le premier ouvrage, dont on a affecté de supprimer du titre: *par Simon-Henri-Nicolas Linguet*. L'autre est un gros in-4^o, très-ennuyeux, & qu'on a voulu rendre plus piquant par des notes calomnieuses contre les témoins.

Ces arrêt, en date du 27 Juillet, a souffert beaucoup de discussions. Vous verrez d'abord par le requisitoire, ou plutôt le compte rendu des commissaires, combien on a eu soin d'écarter tout ce qui pouvoit choquer directement le Duc d'Aiguillon, & qu'on n'a pas voulu même compromettre son défenseur, contre lequel il étoit difficile de ne pas sévir en ce moment. Ce requisitoire, très mal fait, s'établit uniquement sur la supposition absurde du Parlement, que l'auteur, en déclarant qu'il étoit autorisé par le gouvernement à faire imprimer la brochure en question, ne l'étoit pas, quoiqu'elle soit revêtue de toutes les formalités prescrites, & porte la plus grande authenticité. Du reste, nul développement, nulle réfutation, & jamais on n'a dit à plus juste titre que *brûler n'est pas répondre*. On voit sensiblement que Messieurs

ont
écrit
ména
7
ture
mona
mes
quel
qu'il
outre
mœur
tôt
Mimi
de bea
homm
voir
avoit,
goût p
connoî
& celle
bientôt
tite ma
grande
doient
doient
belle, a
lier, co
douta d
venue b
Demoise
rendue

ont été gênés : mais il valoit mieux laisser ces écrits dans l'oubli, que d'annoncer autant de ménagement & de foiblesse.

7 Août 1771. On parle beaucoup d'une aventure arrivée au couvent de Bon-secours. Ce monastere est l'asyle de quantité de jolies femmes séparées de leurs maris, & l'on conçoit quel assemblage il en doit résulter : c'est-à-dire, qu'il est le centre de la galanterie. Il y a en outre des Demoiselles pensionnaires, dont les mœurs, malgré la jeunesse, se ressentent bientôt d'une telle contagion. Une Demoiselle Mimi, extrêmement jolie, brilloit entre tant de beautés. Un mousquetaire noir, très-bel homme, âgé de vingt-trois ans, alloit souvent voir dans ce couvent deux parentes qu'il y avoit, avec un de ses amis qui avoit pris du goût pour l'une des deux. Il eut occasion de connoître Mlle. Mimi, d'en devenir amoureux ; & celle-ci, facilement d'intelligence, il se forma bientôt une partie quarrée, au moyen d'une petite maison, louée dans les environs. La plus grande des pensionnaires & Mlle. Mimi escadaient le soir les murs du jardin, & se rendoient au lieu convenu. On prétend que l'abbesse, amoureuse pour sa part du même cavalier, conçut de la jalousie de Mlle. Mimi, se douta d'une intrigue secrète, & la nuit, étant venue brusquement dans la chambre de cette Demoiselle, ne la trouva point ; que s'étant rendue ensuite dans celle des deux cousines,

n'y vit que la petite; que l'ayant interrogée, elle decouvrit ce qui en étoit, fit sur le champ assembler la communauté, & se transporta au pied de l'échelle avec ses religieuses pour y recevoir les deux transfuges. On se doute du coup de théâtre qui en résulta. L'aventure a été contée au Roi. S. M. en a ri beaucoup, mais comme elle est très sévère sur l'article des mœurs, elle a ordonné que le mousquetaire seroit mis à Vincennes; ce qui a été exécuté.

8 Août 1771. M. de Mairan, pendant sa longue carrière, avoit fait une collection précieuse de morceaux d'histoire naturelle, & la bibliothèque étoit renommée pour son choix & pour sa rareté. Ces richesses littéraires appartenoient à Madame Geoffrin, qu'il a par son testament instituée sa légataire universelle. On ne fait pourquoi la virtuose en question a jugé à propos de les transformer en richesses plus solides. Quoi qu'il en soit, la vente de ces deux objets étoit annoncée, & devoit se faire à l'encan. Un Prince d'Allemagne s'est présenté depuis pour acquérir le tout, & sauvera à Madame Geoffrin le deshonneur d'avilir ainsi le don de l'estime & de l'amitié, que son opulence la mettoit en état de conserver dans son entier.

9 Août 1771. On sçait actuellement que c'est M. de la Harpe qui a remporté les deux prix de l'Académie françoise, dont la distribution se fera le jour de la fête de Saint-Louis prochaine. Le sujet de celui de prose étoit *l'Eloge de*

Fenelo
a pris
la soc
ment
est le
ainsi t
10
tire la
le gaz
rique,
ce affe
11
au Par
connoi
ce. Il
Comm
Paris,
lieues
députat
obtenir
séances
quer se
reproch
tant de
leur liq
qu'il ne
sur le cl
mettant
magistra
conscien
funeste

Fenelon. Celui de vers étoit libre, & le poëte a pris pour son texte: *l'influence des talens sur la société & les sciences.* On regarde cet événement comme très-singulier, & M. de la Harpe est le premier candidat qu'on ait vu ceindre ainsi son front de la double couronne.

10 *Août.* Un nouvel ouvrage clandestin attire la curiosité des amateurs. Il a pour titre: *le gazetier cuirassé.* C'est un pamphlet allégorique, satyrique & licentieux, comme l'annonce assez son titre.

11 *Août.* M. Dyonis du Séjour, conseiller au Parlement, n'est pas moins renommé par ses connoissances en astronomie qu'en jurisprudence. Il est membre de l'Académie des sciences. Comme le lieu de son exil est très-rapproché de Paris, & qu'il est à St. Maur, à deux petites lieues d'ici, l'Académie des sciences a fait une députation auprès de M. le Chancelier, pour obtenir à ce confrere la permission de venir aux séances les jours d'assemblée, & lui communiquer ses lumières. Mais le Chancelier, qui se reproche journellement d'avoir adouci l'exil de tant de conseillers avant de leur avoir fait faire leur liquidation & donner leur démission, a dit qu'il ne tenoit qu'à M. du Séjour de revenir sur le champ dans le sein de ses amis, en se soumettant à ce qu'exigeoit le Roi. Mais ce digne magistrat n'a pas cru que son honneur & sa conscience lui permissent de donner un si funeste exemple.

12 *Août* 1771. Le mousquetaire noir dont on a parlé, & qui a causé un si grand scandale dans le couvent de Bon-secours, se nomme M. le chevalier de la Porquerie. C'est le plus bel homme de la compagnie. Il a plus de six pieds, est corfé à proportion, & annonce tous les talens d'un vrai *débrideur de nones*. Il est reconnu que Madame du Saillant, abbesse de Bon-secours, avoit eu des vues sur lui, qu'il n'avoit jamais voulu remplir, & que c'est par vengeance qu'elle a écrit au Roi.

La Demoiselle Mimi avoit appartenu à M. le Duc de Choiseul, & même avoit été au *parc aux cerfs*, à ce qu'on prétend. Le ministre l'avoit ensuite mariée à un Sr. Dupin, Américain, qui, dès la première nuit de ses nœces, s'appercevant qu'il étoit dupe, avoit fait un vacarme du diable, & avoit laissé sa femme, qui s'étoit retirée en couvent. C'est ainsi qu'après bien des recherches les curieux d'anecdotes galantes ont éclairci les caractères des personnages de celle-ci, & ont constaté toutes les circonstances.

13 *Août* 1771. La Demoiselle Arnoux, si célèbre au théâtre par ses talens, & dans le monde par ses bons mots, après s'être égayée aux dépens de tant d'autres, vient de fournir matière aux rieurs par le mariage le plus sot. Elle a épousé, suivant la rumeur publique, un jeune directeur des menus, sans mérite, & dont le talent consiste à avoir eu l'adresse d'enlacer

à ce
lyrique

14
sique a
tre, la
annonc
Sr. De
de. Le
tre. N
nulle é
le poë
ensembl
tere da
acte, to
&c. L
spectate
heureus
cette la
dont dif
péra a
bouffon.

On a
Gros ay
comme
vais got
de passe
s'il ne f
obligé d

15 *Ao*
dres, du
raffé est

à ce point une actrice, coryphée de la scène lyrique, & qui d'ailleurs a une fortune assurée.

14 Août. Hier, l'Académie royale de musique a donné pour la première fois sur son théâtre, *la cinquantaine*, pastorale en trois actes, annoncée depuis longtems. Les paroles sont du Sr. Desfontaines, & la musique du Sr. La Borde. Les unes ont paru aussi détestables que l'autre. Nul intérêt, nul incident dans l'action, nulle élégance, nul esprit, nul sentiment dans le poëme; rien de frappant dans l'harmonie; ni ensemble, ni liaison dans le tout; point de caractère dans le chant. A un *duo* près, du second acte, tout a paru monotone, triste, ennuyeux, &c. Les ballets seuls ont un peu réveillé les spectateurs, & sans la danse qui y est prodiguée heureusement, le public n'auroit pu tenir à cette lamentable fête. Outre plusieurs huées, dont différens morceaux ont été accueillis, l'opéra a fini par un chœur général d'un rire bouffon.

On a été indigné d'apprendre que le Sr. le Gros ayant voulu se refuser au rôle qu'il y joue, comme à un chef-d'œuvre d'ineptie & de mauvais goût, le Sr. de la Borde l'a fait menacer de passer une *cinquantaine* au Fort-l'Évêque, s'il ne surmontoit cette répugnance, & il a été obligé de chanter.

15 Août 1771. Extrait d'une lettre de Londres, du 7 Août 1771..... *Le gazetier cuirassé* est attribué ici à un nommé Morande, qui

ne s'en cache pas, dit-on. C'est bien un livre à renier cependant par les dangers que doit courir son auteur, s'attaquant au Roi même, à Madame la Comtesse Dubarry, à M. le Chancelier, à M. le Duc de la Vrilliere, à M. le Duc d'Anguillon, à M. Bourgeois de Boynes, à M. l'abbé Terrai, &c. Pour égayer davantage les matieres politiques qu'il traite déjà très lestement, il y a joint des notices de quantité de filles d'opéra. Ce qui forme une rapsodie très-informe & fort méchante, dans le goût du Colporteur. Les anecdotes, vraies ou fausses, en sont quelquefois très-récentes, & il en est qui ne remontent pas à plus de trois ou quatre mois avant la naissance de la brochure, imprimée il y a environ un mois. Du reste, elle est fort chere, même ici, où elle coûte une guinée.

Le livre est précédé d'une estampe, qui représente le gazetier, vêtu en espee de housfard, un petit bonnet pointu sur la tête, le visage animé d'un rire sardonique, & dirigeant de droit & de gauche les canons, les bombes & toute l'artillerie dont il est environné.

16 Août 1771. Il paroît un nouveau livre sous le titre baroque de *l'an deux mille quatre cent quarante*, rêve s'il en fût jamais, avec cette épigraphe: *le tems présent est gros de l'avenir*. LEIBNITZ. La préface est écrite d'un ton fier & sublime. Le reste est une espee d'apocalypse, qui demande beaucoup de discussion.

17 Août

I
par
pern
retra
ne q
recti
lustr
pens
18
irréco
ses m
préter
du D
de la
que in
cripte
sion, l
teroit
trepre
feu Da
& caus
commi
lée au
culpatic
joint. I
sonnel
pellé, &
au nouv
grande
derne, a
procès l
Tome

17 *Août*. Le pere Neuville, jésuite fameux par ses sermons, a eu depuis quelque tems la permission de se retirer à St. Germain en Laye, retraite qu'il a toujours affectonnée à raison d'une quantité de dévotes qu'il y avoit sous sa direction, & chez lesquelles il présidoit. Cet illustre prédicateur vient d'obtenir mille écus de pension sur l'évêché de Beziers.

18 *Août*. Le Sr. Luneau de Boisjermain, cet irréconciliable ennemi des libraires, dans un de ses mémoires, dont on a parlé dans le tems, a prétendu avoir à faire contre les entrepreneurs du Dictionnaire Encyclopédique une répétition de la somme de 174 livres, 8 sols, comme perçue injustement. Il a ajouté que chaque souscripteur ayant à réclamer contre la même extorsion, le total de la dite restitution générale monteroit au capital de 1,948,052 livres. Ces entrepreneurs étoient les Srs. Briasson, le Breton, feu David & Durand. M. Briasson prenant fait & cause pour ses confreres, a rendu chez un commissaire plainte de cette calomnie, articulée au mémoire de son adversaire, & dont l'inculpation étoit développée dans un tableau y joint. Il a obtenu un décret d'ajournement personnel contre le Sr. Luneau. Celui-ci en a appelé, & l'affaire se trouve aujourd'hui pendante au nouveau tribunal. L'accusé n'ayant pas une grande confiance aux avocats du barreau moderne, a sollicité la permission de plaider son procès lui-même. Cette faveur s'accorde assez

difficilement, mais les juges ayant conçu que cette nouveauté leur attireroit beaucoup de monde, & donneroit à la cause une célébrité qui réjailliroit sur le tribunal, y ont consenti. Le jour est indiqué au mercredi 21, & l'orateur qui se sent apparemment les forces nécessaires pour jouer son personnage, fait courir des billets, portant invitation de se trouver à la chancellerie du palais à huit heures du matin, où sera le spectacle qu'il annonce.

Il fait savoir aussi qu'il a composé un mémoire très-profond, plein de recherches savantes & de détails curieux sur la naissance & la formation du Dictionnaire encyclopédique.

23 Août 1771. Le mémoire de M. Luneau de Boisjermain qu'on vient d'annoncer, porte pour titre : *Mémoire pour Pierre-Joseph-François Luneau de Boisjermain, souscripteur de l'Encyclopédie, dans lequel il démontre que, sur les 737 livres qu'il a payées pour la souscription de cet ouvrage, dont il est propriétaire, les libraires associés pour l'imprimer en 1750, doivent restituer à lui & à chaque souscripteur, 174 livres 8 sols par exemple, ce qui fera, pour la totalité des souscripteurs, une restitution de 1,948,052 livres, lesquelles, jointes aux 682,341 livres 16 sols 2 den. de bénéfice qu'ils auront fait après cette restitution, sur l'argent des souscripteurs, feront, avec les 1,158,958 livres 3 sols 6 den. dépensés pour l'impression de tout cet ouvrage, les 3,789,352 livres, qui auront été payées par les souscripteurs aux Srs. Briasson & le Breton,*

pour
tribu
Ce
la m
nisme
L'aut
Dan
affon
de des
l'Ency
désier
grand
roient
Dans
surpris
un prix
offerts.
D'où i
L'une
primée co
L'autre
vrée aux
été promi
Il est in
tude de so
pe ses prop
ceux qui v
merie, ne
rt plus deta
24 Août
gine & de

pour les 26 volumes de l'Encyclopédie, après la distribution des deux derniers volumes de planches.

Ce mémoire est fort sec, mais très-savant sur la manutention de l'imprimerie, sur le mécanisme de cet art, sur l'industrie des imprimeurs. L'auteur le divise en deux parties.

Dans la première, il établit que les Srs. Briasson, le Breton & leurs associés ont surpris, de dessein prémédité, tous les souscripteurs de l'Encyclopédie, sans qu'ils aient pû ni dû s'en défier, en imprimant cet ouvrage en un plus grand nombre de volumes qu'ils ne l'auroient dû.

Dans la seconde, qu'ils les ont également surpris, en leur faisant payer leurs volumes à un prix différent de celui auquel ils les avoient offerts.

D'où il résulte deux vérités.

L'une, que l'Encyclopédie n'a point été imprimée comme elle devoit l'être.

L'autre, que l'Encyclopédie n'a point été livrée aux souscripteurs au prix auquel elle avoit été promise.

Il est inutile de suivre l'auteur dans la multitude de sous-divisions par lesquelles il développe ses propositions: il suffira de remarquer, que ceux qui voudront se mettre au fait de l'imprimerie, ne sçauroient choisir un traité de cet art plus détaillé, plus clair & plus profond.

24 Août 1771. Une notice abrégée de l'origine & de la formation de l'Encyclopédie, est

ce qu'on peut tirer de plus agréable du mémoire de M. Luneau, cité ci-dessus, & de plus curieux pour toutes sortes de lecteurs.

En 1743, le Sr. Mills, gentilhomme Anglois, entreprit la traduction de *Chambers* (Dictionnaire Encyclopédique Anglois); il s'affocia pour ce travail M. Sellius, natif de Dantzic. Ils eurent besoin d'un imprimeur, & s'adressèrent au Sr. Le Breton. Ils ne connoissoient pas les formalités, par lesquelles il faut passer en France pour mettre un ouvrage sous presse. L'imprimeur se chargea de les remplir toutes, & de solliciter en leur nom un privilege; mais il ne le fit expédier qu'au sien.

On fit connoître à Mills cette supercherie. L'Anglois se plaignit si amèrement & avec tant d'éclat de l'infidélité de Le Breton, que celui-ci, dans une reconnoissance en forme de cession, déclara que le privilege du Dictionnaire de Chambers, quoique scellé au nom de Le Breton, appartenoit en toute propriété à Jean Mills.

Mais ce titre même devint bientôt invalide, par un défaut de formalité à laquelle il auroit dû être soumis, & dont Le Breton ne prévint pas le traducteur en question.

Par un arrangement subséquent, Mills donna de beaucoup de candeur céda à celui-ci une partie de son privilege.

Alors le Sr. Le Breton proposa à son associé d'annoncer par souscription l'Encyclopédie de

Cha
form
form
croi
Le
ble.
& il
mand
Breto
lui fu
viol
la tête
dans
énonc
distrib
te che
minel
ment
telet;
à cause
Pend
défaut
mier pr
nom.
pour l'
lembert.
C'est
vrage,
miere ex
fait d'aut
le savoir

Chambers, & dans cette publication il omit les formalités ordonnées, en publiant un Prospectus: formalités qu'il auroit dû connoître; ce qui fit croire cette réticence volontaire.

Le concours des souscripteurs fut considérable. Mills crut pouvoir profiter de ces secours, & il écrivit une lettre à l'imprimeur pour demander un à compte. Pour réponse, le Sr. Le Breton vint chez l'Anglois à neuf heures du soir, lui suscita une rixe, &, dans un mouvement de violence, lui appliqua deux coups de canne sur la tête, dont il fut terrassé, & un coup de poing dans l'estomac. Du moins ce sont les faits énoncés par le plaignant dans un *sommaire*, qu'il distribua dans le tems, après avoir rendu plainte chez un commissaire & intenté un procès criminel au Sr. Le Breton. L'accusé fut simplement décrété d'assigné pour être oui au Châtelet; Mills appella au Parlement de ce décret, à cause de la modicité.

Pendant ce tems Le Breton se prévalut du défaut de formalités pour faire révoquer le premier privilege, & il en obtint un autre en son nom. Ce qui fut exécuté le 21 Janvier 1746, pour l'Encyclopédie de MM. Diderot & d'Alembert.

C'est ainsi que Mills fut dépouillé d'un ouvrage, dont l'idée, le plan, la marche & la première exécution lui appartenoient, sans avoir fait d'autre faute que d'avoir contrevenu, sans le savoir, à des réglemens qu'il ne connoissoit

pas, & pour avoir été induit en erreur par le Sr. Le Breton, son imprimeur, qui devoit le diriger; & n'a reçu de ce dernier pour récompense que les coups de canne & les coups de poing, dont on a parlé. Cet auteur, malheureux en France, fut obligé de repasser en Angleterre; & son coopérateur Sellius, ancien professeur à Dantzic, est mort à l'Hôtel-Dieu de Paris.

Tout le monde fait les autres contrariétés qu'a effuyées le fameux Dictionnaire de l'Encyclopédie. Mais on doit à M. Luneau le développement de son origine fort embrouillée & qui paroît ainsi bien constatée par pieces originales & authentiques. Elles sont toutes à la suite du mémoire.

25 Août 1771. Les morceaux de peinture pour le concours au prix sont exposés d'hier. Le sujet est le *combat de Minerve & d'Achille en présence des Dieux*. Il y a trois tableaux assez bons qui balancent les suffrages. On remarque dans tous les trois de la composition, de l'expression, du dessin & de la couleur.

Les bas-reliefs pour le prix de sculpture sont inférieurs à ceux de l'année dernière. Il y en a pourtant un qui mérite beaucoup d'attention. Le sujet est *Moïse qui frappe le rocher, d'où jaillissent les eaux miraculeuses*. L'œil se fixe d'abord sur un groupe, composé d'une femme qui allaite son enfant, & à qui un soldat présente un vase plein d'eau, qu'elle avale avec

avidité, & une fille qui s'empresse à faire boire son pere mourant. Ce groupe produit un très-bel effet. On y remarque un Juif qui se précipite, lui & ses habits, dans le ruisseau pour y étancher plus promptement sa soif. De l'autre côté, un soldat gravit sur le rocher, afin de s'approcher de la source. Un de ses camarades sonne de la trompette, comme s'il appelloit les Juifs pour témoins & participans du miracle. Le caractère distinctif de cette composition est une grande unité, & à l'exception de quelques figures à droite, oisives & surchargeant le spectacle, tous les personnages fortifient le sujet principal.

Dans les salles de l'académie d'architecture on a exposé les ouvrages qui ont concouru au grand prix. Le sujet est *un hôpital sur le bord d'une riviere*. Dans quelques-uns on remarque du dessin & point d'exécution: dans d'autres, ni dessin, ni exécution. Il faut distinguer dans le nombre le morceau de M. Regnard. Son projet d'hôpital est de la plus belle distribution. La simplicité est jointe à la noblesse & à l'élégance, l'économie à la grandeur & à la majesté. Les édifices sont séparés les uns des autres, & forment pourtant une masse totale. Tout annonce le raisonnement, le goût, l'utilité & l'effet. Le bâtiment des malades est isolé. Le logement des prêtres, celui des sœurs, celui de l'apothicaire & celui des garde-meubles, cuisines &c. sont autant de corps de logis à part, qui sans

se nuire, se communiquent par des galeries qui les raccordent ensemble. Le premier n'étant entouré de rien, est rafraîchi sans cesse, du côté du jardin des simples & de la riviere, du côté du préau des convalescens, du côté de la piece d'eau pour les bains, & du côté du lavoir. De sorte que cet édifice principal se trouve ventilé de toutes parts. Les bassins d'eau se répandent ensuite pour nettoyer toute la maison. De plus, la coupe, l'élevation & tous les détails de cet édifice semblent rendre l'ouvrage en question bien supérieur aux autres (a).

26 Août 1771. La séance publique de l'Académie Françoisse a eu lieu hier suivant l'usage. M. d'Alembert, au lieu de M. Duclos, qui lui-même étoit à la place de deux autres, a fait les fonctions de directeur, dont M. Duclos avoit pourtant pris le fauteuil. Il a lu une espece de préface pour le discours dont l'auteur a été couronné. Il a averti le public des regles que les academiciens se sont imposées pour l'examen des pieces qui concourent, pour le choix de ces pieces, & enfin pour la préférence accordée à celles qui remportent le prix.

Il

(a) On a renvoyé à un recueil séparé le détail de l'exposition de cette année, trop étendu & qui, joint à ceux des salons de 1767, 1769 & suivans, formeront comme un cours de cet art.

Il a lu ensuite le discours en question , dont le sujet étoit *l'Eloge de M. de Fenelon*. On y a trouvé de très-belles choses, mais il n'est pas sans défauts. L'orateur, qui fait lire, en a fait passer de bien médiocres & de bien mal-adroites. Quand sa poitrine est fatiguée, il n'a qu'à terminer la phrase où il s'arrête par une certaine inflexion de voix ; aussitôt les auditeurs émerveillés applaudissent à la ronde, & lui donnent le tems de reprendre haleine. Il a fait halte à la seconde partie, & s'est fait donner une bouteille de la liqueur philosophique. Le géometre a bu un verre de son élément, & il est arrivé très-heureusement à la fin.

On savoit d'avance que c'étoit M. de la Harpe qui avoit obtenu le prix. M. Thomas a fait part ensuite au public des extraits du discours de l'abbé Maury, qui a eu *l'Accessit*, & quelques morceaux des autres discours qui ont concouru, où il y avoit des choses assez libres pour les circonstances présentes, & que le lecteur a très-bien fait sentir.

Autre préface de M. d'Alembert, où il venge la philosophie & la géométrie, du reproche qu'on leur fait d'occasionner le dégoût des vers, tandis que c'est aux mauvais poètes qu'il faut s'en prendre. Il a annoncé que l'académie préférera pour le choix de ses nouveaux mémoires ceux qui auront remporté les couronnes académiques.

Au surplus, éloges de M. de Voltaire, de M. le Duc de Nivernois, du Roi de Prusse, &c. récit historique du nombre des pieces de poésie du concours, (80 & tant) dont la seule qui se soit soutenue, a été celle de M. de la Harpe, qui pourtant est très froide & ne vaut pas la médaille. Il en a été fait lecture, & la séance a fini de la sorte.

Il est remarquable que cette fois-ci M. Du clos, sur les représentations qui lui ont été faites, que la séance étant publique ne souffroit point d'exception, a crié d'une voix éteinte d'ouvrir la porte à tous ceux qui se présenteroient, avant le commencement de la lecture, & d'en laisser entrer tant qu'il en tiendrait dans la salle. Le suisse, qui est sourd, n'a obéi qu'à moitié. Il a ouvert seulement la porte de la salle d'assemblée, & a tenu fermée celle de la premiere entrée. On a attendu assez longtemps que le public arrivât, mais comme ce public & le suisse qui le repouffoit, n'étoient pas prévenus, il n'est arrivé des curieux que pour interrompre la lecture.

On a observé que M. le Prince de Beauveau étoit à cette séance.

Le sujet du prix de poésie pour l'année prochaine est libre. Celui de prose pour 1773 est l'*Eloge de J. B. Colbert.*

27 Août 1771. Le mercredi 21, M. Luneau de Boisjermain s'est présenté à la Tournelle pour

plaider sa cause, suivant la permission qu'il en avoit reçue. Le public s'étoit rendu en foule à l'audience. Le Sr. Perrin, avocat aux conseils, un de ceux qui s'est attaché au nouveau tribunal, chargé de la défense des imprimeurs, a voulu s'opposer à cette innovation. Il a mis dans son procédé une chaleur qui a indisposé le public contre lui, & n'a fait que rendre l'orateur plus agréable. M. de Châteaugiron, président, a imposé silence au Sr. Perrin. Son adversaire a commencé son plaidoyer avec beaucoup de succès. Il l'a lu: il a débuté par des éloges adroitement distribués aux juges, (*Jesuitico more*; M. Luneau a été Jésuite) pour le bien de sa cause, & ceux-ci en ont été attendris jusqu'aux larmes.

28 Août 1771. Le Sr. Rouelle, chymiste aussi renommé que son frere, mort l'année dernière, a fait dernièrement en présence de tout ce qu'il y a de plus instruit dans son art, une expérience aussi curieuse que chere. Il étoit question de dissoudre dans un creuset des pierres de diamant. Il a parfaitement réussi. Elles n'ont laissé après elles aucune matiere quelconque, le tout s'étant évaporé, sans nulle trace de fusion ni de calcination.

30 Août. Depuis qu'on écrit sur la grande question qui divise la nation d'avec son Roi, & qui sembleroit vouloir les distinguer l'un de l'autre, on est surpris de voir encore une nouvelle maniere de la traiter, & l'on ne peut ce-

pendant disconvenir que la *Lettre sur l'état actuel du crédit du gouvernement en France*, en date du 20 Juin 1771, ne contienne des choses très-neuves, ou qui du moins n'ont été qu'effleurées ou touchées indirectement par les parlemens & les politiques qui l'ont agitée.

L'auteur demande; 1°. si c'est un bien que le gouvernement ait du crédit? 2°. s'il en aura autant par les opérations nouvelles, qu'il en avoit ou pouvoit en avoir auparavant?

Quant à la première question, il est démontré que, par la position respective où sont les Puissances en Europe, il faut que la France, non-seulement puisse satisfaire à son administration intérieure, mais encore au rôle important qu'elle doit jouer, & qu'elle ne peut suffire à l'une & l'autre que par deux agens puissans, dont le premier est l'argent, & le second le crédit, quelquefois plus utile que l'autre.

La seconde se résout par la définition même du mot *crédit*, qui n'est autre chose que l'opinion établie de la solvabilité de l'emprunteur, & la certitude qu'il ne pourra se refuser au remboursement. Or, l'une & l'autre se trouvent anéanties par la destruction des principes constitutifs de la monarchie & des corps qui en étoient dépositaires.

Il paroît impossible de voir les choses plus en homme d'état. L'auteur est certainement un homme de génie, qui fait embrasser d'un coup d'œil une idée vaste, & la développer sous ses

diver
peut
à la
que
pas
sibles
vulsi
yeux
ses o
Au
sageff
pu ac
lier,
celle
30
à une
par la
que &
teur c
Mlle.

31
cherch
traordi
ce mo

diverses faces. Tout lecteur de bon sens ne peut se refuser à l'évidence de ses axiômes & à la sûreté de ses conséquences. Fasse le ciel que cette nation, rivale de la nôtre, ne profite pas des avantages, malheureusement trop sensibles, qu'elle pourroit tirer de notre état convulsif, ou plutôt que le ministère ouvre les yeux sur les suites funestes & inévitables de ses opérations!

Au surplus, l'ouvrage est fait avec tant de sagesse & de modération, que l'écrivain auroit pu adresser lui-même sa Lettre à M. le Chancelier, sans exciter de sa part d'autre humeur que celle de ne pouvoir y répondre.

30 Août 1771. La cinquantaine a donné lieu à une épigramme, qui sans être bien aiguillée par la pointe, est d'une belle simplicité grecque & fait anecdote. Il faut sçavoir que l'auteur de la musique est un des entreteneurs de Mlle. Guimard:

Après Rameau paroît la Borde.
 Quel compagnon! miséricorde!
 Laissez notre oreille en repos:
 De vos talens faites-nous grace;
 De la Guimard allez compter les os,
 Monsieur l'auteur, on vous le passe.

31 Août. Les entrepreneurs du colysée ont cherché à réveiller le public par des choses extraordinaires. Ils ont donné le mercredi 28 de ce mois un concert avec écho. Ce n'est autre

chose que des violons placés dans l'éloignement en haut, & qui repetent les finales des modulations de la voix. Ce genre de spectacle, exécuté déjà pour la premiere fois le lundi 19, n'a pas eu plus de succès la seconde fois que la premiere.

Un homme marchant sur l'eau par le secours d'un scaphandre ou casaque de liege dont il est vêtu, n'a pas attiré plus de monde le dimanche 25. On a déjà vu cette expérience exécutée plusieurs fois par l'abbé de la Chapelle, & ce n'est plus une nouveauté.

31 *Août* 1771. Le Sr. Luneau de Boisjermain, après trois séances, a fini hier son plaidoyer contre les libraires. Depuis longtems on n'avoit vu au palais une affluence de monde aussi prodigieuse. Le public a paru très content de l'orateur, qui à la beauté de la diction a réuni l'élocution la plus pittoresque. Il y a mis ce pathos qui fait toujours un grand effet, & qui, rendu d'une voix cassée & presqu'éteinte, a produit une sensation étonnante sur les spectateurs & a fait pleurer les juges. On assure avoir surpris des larmes à quelques libraires, moins prévenus, sans doute, que leurs confreres, adversaires de l'orateur. Enfin on s'accorde généralement à convenir que peu d'avocats de l'ancien barreau eussent aussi bien, & qu'aucun n'eût certainement mieux plaidé que cet accusé.

Le Sr. Perrin, ci-devant avocat aux conseils, doit parler pour les libraires, mercredi pro-

chain. Le Sr. Luneau a demandé la réplique, & elle lui a été accordée.

Ce même jour on a jugé à la Tournelle une cause du Parlement ancien, qui avoit déjà produit deux mémoires très-plaisans, de la part des Sr. Cocqueley de Chauffepierre & de Lort. Le sujet étoit un chat trouvé mort dans une cave du Sr. Guy, libraire associé de la veuve Duchesne. Cet animal appartenoit au Sr. Boyer, agrégé en droit, qui accusoit la femme de Guy d'avoir tué son chat, en conséquence l'avoit mal-traitée de paroles & injuriée, au point que le mari avoit rendu plainte, &c. - Ce sujet, bien digne d'occuper une scène dans la comédie *des plaideurs*, & très-propre à faire voir jusqu'où va le délire de leur engeance, avoit donné lieu aux deux avocats ci-dessus nommés de s'égayer. Le nouveau tribunal qui n'aime point qu'on rie d'une chose aussi grave que la justice, a supprimé ces deux mémoires anciens, a déclaré la procédure du Sr. Guy injurieuse, l'a condamné aux dépens & à dix livres d'amende envers le Sr. Boyer.

3 *Septembre* 1771. Les comédiens Italiens donnent depuis quelque tems *les deux miliciens*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes, de la composition du Sr. Frizieri, quant à la musique. Cet auteur est aveugle depuis trois ans.

4 *Septembre*. On a imprimé depuis peu une petite feuille datée de l'hôtel de Sauvigny, le 18 Août 1771, intitulée, *Anecdote du jour*. On

y trouve l'extrait suivant d'une lettre de M. le Chancelier à Madame de Sauvigny.

„ J'ai de grandes graces à rendre au ciel de
 „ me porter aussi bien & de conserver ma tête
 „ dans un travail aussi pénible que celui qui
 „ m'occupe tous les jours. Me voilà enfin au
 „ courant : je finirai à la St. Martin tout ce qui
 „ n'est encore que commencé.”

Le reste n'est qu'une plaisanterie grossière sur un dîné fait chez M. le Premier Président Sauvigny, le 17 Août, en commémoration de l'heureux événement de la procession du 15, & sur un souper au même lieu, indiqué au 18, où M. le Maréchal de Richelieu avoit été invité & ne se rendit point, ce qui allarma les convives.

5 *Septembre* 1771. Le portrait de M. l'abbé Terrai, contrôleur général, devoit être exposé au salon, mais ce ministre s'en est défendu sous prétexte qu'on parloit assez de lui.

6 *Septembre*. Les libraires associés à l'Encyclopédie se sont hâtés de publier un mémoire contre le Sr. Luneau de Boisjermain, où ils reprennent encore les cinq objets de discussion de leur adversaire. Celui-ci est signé de Briasson, le Breton, & de Me. de Jonquieres, Avocat du barreau moderne. Ils ont jugé à propos de l'étayer d'un ancien mémoire à consulter dont on a déjà parlé, ainsi que d'une consultation en date du 7 Janvier 1770, souscrite de quelques avocats célèbres. Ce dernier mémoire, en fortifiant la cause, atténue prodigieuse-

me
ni o
d'aill
se se
reur

La
Sr. J
com
gran
la ca
entre
comp
fer p
On r
pu le
& à
ter q

7 S
moir
de ré
de se
& il
les Sr
174 l

2°.

dit da

C'e

ont in

D'a

auxqu

ment l'éloquencé de l'orateur actuel. Il n'y a ni ordre, ni clarté, ni style dans son écrit, d'ailleur assaisonné de beaucoup d'injures, qui se sentent encore de l'ancien état de ce procureur métamorphosé en avocat.

La piece la plus curieuse est une lettre du Sr. Diderot, datée du 31 Août 1771, qui sert comme d'épilogue à tout ce bavardage. Ce grand philosophe prétend devoir intervenir dans la cause, comme ayant été le directeur de cette entreprise littéraire. On est fâché de le voir se compromettre & s'exposer au soupçon de passer pour le suppôt & le gagiste de ces libraires. On ne voit pas quel autre motif raisonnable a pu le déterminer à se donner ainsi en spectacle & à jouer un personnage, dont il ne peut résulter qu'un grand ridicule pour lui dans le public.

7 *Septembre* 1771. Peu de tems après le mémoire des libraires, M. Luneau n'a pas manqué de répandre un précis; en résumant le plaidoyer de ses adversaires, il le réduit à deux questions, & il prouve, 1^o. qu'il a dit vrai, en disant que les Srs. Briasson & le Breton, lui ont fait payer 174 livres 8 sols de trop.

2^o. Qu'il a eu intérêt de dire tout ce qu'il a dit dans son troisieme mémoire & dans le tableau.

C'est donc mal à propos que les libraires lui ont intenté un procès au criminel à cet égard.

D'après le détail des vexations & des pertes auxquelles ce procès a donné lieu, le Sr. Lu-

neau conclut à 100,000 livres de dommages & intérêts.

Ensuite il répond à M. Diderot, &, dans une lettre en date du 1 Septembre, commente celle de cet auteur, & le couvre du plus grand ridicule. Il décele d'ailleurs de sa part une mauvaise foi peu philosophique, en déclarant que c'est de M. Diderot qu'il tient tout ce qu'il fait sur l'Encyclopédie; que l'an passé cet homme célèbre applaudissoit au courage de l'infatigable ennemi des libraires, lui inspiroit une nouvelle ardeur, lui donnoit des conseils sur la marche qu'il devoit tenir, &c.

M. Luneau, pour plus grand éclaircissement, fait répandre aujourd'hui une feuille servant d'addition au précis, & qui ne mérite aucun détail particulier.

8 *Septembre* 1771. Les parlemens de province depuis longtems frappés de consternation, sembloient dans un silence pufillanime, du moins on ignoroit qu'ils fissent quelque chose pour leur défense; cependant il transpire dans le public des Remontrances du Parlement de Rennes, en date du 26 Juillet. Elles portent non seulement sur l'état actuel du Parlement de Paris, mais encore sur les maux dont l'état est attaqué.

8 *Septembre*. Par arrêt rendu sur délibéré en la Tournelle, & sur les conclusions de M. Vaucreffon, Avocat-général, le 7 Septembre 1771, les parties sur l'extraordinaire ont été mises hors

de
fion
fair
min
la
dern
à ro
le
justi
buti
orde
conc
dépo

T
à la
res
de
tous
étoi
plai
n'on
M.

par
L
géné
Il c
moin
voit
ble
tifié
aux

de cour. La demande des libraires en suppression des mémoires du Sr. Luneau, jointe à l'affaire civile, faisant droit sur les conclusions du ministère public, donne acte aux libraires de la déclaration par eux faite du 20 Septembre dernier. En conséquence les libraires condamnés à remettre dans un mois entre les mains de M. le Procureur général, le mémoire & les pièces justificatives, relatives à l'impression & distribution de l'Encyclopédie, pour, ce fait, être ordonné ce qu'il appartiendra. Les libraires condamnés envers le Sr. Luneau en tous les dépens pour tous dommages & intérêts.

Tel est le prononcé de l'arrêt intervenu hier à la Tournelle, dans le procès entre les libraires associés de l'Encyclopédie & le Sr. Luneau de Boisjermain. L'affluence avoit redoublé : tous les imprimeurs de la rue St. Jacques y étoient & beaucoup de gens de lettres. Les plaidoyers du Sr. Perrin, avocat des premiers, n'ont approché en rien de la beauté de ceux de M. Luneau, qui a encore écrasé ses adversaires par une dernière réplique.

Les conclusions de M. de Vergès, Avocat-général, étoient absolument contre M. Luneau. Il concluoit même à la suppression de ses mémoires. Elles n'ont pas été suivies, comme on voit, & quoique l'arrêt ne soit pas aussi favorable qu'on l'auroit voulu, les libraires sont mortifiés ; ce qui ne donne pas peu de satisfaction aux auteurs de cette capitale.

10 Septembre 1771. *Tableau de la constitution françoise, ou autorité des Rois de France, dans les différens âges de la monarchie.* Cette brochure n'est autre chose que le développement de l'extrait du *Droit public de la France*, par M. le Comte de Lauraguais, dont on a parlé, mais développement fait avec un ordre, une netteté, un enchaînement de preuves & de raisonnemens, qui est poussé jusques à la conviction.

Ces âges de la monarchie, suivant l'auteur, sont au nombre de trois.

Il remonte dans le premier jusques à l'origine de la constitution françoise, jusqu'à ces assemblées ou parlemens qui étendoient leur autorité sur toutes les parties de l'administration, sur l'élection de leurs Rois, & qui partageoient avec le Souverain la puissance législative. De là, la réfutation de cette phrase du préambule de l'édit de 1770..... *Nous ne tenons notre couronne que de Dieu.....* de cette autre, du discours du Roi au Parlement de Paris, le 3 Mars 1766..... *C'est à moi seul qu'appartient le pouvoir législatif, sans dépendance & sans partage.....* L'auteur fait voir comment le Parlement, tel qu'il existe aujourd'hui, a été substitué à l'ancien Parlement, à l'assemblée générale de la nation, & comment la nation a laissé éclipser le droit *imprescriptible* qu'elle avoit de tout tems de concourir à l'administration politique du Royaume & à la puissance législative;

droit qu'elle ne tenoit que d'elle-même, & que nos Rois ne lui avoient pas donné.

Le second âge est celui de la formation des loix. Malgré les empiétemens des Rois, la nation conservoit encore le droit d'y concourir nécessairement ; droit qui, malgré les divers changemens qu'il a subis, n'est pas moins certain, incontestable, imprescriptible ; droit qu'elle ne tient pas de ses Rois, mais de l'essence de sa constitution, qui fait partie des loix fondamentales de l'état François, & dont le Parlement doit jouir avec la même étendue & la même plénitude d'autorité, que la nation en jouiroit elle-même, si elle s'assembloit encore, & que les loix fussent délibérées dans son sein.

Enfin le troisieme âge est celui de la vérification des loix, qui n'est pas une formalité de vain cérémoniel, puisqu'elle dérive du droit du corps entier de la nation de concourir à la puissance législative : droit qui prend naissance du contrat primordial entre elle & le Souverain, & par lequel elle a déterminé la maniere dont elle vouloit être gouvernée. Et c'est ainsi qu'il faut entendre l'affertion que le Parlement la représentoit en cette partie, puisqu'il étoit le seul corps qui fit cette vérification, que les Souverains lui avoient déferée & que les peuples sembloient approuver par leur consentement tacite.

Toutes les preuves de ce sçavant ouvrage sont renvoyées dans des notes, en sorte que rien

n'arrête la rapidité du style & n'embarrasse la chaîne des raisonnemens.

14 Septembre 1771. Des bruits sinistres s'étoient répandus sur le compte de l'auteur de la *Correspondance secrète entre M. de Maupeou & M. de Sorhouet*. Mais une suite de cet ouvrage, qui paroît depuis huit jours, atteste heureusement son existence & sa liberté. Elle contient douze lettres, & embrasse un espace d'environ six semaines, depuis le 9 Juin jusqu'au 25 Juillet, date de la dernière épître. Cette seconde partie n'est point indigne de la première. Elle lui est même supérieure, par une plus grande quantité de faits & par une réponse fictive de l'ancien conseiller au grand conseil, à qui M. de Sorhouet avoit adressé l'apologie du chancelier dans une lettre précédente. Ce magistrat indigné repousse avec vigueur toutes les offres de son confrère : il refute ses raisonnemens : il démasque l'hypocrisie & du héros & du panégyriste. Il trace d'un pinceau aussi rapide qu'énergique, le portrait & la vie du premier. C'est un Demosthène qui tonne, qui foudroie, qui écrase, qui pulvérise. Son éloquence fougueuse tranche merveilleusement avec le style ironique du reste de l'ouvrage, & forme un contraste où l'on reconnoît l'art d'un très-grand écrivain. L'adresse avec laquelle il a enchaîné dans cette *correspondance* une multitude d'anecdotes amenées naturellement & sans le moindre effort, produit le double effet d'enrichir cette disserta-

tion
chef
de f
A
extr
fon
détru
mém
droie
Quel
struit
le de
ne pe
nent
magis
cateu
Da
ignor
tie d
assura
s'y tr
pour
partic
de ne
l'anon
qu'il
les co
qu'il
17
a paru

tion, & de couvrir d'un ridicule ineffaçable le chef & les suppôts de son système, ou plutôt de soulever contre eux l'indignation générale.

Au surplus, l'auteur continue à y ménager extrêmement M. le Duc d'Aiguillon & tout son parti, comme s'il espéroit qu'il dût un jour détruire celui de M. le chancelier. Il affecte même de rappeler plusieurs anecdotes qui tendroient à semer la division entre ces deux chefs. Quel qu'il soit, c'est un homme très-bien instruit, qui a fouillé dans les secrets de la famille des Maupeou, au point d'en dévoiler qui ne peuvent être sçus que de gens qui lui tiennent de très-près: ce qui fait soupçonner des magistrats du premier ordre, soit comme fabricateurs, soit comme instigateurs de l'ouvrage.

Dans le fait, on est dans la plus profonde ignorance à cet égard; lorsque la première partie de cet ouvrage parut, M. de Sorhouet assura qu'il en connoissoit l'auteur, parce qu'il s'y trouvoit des phrases entières qu'il avoit pour siennes & dont un seul homme avoit été participant. Il ajouta qu'il auroit la générosité de ne pas le nommer. Le courage avec lequel l'anonyme continue sa *correspondance*, la suite qu'il annonce encore, doivent mettre en défaut les conjectures de ce magistrat, & prouvent qu'il s'est trompé.

17 Septembre 1771. L'auteur d'un ouvrage qui a paru sur l'exposition des tableaux au Louvre

en 1769, sous le titre de *Lettre de M. Raphaël à M. Jérôme*, & qui eut alors un succès prodigieux, se dispose à dire son avis dans un nouvel écrit sur l'exposition de cette année. Mais les peintres, qu'on peut appeller, autant que les poètes, *genus irritabile*, se donnent beaucoup de mouvemens pour prévenir cette censure très-redoutable à leur amour-propre. Heureusement il a mis le Sr. Cochin dans ses intérêts, en prévenant ce Secrétaire de l'académie de peinture & en soumettant son manuscrit à sa décision; en sorte que sous peu il espere que les obstacles seront levés.

18 *Septembre* 1771. Le buste de Madame la Dauphine par le Sr. le Moine, ancien directeur & recteur de l'académie, &c. a été exposé dimanche à Versailles aux regards de tous les courtisans, après avoir été vu de toute la famille royale, & de-là transporté au salon, où ayant été placé sans aucune distinction & sans annonce il a échappé à la curiosité du peuple, qui n'est instruit que par la renommée qu'il lui est enfin permis d'envisager la figure de cette auguste Princesse. Ce chef-d'œuvre précieux plaît d'ailleurs aux connoisseurs, par toutes les qualités qu'on peut desirer dans un ouvrage de cette espece.

19 *Septembre* 1771. La critique dont on a parlé sur l'exposition du salon de cette année, a pour titre : *Lettre de M. Raphaël le jeune*,
élève

élève des écoles gratuites de dessin, neveu de feu M. Raphaël, peintre de l'académie de St. Luc, à un de ses amis, architecte à Rome, &c.

L'auteur suppose que le Suisse de la salle ayant entendu la nuit un grand bruit, accourt pour voir ce que c'est; mais qu'il est bien étonné de trouver les tableaux parlant & se chamaillant; qu'il dresse procès-verbal de tout, à telle fin que de raison.

C'est dans ce cadre aussi neuf que piquant que l'auteur a enchâssé une critique d'autant plus amusante, qu'elle est plus vive par la tournure ingénieuse qu'il a choisie, & cependant moins injurieuse pour les artistes, par la supposition que la jalousie dans la bouche d'un rival affoiblit toujours les beautés & grossit les défauts. D'ailleurs elle est moins directe, les personnages ne se trouvent nommés qu'à l'explication du numéro & comme du second bond.

L'auteur n'a point employé de ces mots techniques & scientifiques, qui n'éblouissent que les ignorans; ses reproches, étant fondés sur le bon sens & sur les principes les plus généraux & les plus reconnus, peuvent être appréciés par tout le monde: & s'il s'est interdit par-là ces observations fines qui ne peuvent partir que de l'amateur le plus éclairé, il s'est asservi aussi à une justesse plus grande, pour ne pas s'exposer à une réclamation dont le cri seroit plus universel.

Le style est simple, l'épigramme y est amenée naturellement, les transitions ne sont pas toujours aussi piquantes & aussi heureuses qu'elles pourroient l'être, mais la forme est neuve & doit donner beaucoup de vogue à ce petit pamphlet.

On ne doute pas qu'il ne soit arrêté incessamment & qu'on ne se prévale de quelques plaisanteries mal-interprétées pour intéresser le gouvernement à sa suppression.

20 Septembre 1771. *Les réflexions générales, &c.* discutent les trois points de vue les plus avantageux présentés par M. le Chancelier comme les objets de son nouveau système; savoir, l'érection des tribunaux plus proches des justiciables, la suppression de la vénalité des offices, la gratuité de la justice.

On prouve que dans le cas même où le chef de la magistrature, loin de tendre à l'établissement du despotisme, (le terme & la quintessence de ce plan, dans lequel tout le reste n'est qu'accessoire,) auroit réellement cru parvenir à ces heureuses fins, il se feroit au moins trompé lourdement.

Le développement de cette réfutation est trop étendu pour le suivre. L'auteur, en s'étayant de plusieurs raisonnemens déjà mis en œuvre, creuse plus loin que les écrivains qui l'ont avancé dans cette discussion, & semble épuiser tout ce qu'on peut dire de plus lumineux sur cet objet.

Après avoir retourné sous les aspects les plus favorables le système nouveau d'ordre judiciaire; après avoir démontré qu'il n'est que fausseté, qu'illusion, chimere, qu'oppression des peuples, que destruction de toute justice, qu'invention d'intrigue, l'écrivain l'envisage dans son objet capital & véritable: il attaque les assertions hardies des différens discours du chancelier & préambules d'édits, tendant à fomenter le plan destructeur de toutes les loix & de tous les principes & les détruit sans ressource. Entre autres choses très-satisfaisantes qu'on trouve dans le cours de ce livre, le point de l'unité des Parlemens, reconnu par les Rois mêmes, y est prouvé par une multitude d'autorités nouvelles qu'on reproduit en lumière & qui le rendent désormais hors de toute refutation.

Le style de cet ouvrage est très-véhément: le fond est relevé par des peintures vigoureuses des simulacres substitués aux véritables cours supprimées; & la foule de citations, loin de ralentir l'éloquence du discours, lui prête encore plus de force: enforte que le lecteur le plus froid se pénètre enfin de l'enthousiasme patriotique dont l'auteur paroît animé.

On peut regarder cette brochure comme une suite du Maire du palais, mais moins décausue, moins lâche, & plus capable de faire une impression profonde & durable.

21 Septembre 1771. L'affaire de M. Luneau, bien loin d'être terminée par le jugement du 7

Septembre, ne fait que se compliquer davantage. Quoiqu'elle n'ait pas le caractère d'un procès criminel, elle acquiert un plus grand degré de célébrité par un nouvel acteur qui veut y intervenir, malgré le peu de succès qu'a opéré son apparition dans la dernière instance, malgré l'indignation générale des gens de lettres, malgré le ridicule universel qu'il s'est attiré, il persiste à se rendre le champion des libraires, & l'on annonce un mémoire auquel il travaille. On conçoit que c'est le philosophe Diderot dont il est question. Il se prévaut des conclusions de l'Avocat-général Martin de Vaucreffon. Il faut savoir qu'elles étoient absolument contre M. Luneau & qu'elles portoient sur trois points: sur l'inutilité des mémoires de cet adversaire; sur la diffamation qu'il avoit répandue contre les libraires, dans un avertissement inséré dans la gazette de Hollande; & sur la lettre de M. Diderot. Mais M. Luneau, dans une réplique qu'il fit sur le champ avant l'arrêt, prouva qu'il avoit été nécessité à répandre ses mémoires, ainsi qu'à avoir recours aux papiers publics pour faire passer aux libraires de province & étrangers des renseignemens qu'il lui étoit essentiel de donner, en sorte que s'il y avoit quelque chose de tout-à-fait hors d'œuvre, inutile & même déplacé dans cette plaidoirie, c'étoit l'épître de M. Diderot. C'est vraisemblablement d'après ce dernier coup de lumière, que les juges absolument éclairés prononcèrent, comme on a vu.

C'est à la grand' chambre que doit se porter l'instance du fond, & ce sera une des premières causes de rôle appelées après les vacances. M. Luneau se dispose à continuer de porter la parole pour sa défense.

22 *Septembre* 1771. Ce qu'on avoit prévu est arrivé: Mlle. le Maure s'est prodiguée si mal-à-propos & avec tant de facilité au colysée, que le public s'en est rassasié, & qu'elle a perdu toute la célébrité qu'elle avoit acquise sur parole; la plupart des amateurs modernes ne l'ayant jamais entendue, elle ne fait plus aucune sensation, & les entrepreneurs de cet établissement seront obligés de l'éconduire.

23 *Septembre* 1771. Les bruits accrédités depuis plusieurs mois que le Sr. d'Eon, ce fougueux personnage, si célèbre par ses écarts, n'est qu'une fille revêtue d'habits d'homme; la confiance qu'on a prise en Angleterre à cette rumeur, au point que les paris pour & contre se montent aujourd'hui à plus de cent mille livres sterling, ont réveillé à Paris l'attention sur cet homme singulier, & ceux qui ont étudié avec lui & l'ont connu dans l'âge de l'adolescence, se sont rappelés tout ce qui pouvoit favoriser ou détruire une telle conjecture, & voici ce qu'ils racontent.

Ils ne se rappellent pas en effet avoir jamais eu dans le cours de ses classes, & même hors du college, aucune preuve testimoniale de sa virilité: ils n'ont aucune idée d'avoir jamais fait de

partie de filles avec lui, de lui avoir connu aucune inclination à ce genre de plaisir & de lui avoir jamais vu de maîtresse. Cependant il a toujours eu la figure assez mâle; il s'est livré aux exercices qui caractérisent le plus notre sexe; il aimoit surtout passionnément celui des armes, & s'y étoit perfectionné, au point qu'il est devenu l'origine de sa fortune.

Ce garçon, né d'une famille honnête, étoit commis dans les bureaux de l'intendance. On eut besoin alors de négocier avec la Russie: on étoit dans une sorte de brouillerie ou de froideur avec cette puissance: on n'avoit personne à cette cour. On imagina de chercher quelqu'un qui sans caractère pût y aller, y paroître sans être suspect, gagner la confiance du grand-duc, lui porter des paroles, être défavoué ou avoué au besoin.

On savoit que le grand-duc aimoit beaucoup les spadassins: on s'informa si l'on pourroit trouver quelqu'un distingué dans le genre de l'escrime, qui y joignit quelques connoissances en politique. Le Sr. d'Eon avoit alors fait un livre sur les finances; sa passion pour les armes étoit publique. On le proposa au ministre des affaires étrangères; on l'agréa; il partit, il y a environ vingt ans: il réussit; il se fit connoître, & de-là son initiation aux négociations dont il a été chargé depuis.

24 Septembre 1771. Depuis longtems il étoit question des répétitions que les comédiens fai-

soient du *Fils naturel* de M. Diderot. Ce drame doit enfin se jouer, & sera représenté jeudi.

25 *Septembre* 1771. Mlle. le Maure ne faisant plus aucune sensation, les entrepreneurs du *colysée* ont cherché quelque nouveau sujet qui pût leur attirer du monde. Ils ont raccroché une Dlle. Bruna, qu'ils ont affichée pour demain jeudi. Ils annoncent que ses talens sont connus avantageusement dans plusieurs cours de l'Europe, & qu'elle chantera en s'accompagnant du clavecin.

26 *Septembre* 1771. Le mémoire du Sr. Linguet contre M. Foulon, étant le premier qui ait paru depuis la destruction du Parlement, mérite quelques observations particulières.

L'auteur l'intitule seulement: *Consultation, déliée à Luciennes, le 1er Avril 1771*. Il déclare dans le préambule, qu'il n'a plus de caractère spécial pour remplir cette fonction, (d'Avocat) mais que la confiance d'un particulier opprimé lui en fait un devoir; que l'édit de Mai dernier l'y autorise. Il ajoute:

„ Je vais donc lui prêter mon ministère avec
„ les égards dus à ma position, à la vérité, &
„ plus encore peut-être à un homme puissant,
„ contre lequel se trouve malheureusement diri-
„ gé le premier pas que je hasarde, en rentrant
„ dans une carrière devenue plus glissante que
„ jamais.”

On juge par cet exorde que Me. Linguet ne reste dans le silence que pour ne pas aller con-

tre la résolution unanime de ses confreres; mais qu'il ne l'approuve pas, qu'il reconnoît la validité des édits enrégistrés au nouveau tribunal, puisqu'il s'en prévaut.

La maniere dont il traite le fond de cette consultation, pour le Sr. Jean-François-Alexandre David, adjudicataire des mines de charbon de terre, ouvertes en Anjou, dans les paroisses de Saint Georges, Chatelaifon & Concourfon, n'est pas moins singuliere.

Il expose ainsi le fait.

„ M. Foulon (secrétaire, grand' croix-com-
 „ mandeur de l'ordre royal & militaire de Saint-
 „ Louis, maître des requêtes, intendant des
 „ finances, & seigneur de la Doué, de Con-
 „ courfon, &c.) chargé de toutes les marques
 „ de distinction que le mérite, le crédit & l'o-
 „ pulence peuvent procurer; parvenu à un de-
 „ gré d'élevation qui ne laisse, en quelque for-
 „ te, que le ministere au dessus de lui, dispute
 „ à un particulier obscur, sans emploi, sans
 „ ressources, une propriété que celui-ci a acqui-
 „ se au prix de tout son chétif patrimoine. Il
 „ demande à recueillir sans frais & sans risques
 „ le fruit de trente ans de travaux, de cent
 „ mille écus d'avances faites par l'acquéreur,
 „ ou par ceux qu'il remplace.”

Il discute ensuite les moyens de forme & de fonds. Il finit ainsi :

„ M. Foulon, on ose le dire, est au moins
 „ aussi intéressé que le Sr. David, à ce que la
 „ de-

„ demande de ce dernier réussisse. Il y va de
 „ son honneur qu'une cause, dans laquelle on
 „ lui reproche une usurpation injuste, soit exa-
 „ minée avec le plus grand scrupule. Un hom-
 „ me tel que lui ne doit chercher son triom-
 „ phe que dans une discussion légale, qui en
 „ écarte tout soupçon de surprise & d'iniquité.
 „ S'il ne s'étoit engagé dans cette que-
 „ relle que sur de mauvais conseils, d'après une
 „ méprise de ses gens - d'affaires, sa propre dé-
 „ licatesse doit lui faire souhaiter de perdre ; il
 „ ne se consoleroit jamais d'avoir arraché au
 „ conseil une injustice, & de se trouver exposé
 „ au soupçon d'avoir abusé de son crédit pour
 „ opprimer un citoyen honnête, qui n'avoit
 „ d'autre protection que le bon droit & l'é-
 „ quité.”

Quoi qu'il en soit, l'arrêt du conseil, du 12
 Mai 1771, qui consacroit la prétention de M.
 Foulon, a été confirmé, & le Sr. David a été
 débouté de sa demande à revenir par opposition
 ou par requête civile contre cet arrêt.

27 *Septembre* 1771. Il passe pour constant que
 suivant le nouveau système du conseil de nous
 rendre plus heureux, en ramenant insensible-
 ment les siècles d'ignorance, il a été rendu un
 arrêt le 11 de ce mois, qui ordonne qu'à l'ave-
 nir tous livres imprimés ou gravés, soit en fran-
 çois, soit en latin, reliés ou non reliés, vieux
 ou neufs, venant de l'étranger, payeront à l'en-
 trée du royaume 60 livres par quintal.

Il excepte cependant les manuscrits & livres imprimés en langue étrangere, venant de l'étranger, qui continueront à jouir de l'exemption générale de tous droits, ainsi que tous livres, soit manuscrits, soit imprimés, ou gravés en langue françoise, latine ou étrangere, continueront à jouir pareillement de ladite exception, tant à leur circulation dans les différentes provinces du royaume, qu'à leur sortie à l'étranger, &c.

28 *Septembre* 1771. Madame Bruna, qui avoit déjà chanté dans un concert particulier, n'a pas eu de succès au colysée, dont le vaisseau, trop vaste, ne pouvoit laisser entendre les sons de sa voix, quoique belle & étendue.

29 *Septembre* 1771. Mlle. L*** est une fille de qualité qui a des prétentions au bel esprit & à la philosophie. Elle tient une espece de bureau littéraire chez elle, où préside M. d'Alembert qui y loge: l'abbé Arnaud, M. Suard, M. Gaillard, M. de la Harpe y dominant en second. Cela a donné lieu aux deux épigrammes suivantes. La premiere est contre M. d'Alembert, dont le vrai nom est *Jean le Rond*. Il faut sçavoir qu'il est membre de l'Académie des Sciences & de l'Académie Françoise.

Maître le Rond très-lourdement écrit,
Maître le Rond très-faussement raisonne:
Rien n'est plus clair pour quiconque le lit;
Il a pourtant une double couronne.
Maître le Rond au Louvre approfondit
L'art des calculs & juge le génie.

Apprenez-moi, disois-je à son amie, (*)
 Comment cela ? Comment ! dit Aspasia,
 Savant, léger & pesant bel esprit,
 N'a-t-il pas droit à chaque Académie ?

La seconde roule sur la cabale faite par la
 même Demoiselle, pour introduire à l'Académie
 Françoisse, au moyen du crédit qu'y a M. d'A-
 lembert, l'abbé Arnaud, M. Gaillard, &c.

Le jour qu'Arnaud fut de l'Académie,
 La L'E***, en tirant du succès,
 Disoit partout, grace à mon industrie,
 Voilà déjà deux grands hommes de faits.
 A qui donner la place du génie
 A l'avenir ? Il nous reste Suard,
 Bien lourd, bien froid, comme Monsieur Gaillard;
 Et quand enfin la noble compagnie,
 Par tant d'affronts sera bien endurcie
 Au deshonneur, il nous faudra peu d'art
 Pour y glisser la Harpe & Mélanie.

30 *Septembre* 1771. *Le fils naturel*, de M.
 Diderot, ce drame imprimé il y a vingt ans, &
 qui fit beaucoup de bruit à sa naissance, par sa
 singularité, par les prétentions de son auteur, &
 par l'éclat avec lequel ses partisans le prônerent,
 lui avoit dès ce tems occasionné du désagrément.
 Le Sr. Freron démontra les plagiats du philoso-
 phe Encyclopédiste: il fit voir que cette piece
 étoit de Goldoni, fameux comique Italien. La

(*) Mlle. L'E***.

représentation que les comédiens François en ont donnée pour la première fois jeudi dernier 26, n'a pas été moins humiliante pour le Sr Diderot. Ce drame a paru d'une froideur insoutenable, & a été à la veille de tomber à plusieurs reprises. Cependant il est annoncé pour dimanche 29, mais avec beaucoup de corrections. Le moment n'étoit pas favorable pour l'auteur, & le ridicule qu'il vient de se donner tout récemment dans l'affaire des libraires contre le Sr. Luneau, n'a pas peu contribué à mal disposer le public littéraire en faveur de sa pièce.

Fin du cinquieme volume.



gois en
ernier.
le Sr
eur in
à plu
cé pou
correc
e pou
donne
res co
é à m
a piec

[Faint, illegible vertical text]